

D O C U M E N T S
du Conseil Supérieur
des Recherches Sociologiques Outre-Mer



LE CHOMAGE A BRAZZAVILLE
ÉTUDE SOCIOLOGIQUE

par Roland DEVAUGES

Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer
20, rue Monsieur

PARIS 7^e

1959

PUBLICATIONS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DES RECHERCHES SOCIOLOGIQUES

I. - HOMME D'OUTRE-MER

N° 1. J. CABOT, R. DIZIAIN : Population du Moyen-Logone (Cameroun et Tchad).

N° 2. J. CLERC, P. ADAM et C. TARDITS : Société paysanne et Problèmes fonciers de la palmeraie dahoméenne, étude sociologique et cadastrale.

N° 3. J. BINET : Budgets familiaux des planteurs de cacao au Cameroun.

N° 4. M. DUPIRE et J. BOUTILLIER : Le pays Adioukrou et sa palmeraie (Basse Côte d'Ivoire). Étude socio-économique.

Nouvelle Série.

N° 1. Hubert DESCHAMPS : Les migrations intérieures à Madagascar (sous presse).

II. - SCIENCES HUMAINES OUTRE-MER

Rapport démographique de la Nouvelle-Calédonie, par G. MALIGNAC.

Le Groupement d'Evodoula (Cameroun) : Étude socio-économique,
par J.-C. PAUVERT et J.-L. LANCREY-JAVAL.

Le Groupement d'Evodoula (Cameroun) : Étude de l'alimentation,
par R. MASSEYEFF, A. CAMBON et B. BERGERET
(en cours d'impression).

III. - DOCUMENTS

Contribution à l'Étude Démographique des populations du M'Bomou, par P. CLÉMENT.

Mission d'Étude des Groupements immigrés en Côte d'Ivoire, fascicule 3. Problèmes fonciers dans les régions de Gagnoa et Daloa, par H. RAULIN.

Population et économie paysanne du Bas Mangoky, par R. BATTISTINI et S. FRÈRE.

Évolution économique du Bas M'Bomou (Oubangui-Chari, A.E.F.) par E. DE DAMPIERRE.

D O C U M E N T S

du Conseil Supérieur
des Recherches Sociologiques Outre-Mer

LE CHOMAGE A BRAZZAVILLE EN 1957

(Etude Sociologique)

par Roland D E V A U G E S

Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer

20, rue Monsieur

PARIS VII

1958

INTRODUCTION

L'enquête sociologique qui a donné lieu à ce rapport était orientée vers des fins pratiques. Il s'agissait d'apporter à des utilisateurs chargés de mettre au point et de faire appliquer des remèdes ou des tentatives de remède au chômage actuel, les éléments d'information concernant l'aspect sociologique du problème. Cette perspective a commandé l'orientation et la conduite du travail. Bien des directions de recherche sortant du cadre fixé ont été volontairement abandonnées.

Le rapport lui-même a été rédigé en vue de satisfaire aux besoins d'utilisateurs multiples, pas nécessairement spécialistes des sciences humaines. Ces nécessités ont conditionné son volume; on l'a fait aussi condensé que possible avec, à la fin de chaque chapitre, des conclusions en forme de résumés qu'on peut à la rigueur se contenter de lire à une lecture particulièrement pressée. Les besoins auxquels il répondait ont aussi conditionné son contenu: on en a élagué tout ce qui n'était pas indispensable à la compréhension des problèmes relatifs au chômage. En particulier, tous les développements ethnographiques concernant une population faite d'une mosaïque de races multiples ont été réservés. On s'est, par contre, efforcé de définir les éléments d'une "doctrine" -qui n'engage que la responsabilité de son auteur- concernant les différents problèmes posés par la main d'oeuvre, doctrine élaborée à la lumière des faits recueillis. Cette prise de position est essentiellement centrée sur les aspects humains des problèmes -par opposition aux aspects technologiques ou économiques- ce qui en indique à la fois l'esprit et les limites.

Avant de passer à l'étude des données recueillies, il est nécessaire de décrire, au moins sommairement, les méthodes d'enquête afin de faciliter la compréhension et la critique des faits rapportés et de l'interprétation qu'on en donne.

A. La prise de contact.

L'enquête avait été limitée à Potp-Poto qui représentait la concentration de chômeurs à la fois la plus importante et la plus complexe, quant à sa composition, de toute l'A.E.F. Un recensement exhaustif étant impossible, on a choisi un certain nombre de quartiers en raison de leurs caractères généraux (1): le quartier P2 comportant un noyau important de commerçants; le quartier P4, lui aussi relativement ancien et que l'analyse écologique a montré peuplé surtout de races du Haut-Congo. Les quartiers P7 (quartier chic non compris) et P8 ont été choisis au contraire en tant que quartiers récents. Ils possèdent en outre des groupes de population pauvre où les chômeurs sont particulièrement nombreux. Le quartier P8, en outre, est une zone de pénétration des Balali.

Dans les différents quartiers choisis, on a fait circuler une équipe de deux recenseurs qui avaient pour mission de passer dans toutes les clotures en expliquant soigneusement aux habitants le but de l'enquête

(1) Une analyse écologique détaillée de Poto-Poto fondée sur l'exploitation des monographies de recensement a été faite à l'occasion de l'enquête, Prête trop tard, elle n'a pu être utilisée qu'occasionnellement et n'a pas permis la stratification géographique précise des échantillons à laquelle elle était destinée. Elle sera complétée et utilisée ultérieurement pour une étude des problèmes relatifs à l'habitat.

et en leur demandant de leur indiquer les chômeurs. Les agents relevaient leur nom -si les gens le désiraient- et laissaient une formule donnant l'adresse et la référence de l'enquêteur et inviant les intéressés à se présenter à son bureau installé à Poto-Poto. Cette méthode extrêmement souple et laissant la plus grande liberté aux intéressés de venir ou non a été choisie volontairement. Si elle avait l'inconvénient d'éliminer ceux qui refusaient de se déranger (dont plusieurs -et en particulier ceux tirés pour les interviews en profondeur- étaient contactés après coup, soit par les agents recenseurs, soit par les interviewés) elle avait l'avantage de placer l'enquête sous un jour non-obligatoire qui est apparu essentiel. Les recenseurs avaient d'ailleurs reçu des instructions très strictes concernant la façon de présenter l'étude. Ils insistaient particulièrement sur deux points:

1. - L'enquête était non-officielle, apolitique et areligieuse. Les chômeurs étaient entièrement libres de se déclarer, de se présenter, de répondre aux questions ou de n'en rien faire. On insistait toutefois sur le fait que cette étude était faite dans leur intérêt et que s'ils voulaient que l'on puisse rapporter au "gouvernement" qui avait ordonné la mission des choses "vraies", il fallait qu'ils nous aident en venant répondre aux questionnaires. Cette motivation -correspondant exactement à la vérité- a été parfaitement admise. L'idée que des gens soient venus pour "étudier" le chômage et "comment on souffre ici" n'a pas soulevé d'objections.

2.- L'enquête n'était pas destinée à donner du travail. C'était une simple étude faite à la demande du gouvernement qui s'inquiétait du problème des chômeurs et dont les résultats ne dépendaient pas des enquêteurs. On insistait particulièrement sur cet aspect "gratuit" de l'étude car donner aux gens de faux espoirs eut été peu recommandable sur le plan humain et n'aurait pas manqué en outre de susciter des réactions de déception dont on pouvait craindre les conséquences. Ces précautions étaient particulièrement nécessaires en période de campagne électorale, époque à laquelle l'enquête a commencé.

Ces explications concernant l'objet de l'enquête étaient répétées à ceux qui faisaient l'objet d'un interrogatoire approfondi et l'interview ne commençait qu'avec leur accord. L'expérience a montré que ces précautions n'avaient été inutiles. Le temps passé en justifications préliminaires se retrouvaient largement dans la franchise des réponses et l'absence de réactions secondaires à l'enquête.

B. Les groupes étudiés-

Le choix des groupes et même des problèmes à étudier a été déterminé sur le terrain suivant un procédé que l'on désignerait assez bien par l'expression de "méthode des petits échantillons complémentaires" empruntant à la fois à l'ethnographie classique et aux études sociologiques du type enquêtes d'opinion. Au lieu de faire, par exemple, une ou deux très longues séries d'interviews sur des échantillons représentatifs, on a fragmenté l'étude en petites séries d'enquêtes en profondeur parmi des groupes choisis en raison de leur position complémentaire à l'égard des problèmes étudiés: jeunes chômeurs et chômeurs adultes, descolarisés et écoliers, élèves et enseignants, chômeurs et travailleurs, etc... Cette méthode suppose donc que le

problème -et non plus l'individu- passe au premier plan. on en multiplie dès lors les approches en l'envisageant à partir des différents groupes qu'il met en cause. La nature des informations recherchées relatives à des pratiques présentant un degré de diffusion suffisante, autorisait l'emploi de cette méthode.

Le centre d'intérêt de l'étude était évidemment les chômeurs ou plutôt le chômage. Dès le début, à la suite d'interviews d'essai, une division naturelle des sans travail en deux principales catégories est apparue: les jeunes, d'une part, qui étaient presque tous passés par l'école et n'avaient le plus souvent que peu ou pas du tout travaillé; les plus âgés de l'autre ayant déjà un passé professionnel, souvent des charges de famille, et qui, pour une grande partie, étaient illettrés ou sous-scolarisés. La suite de l'enquête a montré que -moyennant quelques retouches (1) ces deux catégories correspondaient à une réalité et que les critères pouvaient en être précisés de façon satisfaisante. Chacun de ces groupes a fait l'objet d'une série distincte d'interviews.

La question de la formation scolaire ayant été souvent mise en avant à propos des jeunes chômeurs, une enquête spéciale a été faite parmi un petit groupe d'enseignants qui recoupait ou complétait les questions posées aux déscolarisés.

Certaines tendances relatives à l'avenir des jeunes ont été précisées par l'étude d'un petit groupe de filles des classes terminales de l'Enseignement primaire et par celle des jeunes sans-travail recrutés pour un paysannat.

Enfin, pour replacer ces différents éléments dans l'ensemble de la société dont il fait partie, une enquête d'ensemble a été faite parmi un groupe de travailleurs (et non plus de chômeurs) correspondant aux principales catégories socio-professionnelles.

C.- La Détermination des échantillons.

Tous les chômeurs qui se présentaient au bureau faisaient l'objet d'une fiche d'identification. Deux modèles étaient utilisés suivant celle des deux catégories indiquées ci-dessus à laquelle ils appartenaient. Pour les déscolarisés, on avait repris la fiche établie pour l'enquête psychologique menée parallèlement à celle-ci. Pour les chômeurs plus âgés, une fiche spéciale avait été dressée. Environ 700 chômeurs se sont présentés au bureau du sociologue. Le fait qu'il ait commencé avant a attiré chez le psychologue une plus plus grand nombre de jeunes. Pour compléter l'échantillon dans des groupes de races parmi lesquels il avait commencé à travailler, le sociologue a même dû faire appel à ses fichiers. Réciproquement, une partie des fiches remplies ici ont été communiquées au psychologue pour une exploitation d'ensemble. Le fait que l'enquête psychologique n'ait recensé que les jeunes chômeurs a contribué, du fait de son antériorité, à fausser quelque peu l'échantillon du sociologue en ce qui concerne les chômeurs plus âgés. Celui-ci a dû faire appel aux fichiers de l'Office de la Main d'oeuvre pour obtenir de ces derniers une population suffisamment représentative.

(1) - Cf. IIème partie, chapitre IV.

Quelque temps après le début du recensement, un questionnaire agrégé d'une douzaine de questions a été mis au point et ajouté à toutes les fiches d'identification, sans distinction de catégorie, pour les 486 chômeurs qui se sont présentés.

L'enquête sur les déscolarisés en chômage a porté sur 89 individus. Cet échantillon avait été stratifié par hypothèse à l'origine d'après l'origine socio- ethnique des chômeurs. Trois groupes ont été constitués, réunissant chacun des "races" hétérogènes mais possédant en commun certaines particularités qui, au point de vue propre de l'enquête, commandaient leur rapprochement (tableau A). Le premier groupe était celui des "Gens du Bas", Balalis, Bassoundis, Bacongo, etc..., voisins sinon parents et ayant surtout en commun le fait d'être, soit immédiatement voisins de Brazzaville, soit rapprochés par la ligne de chemin de fer. Ce sont en outre, sauf exception, les possesseurs de la terre autour de la ville et dans les districts voisins. La proximité de la partie rurale et de la partie citadine des familles appartenant à ces sous-ethnies, qui en était la conséquence, a paru un critère déterminant.

Le second groupe est celui des Batékés. Les Batékés ont eux aussi des liens de parenté parfaitement déterminés sur une large étendue du territoire du Moyen Congo(1). Ils ont en outre été dépossédés par les Laris des terres de la région de Brazzaville et rejetés au-delà, particulièrement sur les plateaux du Nord. Cet ensemble de caractères impliquant des conséquences directes au regard de leurs conditions de vie, commandait aussi de les considérer comme un ensemble.

Dans le dernier groupe, enfin -beaucoup plus hétérogène au point de vue ethnographique- nous avons regroupé tous les "gens du Haut" ayant surtout en commun l'éloignement de la famille d'origine et le fait de se trouver ici en situation d'étrangers. L'élément qui donne sa tonalité ethnographique à l'ensemble est le noyau bien caractérisé des Mbochis avec les races voisines, Bakoukoyas, Batékés de l'Alima, Likouala, Likouba, Makouas, etc... qui ont en commun, outre leur parenté linguistique, une réelle conscience d'unité qui s'est actualisée à l'occasion des regroupements politiques au moment des élections.

Parmi les chômeurs adultes et illettrés, 52 individus ont été interviewés. Cet échantillon a été stratifié selon deux critères: la classe d'âge et le type de profession. Ici aussi, à l'intérieur de chacune des sous-catégories définies, les individus étaient tirés au hasard.

Le groupe interrogé comportait exclusivement des chômeurs "vrais" c'est à dire ayant une formation professionnelle qui n'est pas seulement théorique et une tradition parfois longue de salariat.

Supposant que l'âge pouvait avoir une importance indirecte sur la possibilité d'émigrer de Brazzaville et comme ce critère, tout en étant lié à la situation de famille, était plus général et avait des chances d'être plus classifiant, l'échantillon a été tiré dans trois groupes d'âge différents:

(1) Les Batékés de l'Alima "qui s'entendent avec les M'bochis" ont été exclus de ce groupe et rattachés au troisième.

TABEAU A : donne la composition définitive de l'échantillon de descolarisés à l'intérieur des différentes catégories.

	GENS DU BAS	BATEKES	RACES DU HAUT	ENSEMBLE
Jusqu'au CE2	4 Bassoundis 2 Balalis 2 Bacongo 2 Balembé	8 Batékés 1 Bayaka 1 Bangangoulou	1 Mbochi 1 Bomitaba 3 Likouala 1 Makoua 1 Baka 1 Mbéti 2 Batékés alima.	
	10	10	10	30
CMI et au delà	Bassoundis Balali Bacongo Balembé	Batékés Bayakas Bangangoulou 1 Métis batéké- balali	Mbochi Likouala Likouba Makoua Bomitaba Manianga Boulangui Batéké-alima	
	20 dont 2 CEP	15 dont 3 CEP	17 dont 2 CEP	52 dont 7 CEP
Ensemble	9 Bassoundés 10 Balalis 7 Bacongo 4 Balembé 1 Baconggu	19 Batékés 3 Bayakas 2 Bangangoulou 1 métis Batéké- balali	6 Mbochis 4 Batékés-Alima 1 Baka 2 Bomitaba 1 Boubangui 5 Likouala 3 3 Makoua 1 Mamangua 1 Mbéti	
	30	25	27	82

- Jusqu'à 30 ans	20 interviews
- de 31 à 40 ans	22 "
- 41 ans et plus	10 "

52 interviews

Le type de profession a été choisi comme second critère. Le sous-échantillon le plus important a été pris parmi les ouvriers du bâtiment, branche où les chômeurs sont le plus nombreux et où l'éventualité d'un recrutement prochain a le plus de chances de se produire. Ceux-ci ont été pris parmi les chômeurs convoqués par l'Office de la Main d'Oeuvre pour se voir proposer du travail au Gabon. Ils constituaient donc une population privilégiée pour étudier certains problèmes relatifs au réemploi des chômeurs et à leur déplacement de Brazzaville. Les travailleurs des autres catégories ont été tirés parmi les chômeurs recensés à l'occasion de l'enquête. Etant donné le nombre d'interviews nécessaires pour avoir des résultats représentatifs pour toutes les catégories qu'il comporte, nous le considérerons seulement dans son ensemble et comme un groupe complémentaire de celui des travailleurs du bâtiment. Nous verrons que, malgré son hétérogénéité qui devrait atténuer les différences, il s'y oppose fortement dans nombre de ses caractères essentiels.

Le tableau B donne la composition de l'échantillon par classes d'âges et catégories professionnelles. On a distingué dans les professions, celles qui étaient utilisables dans le cadre d'une activité artisanale, en brousse ou ailleurs, et celles qui ne permettaient pas de "se débrouiller" autrement que dans un emploi salarié.

TABLEAU B : STRATIFICATION de l'ECHANTILLON "ADULTES"

	<u>Ouvriers du Bâtiment</u>		<u>Autres catégories</u>		Ensemble
	Métiers utilisables en brousse	Métiers non utilisables	Métiers utilisables en brousse	Métiers non utilisables	
Jusqu'à 30 ans	7	2	6	5	20
De 31 à 40 ans	9	6	2	5	22
41 ans et plus	8	-	1	1	10
Ensemble	24	8	9	11	52

Le groupe des salariés du Bâtiment se compose de 20 maçons et aide-maçons, 4 charpentiers, 4 ferrailleurs et 4 manoeuvres du Bâtiment. Maçons et charpentiers ont été classés dans les métiers utilisables "en brousse", c'est à dire en dehors du salariat. Les ferrailleurs et les manoeuvres en ont été exclus. Ces derniers en raison de leur qualification insuffisante. Les autres catégories se composent de 4 mécaniciens, 3 tailleurs et 2 menuisiers, métiers à caractère artisanal et de 1 manoeuvre,

1 soudeur, 1 coupeur de cannes, 1 chauffeur (que nous avons distingué du mécanicien), 2 employés, 2 boys et 3 gérants magasiniers, pour les métiers de salariat seul.

3. - Des enquêtes de complément sur de petits échantillons ont été effectués sur les groupes suivants, également à partir d'un questionnaire de base spécial:

a) - Personnel enseignant:

-Enseignement primaire	4
- " secondaire	4
-Interviews libres	3

11

b) - Fillettes de la classe terminale d'une école primaire (niveau du CM2):
12 interviews sur échantillon aléatoire;

c) - Chômeurs d'un paysannat : 13 interviews sur l'ensemble de l'effectif disponible à l'époque.

4. - De nombreux interviews libres de préparation, de vérification, etc... , ont été faits qui ne sont pas énumérés ici. Ils ont servi, soit à préparer les questionnaires, soit à compléter ou préciser certaines interprétations.

5. - Une enquête générale, enfin, a été commencée, à propos de l'étude sur le chômage, parmi les différentes catégories de salariés. Elle était destinée à dresser un tableau général des différentes couches de la population. Etant donné son importance pour l'ensemble d'une étude sur Poto-Poto, elle sera poursuivie afin d'obtenir des échantillons représentatifs de chaque catégorie. Ici, elle ne sera utilisée que globalement et comme enquête de complément. Dans son état d'avancement actuel, l'échantillon -stratifié d'après les principales catégories socio-professionnelles- se compose de la façon suivante:

-Déscolarisés sans travail.....	5
-Manoeuvres et apprentis	7
-Ouvriers : Bâtiment	6
Artisans et autres caté-	
gories	6
Diplômés du centre FPR...	5
-Employés : Secteur public	13
plus 1 femme	1
Secteur privé.....	8
-Intermédiaires	5
-Personnel domestique	4
-Elèves de l'Enseignement secondaire.	9

Ensemble69

Pour toutes ces enquêtes, étant donné le petit nombre d'individus de chaque échantillon, il n'est pas possible, même pour les échantillons les plus nombreux, de mesurer la représentativité suivant les procédés statistiques habituels. C'est la raison pour laquelle, comme nous l'avons déjà

dit, on a cherché à augmenter l'efficacité du travail en stratifiant les échantillons et en les choisissant dans des groupes "antagonistes" à l'intérieur d'une même "situation" .

La notion de représentativité -ou, pour employer un terme qui ait une acceptation moins stricte en statistique, celle de "confiance"- est d'ailleurs liée, non seulement au rapport de proportion de l'échantillon à la population, mais à la nature des éléments d'information considérés. La détermination d'une coutume peut être fixée à partir d'un bien plus petit nombre d'interviews que l'établissement d'une typologie relative à des attitudes ou des opinions. Et, dans ce dernier cas, l'on désire non plus seulement dresser l'inventaire des types principaux, mais apprécier, à travers leur fréquence dans l'échantillon, celle qu'ils ont dans la population totale, un tirage beaucoup plus large encore est nécessaire. A titre d'exemple, disons que la méthode fragmentaire employée ici n'aurait pas convenue à l'enquête psychologique qui ne l'a d'ailleurs pas utilisée. La valeur de généralisation des informations données sera donc variable et appréciative le long de ces trois degrés de représentativité. Nous ferons l'examen critique de leur pertinence chaque fois que cela sera nécessaire.

D. - Les problèmes étudiés et la composition des questionnaires.

Les problèmes étudiés ont été centrés évidemment autour du chômage: ils ont été approchés par des séries de questions permettant dans la plupart des cas les recoupements nécessaires. La compréhension des questions a été une préoccupation constante au cours des interviews (1). Pour les interviews en Français, le libellé des questions a été fait exclusivement à partir de termes et d'expressions employés par les informateurs sans se soucier de leur correction grammaticale ou autre. Malgré ces précautions, il n'a pas été impossible d'adopter la méthode des enquêtes d'opinion en France où la question est posée à tous les interviewés exactement dans les mêmes termes. La médiocre compréhension du Français de la plupart des sujets, le caractère inhabituel ou inattendu pour eux des questions, obligeait à utiliser plusieurs équivalents et parfois des explications en Français ou en langue africaine. Certains interviews d'illettrés ont dû être faits dans une langue

(1) La compréhension des mots, des phrases et même des séquences de questions a posé des problèmes délicats, non seulement parmi les illettrés mais même parfois parmi ceux qui étaient passés par l'école, en raison souvent de tournures locales qui faussaient le sens des mots. Voici un exemple qui donne la mesure des difficultés rencontrées: aux déscolarisés, deux questions étaient posées à la suite l'une de l'autre : 1) A l'école, est-ce qu'on vous donne des leçons ou des devoirs à faire à la maison? 2) A la maison, est-ce que les parents vous laissent travailler? Les réponses à la première question ne soulevaient pas de difficultés mais celles à la seconde étaient généralement aberrantes jusqu'à ce qu'un interviewé, une fillette réponde : "non, je ne travaille pas, on me laisse étudier". Le mot travailler venant à la suite de la première question se rapportait dans l'esprit de l'enquêteur au travail scolaire. Pour les interviewés qui ne situaient pas le mot dans son contexte, travailler se rapportait aux petites tâches ménagères données par les parents et ceci en dépit de la tournure de la phrase qui n'était pas perçue. La question a donc été transformée en : 2) A la maison, est-ce que les parents vous laissent étudier? et toutes les réponses se sont trouvées dès lors adaptées.

véhiculaire ou même dans quelques cas dans la langue propre des interrogés, par des interprètes africains spécialement entraînés. La nature des renseignements demandés: événements précis relatifs à la vie scolaire ou professionnelle, coutumes traditionnelles ou nées de la situation actuelle, opinions "au premier degré" sur des faits dûment établis, a permis de palier les inconvénients de cette méthode.

Afin d'obtenir des informations convergentes et comparatives sur les problèmes étudiés, certaines parties des questionnaires destinés aux différents groupes étudiés se correspondaient, les autres portaient sur des problèmes spécifiques à chacun d'eux.

Les fiches d'identification étaient de deux modèles, correspondant aux deux catégories de chômeurs définies. Pour les déscolarisés, la fiche était identique à celle de l'enquête psychologique. Pour le groupe "adulte", un type spécial avait été établi avec, d'ailleurs, de nombreuses rubriques reprises de la première. Il en était de même pour la fiche particulière de l'enquête sur les niveaux de vie.

Le questionnaire court était destiné à généraliser les résultats des interviews en profondeur sur certains points particulièrement importants et à leur donner une base statistique suffisante. Il comportait 12 questions relatives au métier déjà exercé, au choix en matière de profession (3 choix libres), aux possibilités d'aller travailler en dehors de Brazzaville, au Moyen Congo ou en dehors du Territoire, ainsi qu'à un retour éventuel, au village et aux conditions de ce retour: époque envisagée, profession exercée au village dans ce cas, etc...

Les déscolarisés en chômage subissaient un interrogatoire qui durait, suivant les sujets, de 1 h, 10 à 1 h $\frac{1}{2}$. Ils étaient questionnés sur leur passé scolaire (histoire scolaire, matière de prédilection, pratique du Français, opinions du déscolarisé et des parents sur l'école, etc..., sur ce qu'ils avaient fait pour trouver du travail, sur les possibilités de retour au village et le travail traditionnel. Cette partie comportait également une analyse de la structure de la famille et des rapports effectifs de chômeur avec celle-ci. D'autres séries de questions étaient également posées sur la solution du paysannat, sur les moyens d'existence actuels des chômeurs et, enfin, sur certains courants d'opinion: la politique et le travail, les Européens, la provenance et l'utilisation de l'argent au Moyen-Congo, etc...

Le questionnaire destiné aux chômeurs adultes d'une durée sensiblement égale au précédent, comporte des séries de questions identiques relativement aux lieux où les interviewés accepteraient de travailler, au retour au pays et au travail traditionnel, aux moyens actuels d'existence et aux opinions générales. Les résultats de ces séries seront exploités pour une étude comparative des deux groupes. Etant donnée, toutefois, la situation différente de cette catégorie, d'autres problèmes étaient abordés: l'histoire scolaire était abandonnée et remplacée par une étude détaillée de l'histoire professionnelle. Les questions relatives aux moyens d'existence étaient également adaptées au cas particulier de ce groupe comportant à la différence de l'autre une certaine proportion de chargés de famille.

Le questionnaire d'enseignants (1 h, 1 $\frac{1}{4}$) était relatif aux programmes, au travail en général et à la réussite des élèves dans les différentes matières. Il étudiait également l'utilisation du Français, les solidarités et les tensions entre les groupes et la discipline. La dernière partie

était réservée aux contacts des maîtres avec les parents et à leur connaissance du milieu africain. Si le temps l'avait permis, ces problèmes auraient mérité une étude beaucoup plus approfondie.

On peut faire la même observation relativement aux questionnaires d'élèves, utilisés seulement pour 12 sujets et qui, à côté de rubriques reprises du questionnaire de déscolarisés (Histoire scolaire, projets professionnels, opinions générales) et du questionnaire d'enseignants (relations et tensions à l'école) adaptés au cas particulier d'enfants encore à l'école, comportait le récit détaillé et commenté d'une journée-type.

Le questionnaire sur les paysannats (20 minutes d'interrogatoire) comportant 15 questions relatives surtout à "l'hérédité professionnelle", aux opinions sur la culture, à la formule de paysannat expérimentée et, enfin, aux projets et aux aspirations en matière de profession. Là aussi, une telle étude mériterait d'être développée.

La dernière enquête -de synthèse- comportait un questionnaire unique avec 53 questions de base identiques pour toutes les catégories mais où telle ou telle partie pouvait être plus longuement développée suivant le cas. Outre l'identification, les questions se groupaient sous 6 rubriques: vie scolaire et professionnelle, habitat, pratiques et équipements de la vie quotidienne, cérémonies et pratiques occasionnelles, ville de brousse, activités de libre-choix. Les questions se divisaient en trois catégories: les premières se rapportaient à des faits définis ou à des événements précis de la vie de l'interviewé, destinées à définir de façon aussi objective que possible des niveaux de vie. La seconde catégorie, qui suivait généralement les précédentes terme à terme, était destinée -comme dans les questionnaires précédents- à donner l'opinion de l'interviewé sur les données positives qui venaient d'être recueillies, ou ses projets à courte échéance, en fonction de sa situation de fait. Enfin, une troisième série de questions portaient sur ses idées générales, ses aspirations, en un mot sur des systèmes idéologiques plus ou moins cohérents, plus ou moins clairement formulés, et qui n'étaient plus -à la différence des projets- forcément astreints à la confrontation avec le réel. Dans ce questionnaire plus encore que dans les précédents, la méthode suivie consistait ainsi à passer par degrés du réel à l'idéal, du particulier au général. Outre que telle nous paraît être la direction normale d'une enquête sociologique qui, à la limite, cède le pas à l'étude psychologique, cette méthode avait l'avantage de faciliter aux interviewés la compréhension des questions en les faisant passer progressivement du concret à l'abstrait et d'aider ainsi à l'expression spontanée des idées générales qui a rencontré chez beaucoup d'entre eux de nombreux obstacles. (1)

E. - Le plan du rapport-

Ce rapport comporte trois parties: la première, relative à la situation générale de la main d'oeuvre africaine, la seconde, consacrée à la des-

(1) -Cf. J. JENNY, L. COUVREUR, P.-H. CHOMBART de LAUWE et divers: "Logement et Comportements des Ménages dans trois cités nouvelles de l'agglomération bordelaise", 125 p., annexe de cartes et tableaux, mars 1957, qui, sous la notion de "mise en situation" en particulier, expriment des préoccupations semblables. pp. 109-114.

cription des conditions actuelles d'existence des chômeurs, et une dernière partie, enfin, où l'on s'efforce de faire une synthèse des opinions exprimées par les chômeurs sur leur situation et, en particulier, sur leur réceptivité aux différentes directions dans lesquelles des solutions au problème du chômage pourraient être recherchées.

La première partie débute par une analyse des conséquences démographiques de la poussée de peuplement des années de prospérité postérieures à la guerre. L'estimation à travers des sources diverses du nombre des chômeurs à Brazzaville fait l'objet du second chapitre cependant que le troisième étudie, à partir d'interviews de chômeurs anciens salariés, les conséquences de la crise sur les rapports sociaux et les conditions de travail dans les entreprises. La condition de salariés telle qu'elle est perçue par les Africains est étudiée à cette occasion dans ses rapports avec les cadres -Européens et Africains- et avec les organismes administratifs de création récente destinés à régler les conflits relatifs au travail.

La seconde partie est consacrée à une description "interne" par opposition à l'étude générale et externe de la première partie, des différents groupes de sans-travail et de leurs conditions de vie. Elle définit successivement les principales catégories de chômeurs, les activités de remplacement et les réseaux d'entr'aide -surtout familiaux- qui leur permettent de subsister. Un chapitre particulier est consacré à la formation scolaire, aux problèmes qu'elle soulève et à la place qu'elle occupe dans l'esprit des jeunes Africains.

La troisième partie d'inspiration plus pratique est consacrée aux problèmes posés par l'utilisation éventuelle des chômeurs. On y étudiera successivement les choix en matière de profession, les possibilités de migration hors de Brazzaville, la façon dont est envisagée l'éventualité d'un retour au village et les difficultés soulevées. La réceptivité des jeunes chômeurs aux solutions de paysannat fera l'objet d'un chapitre particulier.

Le dernier chapitre, intégrant ces choix partiels dans des systèmes d'opinions plus larges, s'efforcera de définir quelques uns des problèmes posés par les relations humaines en général. On utilisera pour cela, aussi bien les données recueillies dans les questionnaires que celle de l'expérience pratique acquise au cours de plusieurs mois d'interrogatoires quotidiens.

La conclusion, enfin, fera la synthèse des principaux résultats obtenus.

P R E M I E R E P A R T I E

LA SITUATION GENERALE

C H A P I T R E I

L'ARRET DE L'EXODE RURAL ET LA FIXATION DES IMMIGRES

Nous ne possédons, pour Brazzaville, que deux recensements établis de façon satisfaisante et espacés seulement de 5 ans. Cependant ils se trouvent jalonner deux périodes caractéristiques de la crise actuelle, le premier au début en 1951-52: le second à une époque que l'on s'accorde à considérer comme le point le plus bas, en 55-56. Ils vont donc nous permettre d'étudier l'action de cette crise sur l'évolution du peuplement des cités africaines. Précisons tout de suite que pour faire apparaître certains phénomènes, nous avons été amenés soit à utiliser des chiffres que les auteurs du recensement considèrent eux-mêmes comme des "sous produits" (1), soit à effectuer des calculs à l'intérieur de classes d'âges d'amplitude différente. Il y a là des sources d'erreurs supplémentaires venant s'ajouter à celles normales de recensements effectués dans des circonstances particulièrement difficiles. Nous n'avons cependant jamais arrondi les chiffres (c'est le cas de plusieurs tableaux) afin de ne pas ajouter à l'inexactitude des sources une cause supplémentaire d'imprécision. Nous ne considérons donc pas les chiffres donnés dans ces cas comme valables à quelques unités près. Ce qu'il faut surtout retenir ce sont les proportions d'ensemble, le sens et la grandeur des évolutions plus que le détail des valeurs absolues.

A - L'Evolution de la Population active

De 1950 à 1955, la population africaine de Brazzaville témoigne d'un relèvement de 17.000 personnes (tableau I)

TABLEAU I : EVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE

	1950	1955	Evolution 1950 = 100
Poto-Poto	51.637	59.796	116
Bacongo	18.463	27.483	149
Ensemble	70.100	87.279	124

Source : Soret : Opcit - Recensement pour 1955-56

(1) Recensement de Bacongo 1965, p.5

Poto-Poto augmente de 9.000 personnes, soit 16 % de sa population totale. Dans le même temps, Bacongo semble s'accroître d'une quantité sensiblement égale (1), en valeur absolue mais qui représente proportionnellement la moitié de son effectif de 1950. En réalité, cette augmentation semble plus apparente que réelle et doit être attribuée surtout au fait que "près de 5.000 matswanistes aient accepté le recensement pour la première fois en 1955" (1). Ces 5.000 personnes représentent plus du 1/4 de la population de 1950. L'accroissement démographique réel de Bacongo se réduit alors à une proportion approximative d'un quart à un cinquième. Nous retrouverons ce phénomène dans toutes les comparaisons de chiffres bruts concernant Bacongo. Cette correction effectuée, il reste un accroissement réel d'environ 4.000 personnes, représentant encore une poussée proportionnellement plus forte qu'à Poto-Poto.

En 1950, la population active de Brazzaville supposée égale au nombre de professions déclarées au recensement, est estimée à 30.000 travailleurs environ (tableau II).

TABLEAU II : PROFESSIONS DECLAREES

	1950	1955	Evolution 1950 = 100
Poto-Poto	24.000	20.440	85
Bacongo	6.200	7.959	128
Ensemble	30.200	28.399	95

Source : Soret : Problèmes opcit - Recensement 1955.

Au cours des 4 - 5 années qui suivent, cet effectif, malgré la crise, ne marque qu'une légère regression : 1.500 à 2.000 personnes environ. L'évolution des deux cités est très différente: alors que Poto-Poto a perdu 15 % de ses effectifs, Bacongo enregistre un accroissement proportionnel de plus d'un quart. La diminution relevée à Poto-Poto paraît indéniable. Il faut sans doute la mettre sur le compte de migrations vers d'autres centres urbains, au Gabon en particulier, ou d'un certain contre-exode dont nous parlerons ultérieurement. L'augmentation de la main d'oeuvre à Bacongo par contre, semble plus apparente que réelle et due pour la plus grande partie à ce phénomène de ralliement des matswanistes que nous venons de signaler. L'évolution de la population mâle adulte (tableau III) se présente d'une façon sensiblement différente.

TABLEAU III : HOMMES A PARTIR DE 15 ANS

	1950	1955	Evolution 1950 = 100
Poto-Poto	23.684	23.837	100
Bacongo	6.958	10.199	147
Ensemble	30.642	34.036	111

Source : Soret = Problèmes, opcit - Recensement 1955 -

Alors que Poto-Poto demeure à peu près stationnaire, Baongo manifeste une augmentation apparente de près de la moitié. Cette augmentation étant proportionnellement égale à celle de la population totale, il paraît nécessaire de la réduire dans les mêmes proportions et d'évaluer l'accroissement réel à un peu moins d'un quart, c'est à dire environ 1.500 personnes. Il apparaît donc qu'au recul des professions déclarées correspond, soit une stabilisation (à Poto-Poto), soit une augmentation (à Baongo) de l'ensemble de la population mâle adulte.

L'étude du rapport des deux groupes, va nous permettre de faire le solde de ces mouvements en sens contraire. Elle aura en outre le mérite d'annuler pratiquement l'erreur due au phénomène matswaniste puisqu'elle remplacera la comparaison de nombres absolus par celle de rapports calculés chacun à l'intérieur d'un même dénombrement.

TABLEAU IV : PROFESSIONS DECLAREES RAPPORTEES AUX HOMMES ADULTES

	1950	1955	Evolution (1950 = 100)
Poto-Poto	env. 100%	86 %	i = 86 env.
Baongo	env. 90%	69 %	i = 77 env.

Source : Tableaux II et III.

Il ressort du tableau IV qu'en 1950, pratiquement, tous les hommes à partir de 15 ans, exerçaient une profession. Le caractère de camp de travail de Poto-Poto, ressort en outre à cette époque, avec une netteté particulière puisque le nombre de professions déclarées y dépasse celui des hommes adultes (102 %). Sans vouloir attribuer aux chiffres une précision trop grande et conclure par exemple qu'une certaine proportion de moins de 15 ans, était déjà au travail, il reste que nous nous trouvons en présence d'une population pratiquement tout entière composée d'actif. A Baongo, la proportion est beaucoup moindre. Il est difficile d'interpréter cette différence entre les deux cités. Elle ne paraît pas imputable à une plus grande proportion d'hommes âgés à Baongo puisque la composition des pyramides montre un phénomène exactement inverse (1). Rien dans les professions déclarées ne semble non plus l'expliquer: à cette époque, la proportion d'occupations traditionnelles déclarées est plus élevée à Poto-Poto (8 % contre 5 % à Baongo) (2). L'hypothèse la plus vraisemblable est que ces 12 % de "sans profession déclarée" à Baongo sont, en grande partie des ruraux -Balali, Bahembé, Baongo- estimant que l'exercice de la culture sous sa forme traditionnelle, ne constituait pas une "profession" au sens propre devant figurer dans un recensement officiel.

En 1955, la proportion de professions déclarées par rapport aux hommes adultes tombe dans les deux villages (tableau V).

(1) Soret : Démographie et Problème urbains en A.E.F., 1954, p. 41

(2) ibd : p. 77

TABEAU V : PROFESSIONS DECLAREES RAPPORTEES A LA POPULATION TOTALE (%)

	1950	1955	Evolution 1950 = 100
Poto-Poto	47	34	72
Baongo	34	29	85
Ensemble	46	33	72

Source : Tableaux I et II

Ce fait confirme au passage que la prétendue augmentation de la population active à Baongo n'était qu'apparente et due aux matswanistes.

La proportion est toutefois légèrement moins forte à Baongo qu'à Poto-Poto (moins 7 % contre moins 11 %). Les pyramides d'âge des recensements de 1950 et de 1955 ayant été établies à partir de classes d'âges différents, une comparaison terme à terme est difficile. D'autres considérations cependant (voir les chapitres suivants) donnent à penser que cette baisse du taux des professions déclarées, corrélative au maintien de la population mâle adulte, est due principalement aux jeunes qui ont dépassé l'âge de 15 ans entre les deux recensements et qui n'ont encore jamais exercé de métier.

Nous étudierons longuement dans la suite du rapport, ce phénomène particulièrement grave et significatif de la crise actuelle. Il ressort en tous cas de ces premiers chiffres que l'exode rural cesse avec l'apparition de la crise. Le mécanisme de ce phénomène particulièrement important, mérite d'être examiné de plus près.

B - L'Evolution de l'exode rural.-

Avant de pousser plus avant l'analyse démographique de la population, il est nécessaire de faire le point sur un phénomène qui était vers les années 1950-52 la cause essentielle sinon unique de l'accroissement des cités africaines: l'exode massif vers Brazzaville de populations -particulièrement de jeunes hommes- venus de la brousse.

Depuis les premières années du siècle, les cités africaines de Brazzaville ont constamment attiré les ruraux, hommes et femmes (1). Les fluctuations de ce mouvement ont toujours suivi de près les grands événements survenus en Métropole. Les périodes de pointe ont précédé et suivi les deux guerres mondiales et, en 1927-30, accompagné la période générale de prospérité, marquée au Moyen Congo par le début de la construction du chemin de fer du Congo-Océan. Mais le développement en flèche des deux cités date du lendemain de la dernière guerre. Nous possédons peu de chiffres pour l'évaluer numériquement. Soret, sans donner ses sources, indique pour Poto-Poto

(1) Soret : op. cit. pp. 24-26

les chiffres estimatifs suivants:

1945 : 2.000	1948 : 3.300
1946 : 3.400	1949 : 4.800
1947 : 3.800	1950 : 3.000
1951 : 2.500	

"... soit, dit-il, près de 24.000 personnes dont les deux tiers au moins de travailleurs" (1). Malgré une forte mortalité, l'auteur estime que ces émigrants d'après-guerre, forment en 1950-52, "plus du tiers de la population actuelle de Poto-Poto". Observons qu'il note pour Baongo une évolution radicalement différente : immigration extrêmement lente de 1945 à 1949, puis arrêt brusque à partir de 1950. Il lie ce problème, de façon très vraisemblable, à l'essor agricole des pays balali et baongo qui deviennent les grands fournisseurs de l'agglomération particulièrement en manioc et palmiste. Jusqu'au aujourd'hui, le peuplement des deux cités porte la marque de son origine extérieure. Au recensement de 1955, 63 % de la population de Baongo et 74 % de celle de Poto-Poto "sont nés en dehors de Brazzaville, donc émigrés d'autres régions" (2). Plus de 90 % des plus de 20 ans, c'est à dire de ceux qui faisaient déjà partie des classes actives au moment de la prospérité ne sont pas originaires de la ville.

En 1950-51, à cette époque où la fin de la prospérité était sensible et où une crise grave paraissait inéluctable, ce problème de l'exode rural apparaît au premier plan des préoccupations des auteurs qui écrivent sur Brazzaville, surtout lorsqu'on s'aperçut que la baisse de l'embauche ne le faisait pas diminuer (3). Aujourd'hui, il est indispensable de se faire une idée aussi précise que possible de son évolution si l'on veut la situation démographique des cités africaines de Brazzaville. Malheureusement, les chiffres manquent complètement et nous en seront réduits à l'approcher par des moyens indirects. Il est utile, tout d'abord, de réexaminer à la lumière de la situation actuelle les causes qui avaient déclenché cet exode à la période de prospérité.

Sauter a finement analysé (4) les motifs positifs d'attraction de la ville et les motifs négatifs de répulsion des milieux ruraux. Balandier a donné à son étude une base statistique. Cet auteur ramène à cinq, d'importance très inégale, les raisons de la venue des ruraux à Brazzaville en précisant bien "...qu'il ne s'agit que de dominantes s'affirmant sur un fond plus complexe" (5):

- 1^a) - les motifs d'ordre économique, qui sont pour lui primordiaux. Brazzaville attire les gens à la fois comme centre d'appel de main d'oeuvre et comme marché de denrées locales et de produits manufacturés (rappelons qu'il s'agit là d'une analyse valable pour les années 1950-52). Ces motifs économiques ne jouent isolément que dans un quart des cas rencontrés.

(1) Soret : op. Cit. pp. 24-26

(2) Recensement de Baongo, p. 9

(3) Soret : pp. cit. p. 119

(4) Sauter : L'exode vers les grands centres en A.E.F. s.d. I.E.C.

(5) Balandier : op. cit. pp. 40-43.

- 2^e)- l'attrait familial, appel de jeunes par un oncle ou un grand frère installé qui désire s'attirer leur reconnaissance plus tard, ou acceptation plus ou moins forcée de "parasites" qui viennent en comptant sur les nécessaires solidarités familiales. Ce facteur ~~seul~~ compte également dans un quart des cas. On le retrouve associé au premier dans un autre quart encore.
- 3^e)- le désir d'élévation sociale, groupant ceux qui viennent poursuivre des études, acquérir une qualification professionnelle ou en utiliser une acquise en brousse représente 10 % environ des motifs invoqués.
- 4^e)- le rôle de refuge de la ville, où l'on peut échapper aux contraintes familiales ou aux menaces de "sorcellerie" (1) compte pour la même proportion.
- 5^e)- les motifs divers, enfin, dont la mutation administrative ou le fait de suivre un employeur, ne comptent que pour une toute petite part.

Au cours d'une enquête menée à l'occasion de la présente étude, la question : "pourquoi êtes-vous venus à Brazzaville", a été posée à un groupe de 89 descolarisés en chômage (réf. au chap. suivant pour la définition du terme). Nous n'avons retenu ici que les réponses des sujets âgés de 25 ans au maximum, pour des raisons que nous définirons au chapitre III. Nous n'avons conservé également que les réponses de garçons arrivés à Brazzaville à partir de 1951, ceci pour deux raisons:

- 1^e)- on a estimé que c'était à cette date que la crise a commencé à se manifester par des signes tangibles à tous; compression de personnel, fermeture de maisons, psychose de crise chez les employeurs...etc.
- 2^e)- parce que de la sorte, tous les sujets interrogés sont venus à Brazzaville postérieurement à l'enquête de M. Balandier.

Sur les 71 interviewés répondant à ces deux conditions, il faut éliminer 11 "pas de réponse" et 14 "nés à Brazzaville", ou venus étant encore enfants. Soit au total 46 réponses utilisables qui se répartissent de la façon suivante d'après les critères de Balandier:

- 1^e)- chercher du travail: 23 réponses, soit exactement la moitié. Cette proportion est la même que celle trouvée par Balandier si l'on tient compte des cas où il a relevé ce motif associé à celui de l'attrait de la famille.
- 2^e)- attrait familial: ce motif nous paraît, à l'heure actuelle, assez mal défini, sinon en tant qu'il signifie une facilité pour le jeune campagnard à venir s'installer en ville. En effet, 6 seulement ont déclaré qu'ils venaient rejoindre un parent, sans donner d'autre motif. Cette proportion, repré-

(1) Bien que ce terme soit proscrit du vocabulaire ethnographique, nous l'utiliserons ainsi que celui de "fétiche" et "féticheur" parce qu'ils sont employés par les africains et correspondent à des choses bien précises.

sentant moins de 10 %, est donc nettement plus faible que celle trouvée par Balandier. Par contre, il faut ajouter que tous les interviewés, à 2 exceptions près habitent ici avec la famille et 28, soit plus de la moitié, ailleurs que chez le père ou la mère.

- 39)- le désir d'élévation sociale apparaît dans 16 cas, soit près du tiers, c'est à dire beaucoup plus souvent que dans l'enquête de 1951. Ce phénomène matérialise sans doute une évolution importante dans les motifs d'attraction de la ville depuis la crise, surtout que, sur les 16 cas considérés, la moitié venait à l'école ou passer des concours pour entrer dans des stages de formation professionnelle. Ces trois motivations sont les seules rencontrées au cours de l'enquête à l'exclusion du cas unique d'un jeune venu à Brazzaville pour échapper aux pratiques magiques de la famille.

Ces chiffres sont trop faibles pour en tirer des conclusions trop précises. Il s'en dégage toutefois que, si l'exode urbain s'est fortement amenuisé, les motifs de la venue en ville ont peu varié. La recherche du travail salarié joue toujours le même rôle primordial; l'école et les concours attirent un certain nombre de jeunes, mais le développement des écoles de brousse n'a pas permis à ce mouvement de prendre de l'extension.

Il apparaît donc, qu'avec le chômage et le développement des centres d'enseignement ruraux, les jeunes villageois n'ont pratiquement plus de motif de venir en ville.

Par contre, un autre fait ressort, c'est le rôle capital joué dans le mécanisme qui amène et fixe en ville un jeune villageois par le fait d'avoir déjà de la famille à Brazzaville. Surtout en période de crise où les chances de trouver du travail sont inexistantes et où il lui est indispensable de trouver des parents pour le "soutenir".

Pour que cette absence de motifs puisse jouer son rôle, il est nécessaire que les gens de la brousse soient informés des conditions actuelles de la vie à Brazzaville. En l'absence de chiffres complets, on a essayé, au cours de l'étude, d'apprécier qualitativement cette connaissance. Dans une enquête sur les niveaux de vie passée parmi un échantillon de 67 travailleurs stratifié d'après le type de profession, les trois questions suivantes ont été posées:

- 19)- au village, est-ce qu'on sait qu'il y a du chômage à Brazzaville ?
- 22)- est-ce qu'on veut quand même envoyer les jeunes à Brazzaville?
- 32)- connaissez-vous des chômeurs de Brazzaville qui sont repartis au village?

Les deux premières questions étaient indirectes puisqu'elles n'étaient pas posées aux intéressés eux-mêmes. Toutefois, comme elles l'étaient à des gens de Brazzaville, chargés par leur position d'informer ceux de la brousse et de recevoir les jeunes campagnards, cet inconvénient ne nous a pas paru insurmontable. La netteté de réponses a d'ailleurs confirmé leur caractère utilisable.

Pour la première question: "au village, est-ce qu'on sait qu'il y a du chômage à Brazzaville", les résultats sont particulièrement nets:

- Oui	61
- Non (on ignore qu'il y a du chômage)	0
- Ne sait pas	2
- Pas de réponse ou réponse inexploitable	4
67	

Pour toute cette batterie, le nombre élevé de réponses utilisables témoigne de l'intérêt que les gens portent au problème. Dans le cas actuel, nous voyons que personne n'imagine que les gens de la brousse puissent ignorer la situation à Brazzaville. Les "ne sait pas" et les "pas de réponse" proviennent soit d'étrangers ou de nouveaux-venus, soit d'illettrés qui n'ont pas compris la question, relativement difficile par la transposition qu'elle exigeait. Les commentaires indiquent la façon dont se fait l'information de la brousse: par les lettres, relativement nombreuses, par les gens qui font le va et vient avec la ville: pêcheurs, commerçants, parents en visite ou par les chômeurs rentrés au village.

La question suivante: "est-ce qu'on veut quand même envoyer les jeunes à Brazzaville", a donné lieu à des réponses plus nuancées:

- Oui, comme avant	15
- Oui ou non, avec restrictions	25
- Non, plus du tout	15
- Ne sait pas	2
- Pas de réponse ou réponse inexploitable	10
67	

Parmi les 15 réponses positives, 6 proviennent de sujets peu informés ou répondant un peu n'importe comment. Comme pour les 15 réponses négatives, "non plus du tout" l'examen des autres réponses du sujet montre que souvent l'individu admet un changement avec "autrefois", et toujours dans le sens d'un ralentissement. Les réponses nuancées sont les plus intéressantes, surtout par leur commentaire que nous examinerons plus loin. Au total 40 réponses sur 67 mentionnent soit un ralentissement sensible soit un arrêt total de l'exode rural.

La troisième question est la seule directe: "connaissiez-vous des chômeurs de Brazzaville qui sont repartis au village?"

Les réponses doivent être interprétées:

- Non, n'en connaît pas	12
- N'en connaît pas mais en a entendu parler	11
- En connaît.....	33
- Ne sait pas	3
- Pas de réponse ou réponse inexploitable	8
67	

Les réponses négatives sont ambiguës et doivent être précisées. Quatre seulement sont catégoriques: deux affirment que personne, même les chômeurs, ne veut repartir en brousse; deux autres dont les auteurs expli-

quent par ailleurs que l'exode continue comme avant. Six autres de ces réponses négatives, par contre, signalent un arrêt de l'exode et signifient simplement que l'interviewé ne connaît pas de chômeurs retournés au pays. Au total, si nous groupons les "n'en connaît pas, mais en a entendu parler" et les "en connaît", les 2/3 de l'échantillon sont au courant d'un mouvement de contre exode et la moitié connaît personnellement des chômeurs qui sont repartis en brousse. Pour ces derniers, les réponses sont vagues: quelques uns seulement connaissent précisément les personnes reparties: des gens de leur village ou des condisciples d'école. Dans 28 réponses est employé le mot "beaucoup" ou un équivalent. Etant donné que rien dans la question ne suggérerait ce terme, il semble que le mouvement revête une certaine ampleur.

La nature des commentaires -spontanés- auxquels les deux dernières questions ont donné lieu, fait qu'ils doivent être examinés ensemble. Ils se groupent en 4 thèmes principaux.

- 1^{re})- Un petit nombre porte sur les conditions de la venue en ville et n'apportent par ailleurs rien de nouveau sur ce que nous avons dit plus haut. Les motifs sont la venue à l'école ou la recherche du travail. Six réponses insistent sur la nécessité d'avoir de la famille à Brazzaville.
- 2^{de})- Quinze commentaires indiquent les dates auxquelles ce ralentissement est devenu perceptible: les années 52-53 sont citées 5 fois; les années 53-54, 7 fois, comme marquant, suivant les personnes interrogées, soit un ralentissement, soit un arrêt total de l'exode. Trois interviewés seulement donnent à ce changement une origine ne remontant pas au delà de l'année dernière. Ces appréciations ne peuvent, par nature être très précises. Il est significatif en tous cas, que sans connaître autrement la conjoncture économique, les interrogés fassent partir cette évolution du lendemain de la crise. Cela rencontre la marque de Soret signalant dès 1951, un recul net de l'immigration qui lui paraît lié aux premiers licenciements faits cette année-là dans les entreprises du bâtiment. Ce fait indique une réelle sensibilité de la brousse aux fluctuations du marché urbain du travail, sensibilité confirmée par l'analyse du développement des deux cités depuis la première guerre mondiale.
- 3^{de})- Un fait en tous cas semble bien établi, c'est que les parents n'encouragent plus leurs enfants à aller tenter fortune à Brazzaville. Le fait nous est signalé par 5 des interviewés, qui expliquent que ce sont les jeunes eux-mêmes, de "leur propre vouloir" qui veulent venir quand même.
- 4^{de})- D'autres commentaires indiquent toutefois sans ambiguïté la fragilité de cette rémission. La ville continue d'attirer tout le monde et surtout les jeunes. Seule la misère actuelle les empêche de venir. Mais au premier espoir, fondé ou non, le mouvement est prêt à reprendre. C'est presque dans les mêmes termes que 7 interviewés expliquent spontanément que, s'il y avait du travail, tous ceux qui sont en brousse viendraient ou reviendraient à Brazzaville.

"Toutes les mères, au village dit l'un d'eux, espèrent sur les enfants qu'elles envoient ici". Et les parents d'ici eux-mêmes, seraient tous disposés comme avant, à faire appel à leur "lignée" pour occuper les places vacantes. Un fait ressort en effet de l'ensemble de cette étude, nous y reviendrons plus loin, c'est qu'il n'existe pas encore une société urbaine coupée du monde rural et décidée à se partager solidairement les emplois en se protégeant des "broussards". Au contraire, chaque famille installée à Brazzaville est une sorte de tête de pont pour le reste des parents du village qu'elle est prête à appeler dès qu'une possibilité se présentera. On peut penser que cet état d'esprit se modifiera dans quelques années, quand les enfants nés ici seront en âge de travailler. Mais, dans l'état actuel des choses, il semble y avoir là un fait indéniable, fait dont il importe de tenir compte si l'on veut prévoir les réactions de la population en présence d'une nouvelle demande de main d'oeuvre. Si, dans cette perspective favorable, on n'exerce pas un contrôle sur les embauchés, en prenant par exemple par priorité des chômeurs habitant Brazzaville depuis un certain temps, on risque de voir ces derniers évincés par des gens de la brousse, alertés par ceux qui travaillent actuellement et qui seront les premiers avisés des nouvelles places disponibles. Un "cadre" nous a clairement expliqué la façon dont la chose pourrait se produire. Il explique que "si un parent de Brazzaville apprend qu'il y a un emploi, il préfère payer un ticket à son neveu pour le faire venir de la brousse". Cette solidarité familiale jouera d'ailleurs surtout au bénéfice de la proximité pour les populations voisines de Brazzaville, et sans doute, principalement pour les Laris, généralement mieux "situés" dans les emplois actuels que les Batékés. Les gens de la Région demeurent d'ailleurs extrêmement attentifs à ce qui se passe à Brazzaville. Toujours d'après des commentaires aux trois questions dépouillées en ce moment, les jeunes, dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres, font le va et vient entre le village et quelque parent d'ici. La ligne du C.F.C.O joue également un rôle important. Un certain nombre de chômeurs "font la ligne", suivant une expression souvent employée, allant de gare en gare, quelquefois jusqu'à Pointe Noire, à la recherche d'un emploi vacant.

C - Le Retour vers les Villages: Parallèlement à cet arrêt de l'exode que l'on peut tenir pour un fait acquis, un certain contre-exode semble s'être dessiné, renvoyant en brousse une partie de la main d'oeuvre sans emploi et sans ressources de Brazzaville. La plus grande partie de ce mouvement se fait sans doute sous la forme que nous venons de signaler d'un va et vient entre la ville et la brousse, du moins pour les originaires de Brazzaville. Un informateur signale même -fait que nous avons rencontré par ailleurs- que l'on envoie maintenant, sinon travailler de façon régulière, du moins participer aux travaux saisonniers -pêche ou agriculture- et par la même occasion, se faire nourrir au village des jeunes nés en ville. Aucun chiffre, ni même aucun ordre de grandeur de ce mouvement ne peuvent malheureusement être inférés des résultats de cette enquête.

Afin d'essayer de compléter les lacunes du questionnaire concernant cette amorce de contre-exode, nous avons dépouillé les dossiers de réquisitions délivrées par la Mairie de Brazzaville.

On sait que depuis 1954, les sans-travail qui en font la demande, peuvent obtenir une réquisition gratuite, pour eux et leurs familles, leur permettant de regagner leur pays d'origine. Les rapatriements effectués de cette sorte ont pu être relevés depuis 1955: où on a compté cette année-là, 76 dont 14 concernant des chargés de familles soit 99 personnes en tout.

En 1956, 91 hommes ont été rapatriés à titre de chômeurs, soit 162 personnes avec les familles. Il faut y ajouter environ 50 sans-travail réexpédiés à Boko où ils avaient déclaré posséder de la terre. En 1957, enfin (jusqu'au 15 Septembre), 85 chômeurs, soit 125 personnes ont été renvoyés vers les villages. Au total environ 300 chômeurs sont repartis volontairement dans leur pays d'origine depuis un peu moins de trois ans. C'est évidemment assez peu considérable, surtout que 1957, si les départs continuent au même rythme, marquera un net recul sur l'année précédente.

Les professions de ces chômeurs n'ont été portées sur les réquisitions qu'à partir de 1956. Sur 116 professions déclarées, on relève:

- manoeuvres.....	20
- ouvriers, sauf bâtiment	16
- ouvriers du bâtiment	16
- employés	12
- personnel domestique	22
- artisans	9
- pêcheurs, chasseurs, agriculteurs	2
- sans profession	19

116

Les manuels constituent à eux seuls presque la moitié de l'échantillon. Le petit nombre d'ouvriers du bâtiment est à remarquer, même s'il convient de leur adjoindre une partie des manoeuvres. Le personnel domestique par contre figure pour une part relativement importante. Si l'on compte à part ceux ayant des métiers à peu près immédiatement utilisables en brousse, on trouve 13 mécaniciens, 9 maçons et charpentiers, 9 artisans (surtout menuisiers et cordonniers) et 2 jardiniers, soit 33 au total. Tous les autres ont des professions qui les contraignent, soit à chercher un emploi dans une Compagnie, soit à s'adapter -ou à se réadapter- à une occupation traditionnelle.

Comme on peut s'y attendre, ce sont seulement les originaires des pays les plus éloignés qui font appel à l'Administration pour pouvoir regagner leur pays d'origine. La moitié des réquisitions délivrées sont à destination de Bangui. Une centaine encore concerne des habitants du Nord: 12 pour la Likouala, 15 pour la Sangha, 19 pour la Likouala-Mossaka, 3 pour l'Alima-Léfini. Une soixantaine seulement sont à destination de la Région du Pool, y compris les 50 paysans de Boko et 44 enfin sont pour les gares du C.F.C.O. (dont 11 pour Pointe Noire).

De ces chiffres, il convient de déduire un certain nombre de personnes ayant profité des facilités offertes par les réquisitions pour aller faire une visite aux parents et revenir après par leurs propres moyens. Mais d'autre côté, ces chiffres sont loin de représenter la totalité de l'effec-

tif touché par le contre-exode. Il faudrait ajouter pour les longues distances ceux qui sont repartis par leurs propres moyens, par camion, par bateau ou quelquefois en pirogue lorsqu'ils appartiennent à des populations de pêcheurs. Il faudrait surtout ajouter tout ce mouvement de va-et-vient des populations proches de Brazzaville que nous avons signalé plus haut et dont on peut estimer qu'ils vivent à peu près entièrement sur la brousse. Il est malheureusement impossible de chiffrer l'importance de cette population flottante.

Au total aussi bien de l'étude des recensements -maintien sans changement de la population mâle adulte, recul sensible du nombre des professions déclarées- que des résultats de l'enquête actuelle, il paraît ressortir de façon indéniable que le grand exode des années 48-50 a été tari avec la crise. Les habitants des cités africaines semblent même entretenir l'illusion qu'un important mouvement de retour vers les villages existe depuis quatre à cinq ans. En fait, ce mouvement ne se traduit guère dans les chiffres, pas plus ceux du recensement que ceux des statistiques de chômeurs rapatriés. Ce mouvement existe certes, mais peu important et concernant surtout, sous forme de départ définitif, les "gens du haut". Ceux des régions voisines de Brazzaville, se contentent de séjours alternés entre la ville et le village, dans l'espoir de jours meilleurs. Sans doute est-ce à cela que pensent nos informateurs quand ils disent que "beaucoup" de sans-travail repartent en brousse.

Il ressort en tous cas de cette étude que la population actuelle de Brazzaville, du moins en ce qui concerne les travailleurs émigrés des années de prospérité est pratiquement fixée. Si l'invasion des ruraux ne semble plus à craindre pour le moment, il reste à savoir comment cette population stabilisée s'est comportée sur place: c'est à dire faire maintenant l'étude de son mouvement naturel.

D- L'Immigration des Femmes et la Nuptialité

L'augmentation de la population féminine adulte à Baongo (tableau VI) est presque exactement semblable en proportion à celle des hommes adultes et avoisine 50 %. Pour les raisons déjà citées, il faut réduire cette poussée d'environ la moitié, soit un accroissement de 7 à 800 femmes.

TABIEAU VI : POPULATION FEMININE A PARTIR DE 15 ANS

	1950	1955	Evolution 1950 = 100
Poto-Poto	11.236	17.215	153
Baongo	5.190	7.678	148
Ensemble	16.426	24.893	152

Source : Soret: op. cit. Recensement 1955.-

à Poto-Poto au contraire, l'évolution du groupe des hommes et celle du groupe des femmes, au cours de ce laps de temps diffère de façon frappante. Alors que le premier est demeuré, nous l'avons vu remarquablement stationnaire, le second a fait un bond en avant de plus de la moitié (53%)

Cet accroissement considérable, ne peut être entièrement attribué au seul vieillissement des fillettes âgées de 10 à 14 ans au cours du premier recensement. On peut estimer ce groupe, par interpolation des classes de Soret, à 2.200 femmes environ. De cet effectif, il faudrait, pour déterminer exactement la part de l'immigration, retrancher le nombre de décès pendant la même période. En l'absence de chiffres, on peut sans risques, évaluer l'immigration féminine à Poto-Poto, entre 1950 et 1957, à un minimum de 4.000 à 5.000 femmes. L'origine des quelques 800 femmes adultes dont s'est accru Bacongo dans le même temps est plus difficile à déterminer. Les chiffres sont d'ailleurs beaucoup plus petits. De toute façon, l'exode ne paraît pas y être responsable de l'arrivée de plus de 300 ou 400 femmes.

Des différences aussi profondes dans les modalités de l'évolution démographique, doivent se trouver dans les modifications du sex-ratio des deux cités (tableau VII)

TABLEAU VII: EVOLUTION DU SEX-RATIO (ADULTES) o/oo

Proportion de Femmes pour 1.000 Hommes	1950	1955	Evolution 1950 = 100
Poto-Poto	475	722	152
Bacongo	745	752	101
Ensemble	535	732	137

Source : Tableaux III et VI

A Bacongo, la proportion de femmes pour 1.000 s'est maintenue remarquablement fixe, avec toutefois une légère amélioration. A Poto-Poto, par contre, qui témoignait en 1950, d'une situation particulièrement déficitaire, cette proportion a subi une évolution égale à celle de la population féminine adulte. Alors que le sex-ratio était de 475 femmes pour 1.000 hommes en 1950, en cinq ans, il a atteint 722 femmes pour 1.000 hommes, se relevant ainsi de la moitié et plaçant Poto-Poto en 1955, dans une situation presque égale à celui de Bacongo en 1950.

Quand on se rapporte à ce que Balandier écrivait à l'époque sur la carence en femmes à Poto-Poto et sur les conséquences de cet état de faits sur les rapports entre les sexes: renversement en ville de la situation traditionnellement inférieure de la femme africaine, instabilité corrélatrice des unions, taux médiocre de natalité, développement de la prostitution, etc. On peut s'attendre à ce qu'une évolution aussi profonde de la composition démographique entraîne une modification correspondante des modes de vie. Si nous ne possédons pas de chiffres sur la prostitution, que son caractère "inorganisé" rend difficile à saisir sur le plan statistique, nous pouvons du moins étudier la nuptialité et la natalité.

Si nous n'avons pas, pour 1950, de chiffres utilisables concernant l'état matrimonial de l'ensemble des femmes, nous en avons pour l'ensemble des hommes. Etant donné que c'était, par rapport à la population masculine seulement que le déficit du taux de nuptialité existait, c'est par rapport à cette dernière population que l'évolution de la situation est intéressante à étudier. En 1950, Balandier indique qu'à Bacongo, 40 % et à Poto-Poto, 60 % des hommes de plus de 20 ans sont célibataires. Il est facile, par soustraction, de déterminer à partir de là, le nombre des mariés. Pour 1955, afin de rendre les chiffres comparables avec ceux de 1950, nous éliminerons les moins de 20 ans, parmi lesquels la proportion de mariés est insignifiante. Ces éléments nous permettent de dresser un tableau (tableau VIII) des taux de nuptialité parmi les hommes mariés et de l'évolution de ces taux.

TABEAU VIII: EVOLUTION DU TAUX DE NUPTIALITE - HOMMES DE PLUS DE 20 ANS.

	1950	1955	Evolution 1950 = 100
Poto-Poto	40 %	55 %	138
Bacongo	60 %	60 %	100
Ensemble	-	-	-

Source : Balandier : Les Brazzavilles noires. Recensement 1955

Une similitude d'évolution certaine apparaît dans les deux cités avec le sex-ratio. A Bacongo, les deux sont restées très exactement stationnaires: environ 6 hommes sur 10 de plus de 20 ans, sont déclarés mariés.

A Poto-Poto, l'amélioration de la situation est considérable et l'évolution de la nuptialité chez les hommes a suivi, quoiqu'avec un certain décalage celle du sex-ratio. En 1955, 5 à 6 hommes sur 10 de plus de 20 ans sont déclarés mariés, alors qu'en 1950, il y en avait seulement 4. Ici encore, Poto-Poto, en cinq ans, a presque rattrapé Bacongo et nous retrouvons ce processus d'uniformisation des deux cités que nous avons déjà signalé. Il ressort de la confrontation de ces deux tableaux qu'une grande partie des femmes immigrées au cours de ces cinq dernières années, sont venues se marier avec des hommes déjà fixés à Brazzaville.

E - Le Retard de la Natalité.

La population des moins de 15 ans, forme un groupe trop hétérogène pour tirer des indications nettes de son évolution. Elle comporte, en effet, des femmes mariées et des jeunes sortis de l'école, dont certains ont pu venir de brousse malgré la situation actuelle. Elle comporte également tous les enfants nés entre les deux recensements. Il y a donc, dans son évolution, la part à la fois d'un exode des femmes mariables, celle peut-être

d'un exode persistant des jeunes garçons et celle de la natalité au cours des 5 dernières années. C'est dire que les chiffres doivent être interprétés avec prudence. Son étude globale (tableau IX) nous renseigne cependant sur la part des jeunes dans l'évolution générale de la population.

TABLEAU IX : ENFANTS DES DEUX SEXES (JUSQU'A 14 ANS)

	1950	1955	Evolution 1950 = 100
Poto-Poto	13.812	18.744	136
Baongo	6.283	9.606	153
Ensemble	20.095	28.350	141

Source : Soret op. cit. Recensement 1955.

L'accroissement à Baongo est sensiblement égal à celui du reste de la population, témoigne d'une remarquable stabilité de la structure démographique. Pour les mêmes raisons que précédemment, dues aux matswanistes, l'accroissement réel du nombre des moins de 15 ans peut être estimé à un peu moins d'un quart, c'est à dire à environ 1.500 jeunes. Le relèvement total du même groupe à Poto-Poto est d'un peu plus du tiers, soit environ 5.000 personnes, c'est à dire que s'il compte en valeur absolue autant que le groupe des femmes adultes, son augmentation proportionnelle est nettement plus faible. La petitesse des chiffres et l'imprécision qui en résulterait ne nous permettant pas de calculer la part, dans ce mouvement, des fillettes de 13 et 14 ans, dont il est probable qu'une forte proportion a été appelée de la brousse pour être mariée. Même s'il existait, ce chiffre ne serait lui-même pas très significatif, s'agissant de filles déjà pubères dont la plupart risquent d'avoir été rangées parmi les adultes par les agents recenseurs. Ceux-ci, en raison de l'incertitude des états-civils, se guident souvent sur les signes apparents de nubilité.

L'étude du groupe des enfants de 0 à 5 ans, qui ne comporte pratiquement que des enfants nés à Brazzaville, sera plus intéressante. En valeur absolue, (tableau X), il y aurait en 1955 moitié plus de ces jeunes enfants,

TABLEAU X : ENFANTS JUSQU'A 5 ANS

	1950	1955	Evolution 1950 = 100
Poto-Poto	6.199	9.509	153
Baongo	2.798	5.469	195
Ensemble	8.997	14.978	162

Source : ibid.

nés entre les deux recensements, qu'en 1950. A Bacongo, leur effectif aurait presque doublé. Même si cette proportion doit être réduite, l'accroissement réel demeure considérable. La comparaison des proportions d'enfants jusqu'à 5 ans par rapport à l'ensemble des enfants, donnera des renseignements plus valables, car les erreurs dues à la collecte des données s'y annulent partiellement. Il apparaît qu'en 1950, cette proportion était remarquablement égale dans les deux cités (tableau XI)

TABEAU XI : ENFANTS JUSQU'A 5 ANS RAPPORTES A L'ENSEMBLE DES ENFANTS (%)

	1950	1955	Evolution 1950 = 100
Poto-Poto	45	51	111
Bacongo	45	57	129
Ensemble	45	53	118

Source : Tableaux IX et X

Elle s'est accrue au cours des cinq années suivantes, témoignant d'un relèvement certain de la natalité. Celui-ci est nettement supérieur à Bacongo qu'à Poto-Poto où l'amélioration du sex-ratio n'a pas été suivie d'une augmentation aussi forte de la natalité (tableau XI). Ce phénomène, aux conséquences importantes en ce qui concerne l'évolution future de la population, mérite d'être étudié de plus près.

Il est possible, à partir des chiffres indiqués par Soret et de ceux du dernier recensement, de calculer un certain nombre de chiffres relatifs à la fécondité. A l'inverse de ceux rencontrés jusqu'à maintenant et qui expriment une expansion, tous témoignent d'une régression certaine. Le nombre de mères rapporté à l'ensemble des femmes adultes (tableau XII), a diminué dans les deux cités.

TABEAU XII : MERES RAPPORTEES A L'ENSEMBLE DES FEMMES ADULTES

	1950 %	1955 %	Evolution 1950 = 100
Poto-Poto	52	43	83
Bacongo	73	51	70

Source : Soret. op. cit. Recensement 1955.

Comme le contre-exode et la mortalité n'ont guère pu jouer que d'une façon pratiquement négligeable, il faut imputer l'essentiel de cette régression aux ménages constitués entre les deux recensements. Déjà en 1950, Balan-

dier signale la médiocre fécondité des deux cités. Il l'attribue principalement à la prostitution, aux maladies vénériennes et à la mortinatalité. Ici, la mortinatalité ne joue pas puisqu'il ne s'agit que des mères ayant au moins un enfant vivant. Le rôle des maladies vénériennes n'a pu que regresser grâce au développement de l'action sanitaire. Il reste la prostitution et ses séquelles. Le graphique 1 montre que, abstraction faite des plus de 40 ans qui constituent sans doute un cas aberrant, car il est anormal que la proportion de femmes qui ont été mères au moins une fois dans leur vie, diminue régulièrement à partir de cet âge(1), c'est la classe la plus jeune, celle des 15 à 19 ans, qui compte la plus faible proportion de mères. C'est aussi celle qui compte le moins de femmes mariées (graphique II), mais l'écart dans ce cas est plus faible. Ceci pourrait être en un sens, une chose normale, les filles de 15 à 19 ans étant encore jeunes pour être mariées. Mais des informateurs africains donnent une autre explication. Une grande partie au moins des jeunes filles de cet âge -grandies ici ou venues de brousse- pratiquent la prostitution véritable ou, ce qui est plus fréquent, vivent avec un homme sous le régime de ce qu'on appelle ici les "fiançailles", c'est à dire en concubinage. Elles prennent dans les deux cas l'habitude des pratiques anticonceptionnelles. L'existence de "fétiches" pour ne pas avoir d'enfant indique à quel point cette pratique est entrée dans les moeurs. Un certain nombre de filles, une fois mariées, continuent à se livrer à la fois à la prostitution et à la limitation des naissances. Tout ceci serait d'ailleurs fait à l'insu du mari. Les hommes semblent en effet beaucoup moins perturbés que les femmes par les conditions de vie en ville. Il semble par exemple qu'il n'y ait qu'un très petit nombre d'hommes vivants de la prostitution des femmes. Encore, tous les informateurs sont-ils d'accord pour affirmer qu'ils ne sont pas mariés?

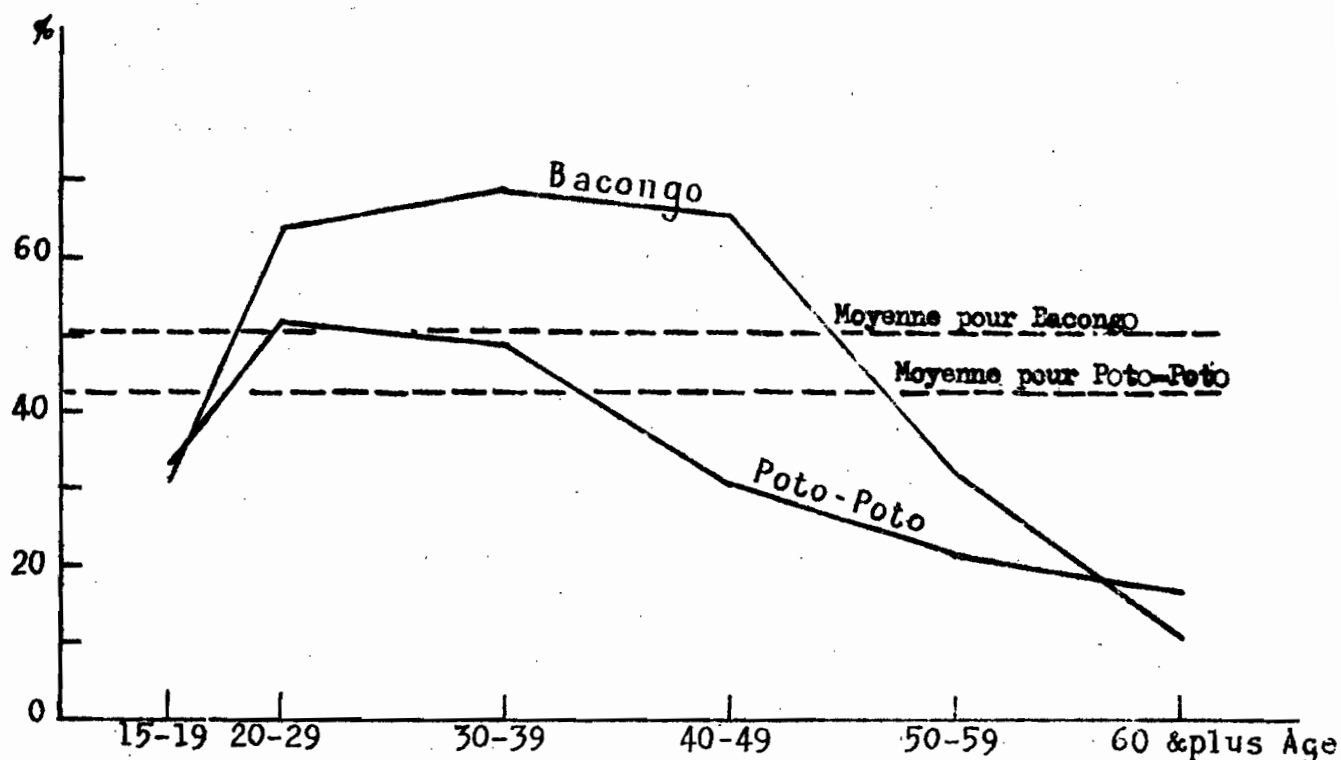
Assez vite, à partir de 20 ans environ, la situation des femmes, au double point de vue de la nuptialité et de la fécondité paraît se normaliser. La classe des 20 à 30 ans possède, à Poto-Poto en particulier, la proportion la plus élevée à la fois de femmes mariées et de mères. Il est significatif, sur ce point, que la position des femmes les plus jeunes soit encore plus mauvaise à Bacongo qu'à Poto-Poto. Nous croyons pouvoir interpréter cela comme une autre forme de l'uniformisation des deux cités que nous avons déjà signalée (2). Alors que Poto-Poto va dans le sens d'une "normalisation", des signes de détérioration commencerait à apparaître dans les générations les plus jeunes de Bacongo. L'étude de la proportion d'enfants par mère (tableau XIII) dans cette cité, ferait apparaître une "cassure" grandissante entre les femmes de moins de 20 ans et celle qui ont dépassé cet âge.

(1) L'expérience faite au cours de cette enquête qui a montré les multiples erreurs dues seulement à la mauvaise compréhension d'un mot suggère qu'il pourrait s'agir d'une erreur d'interprétation. Ici, "enfant" aurait été interprété seulement au sens de "jeune enfant" et nombre de femmes à partir de 40 ans, étaient évidemment en âge d'avoir toute leur progéniture ayant dépassé l'âge du "mwana" et auraient répondu qu'elles n'avaient pas d'enfant. Ceci n'est évidemment qu'une hypothèse.

(2) L'hypothèse que l'âge moyen au mariage serait plus élevé chez les Balalis que dans les autres races ne paraît pas devoir être retenue. Il semble que la pratique de marier les filles dès 13 - 14 ans, entraînée probablement par les conditions de la vie urbaine, soit répandue dans tous les groupes ethniques.

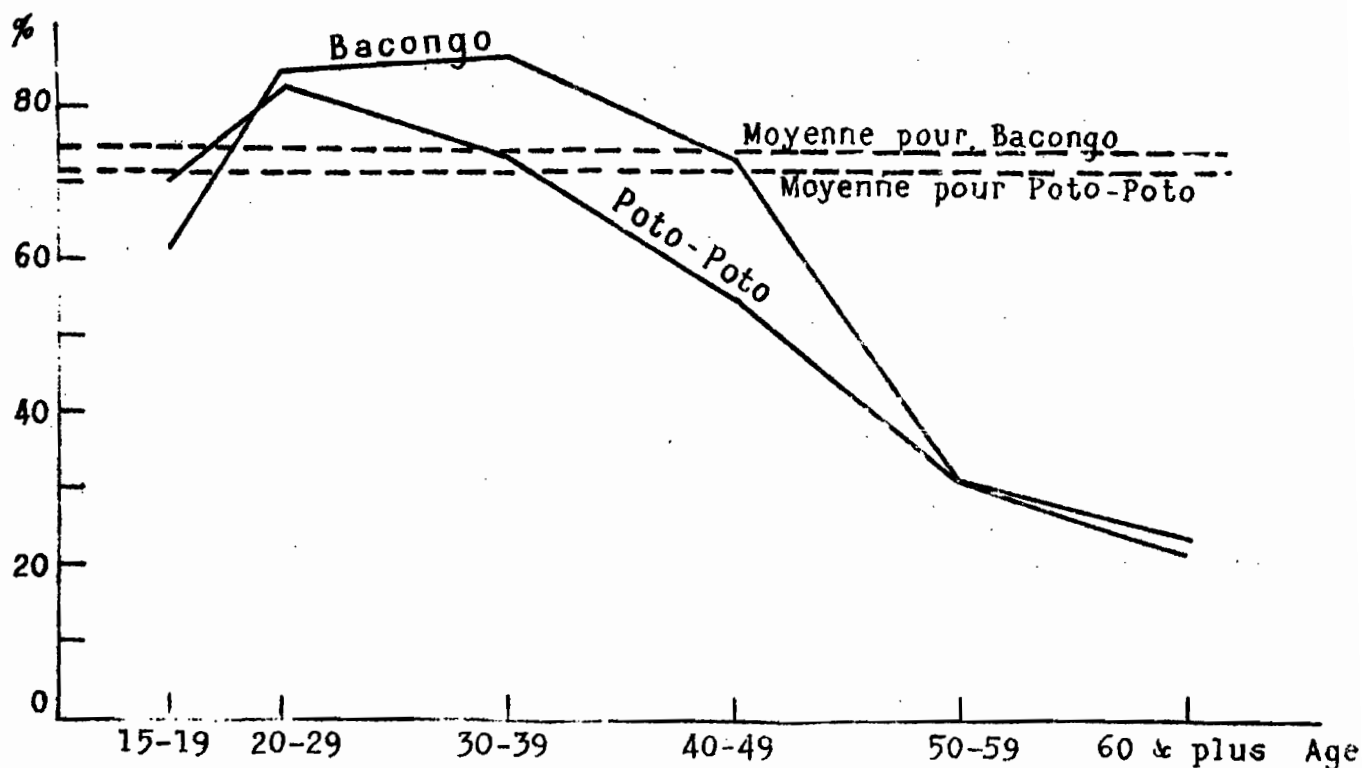
GRAPHIQUE I : MERES rapportées à l'ensemble des Femmes

en %



Source : Recensement pour 1955

Graphique II : Femmes MARIÉES rapportées à l'ENSEMBLE des Femmes .



Source : Recensement pour 1955

En effet, tandis que la proportion des mères diminue, leur fécondité augmente. Cela signifierait qu'alors que le groupe des femmes stériles, volontairement ou non, s'accroît, celui des femmes fécondes, par compensation, élève son taux de fécondité. A Poto-Poto, la situation paraît plus grave puisque la fécondité moyenne des mères elles-mêmes diminue. L'examen du graphique 1

TABEAU XIII : PROPORTION D'ENFANTS POUR CHAQUE MERE DECLAREE

	1950	1955	Evolution 1950 = 100
Poto-Poto	2,3	2,1	91
Baongo	2,1	2,3	110

Source : ibid.

suggère que cette aggravation est due à la fois aux moins de 20 ans, et aux classes anciennes perturbées, celles ayant actuellement 30 ans et plus? La classe la plus "régularisée" est celle des 20 à 29 ans. A Baongo, les taux les plus élevés de femmes mariées aussi bien que de mères se rencontrent parmi les femmes entre 20 ans et 50 ans. Rappelons que nous considérons comme inexplicable, cette baisse subite des taux de femmes mariées et de mères à partir de 50 ans (la question portant non pas sur le présent, mais sur toute la vie de la femme).

CONCLUSION

L'étude globale de la population des cités africaines de Brazzaville nous a montré, au cours de cinq années de crise, une évolution profonde ou certains faits généraux paraissent bien établis, et qui devrait entraîner des conséquences que l'on peut considérer comme raisonnablement prévisibles.

Après la poussée en flèche des années de prosterité, les cités de Brazzaville ont repris un taux d'expansion que l'on peut considérer comme normal: accroissement de 16 % à Poto-Poto, d'environ 20 à 25 % à Baongo pour une période de 5 années. Il paraît hors de doute que l'apparition du chômage a arrêté l'exode des hommes vers les villes. Ce phénomène qui paraissait à juste titre si inquiétant vers les années 50-52, paraît bien avoir disparu en même temps que sa cause: l'appel de main d'oeuvre.

Ce fait n'est pas dû au hasard, les villes ne constituent pas un milieu fermé par rapport au monde rural. Les échanges entre les deux demeurent nombreux et constants et le second est toujours étroitement informé -et dans un large rayon- de ce qui se passe dans le premier. Si ce fait est en un sens rassurant, il faut cependant prendre garde qu'il est à double tranchant. Le pouvoir d'attraction de la ville n'a pas diminué, pas plus que le désir des citoyens de "caser" en ville leurs parents du village.

Ce fait serait à considérer au cas d'un nouvel et important appel de main d'oeuvre. En effet, si des mesures n'étaient pas prises pour employer par priorité les chômeurs sans travail de Brazzaville, il faudrait vraisemblablement s'attendre à un afflux nouveau de ruraux encouragé par les parents déjà installés.

Malgré l'arrêt de l'exode des jeunes hommes, il ne paraît pas que l'on doive espérer une régression de la population des cités de Brazzaville. En dépit du chômage, bien peu de ceux qui sont venus vers les années 47-50 sont repartis. Ils se sont installés sur place et une deuxième phase de peuplement est apparue: l'immigration persistante des femmes. Le mouvement, particulièrement marqué à Poto-Poto, a été suivi d'un accroissement important de la nuptialité masculine, ce qui indique bien qu'il s'agit d'une fixation de la population. Le relèvement de la natalité, auquel il était normal de s'attendre, s'est déjà dessiné au cours des 5 dernières années et la proportion des enfants de 0 à 5 ans s'est considérablement relevée. Toutefois, il a été fortement freiné jusqu'à maintenant par la profonde perturbation des rapports entre les sexes provoquée par le déséquilibre du sex-ratio pendant les années de prospérité. Le développement du concubinage et de la stérilité volontaire chez les plus jeunes femmes, a fait s'accroître la proportion des nullipares. Mais comme à partir de vingt ans environ, les femmes retrouvent une fécondité normale, il faut s'attendre à ce qu'il ne s'agisse que d'une rémission temporaire. Les 5 ou 6.000 immigrées des années 50 à 55, pour la plupart très jeunes, une fois dépassé le stade de la stérilité volontaire, devraient trouver dans un avenir proche, une fécondité normale. Même si l'apport extérieur se tarit définitivement, la population continuerait alors à s'accroître dans des proportions sans doute considérables par le seul fait de son mouvement naturel.

La comparaison des deux recensement permet d'esquisser -quantitativement et qualitativement- la forme, sinon définitive du moins équilibrée dans l'état actuel des choses, des cités de Brazzaville.

C'est l'évolution très différente des deux cités qui va, par comparaison, nous fournir les indications nécessaires. Baongo, village d'autochtones, n'a subi pratiquement aucune modification dans la structure de sa population dont tous les éléments ont enregistré sensiblement le même accroissement d'un cinquième à un quart. Le sex-ratio s'y est maintenu à peu près constant dans la proportion d'environ cinq femmes pour dix hommes et paraît devoir se stabiliser là. La natalité s'est relevée d'une façon beaucoup plus nette qu'à Poto-Poto, témoignant d'une structure familiale plus stable. Une position d'équilibre semble actuellement atteinte. (1)

A Poto-Poto au contraire, la composition de la population, s'est profondément modifiée et ces modifications se sont faites dans le sens d'un "alignement" sur Baongo. Le sex-ratio particulièrement déficitaire de 1950, a pratiquement rattrapé celui de Baongo. Il en est de même de la nuptialité

(1) Il serait souhaitable qu'un spécialiste de problèmes démographiques puisse faire une étude de l'évolution probable de la population. Les conditions actuelles d'établissement de l'Etat-Civil dans les Dispensaires de Brazzaville en particulier, rendent maintenant possible une étude de ce genre.

chez les hommes. Il y a là une indiscutable tendance à la "normalisation" de l'ancien camp de travailleurs que l'on semblait et semble encore imaginer parfois comme entièrement composé d'une population flottante.

Cet alignement des deux cités se fait d'ailleurs dans les deux sens. A côté d'une restauration des caractères anciens de la famille, des phénomènes apparus dans les années 50 continuent d'exercer leur action. La prostitution et le régime des "fiancailles" font leur apparition dans la population traditionnaliste de Bacongo et la proportion de mères chez les femmes adultes y a baissé davantage qu'à Poto-Poto et se rapproche des taux de cette dernière cité. Cette évolution procède un peu du même ordre de phénomènes que la désaffection des jeunes pour le matswanisme. Elle représente l'aspect négatif d'une acceptation par les Balalis de la situation urbaine actuelle et de ses conséquences.

Au total, l'expérience de cinq années de crise, nous fait mesurer la solidité et le caractère difficilement réversible du phénomène de l'urbanisation sur les masses rurales. L'exemple de Brazzaville fait apparaître dans toute son ampleur -pour des programmes futurs- l'importance d'une étude approfondie du recrutement de la main d'oeuvre et de sa réutilisation ultérieure. Il nous montre de façon certaine que des gens appelés de la brousse et qui ont travaillé seulement quelque temps en ville, deviennent des citadins dont il est vain d'espérer qu'ils repartiront spontanément.

Si l'on veut éviter dans l'avenir la reproduction ou l'aggravation de difficultés du genre de celle que l'on rencontre actuellement à Brazzaville: fixation de masses sans emploi, abaissement constant du niveau de vie, détérioration sur le plan humain et social de ces populations transplantées, dépopulations corrélatives des campagnes déjà traditionnellement sous-peuplées (1), il paraît nécessaire de n'envisager le recrutement de nouveaux ruraux qu'avec la plus extrême prudence et, en tous cas, pas avant d'avoir utilisé au maximum la main d'oeuvre déjà urbanisée.

L'attraction exercée par le salariat -et par la vie en ville qui en est en fait l'aboutissement normal- paraît fondée sur des motivations si profondes qu'il est en effet prudent de prévoir que, dans des circonstances analogues à celles qui ont entraîné la poussée démographique de Brazzaville, les mêmes phénomènes se reproduiraient.

(1) Aspects négatifs d'une urbanisation qui comporte par ailleurs des acquisitions positives -dans ce sens que les gens s'en montrent satisfaits- et qui ne sont dûs qu'aux conséquences d'un recrutement imprudent.

CHAPITRE II

LE MARCHE DU TRAVAIL ET LE CHOMAGE

L'étude numérique de la population, et en particulier de la main d'oeuvre, constituait le premier terme d'une approche des problèmes relatifs au non-emploi. L'évolution du marché du travail, qui fera l'objet de ce chapitre, constitue le second. Les chiffres fournis pour l'ensemble du Moyen-Congo, puis pour Brazzaville, nous permettront de mesurer la forme et l'étendue de la crise en tant qu'elle affecte la population active.

La comparaison du nombre des professions déclarées par la population avec celui des emplois effectivement occupés, tel qu'il ressort des déclarations des employeurs, va nous permettre de calculer un nombre "théorique" de chômeurs, ventilé d'après les principales catégories socio-professionnelles. En leur ajoutant les sans-profession déclarés figurant dans le recensement général, nous obtiendrons une estimation globale du nombre des sans-travail à Brazzaville.

A. La réduction du marché du travail dans le Moyen Congo.

Une des premières conséquences de la crise a été la réduction du marché de l'emploi. Grâce aux chiffres officiels publiés par les Services Economiques (1) et plus récemment à un Recensement effectué auprès des employeurs par les différentes Inspections du Travail, il est possible de mesurer cette évolution. L'étude des chiffres publiés concernant le volume de main d'oeuvre employée devrait nous donner une première approximation de l'importance du chômage et des secteurs dans lesquels il se fait le plus sentir. Malheureusement l'hétérogénéité des sources et, sauf pour la dernière, l'ignorance des documents auxquels elles se réfèrent, rendent les comparaisons entre les différentes années un peu hasardeuses (tableau XIV)

A l'échelle du Moyen-Congo, ces chiffres ne concernent en outre que la main d'oeuvre privée. Il en ressort que, pour cette dernière au moins, malgré un léger relèvement entre 1955 et 1956 -1955 ayant marqué ce que l'on a appelé le "fond de la crise"- le volume des emplois déclarés a diminué de près d'un cinquième soit 10.000 travailleurs environ entre 1952 et 1956, ceci pour l'ensemble du Moyen-Congo.

Tous les secteurs de l'activité ne se sont pas, toutefois, comportés de la même façon. Certains, les plus touchés, n'ont pas cessé de regresser. Les Travaux Publics viennent en tête de cette catégorie: ils ont en 1956 à peine le quart de leur personnel de 1952. De 1955 à 1956, en un an seulement,

(1) L'Economie de l'A.E.F. en 1955, Direction Générale des Services Economiques et du Plan de l'A.E.F., VI-A, I

Tableau XIV : MAIN D'OEUVRE -PRIVEE- UTILISEE DANS LE MOYEN-CONGO
(AFRICAINS SEULEMENT)

	1952		1955		1956	
		%		%		%
Agriculture- Elevage	3.940	9	) 7.000 (	) 21 (	6.453	18
Forêt	5.345	12			4.979	14
Mines	4.140	9	2.000	6	1.663	5
Industrie	2.150	5	3.000	9	3.781	11
Bâtiment & T.P.	10.860	24	6.000	18	2.519	7
Transports (sauf C.F.C.O.)	8.590	19	5.000	15	2.826	8
Commerces-Banques- Professions Libé- rales.	4.180	9	5.000	15	6.408	18
Gens de Maison (1)	6.000	13	5.500	16	6.500	18
Divers (2)	-	-	-	-	391	1
TOTAL	45.205	100	33.500	100	35.520	100

(1) Chiffre estimatif

(2) Non classés.

Sources : -Pour 1952 & 1955 : L'Economie de l'A.E.F. en 1955, Direc-
tion Générale des Services Economiques et du Plan.

-Pour 1956 : Recensement des Travailleurs salariés effectué
auprès des Employeurs par l'Inspection Territoriale du
Travail à Pointe-Noire.

ils auraient diminué de moitié. C'est évidemment le secteur le plus atteint "en rai-
son de l'achèvement des travaux d'infrastructure qui a entraîné une dépression du
marché de l'emploi dans ce secteur. C'est surtout au Moyen-Congo que cette dépression
s'est fait sentir..." (1).

(1) op. cit.

Tout de suite après les Travaux Publics, viennent les Transports dont les effectifs ont diminué entre 1952 et 1955 d'environ 40 %. On ne peut rien conclure du nombre indiqué pour 1956, d'où les employés du C.F.C.O. sont exclus, du fait que nous ne savons pas s'ils sont compris ou non dans les chiffres des années antérieures. Le troisième secteur en baisse constante est celui des Mines qui ne concerne pas les villes. Il est cependant probable qu'une partie des quelque 3.500 travailleurs débauchés de ce secteur, sont venus soit se faire réembaucher, soit grossir la masse des sans-travail de Pointe-Noire ou de Brazzaville. Il faut enfin compter dans ce groupe en régression le secteur "Forêts" qui n'a à la vérité reculé que de quelques centaines d'emplois.

En dépit de la crise, les autres branches sont, de façon assez imprévue, en expansion. Le groupe Agriculture-Elevage s'est accru de 2.500 travailleurs, soit les deux tiers, ce qui peut s'expliquer par la politique de développement agricole des années qui ont suivi le début de la crise. Il est beaucoup plus curieux, par contre, de constater que l'Industrie et tout le groupe "Affaires" (Commerce, Professions libérales, Banques) témoignent d'un relèvement constant et important de plus des deux tiers pour chacun. L'interprétation de ces chiffres sur le plan économique est l'affaire des spécialistes. Tels quels, et s'ils représentent un ordre de grandeur suffisamment exact, ils tendent à présenter la crise sous un aspect particulier. Tout se passe comme si les éléments permanents de l'économie -Agriculture, Industrie, Commerce- avaient subi un relèvement général, lent, mais adapté aux possibilités du pays, et comme si la crise actuelle ne les concernait pas. Au contraire, celle-ci serait née de l'effondrement des seules branches artificiellement gonflées au cours des années 47-50. Sans que la situation générale du pays se soit aggravée, des programmes sans épaisseur dans le temps, auraient entraîné brusquement vers les grands centres un volume de main d'oeuvre et une quantité d'entreprises secondaires hors de mesure avec les besoins normaux du pays.

A la fin des programmes, les entreprises les moins bien placées pour se défendre auraient fait faillite les unes après les autres, créant une psychose de crise. La main d'oeuvre, imprudemment déracinée de la brousse, sans que l'on se soit suffisamment préoccupé de sa reconversion, s'est alors, comme on l'a vu dans le chapitre précédent, fixée dans les villes, créant une masse de chômeurs et bouchant les emplois pour les jeunes.

B. Le Marché du Travail à Brazzaville.

Dans le cadre de l'enquête sur la main d'oeuvre dont nous avons déjà utilisé les chiffres pour le Moyen-Congo, l'Inspection du Travail de Brazzaville a donné par branche d'activité et par catégorie de salariés un recensement de la main d'oeuvre utilisée à Brazzaville. Nous analyserons plus loin les causes d'erreur imputables à ce recensement. Si les chiffres obtenus sont sans doute assez sensiblement inférieurs à la réalité, ils constituent cependant la première source bien documentée et suffisamment exacte concernant le volume et la composition de la main d'oeuvre employée dans la capitale de la Fédération.

Dans la répartition par branches d'activité (tableau XV), le secteur public: Administration et Armée (employés à titre civil seulement) vient en tête (29%), suivi du personnel domestique (environ 20 %, chiffre estimatif que nous verrons plus loin correspondre sensiblement à la réalité).

TABLEAU XV : MAIN D'OEUVRE UTILISEE A BRAZZAVILLE (AFRICAINS SEULEMENT)

	Manoeuvres	Ouvriers	Employés	Cadres	Total	%
Agriculture- Forêts - Mines	N	E	A	N	T	-
Industrie	486	892	75	7	1.460	10
Bâtiment & T.P.	750	961	115	28	1.854	12
Transports sauf C.F.C.O.	391	601	167	4	1.163	8
C.F.C.O.(1)	-	278	88	-	366	2
Commerce -Banque Assurance.	799	342	1.032	23	2.196	14
Professions libérales	87	218	443	13	761	5
Administration	1.141	1.587	774	44	3.546	) (29
Armée	242	488	145	3	878	
Gens de Maison (2)	3.000	-	-	-	3.000	20
Ensemble pour Brazzaville	6.896	5.367	2.839	122	15.224	100

(1) C.F.C.O. = Chiffre pour 1957, communiqué directement par la gare de Brazzaville.

(2) Chiffre estimatif

Source : Recensement effectué auprès des Employeurs par l'Inspection Interrégionale du Travail de Brazzaville.

Le groupe "Affaires" arrive ensuite avec 14 % des salariés. Le Bâtiment malgré son recul important demeure en quatrième position (12 %) suivi de l'Industrie et des Transports (chacun 10%) et, loin derrière, des Professions libérales où l'on trouve surtout d'ailleurs des ouvriers et des employés. Malgré l'absence d'éléments de comparaison avec d'autres villes, cette répartition dessine la figure de Brazzaville, cité administrative et commerciale en pays sous-développé avec un noyau européen important utilisant un personnel domestique relativement considérable et avec une industrie rudimentaire.

La ventilation des salariés par catégories socio-professionnelles accentue ces traits caractéristiques : large prédominance des manuels : 60 % non compris les gens de maison (20 %) contre 20 % d'employés seulement. Parmi les manuels, toutefois, les ouvriers l'emportent nettement sur les simples manoeuvres. Comme il s'agit de déclarations faites par les employeurs qui n'ont pas, au contraire, intérêt à surestimer la qualification professionnelle de leurs salariés, on peut tenir cette supériorité pour exacte. Elle serait le signe d'un relèvement certain de la qualification professionnelle du personnel africain, à Brazzaville tout au moins. Par contre, il est à remarquer que, dans les branches où l'on trouve le plus d'employés africains, les manoeuvres et les ouvriers dominent encore; 52 % dans le secteur Affaires et, surtout, 78 % dans celui de l'Administration-Armée. Au total le nombre de salariés réellement utilisés à Brazzaville, en ce qui ressort des déclarations des employeurs, représente à la fin de 1956 un peu plus de 15.000 travailleurs. Comme nous l'avons dit, ce chiffre constitue un minimum.

C. La Composition des Professions déclarées.

Si l'on considère cette fois les professions déclarées par les intéressés eux-mêmes au cours du Recensement de la population, les salariés de Brazzaville représentent environ 20.000 personnes, soit 58 % des hommes de 15 ans et plus. Les manuels l'emportent nettement (tableau XVI), mais pas d'une façon écrasante puisqu'ils comptent seulement pour le tiers des effectifs (il est vrai qu'il faudrait leur joindre certains artisans.) Les employés, y compris les chauffeurs qui sont particulièrement nombreux, représentent 15 % (1). Les artisans, catégorie souvent difficile à distinguer des ouvriers et dans laquelle nous avons inclus seulement les tailleurs faute d'une ventilation plus précise, ne font avec les commerçants et les pêcheurs, chasseurs, agriculteurs que nous en avons rapprochés sous la rubrique d'indépendants (au sens de non salariés) que 16 % des professions déclarées.

La similitude des deux cités au point de vue de leur composition socio-professionnelle est remarquable. Le caractère de "camp de travail" qui opposait traditionnellement Poto-Poto à Baongo est maintenant bien atténué et la proportion de professions déclarées par rapport aux hommes adultes est très voisine dans les deux cités: Poto-Poto, 59 % ; Baongo, 55 % . Toutefois, Poto-Poto, l'emporte sur Baongo pour la proportion de manoeuvres (11 % contre 7 %) et pour celle d'ouvriers des catégories autres que du bâtiment (11 % contre 8 %). Ces derniers sont presque à égalité dans les

(1) Le fait d'avoir classé les chauffeurs parmi les employés, explique la disproportion de ces chiffres avec ceux de Balandier : 8,5 % d'employés à Baongo, 12 % à Poto-Poto (quartier A). Cet auteur signale par ailleurs que 25 à 30 % des travailleurs de Baongo, ont une activité liée aux transports. Brazzaville . op. cit. n. 67.

deux cités (13 et 14 % à l'avantage de Bacongo). Les pêcheurs, chasseurs, agriculteurs, contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, l'emportent à Poto-Poto (16 %) sur Bacongo (13 %) à cause des pêcheurs assez nombreux qui s'y sont fixés. Le petit nombre de commerçants trouvé dans les deux cités, s'il est probablement exact, ne donne aucunement l'idée de l'importance réelle de ces groupes dans la vie des cités. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne Aofiens et les "Popos" à Poto-Poto. Pour rétablir une idée exacte de l'importance effective des occupations relatives au commerce dans les deux cités, il faudrait en outre ajouter à ces professions déclarées les nombreux chômeurs se livrant à de petits métiers qui leur ^{sont} pratiquement réservés : vente des "piquets", du vin de palme etc, ainsi que les innombrables femmes exerçant des commerces réguliers ou occasionnels, le plus souvent sans patente, et qui sont pratiquement impossible à dénombrer. Le chiffre donné ici ne peut être considéré comme exact qu'en tant qu'il représente les professions exercées de façon permanente par des hommes adultes.

Si l'on exclut de ce dénombrement 10 % de professions non-classées, il reste enfin pour compléter le total de la population mâle adulte, 16 % de "sans profession", proportion relativement considérable, surtout à Bacongo, dont nous verrons plus loin à quoi elle correspond. Cette similitude dans le détail de la composition socio-professionnelle de Poto-Poto et de Bacongo est sans nul doute, bien que nous n'ayons pas fait la comparaison avec les données du recensement de 1950, une autre conséquence de ce processus d'uniformisation des deux cités que nous avons rencontré dans l'étude de leur composition démographique.

D. Evaluation du nombre des chômeurs "vrais".

Depuis l'apparition de la crise, on s'est préoccupé de calculer le nombre des chômeurs. Plusieurs tentatives ont été faites. Mais, suivant les époques, il semble que deux tendances aient influé sur la façon de déterminer les chiffres. Sans que l'on puisse sans doute parler d'une sous-estimation systématique, les premières estimations paraissent nettement en dessous de la réalité. A partir de 1954, au contraire, le problème étant apparu dans toute sa gravité, des évaluations maximum ont été avancées. Il apparaît d'ailleurs que ces dernières sont malheureusement les plus proches de la réalité.

Un rapport de l'Inspection Interrégionale du Travail cité par Soret en 1954 sous la cote n° 46, IIT, IS (1) donne un chiffre de 3.000 chômeurs. C'est celui sur lequel s'appuie Soret dont le rapport date de juillet 1954. Vers la même époque une autre estimation faite à la Délégation et qui nous a été simplement citée, aurait porté ce chiffre à 5.000. Dès 1955 l'Inspection Interrégionale du Travail, à qui semble revenir le mérite d'avoir été parmi les premiers à pousser un cri d'alarme, faisait une tentative de dénombrement basée cette fois sur une étude plus précise des licenciements et des recasements. Elle portait d'un seul coup le nombre probable de chômeurs à 10.000

(1) Enquête démographique à Brazzaville et Dolisie, Memoire de l'Institut d'Etudes Centrafricaines N° 6, 1953

TABLEAU XVI : PROFESSIONS DECLAREES PAR CATEGORIES

	SALARIES = 48 %									
	MANUELS = 33 %								CLARKS 15 %	
	Manoeuvres		Ouvriers du Bâtiment		Ouvriers des autres catégories		Personnel domestique		Employés et cadres	
		%		%		%		%		%
Poto-Poto	2.507	11	2.641	12	3.202	13	2.429	10	3.335	14
Baongo	737	7	857	8	1.479	14	1.051	10	1.692	17
Ensemble	3.244	9	3.498	10	4.681	14	3.480	10	5.027	15

PROFESSIONS (Suite)

INDEPENDANTS = 16 %				AUTRES = 26 %						100 %
Commerçants & Artisans		Pêcheurs Chasseurs Agriculteurs		Autres professions 10 %		Sans profession déclarée 16 %		Ensemble		
	%		%		%		%		%	
2.400	10	1.540	6	3.386	10	3.397	14	23.837	100	
1.030	10	331	3	962	9	2.240	22	10.379 (1)	100	
3.430	10	1.871	5	4.348	10	5.637	17	34.216	100	

Source : Recensement de la Population pour 1955.

(1) L'addition des différentes catégories donne 10.379, alors que le bulletin de statistique indique un total de 10.199 = Tableau, IV-C, pp 34-36. tis

Actuellement, grâce aux documents que nous venons d'utiliser qui n'existaient pas à l'époque, il est possible de calculer au moins un nombre théorique de chômeurs qui, s'il a besoin d'être pondéré par des considérations difficiles à chiffrer, aura du moins le mérite, du fait de l'hétérogénéité des sources, de ne pas être entaché de partialité.

-erreur par surestimation provenant d'anciens salariés ayant trouvé une autre occupation, commerce, pêche, culture, mais continuant à se considérer comme des chômeurs. Il est difficile de faire le solde de ces deux causes d'erreur. Pratiquement, on estimera qu'elles s'annulent sensiblement.

D'après l'Inspection du Travail qui en a dirigé les opérations, le dénombrement de la main d'oeuvre effectivement employée, qui constitue notre autre source, risque d'être altéré par des causes plus sérieuses:

-un nombre assez important d'employeurs -et la plupart des employeurs africains en particulier- n'ont pas été touchés ou n'ont pas répondu. Il ne s'agit que de toutes petites entreprises, mais leur totalisation n'est pas négligeable;

-on peut estimer que les employeurs qui ont répondu ont eu, pour des raisons de fiscalité ou autres, tendance à diminuer au maximum le nombre d'employés déclarés. Il est malheureusement impossible d'estimer, même approximativement, l'erreur totale due à ces deux tendances qui, cette fois, s'ajoutent au lieu de se retrancher. Un nouveau recensement, bénéficiant de l'expérience du premier, est actuellement entrepris par la Caisse de Compensation des Allocations Familiales et donnera sans doute des résultats plus précis. Mais il sera plus éloigné dans le temps du recensement général auquel il doit être comparé, ce qui introduira une cause supplémentaire d'incertitude. Quoiqu'il en soit, avec les éléments dont nous disposons actuellement, les résultats obtenus ne sont pas disproportionnés avec ceux auxquels on a pu arriver par d'autres méthodes. Cette convergence des résultats sera une présomption d'exactitude et nous permettra de déterminer au moins un ordre de grandeur valable du problème du chômage.

Le tableau XVII fait, pour Brazzaville et par grandes catégories socio-professionnelles, la différence des professions déclarées par les travailleurs et des emplois effectivement occupés tels qu'ils ressortent des déclarations des employeurs. Le signe plus (+) indique que le nombre d'emplois occupés est supérieur au nombre de professions déclarées dans la catégorie, ce qui en principe est absurde et devra être interprété; le signe moins (-) indique que le nombre d'emplois occupés est inférieur au nombre des professions déclarées dans la catégorie, c'est à dire qu'il y a chômage. Dans chaque catégorie, des erreurs supplémentaires peuvent provenir du fait de classifications différentes (par exemple, des travailleurs rangés par les employeurs dans la catégorie des manoeuvres ou des ouvriers seront classés au Recensement dans celle des ouvriers ou des employés; on peut même déceler une tendance systématique dans ce sens) mais ces erreurs partielles s'annuleront pratiquement sur la totalisation des salariés dans la détermination desquels, par rapport aux non-salariés, il n'y a guère d'erreurs possibles.

Le fait qu'il y ait, chez les manoeuvres, davantage d'emploi que de professions déclarées illustre sans doute la tendance à la revalorisation

TABEAU XVII : NOMBRE THEORIQUE DE CHOMEURS "VRAIS"

	Manoeuvres	Ouvriers Bâtiment	Ouvriers autres ca- tégories	Employés & Cadres	Personnel domesti- que	Autres pro- fessions	Ensemble
Emplois	3.896	961	4.406	2.961	3.000	-	15.224
existants	25 %	6 %	29 %	20 %	20 %	-	100 %
Profes- sions déclarées	3.244	4.681	3.498	5.027	3.480	1.942	21.872
	15 %	21 %	16 %	23 %	16 %	9 %	100 %
Différence	652	3.720	908	2.066	480	?	6.648
	+	-	+	-	-		-

Sources : Recensement de la population pour 1955. Inspection Interrégionale du Travail:
31. XII.1956.

TABEAU XVIII : "SANS-PROFESSION" PAR CLASSES D'AGE.

	15-19a	20-29a	30-39a	40-49a	50-59a	60a & +	Non dé- clarés	Ensemble
Poto- (valeur absolue	1.577	456	189	118	95	73	889	3.397
Poto- { %	47	13	6	3	3	2	26	100
Ba- (valeur absolue	946	419	73	43	59	5	695	2.240
congo { %	42	19	3	2	2	1	31	100
(valeur absolue	2.523	875	262	161	154	78	1.584	5.637
{ %	45	15	5	3	3	1	28	100

Source : Recensement de la Population pour 1955.

ou au contraire à la sous-estimation des qualifications, suivant qu'il s'agit des employeurs ou des salariés. Le même phénomène joue aussi probablement pour les ouvriers des catégories autres que le bâtiment. Il est cependant plus probable ici que ce sur-emploi apparent soit dû au fait que, dans les professions déclarées, nous avons classé les chauffeurs avec les employés. Chez les travailleurs du bâtiment, en tous cas, l'importance du chômage apparaît nettement, ainsi que le nombre minime (moins de 1.000) d'ouvriers encore utilisés dans cette branche. Le chômage chez les employés, tel qu'il ressort de ce calcul, est également énorme. Cela peut paraître étonnant du fait qu'il s'agit généralement d'un secteur plus qualifié et plus stable. L'importance de cet écart est sans doute accentuée par la présence des chauffeurs qui comptent à eux seuls pour 40 % de la catégorie. Nous avons vu en effet (tableau XIV) que les transports étaient, après le bâtiment, la branche la plus touchée par la crise. Le personnel domestique constitue un groupe de professions que l'on peut déterminer sans ambiguïté.

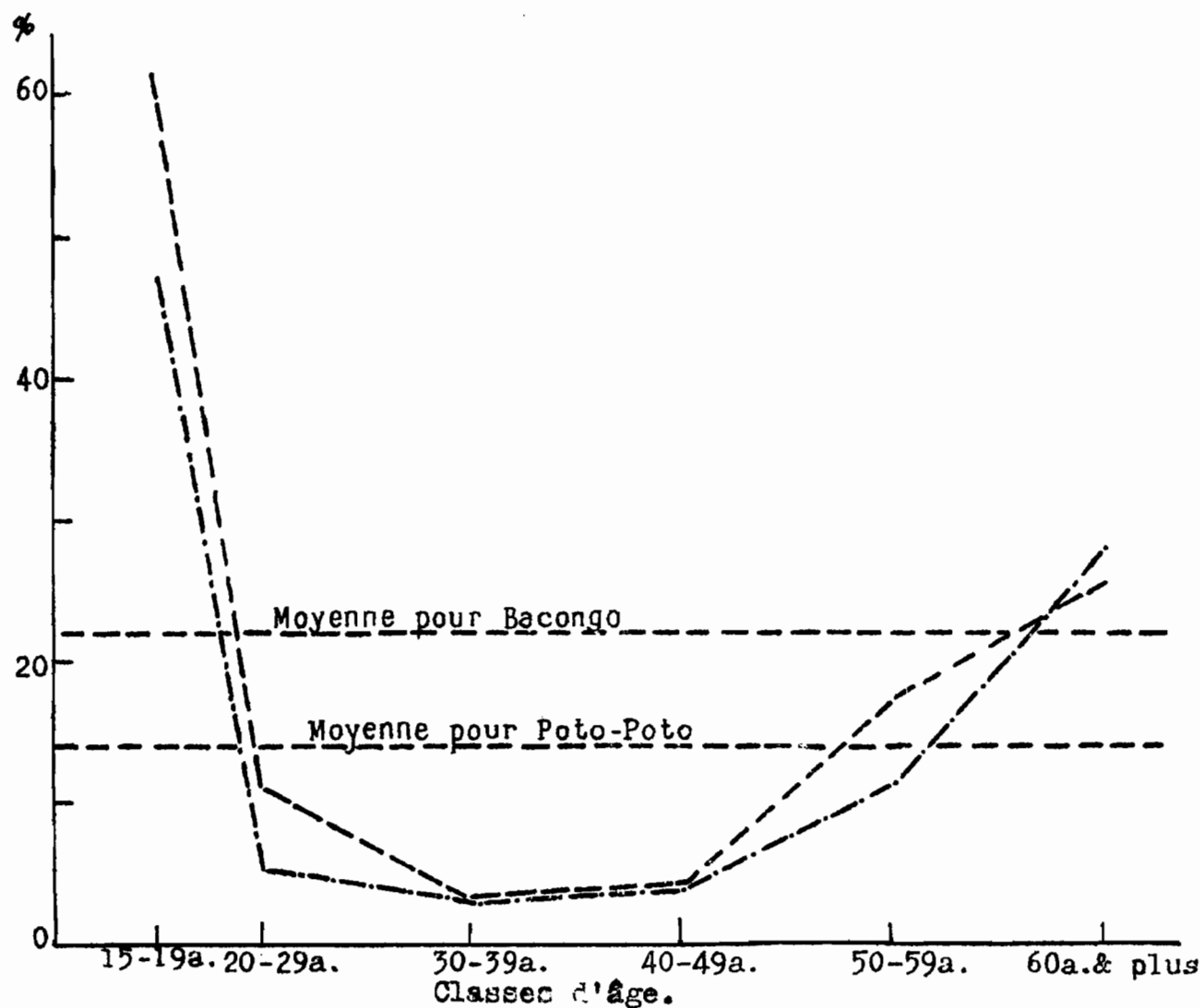
Le faible nombre des chômeurs qui y apparaît semble un peu imprévu si l'on songe à la réduction considérable du nombre des Européens au cours des dernières années. Il est probable, d'après les observations que nous avons pu faire au cours de l'enquête, qu'un grand nombre d'anciens boys se sont efforcés de changer de profession. La profession de boy n'étant, comme nous le verrons, pas très considérée, il est probable que tous ceux qui ont un tant soit peu appris à conduire ou travaillé comme aides-maçons se déclarent plus volontiers dans ces catégories.

La différence entre le nombre des emplois occupés et celui des professions déclarées donne un chiffre représentant en gros le nombre des hommes ayant exercé une profession et se trouvant actuellement sans travail. En dehors des causes d'erreur propres aux sources utilisées, l'approximation de ce nombre de chômeurs "vrais" peut-être améliorée, en ce qui concerne la main d'oeuvre effectivement réutilisable, en retranchant tous les hommes âgés de 50 ans et plus soit 1315 personnes. Il reste dès lors un chiffre théorique de chômeurs "vrais", c'est à dire en âge de travailler et possédant une formation professionnelle au moins rudimentaire d'un peu plus de 5.000 personnes.

E - Les "Sans-Profession".

Le chiffre que nous venons de calculer ne représente malheureusement pas la totalité des sans-travail de Brazzaville. Il faut y adjoindre la masse de tous ceux qui figurent dans le Recensement de la population, sous la rubrique des "sans-profession déclarée". Ceux-ci se rencontrent dans toutes les classes d'âge. (Graphique III, mais c'est surtout jusqu'à 20 ans et au delà de 50 qu'ils représentent une fraction importante. Pour les moins de 20 ans, cette proportion atteint 47 % de leur classe d'âge à Poto-Poto et 60 % à Bacongo (tableau XVIII). Ces chiffres illustrent l'aspect sans doute le plus angoissant du problème du sous-emploi: plus de la moitié des jeunes de Brazzaville entre 15 et 19 ans, c'est à dire pour la plupart postérieurement à leur sortie de l'école, n'ont pas pu trouver, soit les possibilités concrètes, soit le stimulant nécessaire pour acquérir une formation professionnelle quelconque. Nous étudierons plus loin les problèmes que pose cette situation. D'ores et déjà, l'étendue du problème ressort de ces chiffres.

Graphique III : Proportion de "SANS-PROFESSION"
suisvant l'âge



--- : Poto-Poto

- - - : Bacongo.

Source : Recensement de la Population pour 1955.

La proportion de "sans profession déclarée" redevient très faible, parmi les hommes âgés de 30 à 50 ans (1), ce qui semble traduire une situation normale. En ce qui concerne l'utilisation éventuelle de cette main d'oeuvre, là encore les plus de 50 ans ne peuvent être considérés, à proprement parler, comme des chômeurs. Il faudrait même éliminer de nos calculs tous les plus de 30 ans. Dans ces classes d'âge l'absence de profession déclarée ne peut guère signifier, en effet, qu'un refus de répondre, une réponse incomplète ou, si elle est exacte, provenant d'un petit noyau d'irrécupérables.

Leur nombre étant cependant très restreint, et afin d'unifier le mode de calcul avec celui des chômeurs vrais, nous considérerons dans notre estimation tous les sans- profession entre 15 et 49 ans. Toujours afin de serrer au plus près la réalité, nous ne pondérerons ce chiffre que d'une proportion de non-déclarés égale à celle que l'on trouve dans l'ensemble de la population soit une centaine d'individu. Il est vraisemblable, en effet, que les quelque 5737 non-déclarés, quand à l'âge et à la profession, représentent surtout le déchet du Recensement: déclarations incomplètes ou inexploitable. Ces restrictions faites, nous aboutissons à un nombre théorique de sans-profession que l'on peut considérer comme réutilisable en tant que main d'oeuvre de 2.340 à Poto-Poto et de 1480 à Bacongo, soit pour les deux cités, compte tenu des non-déclarés, un peu moins de 4.000 personnes. En ajoutant ces sans-profession aux chômeurs vrais, on arrive à un total d'environ 9.000 sans-travail pour l'ensemble de Brazzaville. D'après ce que nous avons dit de la sous-estimation systématique des emplois déclarés, ce chiffre représenterait un maximum. Même si on le ramène arbitrairement à 8.000 afin de tenir compte de ce fait, il représente le quart des hommes entre 15 et 50 ans que l'on peut considérer comme fixés. Dans la pratique, il faudrait y ajouter une population flottante, impossible à dénombrer mais sans doute assez considérable, évoluant entre Brazzaville et les régions voisines. Du fait de son manque d'attaches, et même si elle est nourrie sur la brousse celle ci est en effet également improductive et pose des problèmes voisins de ceux des chômeurs fixés en ville.

Conclusion.

L'étude de l'évolution par branches du volume de l'emploi entre 1952 et 1956 a montré que les secteurs classiques de l'économie étaient en expansion régulière et ne paraissaient pas affectés par la crise. Celle-ci semble alors se présenter comme une conséquence directe des programmes des années 47-50 et ne touchait que les secteurs artificiellement gonflés à l'époque: les Travaux Publics en raison de l'achèvement des programmes de construction, les Transports, liés à la fois aux Travaux Publics et à l'activité générale. De la sorte, 10.000 emplois environ ont été supprimés au Moyen-Congo entre 1952 et 1956.

(1) Toujours d'après ce même graphique, la proportion des sans-profession augmenterait à partir de 50 ans, d'une façon considérable. Il y a là un fait anormal, car la question ne demandait pas si l'interrogé travaillait encore au moment du Recensement, mais s'il avait exercé un métier au cours de sa vie. La nature des réponses fait supposer que la question a pu être mal comprise. Nous avons rencontré un cas de ce genre au chapitre I où nous avons vu la même diminution anormale du nombre de femmes mariées et de mères chez les femmes à partir de 50 ans. Il y a là un phénomène qui mérite d'être signalé.

Si la prospérité a été éphémère, ses conséquences -en ce qui concerne la population- ne l'ont pas été et se mesurent au nombre des sans-travail. A Brazzaville, en déduisant, avec certaines précautions de calcul, le chiffre des emplois effectivement occupés de celui des professions déclarées on obtient une approximation valable du volume des chômeurs "vrais", c'est à dire ayant exercé une profession.

A ces chômeurs vrais, il faut encore ajouter tous les sans-profession déclarée du Recensement. Cette catégorie est constituée presque exclusivement par les moins de 20 ans, car plus de la moitié des jeunes de cet âge ne possèdent pas de métier.

Chacune de ces deux catégories correspond en gros à celles que nous avons définies dans l'Introduction, les chômeurs "vrais" se trouvant surtout composés de ceux que nous désignons dans les interviews par le terme de chômeur adultes et illettrés, les sans-profession déclarée, comportant essentiellement des descolarisés. Nous étudierons, dans la deuxième et la troisième partie de ce rapport les problèmes particuliers posés par chacun de ces groupes. Les données que nous venons d'exploiter, en fournissant une estimation de leur volume, indiquent d'ores et déjà l'échelle de grandeur à laquelle mesurer les tentatives qui pourraient être faites, en vue de leur utilisation.

CHAPITRE III

LES CONDITIONS DE TRAVAIL EN PERIODE DE CRISE

Le chômage est le plus visible et la plus grave des conséquences de la crise. Mais ce n'est pas la seule. Malgré une politique suivie de l'Administration visant à améliorer la condition des salariés, le marasme prolongé des affaires n'a pas permis à ces efforts de porter tous leurs fruits. Afin de replacer les chômeurs dans leur contexte normal nous allons étudier quelques aspects caractéristiques du monde du Travail. Après une revue rapide des conséquences de la promulgation du Code du Travail Outre-Mer, nous allons voir apparaître, à travers des interviews de salariés actuellement en chômage, une détérioration générale des conditions d'emploi, même pour ceux qui ont la chance d'avoir encore du travail. Nous examinerons alors, face à cette situation générale, faite à la fois d'améliorations et d'aggravation de leur état, quelques-unes des réactions des salariés.

A - L'Effort Administratif d'Organisation du Travail.

Des efforts certains ont été faits pour essayer d'améliorer ou tout au moins de maintenir en dépit de la crise, les conditions d'emploi et le niveau de vie des salariés. C'est dans cet esprit qu'a été promulgué en 1953, le Code du Travail Outre-Mer qui devait avoir des répercussions profondes sur les conditions d'emploi de la main d'oeuvre africaine. Dès 1954, des décrets pratiques d'application étaient promulgués. Ils avaient été mis au point par des Commissions composées de représentants du patronat et de délégués ouvriers sous le contrôle des Inspecteurs du Travail. Un salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) calculé sur la base d'un indice des prix, des salaires hiérarchiques et les durées de travail correspondant à ces salaires étaient déterminés. Les catégories professionnelles étaient en outre, pour la première fois, clairement définies.

Par la même occasion, le rôle d'organismes de contrôle et d'arbitrage des Inspecteurs du Travail se développait. En 1952, 315 établissements avaient été visités et 2.500 consultations données. En 1954, le nombre des établissements contrôlés passait à 460, groupant 57.000 salariés; 9.700 consultations étaient données. Sur 6.717 différends individuels, 4.931, soit 62 %, étaient réglés à l'amiable. Nous verrons plus loin la façon dont le rôle de "l'Inspecteur du Travail" a été interprété et admis par les travailleurs.

En seconde instance, au dessus des Inspecteurs du Travail, 10 tribunaux du Travail fonctionnent en A.E.F. . En 1955, ils ont eu à connaître de 2.214 affaires avec les résultats suivants : 479 conciliations (32 %), 257 radiations et 1.478 affaires traitées (1).

(1) Ces chiffres sont extraits de "L'Economie de l'Afrique Equatoriale Française en 1955" Op. Cit. VI C - 1 et 2 .

A côté de chaque Inspection du Travail, des Offices de la Main d'Oeuvre étaient créés. Outre leur action propre de concentration et de coordination des demandes et des offres d'emploi, ces Offices jouent un rôle important pour l'identification professionnelle de la main d'oeuvre, identification qui avait jusque là tendance à être faite de façon plutôt anarchique, aussi bien par les employeurs que par les salariés. En outre, des Centres de formation professionnelle accélérée de formule assez souple pour adapter leur enseignement aux besoins du marché ont été créés à côté de ces Offices. Sauf en ce qui concerne ces Centres de formation, la réduction du marché du travail n'a guère permis à ces organismes que d'enregistrer un nombre croissant de chômeurs. En 1955 pour l'Office de Brazzaville, 290 demandes d'emploi sur 852 étaient satisfaites. En 1956 les chiffres étaient les suivants(1), toujours à Brazzaville (Africains seulement).

CATEGORIES	DEMANDES	OFFRES	PLACEMENT
- Agriculture - Forêt	227	20	70
- Ouvriers Spécialisés et Qualifiés	1.063	91	237
- Employés	1.055	43	271
- Professions libérales	487	80	73
- Professions domestiques	308	108	98
Total	3.140	342	749

En raison de la facilité qu'ils ont à toucher une grande quantité de main d'oeuvre, les Offices de Placement ont joué un rôle important dans le recrutement de travailleurs de catégories déterminées pour des entreprises situées en dehors du Moyen-Congo. Leur position indépendante et leur organisation semble en faire les instruments tout indiqués d'une politique planifiée de la main d'oeuvre quant à son recensement, à son orientation à la mise au point et au contrôle des modalités de son utilisation.

Depuis peu, une Caisse de Compensation des Allocations Familiales fonctionne à Brazzaville. En plus de ses attributions normales, son organisation lui a permis d'organiser des recensements de la main d'oeuvre effectivement employée qui peuvent être mis à jour chaque année.

La mise en place de cette infrastructure administrative était souhaitable; elle seule peut permettre une action coordonnée et suivie en matière d'économie. Son action est bénéfique, non seulement en elle-même, mais dans la mesure où elle provoque un effort de clarification de la situation à la fois de la main d'oeuvre et des entreprises. L'effort financier certain qu'elle demande à l'Etat et aux Employeurs est certainement largement rentable et devrait le devenir plus encore, à mesure qu'une action concertée devrait se développer.

(1) Rapport annuel de l'Office de la Main d'Oeuvre, 1956.

Il reste cependant, malgré ces efforts d'organisation et de limitation des conséquences de la crise, que la conjoncture économique défavorable a entraîné une détérioration générale de la situation des salariés qui vient s'ajouter aux effets globaux du chômage. Ce sont quelques aspects de cette détérioration que nous allons étudier maintenant à travers les résultats d'une enquête directe effectuée parmi les chômeurs de Poto-Poto (1).

B - Les conditions générales d'emploi.

Il est traditionnel de parler de l'instabilité dans l'emploi des Africains. Cette instabilité serait double: facilité à quitter une place pour une autre, pour des motifs qui échappent à l'Européen (2); facilité à changer de profession, rendue possible par le faible degré de qualification de la plupart de la main d'oeuvre. Les 52 interviewés de l'enquête ont été interrogés sur leur professions successives, leurs qualifications, leurs salaires, les dates d'entrée et de sortie de leurs différentes places et les motifs qui les leur avaient fait quitter. Les qualifications avec leur désignation technique, et les salaires étaient généralement indiqués avec précision. Les dates étaient exactement rapportées avec le jour, le mois et l'année, soit absolument vagues et l'ordre de succession des places impossible à reconstituer. Nous n'avons pratiquement jamais rencontré, dans cet échantillon à bas niveau scolaire, d'individu situant une époque de façon approximative par référence à d'autres événements. Cela ne s'est pas produit, ce qui nous paraît particulièrement significatif, même pour des illettrés interrogés dans une langue véhiculaire (Kikongo ou Lingala) ou dans leur langue propre (Leri, Mbochi, Makoua). Il semble que ceux qui retenaient les dates le faisaient de façon purement mnémonique, sans leur attacher de contenu vécu réel, un peu comme nous retenons notre date de naissance. Heureusement, sauf à de rares exceptions, toutes les indications ont pu être contrôlées, soit sur le livret de travail, soit sur les attestations des employeurs qui, bien qu'en mauvais état, étaient conservées avec soin. Les renseignements obtenus dans ce domaine doivent donc être considérés comme strictement exacts, compte tenu pour les données chiffrées de quelques rares oublis qui n'affectent guère la physionomie de l'ensemble.

Les changements de profession

Sur les 52 interviewés, un seul a déclaré 4 professions successives, toutes voisines d'ailleurs et exercées dans des maisons d'accessoires électriques et selon les besoins du moment (magasinier, bobineur, électricien, planton). Deux autres ont exercé trois métiers, l'un a été successivement

(1) Les réponses dépouillées sont celles de l'enquête sur l'échantillon de salariés en chômage (échantillon CAI) - CF. Introduction.

(2) Balandier Brazzaville - Op-cit, pp. 69.72. Les documents cités par Balandier datent des années 47-49. Ils sont donc le résultat d'observations antérieures, vieilles aujourd'hui de 10 à 12 ans. Il est intéressant de les comparer aux observations faites ici pour apprécier la rapidité de l'évolution de la main d'oeuvre. La constatation d'une évolution aussi profonde confirme l'intérêt d'études entreprises à des périodes successives sur une même population, dans le cadre de ce que l'auteur appelle par ailleurs une étude "dynamique des changements sociaux".

magasinier, transiteur, puis employé au cubage, ce qui n'est en fait qu'une progression dans la qualification. Le second, par contre, représente le type parfait du non-fixé tel qu'on l'imagine volontiers, ayant été à tour de rôle aide-charpentier, apprenti-tailleur (pendant 3 mois), boy (trois ans) puis de nouveau aide-charpentier et charpentier (3 ans jusqu'en 1956). Nous relevons encore 8 cas de travailleurs ayant exercé deux professions différentes (boy et manoeuvre, coupeur de cannes et manoeuvre, charpentier et tailleur, menuisier et charpentier, apprenti-relieur et gérant, peintre et maçon, maçon et soudeur). Tout le reste de l'échantillon, soit plus des 4/5^e, s'en est tenu à un seul métier, à en juger par cet échantillon du moins, il semble que la mobilité dans la profession ne soit pas aussi grande qu'on l'imagine parfois, même dans une population presque entièrement composée de manuels à qualification relativement peu élevée.

En ce qui concerne le temps passé dans chaque emploi, par contre, l'instabilité est beaucoup plus grande. L'âge (tableau XIX) est relativement indépendant du nombre de places occupées, ce qui montre déjà que les emplois de longue durée sont antérieurs à la crise et que les temps par place se sont raccourcis à mesure que l'on se rapprochait de l'époque actuelle. Il y a toutefois une différence très nette -pour toutes les classes d'âge- entre les travailleurs du bâtiment et ceux des autres catégories, ces derniers témoignent d'une longévité beaucoup plus grande.

La comparaison par catégories des temps moyens passés dans chaque emploi fait apparaître de façon plus nette encore les deux caractères signalés dans le tableau suivant (Tableau XX). Plus on considère des classes d'âge jeunes, c'est à dire n'ayant que peu ou pas travaillé avant la période de crise, plus la durée par place est courte. Et ceci n'est pas une question de jeunesse puisque le nombre de places occupées est à peu près indépendant de l'âge comme nous venons de le voir. Le temps moyen est presque quatre fois moins élevé dans le bâtiment que dans les autres professions. En vérité, la rotation rapide des ouvriers du bâtiment ne doit pas être interprétée nécessairement comme un signe de crise. Traditionnellement, la durée de l'embauche est égale à celle du chantier et Balandier signale à l'époque de prospérité une pratique bien connue des entreprises de se "voler" leurs ouvriers en les attirant par des salaires supérieurs. Cependant, la crise a aggravé la situation: des temps de travail de 3 à 6 mois ne sont pas rares depuis les deux ou trois dernières années.

Le raccourcissement des durées d'embauche n'est pas la seule forme de détérioration que l'on ait constaté au cours de cette enquête. L'excès de main d'oeuvre, surtout dans le bâtiment, entraîne des pratiques anormales dont on retrouve la trace dans les livrets de travail. Les périodes de travail sont coupées par des intervalles de chômage de plus en plus longs à mesure que l'on approche de la période présente. Afin de venir en aide au plus grand nombre possible de leurs anciens ouvriers, certains employeurs ont même institué un système d'embauche par roulement. Dans l'état actuel de la situation on ne peut certes pas leur demander de faire mieux. Mais la pratique des courtes embauches supprime non seulement les avantages attachés à l'ancienneté -qui sont d'ailleurs insignifiants- mais encore le jeu normal de la promotion professionnelle. Il y a là un aspect secondaire de la crise qu'il faut ajouter au chômage pour avoir une idée complète de la baisse générale du niveau de vie.

TABLEAU XIX : NOMBRE MOYEN DE PLACES OCCUPEES PAR PERSONNE

	Jusqu'à 30 ans		de 31 à 40 ans		41 ans et plus		Moyenne de l'ensemble	
	Bâtiment	Autres	Bâtiment	Autres	Bâtiment	Autres	Bâtiment	Autres
Bâtiment	4,6		4,1		5,1		4,6	
Autres		2		2,8		5 ⁽¹⁾		3,3

(1) Deux interviewés seulement dont l'un a occupé 8 places et constitue de ce fait un cas aberrant.

TABLEAU XX : TEMPS MOYEN DANS CHAQUE PLACE

	Jusqu'à 30 ans		de 31 à 40 ans		41 ans et plus		Moyenne de l'ensemble	
	Bâtiment	Autres	Bâtiment	Autres	Bâtiment	Autres	Bâtiment	Autres
Bâtiment	8,7		17,2		20,1		15,3	
Autres catégories		43,3		62		68		57,8

Les causes de départ -pour chaque interviewé et pour chaque place occupée- ont fait l'objet d'une question particulière. Nous avons regroupé les réponses obtenues sous trois rubriques:

a - les débauchages : licenciement par manque de travail, en fin de chantier, par compression des effectifs, etc..., c'est à dire tous les renvois provenant de l'employeur et n'étant pas motivés par une sanction.

b - les départ volontaires : dont la décision revient au salarié pour des motifs que nous analyserons plus loin.

c - les renvois : pour faute professionnelle, discussion, etc....

Les débauchages dominent très largement dans l'ensemble des catégories. Dans le bâtiment, ils représentent les 9/10^e des cas de cessation

de travail (tableau XXI) sans que l'on n'observe de différence significative entre les classes d'âge. Dans les "autres catégories", les débauchages l'emportent également mais de façon moins nette. Dans une situation normale et pour un groupe similaire il est probable que ceux-ci joueraient dans une proportion encore plus faible, sauf pour certaines catégories telles que le personnel domestique. En ce qui concerne les différences par classes d'âge, signalons toujours dans les "autres catégories" le cas des plus de 40 ans parmi lesquels on compte seulement 3 débauchages pour 8 interviewés. Le petit nombre de cas observés rend toutefois l'observation sujette à caution.

Départs volontaires et renvois apparaissent relativement rares. Toutefois, leur aspect caractéristique les rend intéressants à étudier dans le détail. Pour les départs volontaires, il n'y a guère de causes de non-réponses. Les 16 cas rencontrés se répartissent de la façon suivante d'après le motif du départ:

- 2 désirs de changement.
- 3 retours chez un ancien employeur ou au pays d'origine.
- 1 refus de se déplacer vers un autre centre.
- 5 cas de salaire insuffisant ou d'irrégularité reprochée à l'employeur.
- 2 conflits avec l'employeur.
- 3 cas divers.

L'instabilité proprement dite sous la forme du désir de changement n'apparaît que dans deux cas. Les conflits sont également rares. Le motif le plus important d'abandon volontaire de son emploi est relatif au salaire: paie insuffisante, refus d'augmentation, irrégularité reprochée à l'employeur en ce qui concerne les sommes dues. Au total, sur 197 départs de place relatifs à 52 travailleurs, 16, soit 8 %, sont imputables à des départs volontaires. C'est évidemment une proportion très faible et il semble que l'on puisse dire sans forcer l'interprétation des résultats que, dans les cas observés, l'instabilité des salariés soit beaucoup plus le fait des employeurs que des salariés. Cette instabilité s'est particulièrement développée du fait de l'excès de main d'oeuvre consécutif au chômage.

Quelques cas typiques de ces départs volontaires méritent d'être évoqués rapidement:

- A..., Coupeur de cannes, s'est embauché au Congo-Océan comme manoeuvre. Au bout d'un mois, il a quitté son poste pour retourner chez son ancien patron. Ceci se passait en 1952 au début de la crise.
- B..., avait été homme de confiance d'un magasin européen qu'il a quitté au départ de ses patrons dont il garde le meilleur souvenir. En 1956, il est entré chez une Européenne qui le payait 3.500 frs par mois et qui, de surcroît, "était méchante" avec lui. Au bout d'un mois et demi, il est parti.
- C..., maçon avait touché seulement 10.000 frs sur les 37.000 frs qui lui étaient dûs après 2 ans de travail, pendant les années 50-51. Comme il n'était pas payé, il a demandé son livret de travail et il est parti.

TABIEAU XXI : MOTIFS DE CESSATION DE TRAVAIL

		Débauchage		Départ volontaire		Renvoi		Ensemble par âges
Jusqu'à 30 ans	(Bâtiment	42		-		4		46
	(Autres catégories		12		2		3	17
de 31 à 40 ans	(Bâtiment	53		6		3		62
	(Autres catégories		15		2		4	21
41 ans et plus	(Bâtiment	36		1		4		41
	(Autres catégories		3		6		1	10
Ensemble par catégories		131	30	7	10	11	8	197

- Appelé par un parent africain, D..., a dû quitter l'atelier où il était mécanicien parce qu'il avait dépassé la qualification de son parent et que ses camarades l'avaient averti que ce dernier, jaloux, faisait la magie contre lui. A passé 7 ans dans la maison suivante. Là il a quitté son emploi parce qu'il était en désaccord avec le nouveau chef d'atelier qui l'avait mis sur les "deux-roues", alors qu'il était mécanicien-dieseliste.

- Electricien, ayant fait au Congo Belge des études correspondant au niveau du CM2, E ... a une histoire professionnelle plus compliquée. Il a quitté sa place une première fois à cause d'un changement de chef. La seconde fois, il est parti parce qu'il n'avait pas été augmenté après 12 ans passés dans la même maison. La troisième fois, il a abandonné sa place -il avait toujours travaillé au Congo Belge- parce qu'il était fatigué de ce pays qui n'était pas le sien. Il avait alors 41 ans.

Les cas de renvoi sont relativement peu nombreux. On peut objecter que les fausses réponses risquent d'être, ici, particulièrement nombreuses et qu'on n'avoue pas facilement avoir été "mis à la porte" d'une entreprise. L'objection est valable et cette tendance a certainement dû jouer un certain nombre de fois. Cependant, la façon dont était conduit l'interrogatoire visait à diminuer le plus possible les cas de dissimulation: l'interviewé savait qu'il n'était pas là pour obtenir du travail et

on avait insisté sur le fait que tout ce qu'il dirait était considéré comme confidentiel, "comme chez le médecin". Les questions, en outre, étaient orientées avec impartialité dans le sens d'un conflit du travail auquel l'intéressé aurait été mêlé. Des recoupements à propos d'autres questions -à l'occasion du rôle de l'Inspecteur ou des Tribunaux du Travail par exemple- étaient également effectués. Au total, 19 cas de renvois ont été signalés, soit un peu plus que de départs volontaires. Les motifs peuvent se regrouper sous quelques catégories :

- 2 affaires de vol
- 1 refus de changer de poste
- 2 départs sans permission pour obligation de famille
- 3 cas de congés trop prolongés.
- 2 renvois à la suite de demande d'augmentation
- 7 conflits ou discussion avec un chef
- 2 pas repris à la suite de maladie.

Ici encore, quelques cas typiques méritent d'être présentés:

- F..., Electricien, a été renvoyé pour avoir été soupçonné dans une affaire de vol. Il avait fait trois ans et demi dans la maison.
- Chauffeur au CFCO, G... a été renvoyé parce qu'il avait refusé de "faire la ligne". Il voulait rester à Brazzaville.
- H..., magasinier, a été appelé au village à la mort de son père. On ne lui avait pas accordé de permission. Il n'a pas été repris au retour. Il avait travaillé 5 ans et demi dans l'entreprise.
- Pour avoir pris un mois de plus que ses vacances, I..., ferrailleur d'une qualification élevée a retrouvé sa place prise à son retour. La raison de cette prolongation était la venue en permission du petit frère militaire avec lequel il a voulu rester quelque temps.
- Après avoir été moniteur libre pendant 5 ans et demi, J... a demandé une augmentation parce qu'il avait des enfants. Il explique avec beaucoup de respect qu'il a été "délié de tout engagement".
- K..., a été renvoyé de chez un employeur africain où il était apprenti-tailleur pour avoir demandé à être payé. Il faut préciser ici que, en principe, l'apprenti-tailleur, non seulement n'est pas rétribué mais paie son apprentissage. Souvent l'employeur cherche à prolonger la situation le plus longtemps possible, d'où s'ensuivent de nombreux conflits.
- Pour avoir discuté une sanction du capita, L..., maçon-carreleur, a été licencié.
- Envoyé dans le nord, M..., d'origine Mbochi, ne s'est pas entendu avec les Mbondjo. Il a quitté son poste et est revenu à Brazzaville où il a été mis à la porte.
- Le cas de N..., maçon d'une catégorie assez élevée est plus pénible. Il avait travaillé 4 ans dans une entreprise pendant la guerre. Malade, il dû rentrer à l'hôpital. A la sortie, il n'a pas été repris. Heureusement le travail ne manquait pas à l'époque. Aujourd'hui marié et père de deux enfants, il a cherché à rentrer dans une entreprise pour laquelle il avait

travaillé pendant 7 ans au Congo Belge et qu'il avait quitté en avril 1955, au moment du refoulement des ouvriers français. On ne l'a pas repris, sous le prétexte qu'il avait "trop duré" dans cette entreprise (9 ans au total). Pour le reprendre dans sa catégorie, il faudrait le payer 240 frs par jour plus les allocations familiales. C'est d'ailleurs au capita qu'il s'en prend. Il l'accuse de faire du racisme et de s'opposer à son réembauchage.

De l'étude de ces quelques cas, il apparait que les motifs de renvoi les plus fréquents sont les conflits et les discussions (7 cas). Certaines inadaptations à la condition de salarié provoquent aussi des mises à pied: vacances prolongées au delà des limites, obligations familiales, impérieuses sur le plan coutumier mais dont l'importance échappe à l'Européen, ... etc. Bien que ces derniers cas soient peu fréquents ici, nous les avons souvent entendu évoquer. Il y a là un cas de conflits entre la coutume et la situation nouvelle où il semble que des accommodements pourraient être trouvés. L'impossibilité de se rendre à une réunion de famille peut avoir aux yeux de l'intéressé une importance très grave. Dans le cas d'un décès par exemple, il peut, en effet, être accusé d'avoir fait mourir magiquement, d'avoir "mangé l'âme" du défunt. Indépendamment des conséquences personnelles d'une telle accusation dans un réseau de croyance auquel adhèrent les intéressés, des représailles "magiques", et quelquefois peut-être plus positives, peuvent être exercées sur le coupable présumé. Or, les obligations coutumières ne sont pas vagues, mais parfaitement définies. Il devrait être possible de déterminer comme cela se fait chez nous - celles qui sont impérieuses et qui entraîneraient l'obtention d'un congé. Cela pourrait être l'occasion de mieux définir les obligations réciproques de l'employeur et de l'employé et contribuer à une meilleure organisation générale du travail.

Même si la crise entraîne une plus grande mobilité de la main d'oeuvre, licenciements, départs volontaires et renvois sont des phénomènes normaux, existant de tous temps. Avec ce que nous appelons la sous-qualification, nous touchons au contraire à une pratique anormale, née de la situation actuelle. Nous désignons par sous-qualification, le fait d'embaucher des salariés au dessous de leur qualification légale, donc en les payant au dessous de leur traitement. Parmi les 52 interviewés, nous en avons rencontré 22, soit 42 %, dont le livret de travail témoignait qu'ils avaient été réembauchés dans une catégorie inférieure à la leur. Il ne s'agit donc pas d'un problème isolé. Parmi ces 22 cas, 16 concernent des ouvriers du bâtiment et 6 seulement, les autres catégories. Les diminutions relevées sont importantes. La catégorie la plus représentée est celle des ouvriers du bâtiment payés initialement 240 frs. de l'heure et tombés à des salaires de 145 à 160 frs. Le cas extrême est celui d'un ancien capita-maçon payé 300 frs de 1951 à 1953 et repris en 1954 à 93 frs, parce qu'il n'y avait pas de place "pour quelqu'un de son grade": il a occupé cette dernière place pendant 9 mois.

C - Les Relations dans l'Entreprise.

Malgré le fait que la population étudiée ici en est, sauf exception, à sa première génération de salariat, il semble que l'adaptation à une situation pourtant radicalement différente de la vie en brousse se soit faite avec une rapidité remarquable. Aujourd'hui, c'est par référence à une situation de salariés déjà pratiquement adaptée que nous allons pouvoir étudier des pratiques constituant des signes de détérioration apparus depuis la crise.

Les critères de la "Bonne Place".

Avant d'aborder les relations dans l'entreprise, tout de suite après l'histoire des places effectivement occupées qui remettait à l'interrogé tout son passé professionnel en mémoire, était posée, au cours de l'interview une question double relative à la meilleure et à la plus mauvaise des places qu'il avait faites.

Sur les 52 sujets, 35 ont répondu. Certains ont donné plus d'un critère de choix, ce qui fait au total 45 réponses (tableau XXII). Le reste des 52 provient soit d'apprentis, d'indépendants, de personnes ayant occupé une seule place, soit d'une première version des questionnaires qui ne comportait pas cette question.

TABLEAU XXII : CRITERES DE LA BONNE PLACE

		Salaire		Façon d'être traité		Apprentissage		Ensemble par âges
Jusqu'à 30 ans	(Bâtiment	4		3		1		8
	(Autres		2		2		1	5
De 31 à 40 ans	(Bâtiment	9		4		1		14
	(Autres		1		3		1	5
41 ans et plus	(Bâtiment	6		4		-		10
	(Autres		1		2		-	3
Ensemble par catégories		19	4	11	7	2	2	45

Les critères de la bonne ou de la mauvaise place se ramènent à trois dont deux particulièrement importants: le salaire et la façon d'être traité; le troisième est l'enseignement professionnel reçu dans la place. Le salaire et toutes les questions qui s'y rattachent: être bien ou mal payé, savoir des augmentations, être payé à la date ou en retard...etc... constituent le critère essentiel d'appréciation et fournit le thème de plus de la moitié des réponses. La façon d'être traité ne vient qu'en second lieu: la bonne place est alors celle où "on est gentil", où l'on vous traite bien, où l'on ne vous "embête" pas. Dans 8 cas les deux critères sont invoqués ensemble, souvent comme allant en sens contraire: "on était gentil, mais on ne payait pas beaucoup". Le troisième motif, beaucoup plus rare puisqu'il n'apparaît que 4 fois est cependant intéressant parce qu'il

trahit spontanément une préoccupation que nous avons rencontré à plusieurs occasions le désir d'apprendre. Ici, quatre interviewés ont désigné comme la meilleure place celle où on s'est préoccupé de les perfectionner dans leur métier.

L'importance des deux premiers critères présente une curieuse inversion suivant qu'il s'agit des travailleurs du bâtiment ou des autres catégories. Dans le premier, les questions relatives au salaire l'emportent presque du simple au double sur la manière d'être traité. Dans les autres catégories, la façon d'être traité est citée presque dans la même proportion que les avantages matériels? On peut penser qu'il y a là une conséquence du caractère généralement plus rude des métiers du bâtiment. Les gens y acceptent leur situation à condition que le salaire leur offre un dédommagement suffisant. Dans les autres catégories au contraire, on attache plus d'importance aux relations humaines, surtout dans les professions ou les contacts avec le "patron" sont plus fréquents: gérants, employés, boys, etc....

La répartition des motifs par classe d'âge va nous permettre de dégager d'autres types de réactions: Quelle que soit la classe d'âge considérée, le salaire demeure la préoccupation dominante: son rôle augmente même avec l'âge, surtout passé 30 ans, ce qui correspond sans doute à une stabilisation dans la profession et à l'apparition des charges de famille. Notons que la proportion largement prédominante des ouvriers du bâtiment chez les plus de 40 ans contribue sans doute à renforcer, dans ce groupe, le poids de ce critère. L'importance attribuée aux relations humaines augmente également avec l'âge, particulièrement chez les plus de 40 ans et malgré, cette fois, la prédominance des ouvriers du bâtiment.

Ce motif y apparaît associé au premier pour 4 sujets sur 9 qui ont répondu à la question. Le rôle traditionnel de la séniorité ressort aussi dans les relations hiérarchiques du salariat. Ce fait est confirmé par ce ton général des interrogatoires. Une certaine autorité, alliée à la maturité du jugement et à la netteté des opinions, n'apparaît, indépendamment du niveau professionnel, que chez les plus âgés. Alors qu'on rencontre chez les jeunes - toujours dans cet échantillon à majorité d'illettrés - de la passivité et une grande absence d'idées générales.

Les Relations dans l'Entreprise

Afin de bien faire comprendre l'intention des questions on a abordé ce problème par les relations hiérarchiques avant d'aborder les rapports sur le plan horizontal. D'autre part, pour ne pas brouiller les réponses par des éléments supplémentaires d'agressivité ou d'inhibition, à propos des Européens, on a débuté par les rapports avec les cadres africains.

Le Capita est la cheville ouvrière des relations hiérarchiques, particulièrement dans le bâtiment. On choisit généralement pour ces fonctions un ouvrier assez âgé, possédant une connaissance du métier lui permettant de surveiller et de diriger l'exécution d'un travail et possédant en plus un certain sens de l'organisation et de l'autorité. Ses tâches sont multiples et importantes car il se trouve au point de contact entre l'Européen et les exécutants africains. Il reçoit les ordres et les transmet, ce qui implique qu'il les comprend et qu'il sait les expliquer. Il veille ensuite à leur exécution. Il a souvent, en outre, un rôle de formation professionnelle des plus jeunes. Enfin il est chargé de la dis-

tribution des sanctions et des promotions. A ce titre, il est souvent le seul interprète des Africains auprès de l'Européen, et réciproquement. Depuis la crise, il est en outre chargé du recrutement de la main d'oeuvre. Son rôle est donc considérable, surtout aux yeux de la main d'oeuvre de base.

Malgré cette position délicate, très peu d'interviewés ont formulé des critiques générales contre les capitas: 4 seulement sur 33; encore provenaient elles d'ouvriers du bâtiment qui ont beaucoup plus affaire à ces cadres subalternes que les autres catégories. Malgré une déformation systématique possible des réponses due au désir de se présenter comme un bon ouvrier qui n'a "pas d'histoires", on peut estimer qu'un conflit généralisé entre les ouvriers et leurs cadres africains n'aurait pas manqué d'apparaître d'une façon ou d'une autre dans le cours de l'interview. Il faut signaler d'ailleurs dès maintenant l'absence générale d'agressivité des réponses tout au long des interviews.

Cependant, depuis toujours sans doute, mais surtout depuis la crise, un certain nombre de pratiques irrégulières imputables aux capitas ont fait leur apparition dans les entreprises. Les questionnaires d'essai ont permis de déceler deux de ces pratiques particulièrement fréquentes sur lesquelles l'ensemble de l'échantillon a été questionné: la coutume de donner des cadeaux au capita et la sélection raciale des travailleurs organisée par les capitas.

La pratique des cadeaux -volontaires ou provoqués faits au capita afin de s'attirer ses bonnes grâces- paraît fort répandue: 16 réponses sur 21 en font état. La moitié des réponses affirment qu'elle est pratiquement obligatoire. Les cadeaux sont de l'ordre de 500 à 1.000 frs ou d'une dame-jeanne de vin (1). Ces cadeaux sont faits à l'occasion d'un embauchage, soit à l'avance, soit un ou deux mois après, à titre de remerciements, ou, d'autres fois, sans raison particulière pour "se mettre bien avec le capita". Dans ce cas, il s'agit de cadeaux moins importants mais plus fréquents: un verre ou une bouteille de vin, ou des cigarettes à la fin du mois. Cinq interviewés, dont deux sont eux-mêmes des capitas, expliquent que cette pratique n'existait pas autrefois et qu'elle est née de la crise. Les capitas profitent actuellement de la facilité qu'il y a à remplacer la main d'oeuvre et de leurs prérogatives de débaucher les ouvriers pour se faire des revenus supplémentaires.

Une autre pratique également critiquée et née aussi de la crise a été signalée dans plusieurs cas: la sélection raciale exercée par les capitas. Cette coutume a été rendue possible comme celle des cadeaux à l'embauche par le fait que de nombreux entrepreneurs, pour éviter les bousculades et les discussions qui ne manquent pas de se produire à la porte des chan-

(1) La dame-jeanne de vin rouge (le vin européen tendant à remplacer le vin de palme) joue un rôle important dans les cadeaux qui se font à maintes occasions: réunion de deuil ou sortie de deuil, visite d'amis, particulièrement parmi les notables, réunions avec grots, conclusion de mariage, etc... La dame-jeanne de vin rouge est devenue un cadeau "à prestige" qui fait partie intégrante de la coutume. Il est d'usage de la vider avant de se séparer.

tiers dès qu'un recrutement se produit ont pris l'habitude de confier ce travail à leur capita. Ce système favorise le jeu des solidarités familiales ou locales et les capitas en profitent pour faire appel à des gens de leur race. Quinze des 33 interviewés qui ont répondu à la question ont témoigné être au courant de cette pratique; 8 ont pu l'observer dans des chantiers où ils se sont présentés. Deux ouvriers du bâtiment ont expliqué que la sélection raciale existait, mais qu'elle n'était pas exclusive et qu'elle se combinait avec la pratique des cadeaux. Un certain nombre de réponses expriment du mécontentement et une réprobation de ces habitudes que tout le monde s'accorde à considérer comme née de la crise: "avant ce n'était pas comme ça", "maintenant qu'il y a trop de chômage, le capita en profite", sont les types de commentaires les plus fréquents. Certaines réponses proviennent de gens ayant eu des querelles ouvertes dans un chantier, mais la plupart sont faites sans passion et avec un souci d'objectivité.

A une question sur le rôle du capita en cas de conflit entre l'ouvrier et son employeur, 16 réponses ont été obtenues: 10 affirment que le capita est pour l'Européen, parce qu'il est bien payé, parce qu'il est chef lui aussi....etc. Les réponses, à deux ou trois exceptions près, ne sont pas agressives. Ces dernières proviennent, comme dans le cas précédent, de gens ayant eu des conflits ouverts dans une entreprise. Ils se plaignent que "le capita dit du mal de toi au chef européen pour te faire renvoyer" ou de griefs de ce genre qui attestent du moins le rôle important du capita entre l'employeur et les ouvriers. Cinq réponses accordent au capita une attitude simplement objective. Au total, son rôle est bien défini par les réponses et l'absence d'une hostilité systématique à son endroit, que nous avons déjà signalée, apparaît confirmée par l'ensemble des réponses.

Les Relations Ouvrier-Employeur.

Afin de limiter les inhibitions dues au fait que l'enquêteur était lui-même Européen, la question des rapports Européen-Africain dans l'entreprise avait été abordée sous une forme insistant sur les aspects conflictuels: "Si le patron fait quelque chose qui n'est pas juste, comment est-ce que l'ouvrier peut se défendre? Malgré cette tournure aggressive, aucune réponse n'a été faite sous forme violente. Sur 26 réponses obtenues 3 affirmaient qu'on ne pouvait rien faire, 2 qu'on s'arrangeait sur place. Six autres ont manifesté une réaction de défense: on va se plaindre à la Mairie (des Balais à cause de la personnalité du Maire de Brazzaville), au Tribunal ou au Commissaire. Ceux qui ont parlé du Commissaire ont précisé que c'était "autrefois", et on a eu le tort de ne pas leur faire préciser si, dans leur esprit, l'initiative de cette démarche revenait à l'employé ou à l'employeur, ce qui changeait évidemment le sens de leur réponse. Le groupe le plus important, 15, soit 42 % de l'ensemble, ont mentionné un recours à l'Inspecteur du Travail. Le rôle de ce fonctionnaire apparaît souvent dans les réponses et à plusieurs propos.

Dans les commentaires spontanés à cette question, il figure généralement comme un élément important de garantie pour les travailleurs, plusieurs précisant "qu'avant on laissait faire, on ne pouvait pas se plaindre".

Une question particulière était d'ailleurs réservée à l'Inspecteur du Travail: on demandait quel était son rôle et, toujours pour faciliter l'expression des conflits, s'il était "juste". En ce qui concerne son rôle

proprement dit, plusieurs interviewés ont confondu Inspection du Travail et Office de la Main d'Oeuvre "où tu donnes ton nom pour avoir du travail". Il reste 17 réponses exploitables: 5 interviewés connaissent bien son existence mais n'expriment pas d'opinion -faute d'expérience personnelle- sur la façon dont il s'acquitte de son rôle. Les 12 autres affirment qu'il est "juste" : " si tu as raison, tu as raison, si tu as tort, tu as tort" explique l'un d'eux dans une formule qui résume bien la façon dont est exprimée son impartialité. L'un d'eux, toutefois modère son jugement en disant "qu'il est juste mais plus maintenant". Un autre par contre précise spontanément qu'il est plus efficace que le syndicat.

Une question sur les syndicats "connaissiez-vous les Syndicats, à quoi est-ce que ça sert?" a confirmé leur rôle relativement effacé parmi ce groupe à très bas niveau d'instruction. Les réponses faites aux questions précédentes, montrent que les Africains ont parfaitement compris ce qu'était un organisme destiné à les défendre. On peut donc penser que les réponses, ici aussi, sont adaptées et non pas faites n'importe comment.

Au total sur les 25 réponses obtenues 11 témoignent connaître l'existence des Syndicats mais ne sont pas au courant de leurs activités. Cinq affirment sous des formes différentes, mais non équivoques que "le syndicat n'est bon à rien" suivant l'expression d'un interviewé: 8 seulement ont su expliquer son rôle de façon exacte. Pour l'un d'eux, il constitue un recours en cas d'échec de l'Inspecteur du Travail. C'est d'ailleurs le seul qui ait défini le Syndicat par un aspect militant. Mais la plupart de ceux qui ont répondu ne voient pas l'utilité immédiate du Syndicat. Il faut payer 500 ou 1.000 frs, plus la dépense nécessaire pour avoir la photo d'identité et ce, sans résultat apparent, sans même avoir la certitude de "gagner" en cas de différend avec un employeur.

Une question sur les grèves, enfin, terminait cette batterie consacrée aux relations et aux conflits dans l'Entreprise. Elle a obtenu 22 réponses dont la moitié pour dire qu'on n'en avait jamais vu. Cinq ont affirmé leur refus de faire la grève: les raisons étaient qu'on ne gagnait rien, qu'on perdait sa place et que les autres la prenaient. Six interviewés seulement ont déclaré l'avoir vue ou l'avoir faite, tous en raison d'un salaire insuffisant. Trois ont précisé que c'était "avant" et que maintenant ce n'était plus possible.

Il est bien évident qu'il ne faut pas considérer l'ensemble de ces réponses comme engageant l'avenir tout entier de ceux qui les ont faites. Elles sont fonction de la situation actuelle, évidemment peu favorable à une politique de revendications ouvrières, et les interviewés eux-mêmes en ont clairement conscience. Elles montrent cependant la façon très individualiste dont, à ce niveau et en ce moment, les travailleurs posent leurs problèmes. Elles révèlent également l'absence de "doctrines" d'ensemble liées à un esprit "de classe" ou à un credo politique, entraînant une action revendicatrice à longue échéance. L'action du syndicat est déniée surtout dans la mesure où on n'en voit pas l'utilité immédiate. Cette vision très limitée des choses et l'absence d'idées générales se retrouveront d'ailleurs à l'occasion d'autres problèmes.

Conclusion

Malgré le petit nombre d'éléments recueillis, un certain nombre de caractéristiques d'ensemble de la situation née de la crise en tant qu'elle affecte l'ensemble du monde du travail, et pas seulement les chômeurs, se dégagent de cette enquête.

Depuis 1950, un effort d'organisation certain des conditions générales de l'emploi a été fait. Il faut bien dire malheureusement, que ses effets restent plus théoriques que réels du fait de la situation générale. Ce fait ne milite pas toutefois, au contraire, contre cet effort. Si une nouvelle période d'expansion devait se présenter, les instruments nécessaires à une politique cohérente de la main d'oeuvre se trouveraient déjà en place, rôdés et prêts à être utilisés sur une plus grande échelle. Même si la situation actuelle devait se prolonger, il semble que ce soit également à travers eux que l'on pourrait atteindre les diverses couches de la population active. Des organismes tels que les Inspections du Travail, les Offices de la Main d'Oeuvre pourraient, outre leurs fonctions propres, servir de centres de recensement de toute la population active ayant ou non du travail; c'est là qu'on pourrait joindre les intéressés, aussi bien pour organiser un appel d'embauche vers l'extérieur comme cela se pratique déjà, que pour exercer par exemple une campagne de "propagande" et de recrutement de jeunes vers les paysannats. Leurs fichiers pourraient également être utilisés à beaucoup d'autres fins telles que des enquêtes d'opinion destinées à orienter les expériences sociales et à en suivre les résultats (1)

Des interviews effectués parmi les salariés en chômage, il apparaît que les Africains se sont très rapidement adaptés aux conditions nouvelles que constituait la vie dans les villes et le travail dans des organisations européennes. La stabilité dans la profession apparaît satisfaisante malgré le bas niveau d'instruction et de qualification des personnes interrogées. La mobilité dans l'emploi par contre est beaucoup plus grande surtout à mesure que l'on approche de l'époque actuelle, et les temps de chômage entre deux embauches s'allongent, ce qui apparaît comme une conséquence directe de la crise plus que comme une tendance inhérente à la main d'oeuvre. Cette mobilité entraîne des conséquences défavorables qui sont à ajouter aux effets bruts du chômage: perte des avantages liés à l'ancienneté, arrêt de la promotion professionnelle, etc.

En outre des pratiques néfastes ont fait leur apparition: embauchage en dessous de la qualification réelle, pratiques abusives des capitaux, particulièrement dans le bâtiment, qui contribuent encore à détériorer la situation générale des travailleurs, particulièrement dans les secteurs autres que l'Administration.

Malgré la réunion de ces conditions défavorables, l'attitude de l'échantillon interrogé est extrêmement dépourvue d'agressivité et faite de résignation assez passive, particulièrement chez les plus jeunes. Seuls les hommes ayant dépassé la quarantaine expriment des vues d'ensemble sur leur conditions et formulent des critiques qui ne sont pas seulement au jour le jour.

(1) Un certain nombre d'interviews ont été faits de la sorte soit auprès de catégorie définie de travailleurs soit utilisant les introductions des services du Travail auprès des employeurs, toujours avec le maximum de résultats.

Ce serait une erreur de croire que l'absence d'agressivité s'accompagne d'incompréhension ou d'insensibilité. Si la conjoncture actuelle est peu favorable à une politique de revendications -qui s'est déjà manifesté dans d'autres occasions- les interviewés ont manifesté dans leur ensemble une conscience aigüe de ce qu'ils considéraient comme juste et comme injuste. Ici encore, toutefois, leurs opinions étaient très positives et fondées sur des sommations d'exemples connus plus que sur des idées générales, reflétant par exemple une conviction politique. L'Inspection du Travail, où l'on sait d'expérience que de nombreux conflits ont été portés et résolus d'une façon qui semble avoir satisfait l'opinion, est l'organisme généralement invoqué comme recours en cas de conflit avec l'employeur. Les syndicats, dont l'action a été, peut-être en raison de la situation, beaucoup plus discrète, sont par contre profondément méconnus. Certaines réponses à leur sujet tendent à les présenter non pas comme des arbitres, rôle dévolu à l'Administration, mais comme un élément dans un rapport de force où le juste et l'injuste ne jouent plus. On pourrait dire, en schématisant un peu les réponses que, avec l'Inspecteur du Travail, "si tu as raison, tu as raison", tandis qu'avec le Syndicat, si on paie, c'est "pour gagner", comme on va voir le féticheur. "Tu paies la carte et tu n'es pas sûr de gagner", explique un interviewé qui critique le Syndicat. Le recours à la grève n'apparaît pas possible dans la période actuelle. Comme dans le cas des syndicats, en outre, la vision des problèmes et des conflits est beaucoup trop personnalisée et trop immédiate pour permettre la conception d'une action concertée et à longue échéance. Il serait toutefois imprudent de concevoir cet individualisme comme inchangeable. Des grèves, des réactions d'ensemble à l'occasion des élections, des mouvements collectifs de refus d'embauche, montrent que les mouvements de masse ne sont pas à exclure pour peu que les circonstances leur soient favorables et surtout que les objectifs à atteindre soient familiers et immédiats.

DEUXIEME PARTIE

Nous avons étudié jusqu'à maintenant le problème du chômage du dehors, c'est à dire en essayant de le cerner à partir de cadres généraux: démographie, marché du travail, relations dans l'entreprise, cadres dans lesquels le chômage ne constituait qu'un élément particuliers dont l'ensemble conditionnait la forme et l'évolution.

Nous allons, dans cette deuxième partie et dans celle qui va suivre, aborder le problème cette fois de l'intérieur, c'est à dire à travers les déclarations faites par les chômeurs au cours des interviews. Pour mener commodément cette étude, nous allons d'abord préciser les grandes catégories de chômeurs que nous avons définies par hypothèse dans l'Introduction. Nous étudierons ensuite, pour chacune de ces catégories, les moyens effectifs d'existence en l'absence de travail salarié: activités de remplacement, aide de la famille, etc.... Nous obtiendrons ainsi des éléments d'appréciation pour les classer suivant l'urgence de leur situation. Nous réserverons un chapitre spécial à la formation scolaire des plus jeunes, à ses problèmes propres et à ses conséquences aux opinions et aux attitudes des jeunes et de leurs familles.

CHAPITRE IV

LES DIFFERENTES CATEGORIES DE CHOMEURS

Si l'on veut faire un premier classement des chômeurs au point de vue des problèmes que pose leur utilisation éventuelle, il semble, à priori, que quatre critères principaux soient à retenir:

1. - l'âge;
2. - le niveau d'instruction;
3. - le fait d'avoir ou non travaillé et le métier possédé;
4. - la situation de famille;

Dans une population normale, les trois derniers critères sont en relation avec le premier dans des conditions bien définies. Certaines anomalies dans la distribution de ces critères vont permettre précisément de déterminer des "générations" différentes de chômeurs (1)

(1) L'étude que nous faisons dans ce chapitre des quatre critères indiqués est purement numérique et destinée seulement à distinguer des groupes suivant la présence, l'absence ou le degré de chacun de ces critères. L'analyse compréhensive des problèmes relatifs à l'âge, au niveau d'instruction, etc... sera reprise dans le cours des chapitres suivantes

A.-Les Groupes d'Age.- L'âge devrait normalement être considéré comme un critère secondaire pour la classification des chômeurs. Mais la forme particulière de la crise de l'emploi à Brazzaville, qui sévit principalement chez les jeunes, fait que nous avons retenu par hypothèse ce critère comme base de classification. Les âges proviennent sauf exception de simples jugements supplétifs et sont approximatifs. La régularité de certaines distributions que nous étudierons permet cependant de penser que si les valeurs individuelles sont sûrement fausses les moyennes, ou, à tout le moins, les écarts de classes correspondent à une certaine réalité. Afin de réaliser une approche plus fine dans le but de déterminer les seuils d'âge, on a pris des classes relativement étroites allant de 5 en 5 ans (tableau XXIII) quitte à les regrouper ensuite en fonction de leur affinités.

TABLEAU XXIII : ECHANTILLON GENERAL DES CHOMEURS (Interview court)

	Illettrés		Jusqu'au CE2		CM1 & au-delà		Ensemble par catégories		Ensemble toutes catégories
	Déjà trav.	jam. trav.	Déjà trav.	jam. trav.	Déjà trav.	jam. trav.	Déjà trav.	jam. trav.	
Jusqu'à 15 ans	2	-	6	47	3	21	11	68	79
16 à 20 ans	6	5	30	41	61	97	97	143	240
21 à 25 ans	12	5	23	10	31	11	66	26	92
26 à 30 ans	18	-	15	1	3	1	36	2	38
31 ans et plus	19	-	12	-	5	1	36	1	37
Ensemble par catégories	57	10	86	99	103	131	246	240	
Ensemble toutes catégories	67		185		234				486

La distribution par classes d'âge est très irrégulière: la prédominance des sujets de 16 à 20 ans, opposée au très petit nombre de ceux de plus de 30 ans, ne doit être considérée comme nécessairement représentative de la réalité. Il est probable qu'une distorsion de l'échantillon s'est produite pour plusieurs raisons.

a - plus grande facilité des jeunes à se déplacer, plus grande réceptivité aussi. L'enquête était pour eux une sorte de distraction. Les plus âgés,

au contraire, avaient souvent des activités de remplacement qui les astreignaient et aussi moins d'illusions sur l'utilité de l'enquête.

b - l'enquête psychologique commencée antérieurement à celle-ci ne s'intéressait qu'aux jeunes chômeurs. La propagande réalisée parmi eux a dû contribuer à fausser la distribution en leur faveur: 411 sur les 486 interviewés du questionnaire court ne dépassent pas 25 ans.

Cette réaction spontanée constitue d'ailleurs en soi un critère de classification. Vingt cinq ans semble être la limite d'âge approximative de deux catégories de sans-travail qui se considèrent comme différentes.

La forme de la distribution nous permet de regrouper les classes selon 3 catégories:

- 1 - jusqu'à 15 ans: cette classe représente ceux qui viennent de quitter l'école (la limite d'âge légale est de 16 ans) et pour lesquels le problème du manque de travail se pose avec une moindre acuité. Ce ne sont pas encore à proprement parler de vrais chômeurs. La désadaptation que l'on peut redouter, provenant d'une inactivité forcée plus ou moins longue, ne devrait pas encore être à craindre pour eux.
- 2 - les chômeurs de 16 à 25 ans et ceux de 26 à 30 ans. Nous rapprochons ici provisoirement les deux groupes les plus importants, quitte à voir si ce rapprochement est justifié par la suite. Cette catégorie composée de jeunes grandis pendant la crise, présente certainement les problèmes les plus graves et c'est surtout pour elle que l'on peut craindre les conséquences de l'inactivité.
- 3 - les plus de 25 ans qui étaient déjà en âge de travailler à l'époque de la prospérité et dont on peut penser qu'ils se rapprochent le plus du type normal du chômeur "vrai", ancien salarié possédant une qualification professionnelle.

Les autres critères vont nous permettre de mieux définir ces catégories.

B. - Le degré d'instruction- Si l'âge n'est qu'approximatif, le niveau scolaire, pour ceux qui sont passés par un établissement scolaire, est connu avec une précision parfaite. Sauf quelques sous-scolarisés n'ayant fréquenté l'école que pendant une année ou deux, tous ceux qui sont passés par l'école indiquent sans hésiter la division dans laquelle ils étaient au moment de leur départ et ils la désignent par le terme technique: CP 2, CE 2, CM 1, etc... On aurait pu, là aussi, prendre des catégories plus étroites. En fait dès le cours de l'enquête certains niveaux d'instruction ont paru se dessiner avec beaucoup de netteté. L'analyse des résultats (voir chap. VI) les a confirmés et nous les avons directement repris ici afin de ne pas surcharger les tableaux. La première catégorie - bien à part - est évidemment celle des illettrés. Ensuite, un groupe de sous-scolarisés, dont nous étudierons plus loin les caractéristiques et dont la limite supérieure paraît se situer vers la fin du cours Élémentaire, antérieurement, en tous cas au passage au cours Moyen: ce groupe est constitué d'enfants ayant commencé leur scolarité trop tard ou ayant traîné dans les petites classes sans parvenir à dépasser un certain niveau, pour être finalement renvoyés une fois la limite d'âge atteinte.

Ceux qui ont atteint ou dépassé le CML, par contre, présentent dans l'ensemble de tout autres caractéristiques. Beaucoup sont victimes, soit de l'absence d'écoles de brousse, soit du fait qu'ils y ont été envoyés trop tard, soit d'"accidents": classes redoublées, maladies, etc... qui ne leur ont pas permis d'aller jusqu'au CEP. En bonne justice, il faudrait faire deux autres catégories comprenant l'une, les certifiés l'autre ceux qui ont commencé -et interrompu- des études plus poussées. Leur très petit nombre dans l'échantillon les a fait grouper avec ceux ayant dépassé le CML.

La répartition en valeurs absolues des niveaux d'instruction dans l'échantillon n'est pas plus représentative que celle des classes d'âge? Du fait que le taux de scolarisation s'est considérablement élevé au cours des dernières années, la distorsion de l'échantillon au niveau des classes plus jeunes se répercute sur les niveaux scolaires en faveur des scolarisés et aux dépens des illettrés.

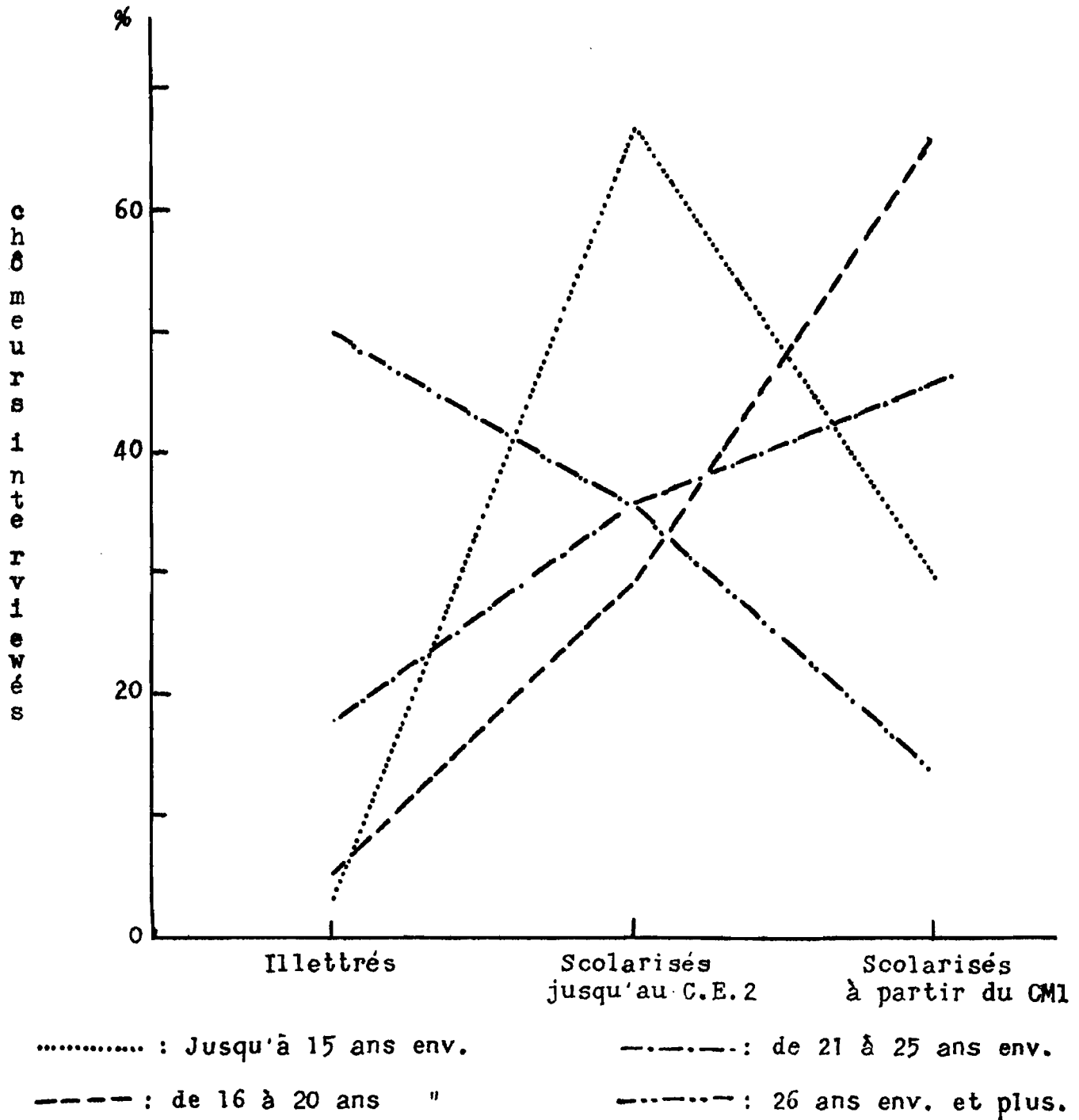
La comparaison des deux données sera par contre plus éclairante et fera apparaître des valeurs significatives (Graphique IV)

Les moins de quinze ans ne comptent pratiquement pas d'illettrés. La majorité de sous-scolarisés parmi eux fait ressortir vraisemblablement une certaine "fraude" parmi ceux qui se sont présentés comme chômeurs pour l'enquête et qui seraient en réalité des enfants n'ayant pas encore quitté l'école (1). Le caractère de cette première courbe fait aussi ressortir un certain retard de l'âge scolaire que nous avons observé au cours des enquêtes en profondeur. La classe des 16 à 20 ans apparaît incontestablement comme privilégiée: faible proportion des illettrés, peu de sous-scolarisés et plus des 2/3 ayant atteint le Cours Moyen. La classe des 21 à 25 ans offre une physionomie exactement semblable mais avec une position un peu moins bonne: davantage d'illettrés et de sous-scolarisés. Aux restrictions faites pour la première, ces trois classes présentent des caractéristiques comparables: proportion d'illettrés et de sous-scolarisés faible et diminuant avec l'âge.

Avec les plus de 25 ans, la courbe prend une pente exactement inverse: le nombre des illettrés dépasse la moitié, celui des sous-scolarisés est encore d'un tiers, mais on ne compte plus que 14 % de scolarisés jusqu'au Cours Moyen. Il est indiscutable que nous atteignons là un seuil. Insistons toutefois sur le fait que si la proportion d'illettrés et de scolarisés parmi les chômeurs de moins de 25 ans peut être tenue pour représentative de l'ensemble, il serait inexact de tirer la même conclusion pour les plus âgés. En effet, si la plus grande partie des premiers n'a jamais exercé de métier, les plus de 25 ans avaient déjà commencé à travailler à l'époque de la prospérité. Peu d'entre eux, du fait de la jeunesse des immigrants, ont atteint l'âge de la retraite et l'on peut penser qu'ils occupent actuellement la plus grande partie des emplois disponibles. A la différence des plus jeunes, on peut donc supposer que leur groupe d'âge présente l'aspect

(1) On pourrait encore l'interpréter comme le résultat de l'application stricte de la limite d'âge qui aurait éliminé d'un seul coup un grand nombre d'éléments peu doués, trainant dans les classes inférieures, mais cela devrait jouer aussi pour la classe suivante où le phénomène n'est guère sensible.

Graphique IV : Niveau d'INSTRUCTION par Classe d'AGE



normal d'une classe active où seuls les éléments les plus médiocres n'ont pas conservé de travail. Cette particularité contribue certainement à accentuer le "décrochage" de cette catégorie par rapport aux précédentes. Au point de vue des problèmes spécifiques posés par le chômage, c'est en tout cas une raison de plus de ^{la}considérer à part.

Au total la ventilation par niveaux d'instruction fait donc ressortir la pertinence des seuils d'âge de 15 et 20 ans dans la classification des chômeurs: la catégorie des "jusqu'à 15 ans" représente en fait le "début" de la classe suivante et peut à la rigueur lui être rattachée. Vingt cinq ans marque au contraire une rupture dans la composition des groupes confrontés: le premier offrant une forte proportion de scolarisés, le second, au contraire, composé en grande partie d'illettrés.

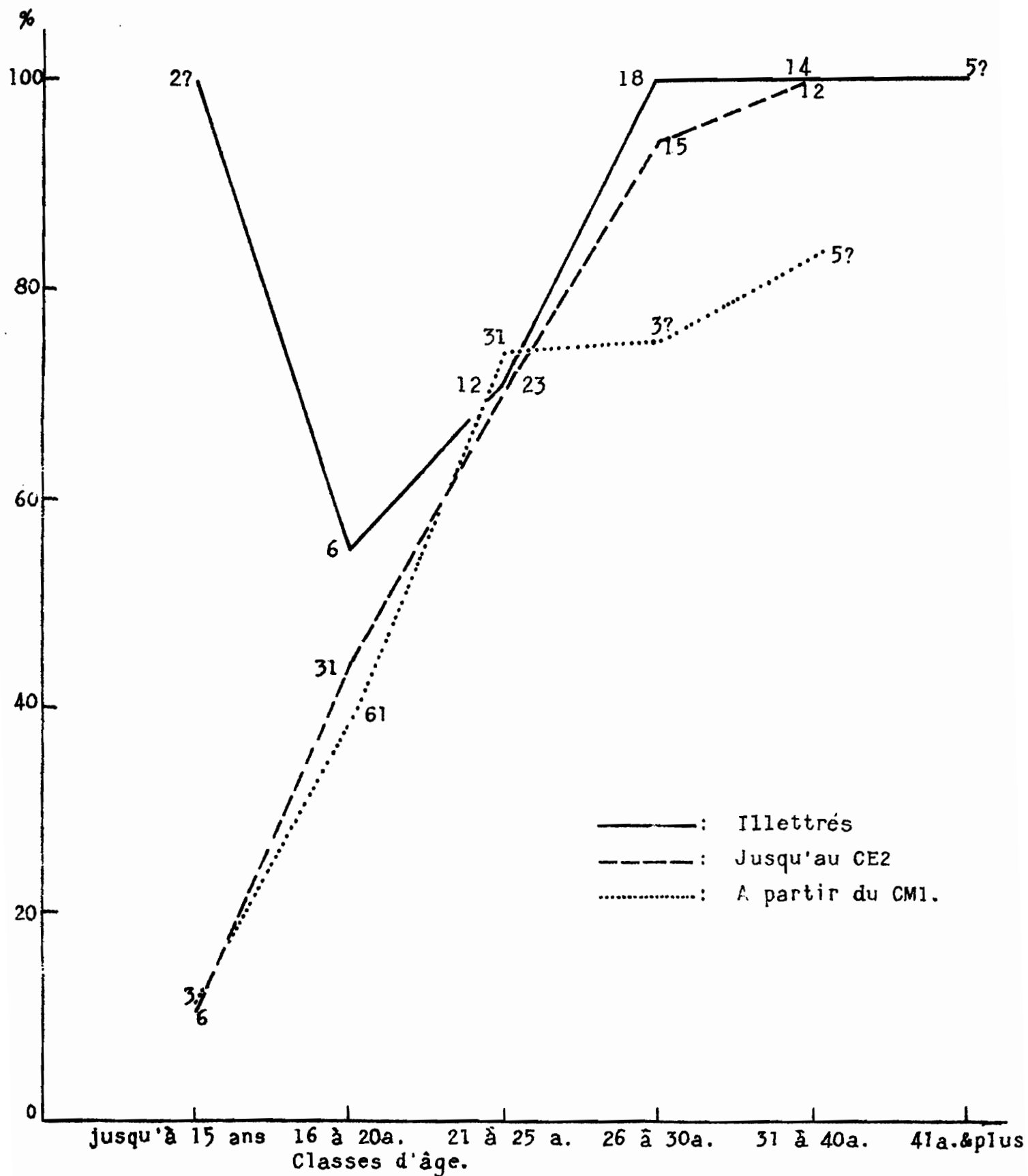
C - Les chômeurs ayant déjà travaillé et les sans-profession.

Le fait de posséder ou non un métier constitue un critère essentiel en ce qui concerne l'utilisation éventuelle des sans-travail. Si l'on élimine les cas douteux, parce basés sur un trop petit nombre d'observations (Graphique V), les trois courbes apparaissent avec des caractéristiques très voisines et il semble que le niveau scolaire n'ait pas une grande influence sur le fait que les gens aient ou non travaillé; les 8 cas rencontrés ici comportent 1 ferrailleur, 3 apprentis-mécaniciens, 1 apprenti-chauffeur, 1 apprenti-tailleur et 2 boys. L'âge par contre, comme on pouvait s'y attendre, devient ici le facteur dominant. Pour toutes les catégories, dès 25 ans, près des trois-quarts de l'effectif et, à partir de 30 ans, pratiquement tout le monde a déjà exercé un métier. Au retard scolaire que l'on avait noté parmi les moins de 15 ans, correspond donc un retard encore plus sensible de la mise au travail: c'est entre 20 et 25 ans seulement qu'un tiers de l'échantillon a commencé à exercer une activité rémunérée. La crise joue certainement un rôle important dans ce retard puisqu'en 1951, à Poto-Poto, le nombre des actifs dépassait celui des plus de 15 ans (1). Un autre facteur semble également intervenir: dans ces sociétés où l'on s'est souvent plu à noter la précocité avec laquelle les jeunes étaient appelés à remplir certains rôles sociaux, la liberté de décision n'apparaît en fait qu'assez tard et nous avons à plusieurs reprises entendu des garçons paraissant physiquement 20 ans et plus parler d'eux-mêmes en disant: "Nous les petits...". En tout cas, la crise et l'inactivité forcée qu'elle entraîne n'ont pu que renforcer parmi les jeunes sans-travail ce retard et le sentiment de leur irresponsabilité et de leur inefficacité.

Le long de la courbe marquant une progression régulière, le seuil de 20 ans, qui aurait à la fois le mérite d'être le plus près du médian de l'échantillon (109-138) et de limiter les principaux groupes ayant jusqu'à 50 % "d'ayant déjà travaillé", serait le mieux placé pour établir une division. On conservera cependant le seuil de 25 ans qui satisfait aux deux précédents critères et a en outre le mérite de regrouper avec une approximation plus satisfaisante tous les jeunes ayant atteint de façon certaine l'âge de travailler pendant la période de crise (18 ans environ en 1950)

(1) Notons que ces résultats sont très voisins de ceux du Recensement concernant la proportion de sans-profession par classes d'âge. - Cf. Chapitre II. C'est une présomption d'exactitude en faveur de l'échantillon.

Graphique V : Chômeurs ayant DEJA TRAVAILLE.



D - La situation de famille des chômeurs.

Nous ne citons guère ce dernier critère que pour mémoire, les renseignements concernant la situation de famille n'ayant pas été relevés dans la fiche relative aux déscolarisés. L'état matrimonial des chômeurs ne pourra donc pas être étudié dans le groupe des 486 chômeurs mais seulement à travers les échantillons réduits des questionnaires en profondeur. En ce qui concerne le groupe des chômeurs adultes, la situation de famille apparaît étroitement liée à l'âge (tableau XXIV). La proportion des mariés et la taille des ménages croissent régulièrement à mesure que l'on considère des groupes plus âgés. Cette régularité est d'autant plus remarquable que la distribution d'après la situation de famille est entièrement aléatoire. On note également la faible proportion de célibataires jusqu'à 30 ans (60 %).

Par un phénomène curieux, dont nous ne pouvons pas dire qu'il est représentatif de l'ensemble, le groupe de déscolarisés en chômage étudié ici ne comporte exclusivement que des célibataires (1). On ne peut certes généraliser ce fait pour tous les déscolarisés sans travail ne dépassant pas 25 ans mais il paraît en tout cas certain que le célibat ou l'état de "fiançailles", c'est à dire de concubinage, n'étant sanctionné ni par le mariage "à l'européenne" ni par un mariage coutumier (incluant le paiement de la dot aux parents de la fille, généralement à l'oncle maternel) soit un cas particulièrement fréquent dans cette catégorie de sans-travail, surtout parmi ceux qui n'ont encore jamais travaillé. Nous avons vu dans le chapitre I le retentissement de cet état de choses à la fois dans la sous-nuptialité et la sous-natalité chez les femmes de moins de 20 ans qui constituent les partenaires normales des hommes de ces classes d'âge. La pauvreté générale des hommes plus âgés et déjà mariés ne leur permet pas davantage la polygamie qui aurait pu rétablir la situation, du moins en ce qui concerne la natalité. Il apparaît en tout cas ici que le chômage empêche de façon directe la création de familles conjugales et qu'il entretient par là les formes diverses de prostitution et la sous-natalité.

E - Les principaux types de chômeurs.

L'examen corrélatif des différents critères étudiés: groupes d'âge, niveaux d'instruction, proportion de chômeurs ayant déjà travaillé, et aussi, dans une proportion moindre, situation de famille, nous permet maintenant de dégager des éléments de classification plus appropriés des différents groupes de chômeurs. Toutefois, les seuils dans les quatre séries de phénomènes ne coïncident pas nécessairement et vont nous obliger à opérer quelques regroupements. La répartition aléatoire de l'échantillon par classes d'âge témoignent que jusqu'à 25 ans environ les sans-travail tendent à se considérer comme appartenant à un même groupe que nous appellerons d'une façon un peu arbitraire les "jeunes" par opposition aux plus de 25 ans qui constitueront le groupe des "adultes". Cette définition coïncide avec celle des deux groupes de chômeurs interviewés et soumis à des questionnaires différents.

(1) Il y a probablement là encore un phénomène de distorsion de l'échantillon dû à l'enquête psychologique qui ne s'intéressait qu'aux célibataires et dont nous ne nous sommes malheureusement pas aperçus à temps.

TABLEAU XXIV : SITUATION DE FAMILLE

	Célibataires	Mariés sans enfants	Mariés 1 - 2 enfants	Mariés 3 enfants et plus	Sans déclara- tion	Ensemble
Jusqu'à 30 ans	12	5	3	-	-	20
31 à 40 ans	2	6	7	6	1	22
41 ans et plus	-	2	3	5	-	10
Ensemble	14	13	13	11	1	52

Les niveaux d'instruction nous ont paru se grouper commodément selon trois catégories: les illettrés, les sous scolarisés jusqu'au CE2, les scolarisés normaux à partir du CM1. La proportion de ces différentes catégories selon les classes d'âge fait ressortir le seuil de 25 ans déjà signalé. Deux sous-catégories méritent d'être conservées: les scolarisés jusqu'à 15 ans pour la raison qu'ils viennent seulement de sortir de l'école et les illettrés de moins de 25 ans qu'il faudra, dans certains cas, considérer à part des alphabétisés. La proportion de professions déclarées montre une progression régulière avec l'âge dans laquelle il est difficile de situer un point privilégié autrement que de façon arbitraire. A ce point de vue, la limite des 20 ans serait mieux placée pour caractériser deux groupes différents que le seuil de 25 ans. Nous estimerons cependant la corrélation des deux facteurs déjà analysés: âge, niveau d'instruction comme plus importante et nous conserverons cette division. La tendance marquée, malgré le petit nombre d'observations, des moins de 25 ans à comporter une plus forte proportion "d'ayant déjà travaillé" que les scolarisés, ce qui apparaît d'ailleurs normal, nous incitera à les regrouper avec les plus de 25 ans. Nous laisserons également parmi ces derniers les scolarisés de plus de 25 ans chez lesquels on peut estimer que le caractère "ancien salarié" a pris le pas sur celui de "scolarisé". De la situation de famille, nous aurons peu à dire sinon pour signaler le nombre important de célibataires parmi les chômeurs jusqu'à un âge avancé. Là aussi, la limite de 25 ans ne paraît pas contredire les données, insuffisantes, il est vrai, relatives à ce critère. Il nous reste donc au total deux grandes catégories pour lesquelles nous pouvons reprendre la terminologie de l'introduction mais dont nous sommes en mesure cette fois de préciser et de justifier la définition.

1) - Les chômeurs adultes, constitués par les plus de 25 ans, sans distinction de niveau d'instruction. En fait, ceux-ci sont caractérisés par une forte proportion d'illettrés et un petit nombre de scolarisés, surtout de ceux ayant atteint les classes supérieures. A ce groupe de chômeurs plus âgés, nous joindrons en général des illettrés de moins de 25 ans caractérisés par un taux "d'ayant déjà travaillé" beaucoup plus élevé que pour les scolarisés pris à âge égal. Les plus de 25 ans présentent, en outre,

une situation matrimoniale, sinon normale, du moins étroitement liée à l'âge. Comme ce groupe, que nous appellons des "chômeurs adultes et illettrés" sera, de par sa nature, généralement beaucoup plus confirmé dans tous les aspects relatifs au travail ou au salariat qui sont ici les plus importants- nous le considérerons en premier lieu. Nous pourrions le désigner par abréviation sous l'expression de groupe des "chômeurs adultes" ou de groupe I.

2) - Les descolarisés sans-travail - La définition de ce groupe sera moins hétérogène puisqu'il comportera tous les sans travail jusqu'à 25 ans, scolarisés à quelque degré (1). Ceux-ci sont caractérisés par un taux de scolarisés au delà du CMI et un taux de sans-profession croissant tous les deux en raison inverse de l'âge. Ils semblent également comporter une proportion particulièrement élevée de célibataires, indiquant un retard de la nuptialité lié au retard de la mise au travail et sans doute accentué du fait des années passées à l'école. Nous nous référerons à ce groupe par les expressions de "descolarisés en chômage", de "descolarisés" tout court ou de groupe II

Si nous éliminons des deux séries d'interviews consacrés aux chômeurs que nous avons annoncées dans l'Introduction, les individus ne répondant pas à ces définitions, il nous reste pour le groupe I une population de 50 interviews exploitables sur 52 et pour le groupe II, de 82 sur 89.

(1) La limite inférieure du groupe se situe théoriquement à 14 ans, âge de sortie de l'école. Pratiquement, la grande majorité des plus jeunes doit avoir atteint ou dépassé 15 ans, sauf de rares exceptions de jeunes ayant quitté l'école pour des raisons diverses avant l'âge légal.

CHAPITRE V

LES CONDITIONS DE VIE DES CHOMEURS : LES ACTIVITES DE REMPLACEMENT.

On peut estimer que les chômeurs en sont en majorité à leur première génération de salariat. Ils proviennent donc directement de groupes capables de subsister par leurs propres moyens du simple fait de l'utilisation de leurs techniques traditionnelles. Il est plus que probable d'ailleurs que l'on ait compté sur une réadaptation de ce genre pour "liquider" l'excès de main d'oeuvre à la fin des programmes de travaux. En fait, un certain nombre de données viennent transformer le problème et infirmer cette vision optimiste des faits.

1. - Il faut d'abord noter chez les plus âgés -les seuls, en fait, qui aient déjà vécu en brousse et de la vie coutumière- une réelle désaffection des occupations traditionnelles, suivie d'une désaccoutumance: il semble que l'on ne se remette pas facilement à cultiver la terre, à pêcher ou à chasser après avoir abandonné pendant des années ces travaux pénibles et parfois dangereux et réclamant de la pratique. Les difficultés qui se posent là sont très voisines de celles que l'on rencontrerait en France si l'on voulait renvoyer à la petite agriculture des gens qui ont occupé -ne fussent-ils que quelques années- des métiers salariés. On peut estimer que les échecs rencontrés ne seraient pas dus au seul manque d'enthousiasme pour ce qui est considéré -là comme ici- comme un retour en arrière, manque d'enthousiasme dont il faut aussi tenir compte, d'ailleurs, comme d'une donnée positive.

2. - Un bon nombre, enfin, d'adultes et surtout de jeunes n'ont jamais pratiqué les travaux de la brousse. Le cas extrême est celui des enfants nés à Brazzaville et atteignant aujourd'hui l'âge de travailler. Mais le cas de ceux qui, même en brousse, ont fait une scolarité normale, n'est pas sensiblement différent. En effet, à l'âge où s'acquièrent ces techniques, ils étaient à l'école. Sortis vers 14 ans, ils sont aussi ignorants dans ce domaine que les jeunes citadins: c'est à leur niveau que l'incompatibilité des deux cultures se manifeste de la façon la plus regrettable. Cette incompatibilité n'est pas nécessairement définitive mais elle est actuellement aussi bien le fait des Africains que des Européens. Quoi qu'il en soit, cette ignorance de fait est renforcée par une conception qui veut que l'aboutissement naturel de l'école soit le salariat et la ville. Cet état de chose n'est pas inéluctable. Mais dans l'état actuel des choses, ce que la brousse offre aux jeunes -et non seulement sous l'aspect technique, nous le verrons plus loin- fait qu'il ne peut guère en être autrement. La situation faite aux déscolarisés dans leur monde traditionnel fait qu'on ne peut guère leur tenir grief de vouloir choisir à tout prix la filière école-salariat -vie urbaine.

3. - Les conditions socio-naturelles du site de Brazzaville rendent en outre difficile l'exercice des travaux traditionnels. Il n'existe pratiquement pas de territoires de chasse et le gibier est pratiquement inexistant, les terrains cultivables sont rares, eu égard à la population de la ville.

De plus, la possession du sol et les traditions rendent différente la situation des différents groupes socio-raciaux. La terre est la propriété des gens du Bas dont les femmes peuvent cultiver le manioc (nous verrons plus bas les conséquences de ce fait sur les moyens d'existence des chômeurs Balalis). Mais, même pour ces groupes, l'absence de terres à riz ne permettrait pas aux hommes de travailler la terre en restant à Brazzaville.

La pêche aux environs de Brazzaville n'offre guère de débouchés du fait de la raréfaction du poisson. Dans ce domaine, ce sont cette fois les races du Haut: certaines tribus Batéké, les Makuas, Likouala, Likouba, etc... qui se trouvent favorisés. Les hommes ont souvent pu retrouver sur le fleuve une activité plus pénible, certes, mais aussi plus lucrative que le salariat. Malheureusement, il ne s'agit là que d'une minorité, visible par son regroupement géographique mais peu importante par rapport à la masse des sans-travail. Il est significatif à cet égard que nous ne trouvions qu'un seul pêcheur parmi l'échantillon aléatoire de chômeurs du groupe I.

Ces difficultés expliquent la nature et le mode de répartition des activités de remplacement des chômeurs.

A. - Les Chômeurs "actifs" et les chômeurs "passifs"

La simple répartition dans les échantillons étudiés en profondeur des chômeurs "actifs" et de ceux qui ne font rien ainsi que des types d'activité auxquels se livrent les premiers, va nous donner une première idée des conditions d'existence des sans-travail et de leurs réactions en face de la situation qui leur est faite.

1. - Les chômeurs adultes.-Ce groupe est le plus complexe et le plus achevé tant au point de vue de la formation professionnelle qu'à celui de la situation matrimoniale. Les 50 interviews (tableau XXV) s'y répartissent de la façon suivante en ce qui concerne les actifs et les non-actifs ainsi que le genre d'occupation:

- Ne font rien..... 28
- Exercent un petit commerce.. 8
- Travaillent à Poto-Poto
dans leur métier..... 13
- Autre activité (pêche) 1

50

Plus de la moitié (56%) n'ont donc aucune activité rémunératrice. Ce sont les plus jeunes qui apparaissent les plus inactifs.

- jusqu'à 30 ans : 14 inactifs sur 20, soit : 70 %
- de 31 à 40 ans : 11 inactifs sur 20, soit : 55 %
- plus de 40 ans : 3 inactifs sur 10, soit : 30 %

TABIEAU XXV : ACTIVITES DE REMPLACEMENT

(chômeurs adultes)

Echantillon C A 1 .

		Rien	Petit Commerce	Travail dans le métier au village	Activité de type tradi- tionnel	Ensemble	Ensemble
Jusqu'à 30 ans	{ Bâtiment	6	2	2	-	10	) 20
	{ Autres catégories	8	1	-	1	10	
31 à 40 ans	{ Bâtiment	6	3	4	-	13	) 20
	{ Autres catégories	5	1	1	-	7	
41 et plus	{ Bâtiment	2	-	6	-	8	) 10
	{ Autres catégories	1	1	-	-	2	
Ensemble	{ Bâtiment	14	5	12	-	31	) 50
	{ Autres catégories	14	3	1	1	19	
Ensemble toutes caté- gories		28	8	13	1	50	

28 ne font rien sur 50 soit 56 %

C'est dans les catégories autres que le bâtiment que les hommes ont le plus de peine à trouver des activités de remplacement.

- Dans le bâtiment : 14 inactifs sur 32 chômeurs, soit 44 %
- dans les autres catégories : 14 inactifs sur 18 chômeurs, soit 78 %

Les activités déclarée sont de deux grands ordres: commerce ou travail dans la profession à Poto-Poto.

Par classes d'âge, la proportion de commerçants occasionnels parmi les "actifs" a tendance à diminuer avec l'âge:

- Jusqu'à 30 ans : 3 sur 6, soit 50 %
- de 31 à 40 ans : 5 sur 11, soit 45 %
- au delà de 40 ans : 1 sur 7 soit 14 %.

La proportion de ceux qui travaillent dans leur métier évolue en sens inverse:

- jusqu'à 30 ans : 2 sur 6, soit 33 %
- de 31 à 40 ans : 6 sur 12, soit 50 %
- au delà de 40 ans : 6 sur 7, soit 86 %.

Mais ces différences sont peu significatives du fait que la proportion d'ouvriers du bâtiment croît d'une classe à l'autre:

- jusqu'à 30 ans : 10 sur 20, soit 50 %
- de 31 à 40 ans : 13 sur 20, soit 65 %
- au delà de 40 ans : 8 sur 10, soit 80 %

car la ventilation des "actifs" par catégorie d'activité fait ressortir la prédominance des ouvriers du bâtiment parmi ceux qui travaillent dans leur profession.

- Ouvriers du bâtiment : 12 sur 17 actifs, soit 70 %
- autres catégories : 1 sur 5 actifs, soit 20 %

Il est d'ailleurs normal que les travailleurs du bâtiment, du fait de leur spécialité, trouvent plus facilement à Poto-Poto de petites activités que les autres catégories de travailleurs. Ces derniers, par contre, sont proportionnellement plus attirés par les activités commerciales:

- Ouvriers du bâtiment : 6 sur 17 actifs, soit 35 %
- autres catégories : 3 sur 5 actifs, soit 60 %.

Notons que le petit nombre de cas dans cette dernière catégorie rend les résultats assez peu significatifs. Retenons seulement de ces chiffres le dynamisme plus grand des travailleurs du bâtiment et la plus grande facilité qu'ils éprouvent à trouver du travail dans leur profession en dehors des entreprises. Ils font à ce point de vue figure de privilégiés parmi l'ensemble des chômeurs en raison de leur métier qui leur permet de se "débrouiller" au village.

Il est difficile de se faire une idée précise du rôle de la femme dans la vie d'un ménage de chômeurs. Il est certain que la femme - et ses parents- sont une lourde charge pour l'homme qui a une situation, surtout si celle-ci est considérée comme bonne: réclamation d'argent, visites de parents âgés qu'il faut non seulement héberger mais gratifier de cadeaux; menace de malheurs sur la femme, sur les enfants, de sorcellerie, etc... pèsent lourdement sur le malheureux et sont sûrement un des moteurs les plus efficaces de désaffection de la tradition parmi les salariés et les jeunes générations.

Les chômeurs mariés ont été interrogés sur les activités de leur femme. On peut penser que, seuls, ceux dont la femme avait une activité suffisamment importante de ceux déclarant que leur femme n'avait aucune activité rémunératrice.

Dans la réalité, même quand le mari ne lui a pas attribué d'activité lui paraissant suffisamment importante, on peut penser que la femme est pour le chômeur, plus souvent une aide qu'une charge. Elle peut toujours faire un peu de culture, au moins pour les besoins de la famille. Pour le commerce, elle est rarement en mesure d'acquérir un capital de démarrage. Mais quand le mari gagne "une petite somme", il la remet parfois à la femme qui la fait fructifier.

Ici, sur 35 chômeurs mariés, dans 19 cas, la femme a une activité suffisamment importante pour que le mari la mentionne (tableau XXVI). A une seule exception près, l'activité déclarée est toujours le commerce.

TABEAU XXVI : FEMMES AYANT UNE ACTIVITE REMUNERATRICE.

	Jusqu'à 30 ans	31 à 40 ans	41 ans et plus	Ensemble
Nombre de mariés (veufs exclus)	8	17	10	35
Nombre de femmes sans activité rémunératrice	7	6	3	16
Nombre de femmes faisant le commerce	1	10	7	18
Nombre de femmes faisant la culture	-	1	-	1

La profession du mari ne joue ici évidemment aucun rôle. Il semble par contre que l'âge du mari -qui conditionne pratiquement celui de la femme- fasse apparaître un phénomène assez curieux:

- mari ayant jusqu'à 30 ans : 1 femme active sur 8, soit 13 %
- mari ayant de 31 à 40 ans : 11 femmes actives sur 18, soit 61 %
- mari ayant plus de 40 ans : 7 femmes actives sur 10, soit 70 %

Il apparaît de ces chiffres que -comme chez les hommes- les femmes plus âgées soient plus actives (tableau XXVI), plus "débrouillardes" que les plus jeunes. Cette différence est particulièrement sensible pour les hommes mariés de moins de 30 ans dont les femmes peuvent avoir de 13 - 14 à 25 ans au maximum. Il y a sûrement là l'apparition d'un état d'esprit nouveau chez les femmes. Les garçons en âge de se marier se plaignent que les jeunes filles grandies à la ville -surtout celles qui ont été à l'école- ne sont plus aussi "obéissantes" qu'autrefois, qu'elles deviennent exigeantes en matière de toilette... etc. Cette émancipation et cette apparition d'une agressivité latente des femmes à l'égard des hommes jouent certainement un rôle dans le refus de coopérer des épouses chez les chômeurs les plus jeunes .

On peut préciser cette coopération conjugale en étudiant la corrélation entre le travail de l'homme et celui de la femme (tableau XXVII). Chez les jeunes jusqu'à 30 ans, dans la moitié des cas, ni l'homme ni la femme ne travaillent et dans trois cas sur huit, l'homme travaille seul (1).

TABEAU XXVII : TRAVAIL DE L'HOMME ET DE LA FEMME.

	Ni l'homme ni la femme ne travail- lent	L'homme travaille seul	La femme travaille seule	Les deux travaillent	Sur
Jusqu'à 30 ans	4	3	1	-	8
31 à 40 ans	4	2	7	4	17
41 ans et plus	2	1	1	6	10
Ensemble	10 29 %	6 16 %	9 26 %	10 29 %	35 100 %

Chez les hommes mariés de 31 à 40 ans, la situation se renverse par rapport aux plus jeunes : dans 22 % des cas, les deux ne font rien, dans 17 % seulement, l'homme travaille seul, dans 39 % c'est la femme seule qui travaille et dans 22% enfin, les deux ont une activité de "dépannage". On se trouve donc devant un type de relations homme-femme entièrement opposé: alors que chez les plus jeunes, la femme ne collaborait pratiquement pas à l'entretien du ménage, ici, son activité devient prédominante: sur 14 ménages comportant au moins 1 actif, dans 11 cas la femme travaille (dont 4 cas où elle travaille seule).

Le meilleur équilibré est sans contredit celui des plus de 40 ans où les tendances du groupe précédent dans le sens de la coopération familiale se renforce: sur 10 cas, si deux ménages sont entièrement inactifs, dans deux autres c'est soit l'homme, soit la femme qui travaille: dans 6 en-
fin, tous les deux ont une activité.

Si l'activité de la femme n'apparaît pas liée à la profession de l'homme, on peut se demander avec plus de vraisemblance si elle ne l'est

(1) Rappelons encore qu'il s'agit d'activités complémentaires de chômeurs.

pas à la "race". La composition de l'échantillon ne permet pas de constituer plusieurs groupes représentatifs. Elle permet cependant d'isoler les Balali-Bassoundi -auxquels on a ajouté les Bacongo- des "autres races" qui comportent surtout des Mbochis et des races voisines ainsi qu'un certain nombre de Batékés (tableau XXVIII).

TABLEAU XXVIII : COOPERATION CONJUGALE CHEZ LES BALALI-BACONGO

	Ni homme ni femme	Homme seul	Femme seule	Homme et Femme	Sur
Balali-Bacongo	5	1	6	4	16
Autres	5	5	3	6	19
Ensemble	10	6	9	10	35

Les deux groupes sont à peu près à égalité. Les cas où ni l'homme ni la femme ne travaillent sont sensiblement dans la même proportion. On observe par contre un intéressant renversement des proportions entre les deux groupes suivant que c'est l'homme seul ou la femme qui travaille. Chez les Laris, les cas où l'homme seul travaille sont très rares. Ceux où la femme seule subvient aux besoins du ménage sont, par contre, beaucoup plus fréquents (6 sur 16 soit, plus d'un tiers). Dans l'autre groupe, les faits se présentent de façon inverse: dans trois cas seulement, la femme seule travaille alors que dans cinq cas c'est l'homme seul qui a une activité méritant d'être déclarée. La faible activité indéniable des hommes des races Balali et apparantées dans cet échantillon est confirmée pour les cas où l'homme et la femme travaillent: cette situation se rencontre dans une proportion sensiblement plus faible chez les Balali (4 sur 16, soit 25 %) que dans les autres groupes (6 sur 19, soit 32 %). Il ressort aussi de ces chiffres que chez les races du bas, la femme est pour le chômeur d'un secours plus efficace que pour les autres. Les traditions agricoles et commerçantes de ces groupes y sont certainement pour quelque chose. On peut même penser que, d'une façon plus générale encore, le fait d'avoir des traditions agricoles et d'être possesseurs de la terre (et aussi d'avoir à proximité une famille qui peut aider les chômeurs citadins) constitue pour les races autochtones une situation bien meilleure pour subsister en période de chômage que de se trouver à Brazzaville en "dépossédé" comme c'est le cas des Batékés ou en étranger comme c'est le cas des gens du Haut. C'est peut-être cette situation privilégiée qui fait que le chômeur Balali a tendance à se reposer davantage sur sa femme du soin de faire vivre le ménage en période de chômage.

2. - Les Descolarisés - Les déscolarisés sans travail constituent, du fait de leur plus grande jeunesse, un groupe plus "simple" que celui des chômeurs adultes: pas de mariés; qualification professionnelle faible ou absente. Après ce que nous a montré l'étude du groupe précédent, cette situation devait constituer un handicap pour les déscolarisés: peu de formation professionnelle permettant de travailler dans le métier, pas de femme pouvant

faire au moins un minimum de jardinage. C'est en outre une opinion généralement répandue que le fait de passer par l'école détourne les jeunes Africains des métiers manuels. On pourrait penser qu'a fortiori elle les éloignera des humbles tâches sans prestige qui sont en général les seules que puisse exercer le chômeur.

La réalité apparaît beaucoup plus complexe et les faits ne se laissent pas extrapoler aussi commodément d'un groupe à l'autre. En fait, dans le groupe de déscolarisés interviewé, la proportion d'interviewés ayant déclaré des activités de remplacement (tableau XXIX) dépasse la moitié (53%). Elle est donc sensiblement meilleure que dans le groupe précédent (44 % seulement). La différence est encore plus sensible si on considère dans le groupe I seulement les "jusqu'à 30 " qui se rapprochent le plus par l'âge du groupe présent. Parmi ceux-ci, sur 20 interviewés, 6 seulement, soit 30 % -moins du tiers contre ici plus de la moitié- déclarent une activité de remplacement.

TABLEAU XXIX : Activités de REMPLACEMENT

	Rien	Petit Commerce	Artisanat de type européen	Activité de type traditionnel	Ensemble
Races du Bas-Congo (CE2)	4	3	1	2	10
(CM1)	10	7	2	-	19
Batékés et apparentés (CE2)	3	3	3	5	14
(CM1)	5	4	2	3	14
Races du Haut-Congo (CE2)	5	-	1	4	10
(CM1)	11	1	2	3	17
Ensemble (CE2)	12	6	5	11	34
(CM1)	26	12	6	6	50
(toutes catégories)	38	18	11	17	84

Ce dynamisme plus grand des scolarisés, si l'on songe que l'échantillon I compte surtout des illettrés, va à l'encontre des opinions établies. Il suggère que la scolarisation active le processus de prise de conscience de la situation, prise de conscience mesurée ici à la volonté de "se débrouiller" par ses propres moyens qui s'oppose à une acceptation passive de la situation. Nous retrouverons à plusieurs occasions ce caractère des scolarisés. Ce phénomène n'est d'ailleurs pas simple puisque la proportion de "débrouillés" varie sensiblement des sous-scolarisés aux scolarisés normaux: 61 % dans le premier groupe contre 47 % seulement dans le second. Pour rétablir la proportion de ceux qui cherchent à faire quelque chose, il

faudrait en fait adjoindre au second groupe ceux qui préparent et passent des concours et qui constituent une fraction importante. Pour la catégorie des plus scolarisés, accepter un des métiers de complément étudiés ci-dessus constitue en effet une sorte de renonciation à des ambitions plus hautes.

Si l'on considère les différents groupes de race, les Batékés apparaissent nettement les plus dynamiques -sinon les plus résignés- ; 18 interviewés sur 26 déclarent une activité (69 %) contre 13 sur 27 chez les races du Bas (48 %) et seulement 11 sur 27 (41 %) pour les groupes du Haut. Le fait de pouvoir compter davantage sur la solidarité familiale déjà rencontré à propos du groupe I, expliquerait assez bien cette plus grande apathie des Laris. Mais ce phénomène ne peut expliquer celle des déscolarisés dans les groupes du Haut Congo (composés surtout dans l'échantillon, de Mbochis). La très forte proportion "d'absentionnistes" parmi les scolarisés au delà du CMI des deux groupes (Bas congolais: 55 %, Haut Congolais 65 %, Batékés 36 % seulement) suggère que la forte proportion de "parasites" au sens le plus absolu y est surtout le fait des plus scolarisés. Ceux-ci qui appartiennent à des groupes représentant, plus que les Batékés, une force politique, renoncent peut-être plus difficilement que ces derniers à une activité salariée.

La proportion des types d'occupation exercés est radicalement différente ici de ce qu'elle était pour les "adultes (tableau XXX)

TABLEAU XXX : Activités de REMPLACEMENT

	Petits commerces %	Activités de type tradi- tionnel	Artisanat de type européen	Ensemble
Groupe I	39	4	57	100 % sur 23 cas
Groupe II	41	36	23	100 % sur 47 cas

Alors que dans les deux groupes, les 2/5 des activités de complément sont relatives au commerce (des commerces différents d'ailleurs et d'inégale importance), l'activité principale du groupe I consiste à travailler dans le métier (57%). Ce fait s'explique aisément par la formation professionnelle plus achevée de ce groupe. La situation sur ce point du groupe II ne lui permet évidemment ce recours que dans une beaucoup moindre mesure. Par contre, contrairement à ce qu'on pourrait croire, les gens du groupe I, que l'on pourrait imaginer beaucoup plus près de la vie traditionnelle, à la fois en raison de leur âge et de leur niveau d'instruction, ne se livrent qu'exceptionnellement (1 cas sur 23) à des activités de type traditionnel: pêche, ramassage, culture. Celles-ci fournissant au contraire des ressources complémentaires à plus de 1/3 des déscolarisés. Ce paradoxe apparent s'atténue en fait si l'on examine ces activités de plus près: nous verrons plus loin que beaucoup d'entre elles s'effectuent d'une façon sensiblement différente de celle de la brousse.

B - Les Activités de de Remplacement des Chômeurs.

On s'est préoccupé, au cours des interviews, de faire décrire avec soin par les chômeurs les métiers de remplacement auxquels se livraient afin de préciser dans toute la mesure du possible l'importance des revenus qu'ils retireraient. Nous les avons classés d'après les moyens nécessaires pour les exercer. Nous étudierons successivement les petits commerces, les activités liées à la profession, celles se rapprochant d'un type traditionnel et enfin les petits métiers réservés aux femmes.

1) Les "petits commerces" - Ceux-ci sont d'importance variable et liés à la profession d'un capital de départ. La modicité est souvent mangée avec le revenu. Il est souvent difficile de faire autrement et la difficulté de conserver un fonds de roulement donne alors à ces activités un caractère généralement intermittent. Certains chômeurs mariés, lorsqu'ils gagnent "un petit argent" -généralement quelques centaines de francs- le confient à leur femme qui le fait fructifier quelques temps en exerçant un commerce temporaire et en prolonge ainsi la durée.

- La vente des bonbons et des cigarettes - C'est surtout un commerce de jeunes: bandes de gamins assaillant les gens aux terrasses des cafés, aux sorties des cinémas, aux portes des bâtiments publics.

Les plus répandus parmi ces petits commerces sont la vente des bonbons du type chewing-gum et des cigarettes au détail.

Le chewing-gum, les "chicklets" et les "Bazookas" sont achetés à Léopoldville par petites quantités, passés à la douane en payant -ou, à l'occasion en ne payant pas - un droit modique, et revendus ensuite à l'unité à Brazzaville. Le capital de départ est modeste, environ 500 francs. Il n'est pas avantageux, en raison du prix du passage, de tenter l'opération avec une somme moindre. Le passage aller et retour coûte 70 francs pour les Africains. Le petit paquet de chicklets payé, à la boîte, 11 francs CFA à Léopoldville (12 paquets pour 400 francs CFA) est revendu à Brazzaville 20 francs. Les chicklets se vendent assez bien, tant aux Européens qu'aux Africains mais la concurrence est grande.

Le commerce des "Bazookas", autre variété de chewing-gum, moins raffinée, s'adresse surtout à une clientèle de petits Africains. Le paquet coûte 250 francs CFA au Congo Belge. On ne se déplace que pour deux, soit 500 francs. Il faut y ajouter 70 francs de passage, et, dans le cas le plus défavorable, 40 francs de droits de douane, soit une mise de fonds de 570 à 610 francs. L'unité se revend 5 francs. La vente procure 1.000 francs sur les deux paquets, soit le double du prix d'achat. Il faut compter, par contre, deux à trois mois pour l'écoulement d'une telle quantité. Si l'on déduit 100 francs de frais, cela représente un bénéfice d'environ 400 francs étalé sur une période de 60 à 90 jours, soit quelques francs par jour. On comprend que dans ces conditions, il ne puisse être question de garder l'argent nécessaire à un nouvel achat de paquets en gros.

La vente des cigarettes se pratique généralement dans les marchés des cités africaines. Elle illustre le caractère curieusement institutionnalisé de certains de ces commerces mineurs. Les cigarettes vendues sont françaises ou belges. Les cigarettes françaises sont moins appréciées -donc moins chères- parce qu'elles sont réputées "donner la toux". Par contre,

leur vente est parfaitement licite et sert souvent de couverture à celle du tabac de contrebande. La cartouche se paie 520 francs (25 paquets). Le paquet complet se revend 30 francs, soit 750 francs pour une cartouche représentant un bénéfice d'environ 350 francs, soit une dizaine de francs par jour.

Les cigarettes belges passées en contrebande, soit avec des complicités, soit en pirogue, se paient 20 francs le paquet sur la rive française et se revendent 35 francs. On offre une cigarette en prime en plus du paquet (1). Le bénéfice est donc plus élevé qu'avec les cigarettes françaises mais le vendeur risque une amende de 5.000 francs s'il est surpris. Aussi, s'il voit arriver des représentants de la force publique, s'empresse-t-il de cacher ses cigarettes belges et de mettre à la place une cartouche de "Brazza" françaises.

Les cigarettes se vendent également au détail: on peut acheter pour 5 francs soit 3 cigarettes françaises, soit 2 $\frac{1}{2}$ cigarettes belges. Le bénéfice est évidemment plus élevé. Cette vente au détail se pratique surtout dans les cinémas africains où un bon vendeur peut écouler jusqu'à 5 paquets dans une soirée. Mais il faut alors déduire le prix de l'entrée, soit 30 francs, à moins que le vendeur soit complice avec le contrôleur à l'entrée qui le fait passer gratuitement.

-La vente des peintures locales - Une source de bénéfice plus rémunératrice mais également touchée par la concurrence est la vente des cartes postales ou des tableaux peints par les Africains. C'est souvent le peintre lui-même qui vend ses oeuvres, quelquefois un parent ou un "petit" à qui il confie quelques dessins. Les auteurs sont à l'origine d'anciens élèves de l'école Lods ayant accompli là des séjours assez courts (quelques mois, un an) et partis aussitôt qu'ils estimaient en savoir assez pour pouvoir vendre à leur compte. Certains forment à leur tour des "élèves". L'apprentissage est généralement de trois mois et coûte 5.000 francs payables une fois que l'élève a commencé à vendre. La qualité des images est très variable. Elles sont de toutes façons dessinées "à la chaîne" sur des papiers de couleur différente: gazelles, danseurs stylisés, scènes de chasse, de village, de pêche, etc.... en constituent les sujets de prédilection. Il faut d'ailleurs dire que, sauf exception, les touristes sont peu difficiles sur la qualité des productions dès l'instant que "c'est Africain".

La production de ces peintures pour touristes tend d'ailleurs à devenir un véritable métier et ne concerne en vérité qu'un groupe très limité de chômeurs, tous recrutés parmi les jeunes. La mise de fonds est un peu plus importante que dans les cas précédents: une feuille de papier à dessin de couleur coûte 30 francs. On peut faire dessus quatre dessins. Il faut environ huit pots de couleurs à 100 francs le pot, mais le peu de matière utilisée fait qu'ils servent longtemps. On peut compter qu'il y a au total environ trente francs de matière première par tableau. La peinture d'un tableau demande peu de temps. Un "artiste" fait facilement 15 à 20 tableaux par semaine, plus s'il a des commandes. Il les vend lui-même ou les confie

(1) Depuis la dernière dévaluation, le paquet coûte 25 francs à l'achat. Il se revend toujours 35 mais on ne donne plus la cigarette en prime.

à des "petits" qu'il charge de les revendre pour son compte. Mais si le revendeur n'est pas de la famille, la tentation est souvent grande de ne pas rapporter l'argent. Un revendeur vend un tableau de 100 à 120 francs pièce, soit avec un bénéfice de 70 à 90 francs. La vente moyenne est de 4 à 5 tableaux par semaine, soit un revenu hebdomadaire de 3 à 400 francs à répartir, le cas échéant, entre le peintre et le vendeur. Il s'agit donc d'un commerce sensiblement plus rémunérateur que les précédents. De fait, certains de ces peintres sont souvent habillés de vêtements en bon état et possèdent une bicyclette. Ils constituent une manière d'aristocratie des vendeurs ambulants qu'il ne faudrait pas confondre pour autant avec les élèves authentiques des deux écoles de peinture et d'artisanat de Brazzaville.

2) Les activités artisanales et le travail dans le métier.

Certaines professions permettent par leur nature de trouver de petits travaux en ville africaine en dehors du salariat.

La construction. - La catégorie privilégiée dans ce domaine est celle des maçons, ce qui compense relativement les effets du chômage particulièrement sensibles chez eux.

Les "mwanas" trouvent parfois de petites sources de revenu à fabriquer des briques molles pour un propriétaire qui veut refaire sa maison. Le gain est de 5 à 600 francs pour environ deux semaines de travail, mais les occasions sont très rares. Ces travaux se font généralement suivant un système d'entr'aide entre familles: tout le monde s'y met y compris les femmes et les enfants, les hommes se réservant le travail plus pénible de rouler les tonnes d'eau de la fontaine publique jusqu'au chantier.

Les maçons trouvent parfois du travail pour la construction d'une maison "en dur" ou l'amélioration d'une bâtisse déjà existante. Dans les meilleurs cas, les maçons sont payés à forfait: il faut compter 7 à 10.000 francs à forfait pour un maçon, pour environ 4-5 mois de travail. Quelquefois, il s'agit de simples travaux d'amélioration: construction de plafonds, peinture. Les gains habituels dans ce cas se situent entre 500 et 1.000 francs.

En principe, suivant une coutume répandue en ville africaine, et pas seulement pour la construction, les ouvriers embauchés reçoivent une avance et le reste à la fin du travail. En fait, les gens paient souvent mal, à la mesure de leurs moyens, et certains attendent 6 - 7 mois avant de toucher leur argent. C'est la raison qui leur fait préférer le travail à l'entreprise où, au moins, on est sûr du gain et où la paie tombe généralement à la date. De plus, ces travaux ne se trouvent qu'à la saison sèche. Mais, bien qu'à cette période, on reconstruise ou on répare les maisons dans tous les coins de la cité, il est relativement rare qu'on fasse appel à des gens de métier. Un maçon s'estime heureux d'avoir trouvé une ou deux occasions de ce genre dans sa saison. Plusieurs signalent à ce point de vue une nette aggravation de la situation depuis un an ou deux.

Les métiers d'artisans. - Les métiers particulièrement appréciés des jeunes - nous le verrons plus loin - sont ceux qui permettent de "se débrouiller au village" en cas de chômage. Menuisiers, tailleurs, les cordonniers aussi dans une moindre mesure, arrivent à se faire quelques petits revenus, malgré une dure concurrence aggravée par le manque général d'argent.

Là encore, le problème essentiel est d'avoir l'avance d'argent nécessaire pour acquérir la matière première.

Un menuisier peut fabriquer des chaises, des tables, des lits, des fenêtres, etc... qu'il va vendre au marché. La planche se paie 5 à 800 francs. Avec une planche on peut faire cinq chaises que l'on revend 300 à 325 francs dans les marchés, soit un bénéfice de 800 à 1.000 francs. Mais le débit est lent. Une armoire est un travail plus considérable: un menuisier affirme gagner 2.300 francs sur une armoire qui en coûte 5.000 et qui représente, "si tu es courageux", une semaine de travail. Le problème ici est de trouver la commande et d'avoir la somme nécessaire pour l'achat du bois, somme qui n'est généralement pas avancée par le client.

Les tailleurs trouvent aussi de petits travaux mais peut-être plus rarement à cause de la concurrence des ateliers africains où sont groupés 5 - 6 apprentis et ouvriers avec des machines à coudre et aussi avec celle grandissante de la confection.

Les tailleurs hommes travaillent uniquement pour des clients masculins, les femmes cousant pour elles-mêmes ou s'adressant à des couturières qui sont souvent des femmes de fonctionnaires ou des sortes d' "entraîneuses" des bars africains possédant assez d'argent pour s'offrir une machine. En outre, le port généralisé du pagne qui est une simple pièce d'étoffe drapée, fait que le vêtement féminin ne nécessite que relativement peu de travaux de couture. Les tailleurs que nous avons pu interviewer étaient des jeunes en apprentissage non rémunéré (1). Ils avaient l'occasion de fabriquer par ci par là une "culotte" (un short) vendu 250 francs et sur lequel ils gagnaient 100 francs. Comme la menuiserie, c'est un métier où un artisan gagnerait assez facilement sa vie s'il était approvisionné en commandes: un tailleur peut faire facilement une trentaine de culottes ou de chemises par mois. Il en fait, en fait, souvent 5 ou 6 quelquefois moins. Les bénéfices sont généralement évalués entre 700 et 1.500 francs par mois.

Quelques cordonniers, mécaniciens, etc... trouvent aussi à se faire de petits gains en aidant un parent ou un ami, mais les occasions semblent là encore plus rares que pour les professions précédentes.

3) - Les activités de type traditionnel-

Celles-ci ne font pas appel à une formation professionnelle acquise dans les chantiers européens mais aux techniques traditionnelles qui sont variables suivant les races. Nous avons vu au début de ce chapitre les limitations qui s'opposaient en milieu urbain à l'exercice de ces activités. Celles-ci étaient nombreuses et relatives, aussi bien à l'absence de formation traditionnelle des chômeurs citadins qu'au manque de ressources du milieu et qu'aux possibilités inégales suivant l'origine socio-raciale d'ex-

(1) Aussi bien pour les tailleurs que pour les menuisiers, l'apprentissage est en général payé par l'apprenti: 10 à 15.000 francs pour 3 ans. Le "maître-tailleur" a intérêt à faire durer cette situation le plus longtemps possible et pour cela à donner son enseignement au compte-goutte. Beaucoup d'apprentis se plaignent que "chez les Africains, tu n'apprends rien".

exploiter ces ressources. Un examen plus serré des occupations de cueillette, ramassage, culture ou pêche, montre d'ailleurs qu'il s'agit souvent, plus que d'une restauration des techniques coutumières, d'activités nouvelles nées elles aussi de la vie en ville, de ses besoins et de ses conditions.

La culture est en fait l'affaire des femmes et nous en parlerons plus loin. Les activités des hommes sont surtout relatives au ramassage du bois (souvent au maraudage) et surtout à la pêche. On peut y rattacher la vente de produits traditionnels tels que le vin de palme.

La pêche - Nombre d'adultes -surtout Batékés ou appartenant aux races du Haut- ont retrouvé auprès d'un noyau de pêcheurs installés à Brazzaville une activité de pêche au filet ou à la sagaie qui faisait partie de leur héritage culturel traditionnel. Il s'agit surtout d'adultes, plus exceptionnellement de jeunes. Le caractère absorbant de ces occupations -du moins pendant la saison sèche- doublées souvent de commerce sans patente avec les riverains des régions éloignées de Brazzaville jusqu'où remontent ces pêcheurs font qu'on ne peut pratiquement plus, dans ce cas, parler de chômeurs. D'autant que les produits de la pêche sont pour une campagne normalement fructueuse, souvent plus rémunérateurs que beaucoup de métiers salariés. Le poisson salé, séché ou fumé -et dans une moindre mesure frais- constitue un des éléments essentiels de l'alimentation africaine dont l'écoulement est, même en période de crise, largement assuré.

La pêche se pratique en période de décrue, c'est à dire au cours des deux saisons sèches, de février à mars puis de juillet à septembre. La pêche, telle que la pratiquent les races spécialisées du Haut-Congo, se fait en pirogue et au filet. Elle se fait la nuit, ce qui la rend particulièrement pénible.

Le poisson pêché est fumé par les pêcheurs eux-mêmes. Ils en font de gros paquets roulés dans des lianes. Un paquet se vend de 10 à 20.000 francs suivant la grosseur. Une équipe dans une pirogue peut faire deux ou même trois paquets dans une campagne et parfois la femme du pêcheur revend elle-même le poisson dans sa cloture, ce qui augmente notablement les bénéfices. Comme on le voit, il s'agit d'une activité complète plus payante que beaucoup d'emplois salariés et assurée d'un débouché facile. Elle est toutefois réservée à certains groupes socio-ethniques et demande une mise de fonds assez considérable : pirogue, filets, etc ... Si la pêche est souvent citée comme la solution de remplacement idéale pour les chômeurs, il faut bien se dire qu'elle ne touche qu'une partie proportionnellement très restreinte de la masse des chômeurs.

A côté de ces groupes privilégiés de pêcheurs professionnels, il existe un petit métier de la pêche qui est souvent, lui, l'affaire des jeunes chômeurs: c'est la pêche à la ligne, en pirogue, en accompagnant quelquefois les adultes, ou, le plus souvent, au bord du fleuve. La mise de fond est modeste: un bout de bois ramassé en forêt, un fil d'un mètre ou deux et un hameçon qui coûte 5 francs. Toutes les races y participent. Les garçons y vont parfois en groupe passer la journée en général une ou deux fois par semaine. Cette occupation a le double avantage de fournir de la nourriture et éventuellement de l'argent. En effet, on garde les petits poissons pour la consommation personnelle et si on pêche une grosse pièce -une belle carpe- on peut la vendre au prix de 50 francs le kilog. Un chômeur explique que, quand il a gagné de la sorte deux ou trois cents francs, il achète des peignes à 20 ou 50 francs et va les revendre au pays avec un bénéfice de 10 ou 15 francs pièce. Un seul a déclaré accompagner son père à une pêche plus dangereuse: celle de la lamproie à la sagaie qui se pratique au pays de l'île de Mbamou.

Le ramassage des piquets - C'est certainement la plus pénible des occupations de remplacement. Il s'agit d'aller ramasser dans la forêt des perches de bois de 2 - 3 mètres de long utilisées soit pour la construction des cases "en piquet" ou des toitures, soit parfois pour le feu. L'existence d'une ceinture de forêts protégées autour de Brazzaville oblige les gens à de plus longs déplacements: on va jusqu'à une quinzaine de kilomètres, plus parfois. Le voyage aller et retour se fait dans la journée. On rapporte sur la tête un paquet de 5 à 6 piquets que l'on vendra 75 francs dans les rues de la ville. Il est courant de voir sur les chemins, venant de régions forestières, des familles composées du père, de la mère et d'un enfant souvent en haillons car ce travail est réservé aux plus pauvres, arriver d'une longue course, chacun portant sur la tête un faix à sa mesure. Certains ne vont pas d'ailleurs très loin et braconnent directement dans les réserves forestières, ce qui ne va évidemment pas sans risques d'être surpris par les gardes et emprisonné.

Le commerce du vin de palme - C'est un commerce qui a été remis en honneur par les matswanistes à l'époque où ceux-ci refusaient tout travail avec les Européens. Ce commerce représente une division du travail assez nette entre les hommes qui vont chercher le vin en brousse dans un rayon minimum d'une cinquantaine de kilomètres autour de Brazzaville et les femmes qui le revendent au détail.

A moyenne distance, les hommes partent à bicyclette, ce qui représente déjà certains moyens au départ. Avec une à trois dame-jeanne de 10 litres arrimées sur le porte-bagage, ils peuvent encore monter à bicyclette. Mais certains en mettent jusqu'à 5 ou 6 et doivent marcher à pied. Certains utilisent le camion pour atteindre des zones plus lointaines. Le voyage aller et retour coûte aux environs de 500 francs par personne et 50 francs par dame-jeanne. Mais, pour ce moyen, il faut déjà une quantité de vin relativement considérable pour rentrer dans ses frais. C'est en tout cas, une des grosses sources de bénéfice des camionneurs africains qui rayonnent dans les environs de Brazzaville.

La dame-jeanne de 10 litres s'achète en brousse 150 francs. Elle se revend 200 à 275 francs au marché du rond-point à Bacongo qui constitue le centre de transaction pour ce commerce.. Suivant la distance, il faut un jour ou deux pour faire l'aller et retour. Les marchés -surtout à Baraïtier et à Goma-Tsé-Tsé ayant lieu soit une, soit deux fois par semaine, un homme peut se faire un revenu de 200 à 4 ou 500 francs en un voyage, du double s'il réussit à en faire deux. Le risque avec le commerce du vin de palme réside dans la rapidité avec laquelle ce liquide aigrit. S'il n'est pas écoulé dans la journée, au bout de deux jours au maximum, il faut le jeter.

Nous avons dit que le commerce du vin de palme se faisait en deux étapes: le transport par dame-jeannes jusqu'à Brazzaville -qui est l'affaire des hommes- la revente à la bouteille qui, elle surtout, est celle des femmes, ce qui nous amène à parler des commerces exercés par celles-ci et qui constituent -nous l'avons vu- soit la source unique, soit un complément appréciable des moyens d'existence de beaucoup de ménages de chômeurs.

4) Les travaux et les commerces réservés aux femmes-

Un certain nombre de femmes exercent des commerces réguliers au marché ou en boutique. Balandier signalait dans le quartier Pl de

Poto-Poto 11 femmes parmi les patentés enregistrés. Il s'agit dans ce cas d'occupations régulières et assurant un revenu normal et régulier. Ce que nous étudions ici, c'est comme pour les hommes des activités occasionnelles de complément exercées par des gens qui sont normalement sans ressource.

Ces commerces très occasionnels se pratiquent sans patente et échappent à tout contrôle. Quelquefois, cependant, la femme va au marché où elle est obligée de payer les 20 francs que représente la location de sa "place". Mais les gains sont parfois si modiques qu'une telle dépense supplémentaire les engloutirait presque tout entier. Le plus souvent, ces petites ventes se pratiquent directement dans la clôture ou devant la porte. Une sorte de guichet pratiqué dans la barricade, une petite table au milieu de la cour ou un petit éventaïr à même le sol devant la porte avec quelques "mwanas" sous l'autorité d'une fillette plus âgée, qui montent la garde en jouant autour, signalent ces petits commerces temporaires qui se réduisent souvent à la revente d'une bouteille d'huile de palme, de sauce à la tomate, de quelques arachides, d'un régime de bananes ou, souvent, de quelques maniocs ficelés dans des feuilles de bananier ou d'une bassine de "fou-fou".

Dans les ménages de chômeurs vivant par la force des choses au jour le jour, on nous a fréquemment signalé une pratique que l'on pourrait désigner par comparaison avec un procédé des paris mutuels sous le terme de "report". Certains travaux: maçonnerie, coupe des piquets dans la forêt, pêche à la ligne, peuvent être entrepris sans aucune mise de fonds. Lorsque par ce moyen, le mari -ou un homme vivant dans la clôture- a gagné quelque argent, il le confie à la femme qui s'en sert pour un petit commerce occasionnel. Les sommes en jeu sont trop insuffisantes et l'expérience aussi pour constituer à partir de là une activité régulière, mais si le capital est nécessairement mangé avec le revenu, ce moyen permet d'en augmenter quelque peu le volume et la durée.

La forme la plus achevée de cette économie domestique à capital perdu nous a été expliquée par un maçon marié, actuellement en chômage. Quand la famille n'a plus d'argent, il s'en va couper les piquets en brousse. La vente de deux paquets lui fait gagner 150 francs. Avec ces 150 francs il va à bicyclette acheter une dame-jeanne de vin à la gare de Kibossi que la femme revend au détail. Quand toute la dame-jeanne est vendue, au lieu de prélever 150 francs sur la somme obtenue pour racheter une autre dame-jeanne, on attend que tout l'argent soit dépensé. Lorsque ressources et expédients sont épuisés, le mari repart en brousse couper des piquets et le cycle recommence.

La vente au détail du vin de palme - Celle-ci se pratique soit dans la clôture suivant le système que nous avons mentionné, soit le long des rues ou même des routes, à un carrefour, sous un arbre, à des points qui constituent des noeuds de croisement de circulation pédestre.

Le commerce du vin de palme est parmi les plus rémunérateurs surtout si le mari va s'approvisionner directement auprès du malafoutier. Certains même, qui possèdent des arbres dans la région vendent leur propre vin.

Pour la vente au détail, la dame-jeanne de 10 litres s'achète 200 à 250 francs au marché de Baongo. Les prix sont parfaitement établis et, pour ces petits commerces, ne laissent que peu de place au "marchan-

dage". Le litre se revend 35 francs soit un bénéfice de 100 à 150 francs par dame-jeanne. Le verre de vin de palme est à 10 francs. A la revente au verre, une marchande gagne 350 à 400 francs sur une dame-jeanne. Mais, plus encore que pour les dame-jeannes pleines qui se conservent relativement mieux, il faut que la vente se fasse dans la journée, au maximum en deux jours. Cette nécessité entraîne souvent des pertes, surtout du fait que la concurrence est relativement forte. En outre, comme pour tout le commerce africain, la clientèle est très variable. Nombreuse pendant les quelques jours qui suivent les période de paie, elle redevient ensuite presque inexistante.

La culture - A côté de ces systèmes d'activités complémentaires, à base conjugale, les femmes arrivent, par la culture de petites parcelles distribuées gratuitement autour de la ville, à procurer certaines ressources alimentaires au ménage.

La culture du manioc est traditionnellement, sauf pour les Batékés, l'affaire des femmes. Cultiver la terre suppose la possession du sol. Ceci ne concerne d'ailleurs pas tant les terres même de Brazzaville dont beaucoup ne sont à personne et sont cultivées au début de la saison humide par tous les groupes ethniques sans distinction (1). En fait, c'est surtout pour les habitants venus à Brazzaville dans une région d'une soixantaine de kilomètres que la proximité du village d'origine représente un secours précieux. Outre l'aide de la famille qui -comme nous le verrons plus loin- approvisionne parfois les citadins, les femmes de Brazzaville -et souvent les enfants- sont envoyés cultiver au village. Ce sont évidemment les seuls Laris et quelques groupes Batékés qui bénéficient de cette situation. Il n'est d'ailleurs possible que par conjoncture d'apprécier l'aide que la culture faite par les femmes représente pour les familles de chômeurs. En effet, dans le groupe I étudié plus haut, sur 19 hommes ayant indiqué une activité de complément pour leur femme, un seul a fait explicitement mention de la culture. Il paraît raisonnable d'estimer que ce chiffre est inférieur à la réalité. Parmi ces 17 hommes mariés ayant déclaré leur femme sans activité, parmi lesquels on compte 7 Laris, il serait étonnant qu'aucune femme ne cultive, ne serait-ce qu'un bout de terrain en arachides ou en manioc. Il est probable que la culture par la femme ne soit ^{pas} considérée comme différente des travaux ménagers.

(1) - P. Venetier: Banlieue noire de Brazzaville - Les Cahiers d'Outremer, N° 38 - avril-juin 1957, pp. 131 à 157. La distribution de la terre se fait à ceux qui en font la demande soit par les chefs de quartier, soit par les responsables des terrains appartenant aux diverses administrations. Cette distribution est gratuite mais les surfaces cultivables sont bien inférieures aux besoins des populations, surtout en période de crise. La pauvreté des terres sablonneuses autour de Brazzaville est bien connue. Cependant les femmes n'hésitent pas à entreprendre de grands déplacements pour aller cultiver un lopin de terre. On peut se demander s'il ne serait pas possible d'étudier, dans un rayon d'un cinquantaine de kilomètres de la ville, la possibilité de défricher des terres de cultures qui pourraient être lôties gratuitement aux Brazzavillois. On pourrait même instituer une priorité pour les chômeurs.

Le commerce de denrées alimentaires - Le nombre relativement élevé de vendeuses de manioc - 7 - et d'arachide - 5 - parmi les activités déclarées pour les femmes dans l'échantillon I, pourrait faire penser qu'il s'agit de cultivatrices vendant le produit de leurs champs. En fait, on ne rencontre ce cas qu'une seule fois pour une femme Balali vendant le manioc qu'elle récolte. En général, ces denrées sont achetées au prix de gros, préparées parfois et revendues au détail avec bénéfice. Le manioc qui fait l'objet d'un important commerce de la part de la femme est acheté pourri, soit à la gare des marchandises, soit à Yoro, le village de pêcheurs et de piroguiers en amont de Brazzaville. Le manioc pourri s'achète au poids. On en prend parfois pour 50 ou 100 francs suivant ses moyens mais l'unité la plus commune est la grande bassine qui coûte 200 francs. Le manioc doit macérer environ une semaine dans la rivière. Le travail des femmes consiste à l'écorcer et à le faire bouillir. On le vend ensuite soit séché au soleil et pilé à l'état de grosse farine, le "fou-fou", soit écrasé humide au plat de manioc, et bouilli à l'état de pain, roulé dans une feuille de bananier, la "Chicouangue". Les maniocs enveloppés valent, suivant la grosseur, 5 à 10 francs ou davantage. Le "foufou" se vend cinq francs le verre. Les gains sont de l'ordre de 100 % à condition qu'on revende le tout et qu'on n'en prenne pas une partie pour consommer. Il faut deux ou trois jours pour vendre, une fois préparé, le contenu d'une bassine de manioc pourri. Si la femme est bien organisée, elle garde 200 francs pour en racheter une nouvelle et continuer son commerce. L'importance relative des gains et la stabilité de la clientèle de ce produit de première nécessité permet généralement une activité suivie.

Outre le manioc, les produits les plus vendus par les femmes sont les arachides et les bananes. Les bananes sont achetées au régime à la gare ou aux camions arrivant de province au prix de 200 à 250 francs le régime. Elles sont revendues avec un bénéfice qui ne dépasse pas une cinquantaine de francs. Il faut de 2 à 3 jours pour revendre un régime, ce qui représente une mise de fonds relativement importante pour un bénéfice proportionnellement fort maigre.

Conclusion.-

L'urbanisation des broussards semble avoir eu des conséquences encore plus profondes qu'on ne l'aurait parfois imaginé. Faute de repartir vers la brousse, on aurait pu raisonnablement espérer que les Africains des villes dont beaucoup étaient au fond des salariés de fraîche date, allaient reconstituer ici des activités de type coutumier où une solution dans ce sens aurait en effet largement atténué les effets du chômage. Il n'en a pratiquement rien été et nous avons vu les raisons qui s'opposaient à cette reconstitution des structures anciennes: désintérêt ou désadaptation des plus âgés, ignorance plus ou moins complète des plus jeunes, particulièrement des déscolarisés; raisons géographiques aussi: insuffisance des ressources naturelles eu égard à la masse de personnes à "reconvertir". Force a donc été aux chômeurs soit de chercher des activités de remplacement dans d'autres directions soit de se résigner à l'inactivité totale.

Ce dernier cas paraît malheureusement être celui d'au moins la moitié des chômeurs. Rappelons encore les chiffres trouvés dans les échantillons étudiés: 56 % chez les adultes et les illettrés, 47 % chez les jeunes passés par l'école. Il est bien évident que cette situation contribue à abaisser le niveau de vie des actifs qui supportent la charge

de cette population improductive. Nous avons vu les conséquences de cet état de choses au chapitre I.

L'étude quantitative des "actifs" a fait apparaître un certain nombre de faits curieux n'allant pas du tout dans le sens de ce qu'on aurait pu considérer comme des "évidences".

1. - La proportion d'"actifs" est plus élevée parmi les vieux que parmi les jeunes. Le fait de posséder un métier ou un petit capital de démarrage peut-être aussi d'être plus lucides et plus habitués à l'effort, fait que les hommes plus âgés, surtout au-delà de 40 ans ont su beaucoup mieux reconstituer une économie de subsistance en dehors du salariat.

2. - Fait curieux, cette inégale capacité d'initiative suivant l'âge n'existe pas que chez les hommes mais se retrouve chez les femmes dans les couples mariés. Alors que chez les jeunes jusqu'à 30 ans, la femme ne semble pas participer aux activités de remplacement, leur remarquable coopération apparaît dans les ménages où l'homme a dépassé 40 ans.

3. - Cette passivité des jeunes est sensiblement plus marquée chez les illettrés que chez ceux qui sont passés par l'école: 70 % d'inactifs jusqu'à 30 ans chez les premiers contre 47 % seulement chez les déscolarisés; encore faudrait-il déduire de ceux-ci une proportion assez importante parmi les certifiés ou ayant atteint le CM2 de ceux qui préparent des concours.

4. - Certaines différences apparaissent suivant les professions ou les groupes socio-raciaux. Les ouvriers du bâtiment sont relativement mieux placés que les autres catégories de travailleurs pour trouver de petits travaux de remplacement à Poto-Poto. Pour les groupes socio-raciaux, les faits apparaissent moins nettement. On remarque toutefois aussi bien chez les adultes illettrés que chez les déscolarisés une plus grande passivité des hommes appartenant aux races du Bas-Congo. L'étude particulière des mariés suggère que dans ces races le chômeur s'appuie davantage sur sa femme s'il est marié ou sur sa famille qui est généralement à peu de distance de Brazzaville pour lui fournir des moyens d'existence.

L'étude des activités de remplacement imaginées par les chômeurs montre qu'il ne s'agit qu'exceptionnellement d'une restauration d'activités traditionnelles, ou du moins quand c'est le cas celles-ci sont-elles largement transformées et adaptées aux conditions de la vie en ville. Tous les éléments en effet sont changés: les ressources du milieu naturel, les besoins, les possibilités techniques des chômeurs.

Théoriquement, les besoins d'une population de 80 à 90.000 habitants devraient permettre à 8.000 chômeurs de trouver pas mal de petits métiers: construction, artisanat, petits commerces, culture, pêche, ramassage. En fait, sauf pour les besoins alimentaires qui ne peuvent descendre au-dessous d'un certain seuil, la baisse générale du niveau de vie a réduit la circulation intérieure d'argent au minimum et diminué par là les possibilités offertes aux chômeurs.

L'étude détaillée des petits métiers de remplacement montre que les ressources d'appoint qu'ils apportent sont généralement très maigres et ne dépassent souvent pas une moyenne de quelques francs par jour.

Beaucoup ne sont accessibles en outre qu'à ceux qui possèdent un petit capital de départ. Encore la modicité des gains oblige-t-elle le plus souvent le chômeur à dépenser en même temps capital et bénéfice, ce qui donne à ces activités un caractère intermittent.

Les métiers qui paraissent les plus lucratifs sont ceux de certains artisans: maçons, menuisiers. Les chômeurs appartenant à des races de pêcheurs peuvent se trouver une activité complète. Malgré son caractère spectaculaire, cette possibilité n'est offerte qu'à une toute petite minorité. Pour les chômeurs mariés, la femme peut jouer un rôle important: outre le jardinage, certains commerces comme celui du manioc apporte au ménage des revenus réguliers et suffisants.

Cette revue des possibilités concrètes de "débrouillage" offertes aux chômeurs montre qu'on ne peut guère espérer améliorer leurs conditions de vie par une action sur ces activités secondaires. Ceci ne serait possible que de façon indirecte en augmentant le volume de l'argent en circulation à Poto-Poto.

Même si demain augmentait le volume d'argent en circulation à Poto-Poto, on ne peut guère espérer que cet argent irait en quantité suffisante aux maçons, menuisiers, tailleurs, ou aux petits marchands de denrées diverses. En outre, cette augmentation du volume d'argent en circulation ne pourrait être que la conséquence d'une reprise générale des affaires et supposerait donc le problème de la crise résolu.

On suggère l'idée par contre qu'une aide indirecte mais plus efficace pourrait être apportée par l'attribution aux chômeurs de terrains de culture dans un certain rayon autour de Brazzaville. Il faudrait certes s'attendre à ce que ces terres soient surtout cultivées par les femmes, mais comme de toutes façons il s'agirait de gens fixés en ville, on obtiendrait une amélioration du niveau de vie sans aggravation de la situation démographique. On pourrait même envisager plus tard la possibilité de créer des "abcès de fixation" de chômeurs sur ces zones de culture proches par l'octroi de certaines facilités. Cela pourrait être l'amorce concrète d'un acheminement par étapes d'une partie de la population excédentaire vers des zones rurales.

CHAPITRE VI

LES CONDITIONS DE VIE DES CHOMEURS

LES RESEAUX D'ENTRAIDE

Les besoins de chômeurs sont, dans la plupart des cas, réduits à un minimum difficilement compressible qui les met souvent à la limite de la famine. Rester un jour, quelquefois deux de suite, sans manger est loin de constituer une exception. Ceci est vrai aussi d'ailleurs pour les familles où l'homme travaille, aux périodes du mois précédant la paie. Seulement, dans ce cas, les jours de famine sont passagers et suivis de périodes de relative abondance. Chez les chômeurs, au contraire, l'état de sous-nutrition est généralisé.

Nous avons vu dans le chapitre précédent que les ressources de complément étaient rares et peu rémunératrices. En outre, la passivité certaine de beaucoup de chômeurs jointe aux difficultés nées du bas niveau de vie généralisé et de la concurrence, diminuent encore les possibilités des masses urbaines à trouver des moyens d'existence en dehors du salariat. La ressource essentielle des sans-travail est l'entraide -entraide familiale surtout- mais aussi entraide raciale et sur un plan plus large, de camaraderie professionnelle. C'est cette entraide que l'on a appelée d'un terme assez injuste le "parasitisme" et qui n'est qu'une persistance du commensalisme parental traditionnel. Celui-ci met en jeu -surtout si on le considère du côté de ceux qui aident les jeunes parents sans travail- des valeurs morales plus élevées que ne le laisse entendre ce terme péjoratif de parasitisme.

A. - Les Réseaux d'Entraide et les Types de Besoins.-

L'aide aux chômeurs provient de la famille de Brazzaville et -lorsque les conditions de distance en particulier le permettent- de ses parents de la brousse. Cette aide se fait dans le cadre de relations de parenté bien défini. Leur étude, en même temps qu'elle nous éclairera sur les conditions d'existence des chômeurs, nous permettra de dessiner la structure coutumière des familles ou du moins les éléments qui en ont survécu à la transplantation en milieu urbain. D'un point de vue strictement pratique, cette connaissance n'est pas inutile dans la mesure où elle nous permet d'interpréter des comportements et de connaître des besoins.

1) Les conditions de logement.-

L'étude des conditions de logement fait apparaître des différences profondes quant à l'autonomie vis à vis de la famille des deux groupes de chômeurs que nous avons définis.

TABEAU XXXI : MODE DE LOGEMENT PAR GROUPE D'AGE :
CHOMEURS ADULTES ET ILLETRES.

	Dans la famille		chez un camarade	Locataire	cloture personnelle	pas de réponse	Ensemble
	Père et Mère	autres					
Jusqu'à 15 ans	1	1	-	-	-	-	2
16 à 20 ans	-	6	-	5	-	-	11
21 à 25 ans	-	5	-	7	5	-	17
26 à 30 ans	1	8	1	8	20	-	38
31 et plus	-	3	-	6	28	-	37
Ensemble	2	23	1	26	53	-	105

Dans le groupe I (tableau XXXI) comportant des adultes et des vieux, l'autonomie est généralement la règle. Le quart seulement de l'échantillon est logé par la famille (2% seulement chez les parents propres). Cette faible proportion se retrouve même chez les moins de 25 ans qui sont, eux aussi, en grande partie locataires et propriétaires (ce fait confirme au passage la nécessité de les rapprocher des chômeurs adultes plutôt que des déscolarisés). Plus des 3/4 de l'échantillon sont donc au total installés de façon indépendante par rapport aux parents: 26 % sont locataires et 53 % propriétaires de leur clôture.

Tandis que la proportion de dépendants de la famille et celle de locataires diminue avec l'âge, celle de propriétaires augmente régulièrement.

Ce mouvement sensible surtout chez les plus de 25 ans, montre que ceux qui travaillaient à l'époque de la prospérité ont réussi une évolution normale passant de la dépendance de la famille ou de l'état de locataire au statut de propriétaire.

Dans le groupe II (tableau XXXII) au contraire, la presque totalité de l'échantillon (93 %) est hébergé par les parents.

Le petit nombre qui sont logés chez le père et la mère est à remarquer. Ils forment à peine le 1/5 de l'échantillon avec la proportion la plus forte chez ceux qui ont jusqu'à 15 ans (38 %).

TABLEAU XXII : MODE DE LOGEMENT PAR GROUPE D'AGES : DESCOLARISES SANS TRAVAIL.

	Dans la famille		Chez un camarade	Locataire	Propriétaire	Pas de Réponse	Ensemble
	Père et Mère	Autres					
Jusqu'à 15 ans	29	45	2	1	-	-	77
16 à 20 ans	30	186	3	6	3	1	229
21 à 25 ans	9	53	-	7	6	-	75
Ensemble	68	284	5	14	9	1	381
	18 %	75 %	0, %	4 %	2 %	0,3 %	100 %

Ceux qui sont logés dans la famille au sens large forment par contre l'énorme majorité : les 3/4 de l'ensemble. La proportion la plus forte se trouve chez les 16 à 20 ans: 81 %. Ce phénomène illustre la persistance d'un exode vers la ville des jeunes sortis de l'école. C'est cet exode qui se fait probablement sous la forme d'un va et vient avec la brousse. Nous touchons ici à l'état pur de ce que l'on pourrait appeler le parasitisme juvénile (1).

Locataires et propriétaires constituent, comme il est normal, l'exception (6 %) parmi cette population composée de jeunes dont beaucoup n'ont jamais travaillé.

2) - Les ressources relatives à la nourriture.

Là encore, il convient d'étudier séparément les chômeurs adultes et les déscolarisés. Dans le premier groupe (tableau XXXIII), sur 86 réponses provenant de 42 individus, dont 32 mariés, les formes d'aide relatives à la nourriture se répartissent de la façon suivante:

(1) C'est à dire relatif aux jeunes envoyés de la brousse tenter malgré tout leur chance à Brazzaville, par opposition à un parasitisme que l'on dirait assez bien sénile ou avunculaire touchant, celui-là, les vieux venant chaque fin de mois prélever une contribution sur les jeunes qu'ils ont délégués en ville. Si cette tradition est encore vivace pour ceux qui travaillent -à condition toutefois que leur famille soit assez proche- les circonstances l'ont fait fortement diminuer aidant par là à l'effort d'émancipation des citadins vis à vis des broussards.

TABEAU XXXIII : LES SOURCES D'AIDE RELATIVES A LA NOURRITURE - ECHANTILLON I .

	Nombre de réponses	Proportion pour 100 interviewés.
Cellule de Consommation	40	95
Famille maternelle de Brazzaville	21	50
Parents de brousse	9	21
Camarades	15	36
Autres	1	3
Ensemble	86	205 (1)

Sur 42 individus, 86 réponses ont été données (205 %), ce qui indique qu'en moyenne les ressources alimentaires de la famille ont une double origine. Dans la presque totalité des cas, la cellule de consommation pourvoit, au moins partiellement, par ses propres moyens à sa subsistance. L'origine de ses ressources provient des petits métiers que nous avons étudiés dans le chapitre précédent. Dans plus de la moitié des cas (52 %), les activités de la femme (culture ou commerce) sont utilisées pour la nourriture du ménage. Pour 15 interviewés, c'est l'individu ou le ménage seul qui trouvent les ressources nécessaires à son alimentation.

L'aide de la famille de Brazzaville est appréciable puisqu'elle apparaît dans la moitié des cas, c'est à dire dans une proportion notablement plus forte que pour le logement. Précisons tout de suite qu'il s'agit seulement de la famille de l'homme et jamais de celle de la femme. Dans ce groupe relativement âgé, l'aide des parents propres est pratiquement insignifiante et n'apparaît que dans deux cas. Les frères de l'homme interviennent dans 12 cas et sa famille maternelle dans 7 cas. Six interviewés ne font aucun effort pour se nourrir et sont entièrement à la charge des parents de Brazzaville: cinq de ceux-ci appartiennent à la catégorie la plus jeune de l'échantillon mais le dernier représente un cas extrême: celui d'un apprenti tailleur qui se contente de faire une culotte par mois et de s'habiller avec les petits gains ainsi réalisés.

Dans 10 cas, la subsistance de la cellule conjugale est assurée partiellement par ses ressources propres, partiellement grâce à l'aide des parents de Brazzaville. Il s'agit probablement là d'un des schémas les plus classiques: celui d'un noyau de parents immigrés en ville et vivant solidairement sur lui-même.

L'aide des parents de brousse est beaucoup moins importante et ne se rencontre que dans un cas sur cinq. Toutefois elle revêt pour plusieurs interviewés un caractère régulier: envoi de colis tous les mois ou même plusieurs fois par mois.

Enfin, à part le cas isolé d'un père de famille nombreuse qui demande la charité à une mission religieuse, le dernier groupe de solidarité en ce qui concerne la nourriture est celui des camarades. Une nouvelle forme de solidarité -extraparentale cette fois- apparaît ainsi, née des conditions de vie en ville. Elle constitue un phénomène assez répandu puisque plus du tiers de l'effectif vit, partiellement du moins grâce à l'esprit d'entraide de camarades. Il est vrai que cette aide est moins constante que celle de la famille. Trois chômeurs cependant, d'origine "étrangère", ont déclaré vivre uniquement grâce à la solidarité de leurs "frères de race".

L'assistance alimentaire reçue par les déscolarisés se présente sous un jour tout autre. Malgré l'identité des rubriques (tableau XXXIV) la signification des chiffres est différente du fait que les déscolarisés sont beaucoup moins autonomes et ne constituent que rarement des cellules de consommation proprement dites.

TABLEAU XXXIV : LES SOURCES D'AIDE RELATIVES A LA NOURRITURE - ECHANTILLON II.

	Nombre absolu de réponses	Proportion pour 100 interviews
Gains actuels du chômeur	5	6
Père - Mère	20	26
Frères - soeurs	26	33
Famille maternelle de Brazzaville	24	31
Famille du père	5	6
Camarades	3	4
Autres	83	106

Ils sont dans la plupart des cas des éléments d'une cellule. Nourris par elle, ils ne voient pas au delà, ce qui explique que le nombre de sources pour leur nourriture (tableau XXXIV) soit pratiquement égal au nombre d'interviewés (105 pour 100). La plupart ne mangent -en général

du moins- que dans une seule famille ou plutôt dans une seule strate de parenté, c'est à dire les frères-soeurs ou les oncles-tantes, selon leur âge. Mais au niveau de chaque famille hébergeant les chômeurs, on peut en trouver de plusieurs origines : travail des hommes, travail des femmes, colis des parents de brousse... etc. Les individus du groupe précédent qui étaient souvent eux-mêmes des chefs de famille, avaient conscience de cette multiplicité des origines de leurs ressources. Ceux-ci qui ne sont que membres, plus ou moins intégrés, de ces familles, ne voient pas -pourrait-on dire- au delà de la main qui les sert.

Cette dépendance des déscolarisés est surtout illustrée par le nombre infime d'interviewés se nourrissant par leur propres moyens. Un quart vont chez les "parents propres", ce qui constitue une situation normale pour des enfants dont les père et mère habitent Brazzaville. Plus des deux tiers, par contre, (70 %) sont à l'état de parasites dans la famille. La famille du père joue un rôle très effacé. Par contre, ce sont surtout les oncles et tantes maternels et plus encore les frères et soeurs (filiation considérée également comme appartenant au côté de la mère) qui ont la charge normale d'héberger les jeunes sans-travail.

A la différence de ce que nous avons rencontré chez les chômeurs adultes, les camarades jouent chez les déscolarisés un rôle très effacé.

3). - Les ressources relatives au vêtement.

L'origine des ressources est très différente quelle que soit la catégorie de chômeurs considérée lorsqu'il s'agit du vêtement et non plus de la nourriture. Ces ressources demeurent d'une façon générale beaucoup moins variées que pour la nourriture. Chez les chômeurs adultes, le nombre de réponses différentes (tableau XXXVI) n'est que de 47 pour 38 interviewés, c'est à dire qu'un cinquième seulement de l'échantillon tire de sources différentes les moyens de se vêtir.

La totalité de l'échantillon -ce qui est important- fait appel à ses propres ressources pour s'habiller. La place des gains de l'homme est dominante par rapport à ceux de la femme. Il s'agit dans une certaine mesure (37 % des cas) de ses ressources actuelles. Mais le plus souvent, les chômeurs -et leur famille- sont habillés grâce aux réserves vestimentaires que l'homme avait constituées au temps où il travaillait: il ne s'agit pas seulement de ce qu'il avait sur lui au moment du licenciement mais de vêtements de réserve acquis systématiquement en prévision d'un chômage toujours possible.

L'aide de la famille de Brazzaville, en ce qui concerne l'habillement, paraît peu importante. Celle des parents de brousse et des camarades, tout à fait négligeable. En fait, l'aide reçue de ces groupes apparaîtrait assez mal du fait que lorsqu'elle n'est pas sous forme alimentaire, elle se fait sous la forme de sommes de 500 à 1.000 francs dont le bénéficiaire dispose évidemment selon ses besoins du moment.

Chez les déscolarisés (tableau XXXVII), le même décalage que pour la nourriture s'observe par rapport au groupe précédent. Si l'origine des ressources est légèrement plus hétérogène que pour l'alimentation elle le demeure encore moins que pour le groupe I. Les différences sont

TABEAU XXXV : L'ORIGINE DES RESSOURCES RELATIVES AU VETEMENT - CHOMEURS ADULTES

		Nombre de réponses	%	Sur cas
Cellule de Consommation	Economies de l'homme	18	47	sur 38 cas
	Gains actuels de l'homme	14	37	
	Gains actuels de la femme	(7)	(29)	(sur 24 cas)
	Ensemble	39	101	sur 38 cas
Famille de Brazzaville		6	16	sur 38 cas
Parents de brousse		1	3	sur 11 cas
Camarades		1	3	sur 11 cas
Ensemble		47	124	sur 38 cas

TABEAU XXXVI : L'ORIGINE DES RESSOURCES RELATIVES AU VETEMENT - DESCOLARISES

		Nombre de réponses	Proportion pour 100 interviewés
Ressources propres à l'individu	(Economies Gains actuels)	4 17) 21	5 23) 28
Famille de Brazzaville	(Père-mère Frères-soeurs Oncles-tantes F. du père)	10 18 17 3) 48	14 24 23 4) 65
Parents de brousse	(Père-mère Autres)	10 2) 12	14 3) 17
Camarades et autres		1	1
Ensemble		82 / 74	111

en vérité peu sensibles. Par contre, la répartition des différentes sources d'aide est profondément différente. Les ressources personnelles de l'interviewé ne jouent que dans à peine plus d'un quart des cas.

L'aide de la famille de Brazzaville devient prédominante puisqu'elle apparaît pour les 2/3 de l'échantillon. Dans cette aide, les père et mère de chômeur installés à Brazzaville étant relativement peu

nombreux, n'interviennent que peu. Ceux qui sont demeurés en brousse continuent dans un certain nombre de cas à habiller les enfants qu'ils ont confiés aux parents de la ville. Avec l'envoi de colis de nourriture, c'est évidemment la seule forme d'aide qu'ils peuvent apporter. Il faut reconnaître qu'elle est relativement très faible (10 % seulement des réponses) alors que pour la moitié ce sont les frères et soeurs ou oncles et tantes qui s'occupent d'habiller les jeunes qui leur sont confiés.

Le reste de la famille de brousse (les propres parents mis à part) et les camarades n'interviennent que de façon négligeable pour vêtir les jeunes chômeurs.

Au total, la plus grande partie de la charge de vêtir les déscolarisés -quand ils n'ont pas leurs père et mère à Brazzaville- est laissée à la famille maternelle. Les ressources propres du jeune chômeur n'interviennent que dans un cas sur 4 et seulement un très petit nombre de pères et mères de brousse se chargent d'habiller les enfants qu'ils confient aux parents de la ville.

B. - Les Réseaux d'Entraide et les Liens de Parenté.-

La forme et l'origine de l'aide apportée au chômeur telles que nous venons de les étudier ont permis de préciser les liens de solidarité familiale ayant été préservés lors du passage de la brousse à la vie urbaine. L'étude particulière de ces liens va nous donner maintenant une idée des cadres familiaux dans lesquels vivent les Africains de Brazzaville et de leurs rapports avec les parents restés en brousse. Nous apprécierons ainsi la mesure de leur "détribalisation" et des restructurations qui se sont opérées face à de nouvelles conditions de vie.

1) Les cadres traditionnels de la Famille africaine.

Il n'est certes pas question de faire ici une étude approfondie de la famille traditionnelle parmi les populations représentées à Brazzaville mais de voir à la lumière de cette enquête comment ses différents éléments se conservent ou tendent à évoluer dans les conditions particulières de la vie en ville.

La plupart des sociétés du Moyen Congo sont à filiation matriarcale. Les races du Haut-Congo, autour du noyau Mbochi en particulier, font souvent exception à cette règle. Toutefois, la famille maternelle n'y est pas dénuée de toute espèce de rôle même si elle n'est plus prédominante. Il est curieux d'observer sur ce point l'échange de traits culturels des races en présence dans le "melting pot" que constitue Brazzaville. Soit sous l'influence des contacts des races, soit par la création de conditions de vie favorisant la réduction de la famille aux dimensions du noyau conjugal, l'autorité du père témoigne d'une tendance constante à se renforcer. Entretien chez ceux qui sont installés ici par les prétentions jugées souvent exorbitantes des oncles ou de la famille de la femme, l'opposition au matriarcat est surtout forte dans la mesure où elle oppose l'homme de la ville -un évolué- à l'autorité de ses propres oncles et, plus encore, de ceux de sa femme demeurés en brousse. Dans la mesure au contraire où il renforce l'autorité montante du citadin, à la fois salarié et scolarisé, par rapport aux gens de la brousse, l'avunculariat ne paraît nullement affaibli.

En fait, les Africains de Brazzaville se trouvent en présence de deux hiérarchies qui se rencontrent et souvent s'opposent. L'une est d'origine traditionnelle, fondée sur la séniorité et une parenté unilinéaire, l'autre née des conditions de vie introduites par les Européens, est liée au contraire, soit au niveau scolaire, soit à la place dans la hiérarchie professionnelle. Lorsque les deux hiérarchies vont dans le même sens -cas, par exemple, de l'oncle ou du grand frère de la ville exerçant leur autorité sur les petits neveux ou les petits frères venus de la brousse- on pourrait conclure tout simplement à une restauration pure et simple en ville des formes traditionnelles d'autorité. En fait, c'est en partie une apparence car cette autorité, si elle existe tout de même à la base, se trouve bénéficiant du renfort d'autorité que lui apporte la position privilégiée du tuteur dans la hiérarchie nouvelle. Le fait est attesté par ce qui se produit lorsque les deux hiérarchies sont non plus en concordance mais en opposition. C'est le cas fréquent des jeunes installés en ville et qui se trouvent redevables à l'autorité de leurs propres oncles ou de la famille de leur femme s'ils sont mariés. Cette opposition revêt de multiples formes qu'il n'est pas à propos d'étudier ici et que nous nous contenterons d'évoquer.

La résistance fréquente des jeunes au mariage, par exemple -pour ceux qui ont un emploi- est partiellement une forme de cette opposition. Plutôt que d'être assailli par les réclamations pressantes de la famille de la femme, beaucoup préfèrent le régime des "fiançailles" où chacun ne doit qu'à lui-même (1). Passé un certain niveau culturel, c'est la coutume européenne du mariage d'inclination par opposition au mariage imposé par la famille qui est prise pour modèle. C'est en son nom alors qu'on refuse de prendre femme choisie par les parents de brousse et que parfois on ne connaît même pas (2).

Mais c'est surtout les redevances exigées par la famille des jeunes salariés qui provoquent les mouvements de résistance les plus vifs. Les interviewés ne font aucun mystère de leur hostilité à l'autorité des oncles et à leurs incessantes réclamations. Ils osent d'ailleurs rarement refuser ouvertement de crainte qu'on leur fasse "la sorcellerie" mais cherchent plutôt à se dérober. Il est courant pour les jeunes de dissimuler

(1) En fait, dans le régime des "fiançailles", la tendance à l'émancipation est double:

- de la part de l'homme cherchant à éviter de se mettre sous la dépendance de la famille de sa femme,
- de la part de la femme qui refuse le mariage pour éviter de se mettre sous la tutelle d'un homme. Ce désir d'indépendance des femmes n'est pas négligeable et est à mettre à côté du profit que la femme espère retirer des unions libres, d'avantage que du mariage.

(2) Dans la pratique, la méthode est rarement aussi autoritaire et on consulte l'intéressé pour savoir si la femme lui plaît. Mais ceux qui s'opposent au mariage par les parents le décrivent sous sa forme la plus autoritaire.

à la famille le montant exact de ce qu'ils gagnent. Même des gens mariés et établis éviteront d'étaler -surtout s'ils retournent au village- des signes d'opulence trop voyants, une maison neuve, par exemple. Comme les plus jeunes, ils craignent, ce faisant, les réclamations des parents et les calamités d'origine magique que la jalousie ne manquerait pas de leur attirer.

Cette avidité insatiable des parents âgés et la crainte qu'ils inspirent aux plus jeunes -surtout s'il s'agit de parents de brousse- ne s'exerce évidemment que sur ceux qui travaillent. Elle devait cependant être évoquée avant de parler de l'aide apportée aux jeunes chômeurs afin de rétablir une vision complète et équilibrée des rapports familiaux.

2) - La hiérarchie, en ville, des liens de parenté-

Des chiffres que nous venons d'étudier dans la première partie de ce chapitre, il ressort que l'âge et le statut matrimonial des chômeurs ont une grande importance pour la détermination des réseaux d'entraide sur lesquels ils peuvent s'appuyer. Les graphiques VI à IX illustrent cette différence en même temps qu'ils font apparaître l'importance variable des différentes formes d'aide suivant le groupe de parenté considéré.

Mis à part l'apport propre de l'individu ou de sa famille conjugale déjà étudiés au chapitre précédent et dont nous voyons qu'ils apparaissent comparativement dominants chez les plus âgés mais presque inexistants chez les plus jeunes, trois catégories de parents ont à charge la plus grande partie de l'aide apportée aux chômeurs:

- les ascendants directs, père et mère
- les frères et soeurs
- les oncles et tantes maternels du chômeur ou, pour le couple marié, les oncles et tantes maternels du mari.

En quatrième position, viennent les camarades. Par contre, les parents de brousse et la famille paternelle de l'homme n'ont qu'un rôle extrêmement effacé. Les autres groupes ne sont jamais cités: dans quelques cas, toutefois, nous avons vu la femme -souvent avec ses enfants- reprise par sa famille maternelle qui la nourrissait pendant que le mari était en chômage.

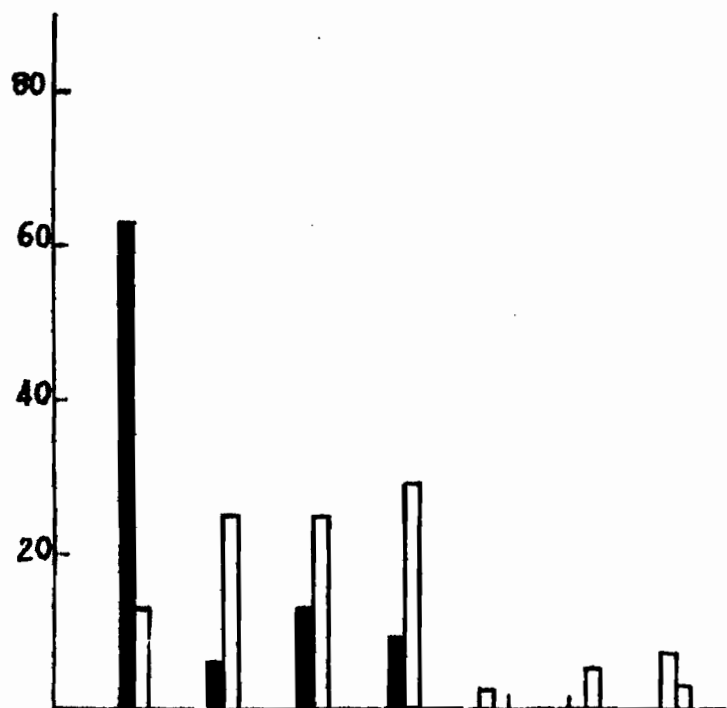
Nous allons étudier plus en détail la nature du lien reliant le chômeur à chacun de ces groupes ainsi que la forme et l'importance du soutien qu'il en reçoit.

Les ascendants directs -

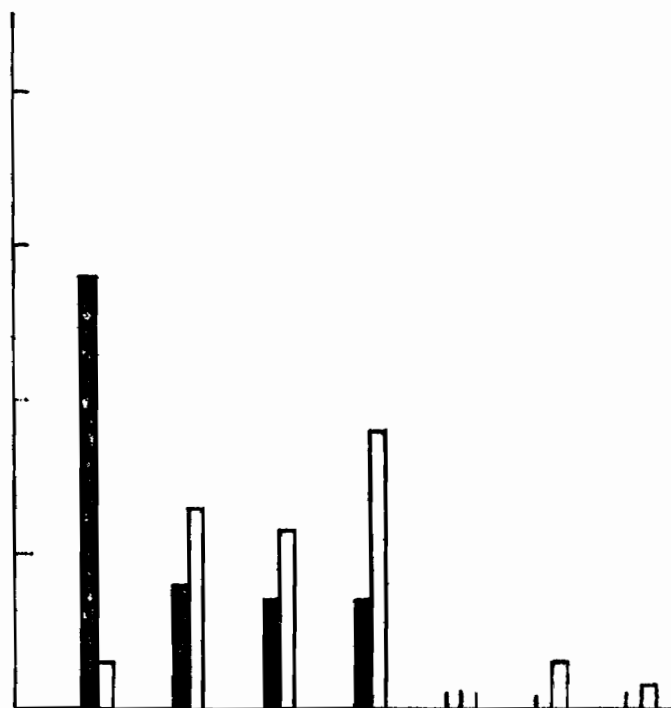
Il faut entendre par ascendants directs, non seulement le père et la mère "propres" mais aussi parfois le père et une marâtre ou plus souvent la mère remariée. Dans une forme de parenté classificatoire -qui est celle de ces sociétés- la parenté père-mère, parâtre-marâtre est d'ailleurs à rapprocher de la parenté oncle-tante, tous ces parents constituant la génération immédiatement antérieure à celle du chômeur. Ses rapports avec lui sont beaucoup plus uniformisés que dans nos familles où les parents propres jouent un rôle prédominant beaucoup plus marqué.

Graphiques VI à IX : Origine des RESSOURCES par types de BESOINS

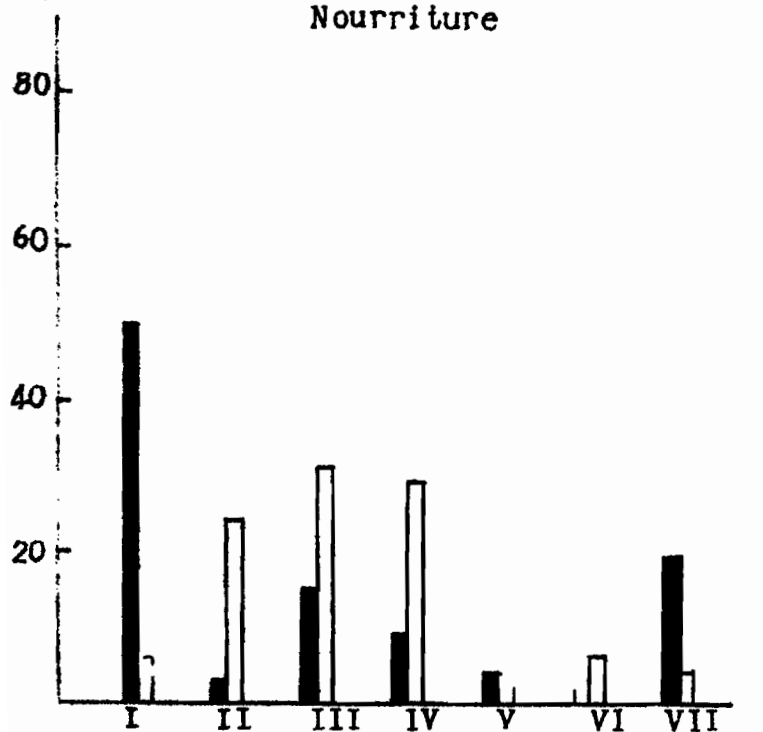
Ensemble des Besoins



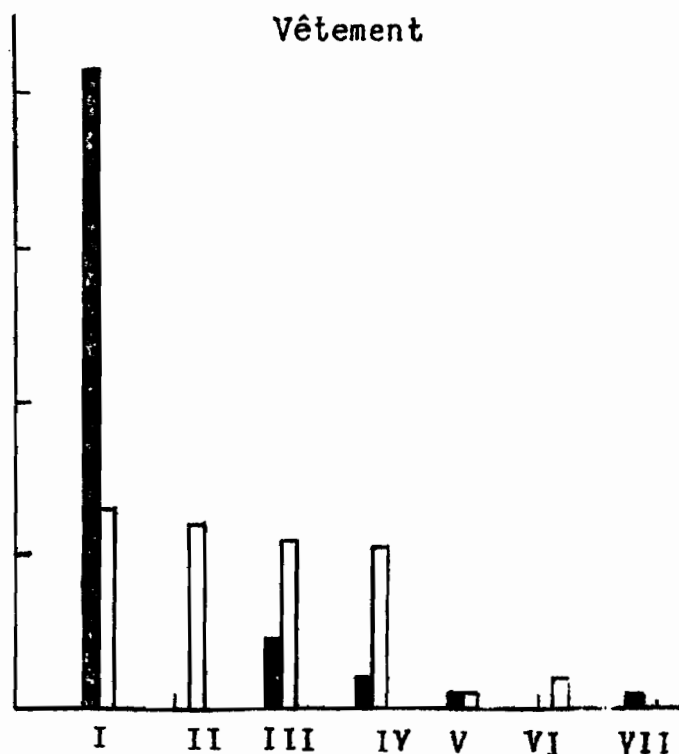
Logement



Nourriture



Vêtement



I Individu ou Mari et Femme.
 II Père et Mère.
 III Frères et Sœurs.
 IV Oncles et Tantes.
 V Parents de la famille maternelle.
 VI Famille maternelle.
 VII Compagnons, amis, voisins.

■ : Chômeurs adultes

□ : Descolarisés.

(En % du nombre de REPONSES rapporté au nombre d'INTERVIEWES)

Toutefois, l'adoption des enfants d'un premier lit par un parâtre est liée à des considérations personnelles mais aussi à une question d'âge : "s'il aime la femme, il adopte les enfants". C'est généralement le cas s'ils sont en bas âge. Au contraire, s'ils sont plus grands, il fait plus de difficultés car ils lui coûteront à entretenir et, lorsqu'ils travailleront, ils ne lui "remettront rien", alors qu'ils donneront une partie de leurs gains à la famille de la mère.

Chez les jeunes déscolarisés -groupe I- l'aide des parents s'étend uniformément à l'ensemble des besoins: les enfants sont entièrement à leur charge. Pour les chômeurs plus âgés, outre que cette aide est beaucoup moins importante, elle se diversifie: si elle a presque complètement disparu, en ce qui concerne la nourriture et surtout le vêtement, elle demeure proportionnellement très considérable pour le logement qui apparaît ainsi comme la forme d'assistance la plus durable. On habite encore la clôture du père longtemps après qu'on a cessé d'être nourri ou habillé par lui. Il faut dire aussi qu'il s'agit là d'une prestation gratuite puisque la parcelle et la maison sont déjà acquises, à la différence de la nourriture et du vêtement qui implique une dépense toujours renouvelée.

Les frères et soeurs -

La polygamie, l'instabilité des unions et la structure classificatoire étendent considérablement la notion de fraternité. La classe des frères et soeurs comporte, comme chez nous, les frères "de même père, même mère" mais aussi, à titre presque égal, les demi-frères et les germains -du côté de la mère ou du père suivant le sens de la filiation. Bien que l'on ait pris soin de les faire distinguer au cours des interviews, ce qui a nécessité parfois de longues explications, nous les avons confondus ici dans une seule catégorie que l'on pourrait définir comme celle de gens d'une même génération liés par une ascendance commune ou apparentée. Nous n'avons pas distingué davantage l'aide de cadet à aîné ou d'ainé à cadet, venant d'une soeur ou venant d'un frère. En fait, l'aide de la soeur -si elle est mariée- est d'un type voisin au point de vue coutumier de celle de la mère remariée: c'est jusqu'à un certain point l'aide d'un homme étranger à la lignée de sa femme et l'aide du frère aîné s'apparente à celle de l'oncle (et non du père), c'est à dire venant d'un aîné de la lignée susceptible de devenir chef de famille (le chef de famille étant l'ainé des mâles de la lignée). L'aide du cadet à l'ainé réciproquement s'apparente à celle du neveu à l'oncle.

Au point de vue de l'assistance au chômeur, le réseau d'entraide par les frères et soeurs apparaît comme le plus généralement rencontré dans les échantillons. Un peu moins fréquent pour le logement, il apparaît dominant pour la nourriture et pour le vêtement, aussi bien chez les chômeurs adultes que chez les déscolarisés. Si on loge relativement moins chez le frère ou la soeur, c'est sans doute parce que la clôture appartient aux ascendants encore vivants: pères ou oncles. On s'y nourrit par contre volontiers et on va leur demander de vieux vêtements ou bien "un petit argent" pour acheter une chemise ou pour "payer la culotte", cette pièce maîtresse du costume des chômeurs.

Les oncles et tantes -

La relation avunculaire apparaît dominante pour les déscolarisés, mais n'arrive qu'en second rang après la relation fraternelle pour

les chômeurs adultes. Il n'y a là sans doute qu'une question d'âge. Les descolarisés ont des frères eux aussi relativement jeunes et, de ce fait, rarement installés, auxquels il est moins facile de demander une aide qu'aux oncles. Les plus âgés, au contraire, ont pris dans la société la place de leurs oncles trop vieux ou disparus. En cas de besoin, ils s'adressent donc à leurs frères qui constituent actuellement les classes "assises".

L'aide reçue des oncles se manifeste surtout pour le logement. Même pour ceux qui ont leurs père et mère installés à Brazzaville, il n'est pas anormal, passé un certain âge, qu'ils aillent loger avec l'oncle ou le frère, ou prendre du moins quelques repas chez eux.

Ce n'est pas le lieu d'examiner ici les fondements de l'obligation de l'oncle ou du frère à les héberger et à les recevoir. Il suffit de constater que si ces jeunes sont reçus sans doute parfois "fraichement", si leur présence est cause de palabres, si le parent réserve la nourriture plutôt à ses propres enfants, on ne trouve qu'exceptionnellement des cas de renvoi ou de refus brutal. Comme explique un informateur qui se plaignait par ailleurs de l'invasion des petits neveux de province et qui avait à lui seul, outre sa propre femme, quatre parents chômeurs à "soutenir", "quand ils sont là et qu'ils voient que tu manges, c'est dur de ne rien leur donner". Dans certains cas, d'ailleurs, c'est le parent lui-même qui provoque la venue en ville du jeune broussard et nous avons vu au chapitre I que les citadins n'hésiteraient pas à faire appel à leurs frères ou neveux du village si une reprise du travail s'opérait à Brazzaville.

Les autres réseaux familiaux d'entraide-

Les relations ascendants-enfants, frères-frères et oncles-neveux -entre gens installés à Brazzaville- forment les cadres de parenté dans lesquels s'effectue presque toute l'aide aux chômeurs. Il reste toutefois dans le cadre de la parenté quelques autres formes rarement citées sur lesquelles il faut dire un mot.

L'aide des parents de brousse apparaît dans les échantillons étudiés relativement peu importante. Elle se fait sous forme d'envois de nourriture ou d'argent. Pratiquement, elle n'apparaît presque pas dans l'échantillon "des chômeurs adultes". Sur 23 réponses exploitables, on obtient les réponses suivantes:

- nourriture	9
- argent	3
- rien (trop loin ou trop pauvre..	7
pas d'aide.....	5

24

La moitié des ayant-répondu déclare ne rien recevoir des parents de brousse. Dans 5 cas sur 12, il s'agit d'une absence de contact, mais dans les 7 autres cas, l'absence d'aide n'est pas due au manque de solidarité. Les motifs invoqués sont alors de deux ordres: trop loin, trop pauvres, quelquefois les deux ensemble. L'aide par envoi de nourriture est la plus fréquente: il s'agit de production familiale: le manioc ou les arachides chez les cultivateurs, le poisson séché pour les races de pêcheurs. Pour tous ceux qui ont mentionné une aide de nature alimentaire, celle-ci

paraissait régulière: tous les mois ou même dans quelques cas plusieurs fois par mois.

L'aide en argent paraît beaucoup plus rare. Ce phénomène n'est pas étonnant car les bien des villageois sont surtout en nature et la possession d'argent liquide n'est le fait que de commerçants ou de quelques notables. L'aide en argent par petites sommes de 500 ou 1.000 francs ne revêt jamais non plus le caractère régulier de celle de denrées alimentaires.

Les contredons, c'est à dire les cadeaux en retour du citadin chômeur à la famille en brousse ne sont mentionnés que dans quatre cas: ils consistent en envois de poisson séché, de savon, de vêtements ou de tissus, parfois en petites sommes d'argent adressées aux parents âgés. L'hébergement des parents du village -qui arrivent parfois chargés de provisions pour les citadins- est une coutume souvent évoquée.

L'aide de la famille paternelle n'est citée qu'exceptionnellement en dépit du fait qu'il existe dans les échantillons un certain nombre de membres de sociétés patriarcales.

Les huit cas rencontrés ici sont tous des cas d'hébergement complet ou comportant au moins le logement et la nourriture chez le frère du père. Quelquefois, le père lui-même ou un de ses frères envoie de l'argent pour l'équipement du chômeur. La moitié des cas concerne des gens des tribus du bas à structure matriarcale (1 Balali, 2 baongo, 1 Basoundi). Ceux-ci sont surtout intéressants en tant qu'ils constituent des exemples de cette tendance de l'émancipation des tribus du Bas déjà signalée. En effet, les quatre cas observés étaient relatifs soit à des abandons de la famille maternelle soit au désir d'y échapper. Tous les intéressés ont été d'accord pour déclarer qu'il y avait là un phénomène nouveau né de la vie en ville.

Les camarades -

L'aide par les camarades existe surtout -nous l'avons vu- pour les chômeurs les plus âgés, les jeunes étant eux-mêmes trop dépendants de leur parenté pour pouvoir se prêter une aide importante.

Dans notre échantillon d'adultes, l'entraide n'apparaît que sous deux formes: le repas partagé et les secours en argent. Un certain nombre de chômeurs, surtout des races du Haut, subsistent uniquement, nous l'avons vu, grâce à leurs "frères de race" dont ils font le tour pour partager un repas. L'autre forme d'aide par les camarades -assez fréquente- consiste en petits dons -50 à 100 francs- faits au chômeur au moment de la paie. Certains font de la sorte le tour de leurs amis aux fins de mois pour recueillir de petites sommes qu'ils dépensent tout de suite ou qu'ils font fructifier quelques temps suivant leurs besoins ou leur énergie.

Chez les déscolarisés, l'aide par les camarades, relativement bien moins importante, se présente de façon différente. On observe toutefois chez eux un certain nombre de cas d'hébergements complets: on partage la chambre louée par un camarade qui travaille. Celui-ci vous nourrit également, on met en commun les quelques ressources que l'on peut réunir.

Il y a là une forme de solidarité d'une indiscutable nouveauté par rapport à l'aide familiale. Les liens de camaraderie créant cette forme de solidarité ne peuvent venir que d'une fréquentation assez prolongée. En effet, les Africains sont plutôt circonspects en ce qui concerne leurs amis. Certains expliquent cela par la raison qu'il existe à Poto-Poto -surtout parmi les jeunes- des bandes organisées vivant de larcins dans les marchés et dans les maisons. Beaucoup de chômeurs ne se soucient pas d'être vus avec des garçons de ces bandes avec lesquels ils craignent d'être inculpés le cas échéant. Les liens de camaraderie se créent donc surtout, soit entre gens de la même race et souvent du même village, dont on connaît la famille, soit entre camarades de travail ayant longtemps travaillé ensemble. L'aide ainsi apportée n'exclut certes pas pour le bienfaiteur l'espoir d'une réciprocité s'il est un jour en chômage. Mais il semble s'agir surtout d'une forme gratuite de solidarité: "chez les Africains, dit un informateur, si tu manges, tu ne peux pas refuser à un ami".

Malgré les déclarations de certains interviewés, nous n'avons rencontré de cas concrets de cette forme d'assistance qu'entre gens de même race ou, à tout le moins, de races voisines. Nous n'avons jamais trouvé, par exemple, un Mbochi hébergé par un ami Lari ou une situation équivalente. Lorsqu'on connaît la grande similitude des liens de "race" et de ceux de parenté, la solidarité de camaraderie apparaît donc encore comme une extension de la solidarité familiale (1).

Types de chômeurs et mode d'entraide.

Si nous considérons maintenant séparément les deux groupes de chômeurs que nous avons définis, nous sommes en mesure d'apprécier dans quelle mesure l'âge -et plus encore ce que l'on pourrait appeler l'âge social que l'âge biologique- influe sur les conditions de vie des chômeurs.

Chez les adultes et les illettrés, ces derniers généralement plus avancés en âge social que les déscolarisés du fait de l'absence du retard dû aux années passées à l'école, les réseaux principaux d'entraide se présentent dans l'ordre décroissant de la façon suivante:

1) apport personnel.....	63
2) aide des frères et soeurs	13
3) aide des oncles et tantes	9
4) aide des camarades	7
5) aide des père et mère	6
6) aide des parents de brousse	2
7) aide de la famille paternelle	-

pour100 réponses

(1) Rappelons encore que le terme de race est employé improprement pour désigner un groupe de gens descendant d'ancêtres communs et parlant la même langue. Bien qu'il soit impropre, nous continuons à l'employer parce qu'il est ici consacré par l'usage.

Chez les "adultes", l'apport personnel est donc absolument prédominant. Il indique, comme nous l'avons déjà signalé, une structure familiale plus assisée. L'aide reçue provient en outre davantage des gens de la même classe d'âge (frères et soeurs, plus camarades : 20 %) sur des ascendants (parents propres plus oncles et tantes : 15 %). On schématiserait bien ce système d'entraide en disant qu'il est à prédominance "horizontale".

Chez les jeunes déscolarisés, par contre, l'ordre est tout différent:

1) Oncles et tantes	29
2) Père et mère	25
3) Frères et soeurs	25
4) Apport personnel	13
5) Famille paternelle	5
6) Camarades	3
7) Parents de brousse	1

pour 100 réponses

L'aide des ascendants passe au tout premier plan (parents, plus oncles et tantes : 54 %); celle des frères et soeurs demeure considérable (25 %). Encore faut-il signaler que dans la plus grande partie des cas, elle provient d'ainés et demeure donc une aide d'origine "verticale". L'apport personnel des déscolarisés à leur subsistance, malgré le dynamisme certain du groupe étudié que nous avons observé au chapitre précédent, ne joue que dans 13 % des cas. L'aide des camarades enfin ne représente que 3 % pour l'ensemble de l'échantillon. La dépendance presque totale des déscolarisés vis à vis des ascendants apparaît ici de façon indiscutable.

Il y a là une situation qui n'est pas sans soulever un certain nombre de difficultés. Un grand nombre de jeunes, même nourris par la famille, et en particulier des déscolarisés continuent à vouloir s'émanciper des structures traditionnelles et de l'autorité souvent pesante des oncles ou des frères aînés. Il y a quelque paradoxe à les voir, du fait de la crise, étroitement dépendants pour leurs subsistance de cette structure familiale dont ils aspirent à se dégager. Cette situation n'est pas sans engendrer des tensions et on peut parler sans excès d'une sorte de conflit des générations engendré à la fois par le désir impatient d'indépendance des jeunes avivé par la vie en ville et par la lassitude des tuteurs nourrissant, sans espoir de recevoir un jour l'équivalent de ce qu'ils ont donné, toute une parenté vivant dans l'oisiveté forcée. Un des fondements de la solidarité parentale réside en effet dans une notion d'échange: les enfants des soeurs "appartiennent" à l'oncle (pour prendre l'exemple de la structure matriarcale). Cela implique qu'il les héberge et les nourrisse autant -et même plus- que ses fils qui appartiennent à la lignée de sa femme. Par contre, lorsque ces neveux travailleront, ils devront "remettre" à l'oncle une partie de leurs gains. Devenu vieux, celui-ci pourra continuer à vivre sans travailler. A la période de prospérité, c'est cet aspect d'impôt prélevé par les vieux sur les jeunes qui prédominait et qui a sans doute beaucoup contribué à détourner les jeunes de la tradition. Actuellement, la situation générale a renversé l'ordre des choses et c'est l'aide des plus âgés aux plus jeunes qui

est devenue prédominante. En dépit de ce fait la tendance des jeunes à l'émancipation persiste et beaucoup de ceux même qui bénéficiaient de l'aide des ascendants, expriment le désir de s'éloigner le jour où ils auront du travail et de se dérober à l'aide en retour que les aînés seraient alors en droit de leur demander.

CONCLUSION

Nous avons vu au chapitre précédent les faibles possibilités qui s'offraient aux chômeurs en dehors du salariat. L'étude des réseaux d'entraide nous montre ici de quels poids ces chômeurs pèsent sur la population active. En schématisant à l'excès les pourcentages calculés, on pourrait dresser, pour conclure, le tableau suivant figurant l'importance de l'aide reçue de la famille dans l'ensemble des ressources des chômeurs.

	Groupe "Adultes"	Groupe "Déscolarisés"
Logement	1/4	4/4
Nourriture	2/4	4/4
Vêtement	-	3/4
Ensemble (Moyenne)	1/4	4/4

La différence des deux types de chômeurs définis dans ce rapport apparaît avec toute son importance. Alors que les "adultes", c'est à dire les anciens salariés ne sont dépendants de leur famille -ou de leurs camarades dont nous avons vu le rôle majeur dans ce groupe- que pour environ le 1/4 de leurs besoins, les jeunes déscolarisés, eux, sont pratiquement entièrement à la charge de leurs parents. Telle est en particulier la situation en ce qui concerne le logement. L'aide pour le logement n'est d'ailleurs pas matériellement la plus coûteuse pour les actifs. Prêter un lit ou même une chambre au parent chômeur n'occasionne pas de dépenses supplémentaires. Dans un mode de vie où le commensalisme est de règle et où n'occupe les cases que la nuit ou lorsqu'il pleut, cette présence supplémentaire n'est guère ressentie comme une gêne.

Il n'en va certes pas de même de l'aide pour la nourriture qui représente une dépense quotidiennement renouvelée. Mais c'est aussi le domaine où les besoins sont le moins compressibles. C'est aussi certainement celui où les chômeurs forment la charge la plus pesante car, dans une population généralement sous-alimentée, ce que l'on donne n'est pas du supplément mais quelques chose dont on se prive. Si les déscolarisés, là comme pour le logement, apparaissent presque entièrement nourris par leur parenté, c'est pour la nourriture que les chômeurs adultes eux-mêmes font le plus appel à la famille.

Les besoins relatifs au vêtement sont moins pressants que ceux touchant au logement et surtout à la nourriture. C'est pratiquement en faisant appel à leurs seules ressources -dans une proportion importante des réserves accumulées à l'époque où ils travaillaient- que s'habillent

les chômeurs du groupe I. Les déscolarisés eux-mêmes cumulent souvent leurs petits gains pour se vêtir et paraissent un peu moins à la charge de la parenté. Il est à noter cependant que, comme pour la nourriture et le vêtement; c'est aux parents de Brazzaville qui les hébergent que revient le plus gros de cette charge et que l'aide des parents propres restés au village n'intervient que dans une proportion fort modeste.

L'étude détaillée de l'origine de ces différentes formes d'aide dessine les structures les plus stables de la famille traditionnelle et celles qui ont le mieux résisté à ce qu'on a appelé d'un terme commode mais vague la "détribalisation". En fait, on s'aperçoit que -sauf pour certains "étrangers" venus du Haut-Congo, de l'Oubangui ou du Gabon, l'expression est loin d'être exacte. Le regroupement familial et même racial est étroit et rares sont les individus absolument isolés.

Les père et mère, soit parce qu'ils n'habitent que rarement Brazzaville, soit parce qu'ils ont dépassé l'âge de travailler, jouent un rôle apparemment moins important que celui auquel on s'attendrait. Ceux habitant Brazzaville assument cependant en général la charge de subvenir aux besoins de leurs enfants s'ils sont sans travail.

D'une importance égale à celle des parents apparaissent l'aide apportée par les frères et soeurs et celle qui vient des oncles et tantes. Ces deux groupes correspondent d'ailleurs à deux générations différentes par l'âge mais dont la première est destinée à remplacer la seconde dans le cadre coutumier de la famille africaine. Aussi, est-ce suivant l'âge des chômeurs que l'aide de tel de ces deux groupes devient prédominante: des frères et soeurs chez les plus âgés, des oncles et tantes chez les plus jeunes.

L'aide des parents de brousse aux chômeurs de la ville existe, surtout sous forme d'envois de colis ou de petites sommes d'argent. En fait, elle apparait dans ces échantillons presque insignifiante. Il ne faudrait cependant pas y voir une disparition des liens de famille -acceptés ou non- mais surtout l'effet de l'éloignement et celui de la pauvreté des ruraux.

A côté des liens de famille, les conditions particulières de la vie en ville ont entraîné des transformations que l'étude de ces liens quotidiens qui se tissent autour des chômeurs dessine avec précision.

Née des conditions de vie au chantier et dans le camp de travail qu'était Poto-Poto à l'époque des migrations massives de main d'oeuvre des années 50, une solidarité fondée sur la camaraderie est apparue entre travailleurs qui s'est maintenue ensuite en période de chômage sous forme de repas partagés ou d'aide en argent offerts aux chômeurs. Si l'on y regarde de plus près d'ailleurs, cette solidarité ne s'exerce pas avec n'importe qui mais de préférence entre camarades de la même race ou, à tout le moins, de races apparentées. Lorsqu'on sait le passage continu qui existe chez les Africains de la famille proprement dite à la race -entendue ici comme unité linguistique- on voit qu'il s'agit encore ici d'une extension de la traditionnelle solidarité familiale.

Si l'effort d'organisation pour la vie en ville parait suivre, dans la plupart des cas, les lignes de moindre résistance des solidarités coutumières,

il apparaît cependant des phénomènes d'altération à l'intérieur de ces cadres préétablis. L'apparition, dans ces cas rares mais significatifs, d'un renversement de la filiation traditionnelle manifeste la volonté de changement, souvent exprimée par ailleurs, des jeunes citadins. La solidarité familiale est en effet, sur un fond de gérontocratie, foncièrement égalisatrice. Mis à part les besoins des vieux chefs de famille, volontiers exigeants et jouisseurs, elle tend à prendre à celui qui a pour donner à ceux qui ^{ont} moins ou n'ont rien. C'est dans ce cadre que l'aide aux chômeurs est exercée comme une sorte de droit naturel. Mais c'est pour cela aussi que les jeunes, qui ont goûté en ville à l'indépendance et acquis dans la hiérarchie européenne du travail et de l'instruction une "valeur" que leur déniait la tradition, aspirent à matérialiser cette indépendance et à se dégager à la fois de l'autorité et des obligations exigées des vieux parents

On peut penser que si la prospérité avait continué cette tendance aurait prévalu, surtout que des signes des mêmes aspirations apparaissent de façon non équivoque chez les jeunes scolarisés restés en brousse. Il est hors de doute que c'est pour les jeunes le besoin, né de la crise, de faire appel aux parents qui a redonné cette force aux structures traditionnelles.

Mais cette force semble être quelque peu artificielle. Les jeunes, même les chômeurs qui vivent actuellement en parasites chez les oncles ou les grands frères, ne cachent pas leur intention, le jour où ils auront à leur tour du travail et de l'argent, de reprendre leur indépendance. Il faut avouer que cette perspective d'ingratitude n'est pas le côté le plus sympathique d'une jeunesse frustrée et socialement souffrante.

CHAPITRE VII

LA FORMATION SCOLAIRE ET LE CHOMAGE

Le chômage, tel qu'il se présente à Brazzaville, est lui aussi un fait d'acculturation. Il est la conséquence d'une conception occidentale de la façon de gagner sa vie.

Rester chômeur à Brazzaville, lorsqu'on possède ou peut acquérir, en théorie du moins, une formation technique traditionnelle permettant de subsister en dehors du salariat, représente, dans des proportions variables, un attachement aux modes d'existence liés au contact des Européens et une désaffection de vie coutumière des villages.

Dans le cadre d'une étude pratique de la main d'oeuvre africaine, il est nécessaire de comprendre aussi complètement que possible les raisons de ce double état dont la conséquence est la crise actuelle du non-emploi.

C'est par la scolarisation que se fait certainement l'acculturation la plus profonde. La langue et les notions qu'elle véhicule, telles qu'elles sont acquises à l'école, font pénétrer dans l'intimité même de la pensée de l'individu les notions de la civilisation nouvelle. En étudiant l'action de l'école sur les jeunes Africains, nous nous trouvons donc en réalité à la source même des réactions de ces déscolarisés qui préfèrent "souffrir" en ville dans le vain espoir de trouver un emploi plutôt que de faire le lourd effort de se créer une place dans un monde rural pourtant fortement dépeuplé.

Afin de réaliser une approche aussi complète que possible de la question, nous l'avons abordée successivement du point de vue des résultats statistiques globaux, de celui des enseignants et de celui des élèves. L'origine différente de ces sources et les informations complémentaires qu'elles apportaient, ont commandé les grandes divisions du chapitre. Nous étudierons donc successivement la situation générale de la population scolaire d'après les documents statistiques possédés, les problèmes de l'enseignement tels qu'ils se posent aux maîtres et, enfin, certains comportements et certaines opinions exprimés par les élèves du double point de vue de leur effort d'adaptation à l'enseignement puis de l'usage pratique qu'ils font de leur acquis scolaire et de l'attachement qu'ils lui témoignent.

A. L'EVOLUTION NUMERIQUE de la POPULATION SCOLAIRE AFRICAINE.

Des chiffres et des dénombrements spécialement effectués, mis aimablement à notre disposition par la Direction générale de l'Enseignement, l'Inspection de l'Enseignement primaire et certains établissements primaires et secondaires, il a été possible de dégager certaines tendances globales de la population scolaires aux différents niveaux.

1) La population scolaire primaire-

En cinq années, la population des écoles primaires de Poto-Poto a presque triplé (tableau XXXVIII). En quatre ans, celle de Bacongo a pratiquement doublé. Cet accroissement relève de deux ordres de causes. Le gonflement des classes scolarisables que nous avons signalé au chapitre I, joue certainement un rôle mais, jusqu'à présent du moins, pas le plus important. Il semble plutôt que cet accroissement soit dû à l'augmentation du taux de scolarisation lié surtout à la création de nouveaux locaux scolaire. Toutefois, le développement de la scolarisation ne relève pas des mêmes causes et n'entraîne pas les mêmes conséquences suivant qu'il s'agit de garçons et des filles. Il est donc nécessaire d'examiner séparément les deux groupes.

TABEAU XXXVIII : EVOLUTION GLOBALE DE LA POPULATION SCOLAIRE.

Ensemble (1)	1950-1951	1952-1953	1954-1955	1956-1957
Poto-Poto	2.764	4.810	5.888	7.643
Bacongo	- -	2.453	3.747	4.757
Ensemble	-	7.263	9.635	12.400

Il est probable que l'accroissement du nombre de garçons (environ 2.000 en 4 ans) dans les classes primaires (tableau XXXIX) est lié davantage aux causes précédemment citées, c'est à dire à l'augmentation des classes d'âge scolarisables et au développement des locaux scolaires qu'à une amélioration de l'attitude vis à vis de l'école: nous verrons en effet plus loin que l'attitude des parents et même celle des enfants est extrêmement favorable à la fréquentation de l'école.

TABEAU XXXIX : NOMBRE DE GARCONS SCOLARISES.

Garçons	1951-1952	1952-53	1954-1955	1956-1957
Poto-Poto	2.046	3.485	3.720	4.573
Bacongo	-	2.097	2.438	2.882
Ensemble	-	5.582	6.158	7.455

(1) Les écoles primaires de Chaminade et de Jahouvé (enseignement privé) sont comptées dans les effectifs de Poto-Poto. L'école dite des Cadres (enseignement officiel) et la classe de 7 ème du lycée sont comptées avec Bacongo.

Pour les filles, il en va différemment. La proportion de filles fréquentant l'école par rapport à celles effectivement scolarisables (tableau XL) est traditionnellement beaucoup plus faible que chez les garçons. Depuis ces dernières années cependant une évolution rapide s'est faite dans les esprits et le nombre de filles a soutenu une cadence d'

TABEAU XL : NOMBRE DE FILLES SCOLARISEES.

Filles	1950-1951	1952-1953	1954-1955	1956-1957
Poto-Poto	718	1.325	2.168	3.070
Bacongo	-	356	1.309	1.875
Ensemble	-	1.681	3.477	4.945

accroissement qui l'a fait tripler en quatre ans. Nous étudierons plus loin à quels courants d'opinion cette évolution est liée.

Voici à titre d'indication, toujours pour Brazzaville, la part de l'enseignement libre et celle de l'enseignement public.

TABEAU XLI : EFFECTIFS COMPARES DES ENSEIGNEMENTS PUBLIC ET PRIVE.

	1950-1951	1952-1953	1954-1955	1956-1957
Enseignement officiel	1.117 (1)	2.742	3.253	4.471
Enseignement privé	1.647 (1)	4.521	6.382	7.929
Ensemble	2.764 (1)	7.263	9.635	12.400

Il ressort de ces chiffres que l'enseignement public parti avec un lourd handicap quant au nombre des élèves (38 % des effectifs en 1952-1953) a eu pendant la période 1952-1954 un développement considérablement moins important que l'enseignement libre. Malgré un léger progrès au cours de ces deux dernières années, son retard s'est encore accusé en 1956-1957 puisqu'il ne compte plus que 36 % c'est à dire à peine plus du tiers de l'ensemble de la population scolarisée (2).

(1) Poto-Poto seulement.

(2) Précisons toutefois que -d'après les Services Officiels de la Statistique scolaire- il convient de considérer avec prudence certains chiffres en provenance de l'Enseignement privé qui seraient largement surestimés et ne correspondraient pas à la fréquentation réelle.

2) Les Déscolarisés.

Les résultats enregistrés au certificat d'études depuis la guerre font apparaître un relèvement considérable du nombre de certifiés (Africains seulement), particulièrement dans l'enseignement privé qui a rattrapé puis dépassé l'enseignement officiel. Depuis 1951, on observe une stabilisation relative (tableau XLII).

TABEAU XLII : NOMBRE D'ELEVES RENVOYES POUR LIMITE d'AGE.

	1945	1947	1948	1951	1956
Ecoles officielles	55	46	43	84	99
Ecoles privées	28	48	82	150	149
Ensemble	83	94	125	234	248

Pour avoir une idée exacte des générations de scolarisés qui quittent l'école primaire chaque année, il faudrait ajouter à cet effectif de certifiés ceux qu'on appelle les déscolarisés, c'est à dire tous les jeunes frappés par la limite d'âge et renvoyés à l'école avant d'avoir obtenu le C.E.P. ou même atteint les classes terminales. Nous ne possédons de chiffres sur ces déscolarisés que pour 1956: encore y manque-t-il les écoles privées catholiques et la mission évangélique suédoise qui doivent représenter une proportion considérable en raison de leur importance numérique. En 1956, les écoles officielles déclarent avoir éliminé 23 élèves (17 à Baongo, 6 à Poto-Poto) et l'Armée du Salut 13, soit au total 46. En supposant un nombre au moins égal pour les écoles catholiques et protestantes, nous obtenons 80 à 90 jeunes de 14 ans qu'il faut ajouter aux quelques 250 certifiés. On peut ainsi estimer qu'une génération de 300 à 350 jeunes -effectif qui semble à peu près stabilisé depuis 1951- sort chaque année de l'enseignement primaire munie ou non du certificat d'études.

3) L'Enseignement Secondaire-

Nous ne possédons, en ce qui concerne l'enseignement secondaire que des chiffres relatifs au lycée de Brazzaville et seulement pour les élèves domiciliées à Poto-Poto.

Pour l'année scolaire 1956-57, les effectifs d'élèves du lycée résidant à Poto-Poto se répartissaient de la façon suivante (tableau XLIII).

L'augmentation rapide des effectifs, à mesure qu'on prend des classes de niveau plus bas, illustre -en dépit d'une élimination assez forte due à une adaptation pas encore terminée des jeunes à l'enseignement secondaire- un développement considérable de l'enseignement secondaire parmi les Africains.

TABLEAU XLIII : ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE A POTO-POTO.

	Garçons		Filles		Ensemble	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Math. Elem.	3	100	-		3	100
Première	2	100	-		2	100
Seconde	6	86	1	14	7	100
Troisième	19	95	1	5	20	100
Quatrième	20	95	1	5	21	100
Cinquième	30	94	2	6	32	100
Sixième (1)	44	88	6	12	50	
Ensemble	124	92	11	8	135	100

Le retard des filles sur les garçons apparait ici beaucoup plus grand que dans l'Enseignement primaire. A l'inégalité des effectifs sortie du primaire, il faut donc ajouter ici l'effet d'une inégalité d'évolution des deux sexes particulièrement sensible dans le Secondaire qui sélectionne en principe les meilleurs éléments.

4) Les résultats aux examens-

Plus significatif que le nombre d'élèves dans les classes, les résultats aux examens illustrent le développement de l'enseignement secondaire au cours des dernières années. De 1951 à 1955, en dépit des conditions générales défavorables, le nombre de reçus -pour l'ensemble des établissements officiels et privés- est passé en A.E.F. de 1 à 8 (tableau XLIV). Il a augmenté à Brazzaville de 1 à 6 et à Poto-Poto sensiblement dans la même proportion. Les succès au baccalauréat dans l'ensemble de la Fédération ont augmenté presque dans la proportion de 1 à 3. Le Moyen Congo a une part particulièrement importante dans ce développement. Le développement relativement moins accentué de Brazzaville montre que c'est surtout la province -jusque là particulièrement dés-heritée- qui a bénéficié de cette amélioration. A Poto-Poto, cependant,

TABLEAU XLIV : RESULTATS AUX EXAMENS DE 1951 à 1956 .

	B.E - B.E.P.C.			BAC I et II - BAC (2)		
	1951	1956	Evolution	1951	1956	Evolution 1951 : 100
A.E.F.	22	180	820	16	45	281
Moyen Congo	14	94	670	8	29	363
Brazzaville	8	51	640	8	20	250
Poto-Poto	5	29	580	1	7	700

(1) La classe de septième -spécialement destinée à la préparation à l'Enseignement secondaire- ne fonctionnait pas encore.

(2) Chaque partie du baccalauréat ou -pour 1951- du brevet de capacité

pour 1 succès au Baccalauréat en 1951, il y en a 7 en 1956.

Dans ces chiffres, Européens et Africains sont mélangés. Comme la population européenne a eu tendance à diminuer au cours de cette période, on peut estimer que l'augmentation proportionnelle du nombre des Africains dans l'Enseignement secondaire est supérieure encore aux chiffres cités.

Si la proportion de résidents à Poto-Poto parmi les reçus au B E - BEPC a légèrement baissé de 1951 à 1956 : 57 % contre 62 % - phénomène lui aussi probablement dû à un nombre plus grand de broussards - le nombre de reçus au baccalauréat pour cette même commune est passé de 12 à 35 % de l'effectif total des reçus de Brazzaville.

B. LES PROBLEMES SCOLAIRES VUS PAR LES ENSEIGNANTS

La tâche des enseignants et spécialement des Européens en milieu africain est particulièrement difficile. Plus que tout autre fonctionnaire, ils se trouvent placés au point de contact des deux cultures avec la mission de faire assimiler la leur à des enfants qui n'en connaissent pas même la langue et seulement des aspects très superficiels. A travers les résultats d'une douzaine d'interviews d'enseignants de tous les niveaux, nous avons essayé de situer les principaux problèmes rencontrés par l'école et d'exprimer les besoins manifestés par ces maîtres qui sont apparus converger sur quelques sujets principaux.

1) Les programmes et les conditions générales de travail-

Actuellement, les programmes, établis en 1937, tendent à se rapprocher de ceux de France et les règlements relatifs à la limite d'âge également. (1) Dans le primaire, toutefois, l'histoire et la géographie traitent de sujets locaux. Dans le secondaire, l'ancienne école des cadres (2) qui remplaçait l'école primaire supérieure Edouard Renart au lendemain de la guerre, a été supprimée en 1950. Despensatrice d'un Brevet de Capacité Coloniale, son programme^{ne} comportait pas de langues vivantes ou mortes; on y était très large pour la limite d'âge. L'ancien BCC a été depuis, par une valorisation un peu excessive, assimilé à la première partie du baccalauréat, mais ce qui actuellement correspond le plus au niveau de trois années d'études qui y donnait accès est ce qu'on appelle le cycle court, sanctionné à la fin de la 3ème et de la même façon qu'en France par le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC). Le baccalauréat est également passé dans les mêmes conditions qu'en Métropole. Les épreu-

(1) Le CEP actuel correspond à l'ancien CEP métropolitain passé à 12 ans. En outre, la limite d'âge officielle est, rappelons-le, à 16 ans.

(2) Les élèves sortis de la première y faisaient un stage de 9 mois où ils se spécialisaient: instituteurs, PTT, Douanes, Greffiers, etc... Aujourd'hui, la formation primaire supérieure est donnée au Lycée selon la formule du Cycle court. Le stage de spécialisation de l'Ecole des Cadres est donné à l'Institut Technique. Après un concours à l'entrée et à la sortie, il permet aux jeunes gens, déjà sortis du Cycle court, munis du BEPC, d'accéder aux cadres subalternes de l'Administration.

ves sont subies et corrigées sous le contrôle d'un professeur d'Université envoyé chaque année de l'Académie de Bordeaux, à laquelle est rattaché Brazzaville.

En plus de difficultés locales particulières (langue différente, milieu familial peu apte à aider les élèves), le fait que la durée de l'année scolaire est pratiquement réduite à 8 mois par les nécessités des congés impose des difficultés supplémentaires pour étudier convenablement des programmes qui auraient pourtant besoin d'être vus particulièrement à fond.

2) L'effort au travail-

Les maîtres de l'enseignement primaire interrogés -Européens et Africains- insistent sur l'atonie générale des élèves. Les garçons seraient plus dynamiques que les filles qui feraient montre en matière scolaire d'une grande paresse d'esprit et d'une certaine indifférence aux résultats des compositions ou des examens. Une émulation plus grande a été signalée par un instituteur africain dans les classes mixtes.

Dans l'enseignement secondaire, au contraire, tous les enseignants insistent sur le caractère studieux et discipliné de leurs élèves noirs. Ceux-ci rencontrent toutefois certaines difficultés qui leur sont propres -outre les difficultés de langue- et qui, d'après les enseignants, changent à mesure que l'on envisage des classes plus élevées. Les professeurs des petites classes insistent sur l'inadaptation générale du début et la nécessité pour le maître de "mâcher" le travail. Passé un certain niveau au contraire, l'acquisition d'une plus grande maîtrise entraîne l'apparition de la curiosité et de l'esprit de compétition. Les élèves gardent toutefois la marque d'un certain manque d'aisance, d'un certain aspect "insolite" pour eux de ce qu'on leur fait apprendre qui marque leur façon de travailler, tendance à apprendre par coeur et à réciter mécaniquement, attitude de dérivation en présence d'une difficulté nouvelle, aptitude à assimiler les raisonnements scientifiques, à apprendre et à reproduire sans erreur des solutions connues mais manque d'esprit d'innovation... etc.

3) La réussite dans les différentes matières-

Comme pour les méthodes de travail, les réponses des enseignants à tous les niveaux et des différentes disciplines concordent pour brosser un tableau des réussites et des difficultés des élèves africains. Les élèves sont déclarés bons en grammaire française ou d'autres langues, bons également en thème. Cela se rattache à leur façon de travailler, studieuse et faisant une grande place au "par coeur". Ils appliquent bien les règles qu'ils ont apprises sur des cas bien connus mais se montrent souvent incapables à les transposer à des exemples un peu différents. La cause en serait dans l'insuffisance de leur acquis linguistique et même culturel. Une langue exprime une civilisation à laquelle se rapportent toutes les notions qu'elle utilise. Ne connaître cette civilisation que de l'extérieur, ne pas vivre de son mode de vie ne constituent pas des conditions favorables pour acquérir sa langue. Surtout quand cette langue, comme c'est généralement le cas, n'est parlée qu'à l'école (1).

(1) voir ci dessous p. 125

Les élèves Africains ne savent du Français strictement que ce qu'ils ont retenu de l'école à la différence des petits Français dont tous les actes de la vie depuis la naissance ajoutent à leur connaissance de leur langue et de leur culture. La conséquence est que si leur assiduité et leur habitude de pratiquer plusieurs langues permet aux Africains d'obtenir de bons résultats en thème ou en grammaire qui ne font appel qu'aux connaissances acquises à l'école, ils demeurent anormalement faibles en version, en rédaction française et, d'une façon générale, dans tous les exercices de langage faisant appel à un acquis dépassant celui donné à l'école.

Leurs habitudes studieuses mais mécaniques de travailler leur rendent difficile également la pénétration de domaines comme les mathématiques ou les sciences, exigeant une grande rectitude de pensée et - associée - une grande précision de langage. En outre, les phénomènes étudiés ou les exemples donnés ne leur sont souvent pas familiers et les empêchent de s'étonner d'écarts de proportions ou d'absurdités manifestes qui frappent un petit Européen.

L'Africain -surtout le sous-scolarisé- demeure souvent au stade où on met bout à bout des mots dont on ne connaît pas tous les sens et où l'on a la plus grande peine à saisir en un acte de pensée global l'ensemble d'une phrase. Cet obstacle né de la connaissance insuffisante du Français, est bien connu des enseignants. Tant qu'il ne sera pas surmonté, le déchet scolaire au delà de certains niveaux demeurera considérable. Un professeur de mathématiques se demande avec raison si une certaine incompréhension mathématique n'est pas souvent une maladresse à utiliser la langue. Les élèves connaissent peu de mots et encore pas toutes les significations de ces mots. Ils en interprètent en outre certains à contre-sens. Il y aurait eu rien qu'au cours de cette enquête de quoi faire un volume d'exemples d'incompréhension que l'on aurait pu interpréter comme de la "cécité logique" de l'imperméabilité à la preuve,

de l'"ignorance du principe de non-contradiction", tous les signes en un mot de la mentalité magique-religieuse chère à l'école de Levi-Bruhl. Des explications plus poussées ou le recours à sa langue montraient, soit que l'idée était nouvelle pour l'interviewé soit -cas le plus généralement répandu- qu'il n'avait pas compris le sens d'un mot ou celui de la phrase. L'obstacle logique n'était en réalité qu'un obstacle sémantique. Une fois qu'il avait compris de quoi il s'agissait, l'interviewé faisait une réponse adaptée.

Plusieurs enseignants, primaires et secondaires, sont d'accord pour penser que c'est dès l'école primaire que cette lacune linguistique devrait commencer à être comblée. Sans recourir aux méthodes autoritaires préconisées par un maître Africain (interdiction de parler une autre langue que le Français, interdiction qui serait d'ailleurs sans effet une fois l'école quittée), il semble que trois ordres de mesure paraissent souhaitées par les enseignants que leur expérience quotidienne rend particulièrement compétents dans ce domaine :

- utilisation à l'école primaire d'instituteurs ayant seuls une connaissance suffisante du Français. Il semble, en effet, que l'usage de moniteurs parfois insuffisamment formés n'ait entraîné dans ce domaine quelques mécomptes.
- Augmentation des heures consacrées au Français, du moins pour les Africains, afin d'atténuer leur handicap dans ce domaine.

- Adoption pour l'étude du Français -du moins dans les premières années- des mêmes méthodes d'enseignement que pour les langues étrangères, joignant à des études systématiques de vocabulaire par séries de mots, une sorte de cours de civilisation française. Celui-ci sera destiné à élargir la compréhension des mots appris en expliquant les notions ou les objets et le genre de vie auxquels ils se rattachent.

4) Les contacts des parents avec les maîtres.

La collaboration des parents avec les maîtres, l'intérêt qu'ils apportent aux études de leurs enfants, sont en matière d'enseignement des éléments primordiaux.

Or, tous les enseignants interrogés sont unanimes pour se plaindre du manque de contact avec les parents. Un instituteur africain affirme que c'est le défaut des Africains d'abandonner leur enfant à l'école. Ce n'est pas mauvaise volonté car lorsqu'on les convoque, ils viennent et donnent toujours raison au maître lorsqu'on leur en donne l'occasion: ils sont même sévères sur ce point avec leurs enfants. Mais, sauf ces cas particuliers, ils ne se dérangent pas spontanément. Ceux qui le font, surtout au lycée, sont des lettrés ou des pères apprenant qu'on va supprimer la bourse à leur enfant. En fait, la plupart des parents sont illettrés et leur décalage culturel, surtout au niveau du secondaire, est tel qu'ils n'osent probablement pas prendre contact avec les maîtres. Seul, un relèvement général du niveau d'instruction qui ne peut manquer de se faire avec les nouvelles générations améliorera cet état de choses.

Les élèves eux-mêmes n'ont pratiquement pas de contacts avec leurs enseignants en dehors des questions purement scolaires. Ils ne font pratiquement jamais de confidences, du moins spontanément, et ne parlent jamais de leur famille. Certains sujets, tels que le fait de manger du manioc, sont considérés comme tabous. Les enseignants africains ne paraissent pas plus favorisés sur ce point que leurs collègues européens. Les enfants ont une grande pudeur de leur pauvreté qui les rend peu loquaces. Ils se méfient même de ceux qui posent des questions maladroites et dont ils ne comprennent pas la raison.

Ce manque de contact, tant avec les parents qu'avec les élèves, a des inconvénients profonds, particulièrement pour les maîtres Européens. Ceux-ci sont dans une ignorance quasi-totale de la façon de vivre des Africains. On ne peut d'ailleurs songer à leur en faire grief car personne ne s'est préoccupé de leur donner la formation nécessaire(1). Mais

(1) A ce point de vue, les Belges -du moins pour leurs administrateurs en cités indigènes- prennent le soin de n'envoyer que des gens spécialement préparés à leur tâche: parlant en particulier le Lingala qu'ils ont appris en Belgique. Il semble en outre qu'ils aient beaucoup de contacts avec les Africains. On peut certes critiquer l'esprit "paternaliste" dans lequel ils le font et l'aspect sans doute un peu étouffant pour les administrés de leurs interventions mais on ne peut en tous cas que signaler le caractère achevé de leur formation en matière de civilisations locales.

nombre d'entre eux, ne sachant où leur enseignement est reçu ni comment il est reçu, se sentent désarmés pour l'adapter à ceux auxquels il est destiné. Ils éprouvent un sentiment de gratuité et d'inefficacité qui paralyse leurs efforts et empêche une action pédagogique valable.

C. LES AFRICAINS ET L'ADAPTATION A L'ENSEIGNEMENT -

Aux difficultés des enseignants répondent celles des élèves nées de conditions de vie difficiles, d'un milieu peu capable de les aider et aussi d'un manque de formation de base et sans doute d'habitude de l'effort. L'échantillon de déscolarisés a été interrogé sur son histoire scolaire. Les éléments de réponse sont évidemment constitués par des souvenirs. Certains, toutefois, tels que l'âge d'entrée et de sortie de l'école, les conditions de scolarisation, se rapportent à des faits objectifs et bien connus et laissant peu de place à l'interprétation ou à l'oubli. Ils nous ont permis de préciser certaines des conditions matérielles dans lesquelles les petits Africains effectuaient leur scolarisation et l'influence de ces conditions sur les résultats obtenus.

Les souvenirs, beaucoup plus incertains et subjectifs, de ces anciens élèves, relativement à leur réussite dans les diverses matières enseignées, ont été étudiés à part. Malgré l'imprécision des réponses, un certain nombre de tendances relatives à l'inégale facilité d'assimilation des différentes disciplines ont pu être dégagées. Elles sont intéressantes surtout par comparaison avec l'opinion des maîtres sur ce point, que nous venons d'étudier dans le début du chapitre.

1) L'âge d'entrée à l'école.

La répartition des âges d'entrée apparaît très différente selon qu'il s'agit des originaires de la ville ou de la brousse (tableau XIV). Il est curieux de constater que pour ceux entrés les plus jeunes, la proportion est sensiblement plus forte en brousse qu'en ville: il s'agit des jeunes générations, soit envoyées de bonne heure, soit recrutées par les écoles religieuses dès le plus jeune âge.

TABEAU XIV : AGE D'ENTREE A L'ECOLE EN MILIEU URBAIN ET RURAL.

	Jusqu'à 8 ans	9 - 10 ans	11 ans et plus	Ensemble
	%	%	%	%
Brazzaville ou centre urbain	5 31	9 56	2 13	16 100
Brousse	10 36	6 21	12 43	28 100

Pour les autres, le retard moyen est beaucoup plus faible à Brazzaville. 56% sont entrés à l'école entre 9 et 10 ans contre 13 % seulement à partir de 11ans. En brousse, la proportion est renversée: 21 % de l'échantillon sont rentrés entre 9 et 10 ans et 43 % à partir de 11 ans.

Nous verrons dans la suite du chapitre les raisons du retard considérable avec lequel certains écoliers de brousse ont été mis à l'école.

2) Les causes de départ de l'école-

Les causes de départ de l'école ont été rangées sous 6 rubriques différentes :

	Nbre de cas	soit %
1 - Fin d'études (CM2 ou CEP)	28	34
2 - Renvoi pour limite d'âge	31	38
3 - Renvoi pour raisons diverses	4	5
4 - Perte de soutien, pauvreté	9	11
5 - Obstruction familiale, maladie	4	5
6 - Départ volontaire pour échec, lassitude, etc.	3	4
Pas de réponse	3	4
	82	101

Plus du tiers de l'échantillon comporte des garçons ayant, soit atteint le CM2, soit même obtenu le certificat d'études et dont on peut considérer qu'ils ont fait une scolarisation normale. Il en reste une forte proportion par contre (38 %) qui ont été renvoyés au cours de scolarité pour avoir atteint la limite d'âge. Il est intéressant de voir plus en détail à quel niveau scolaire cette mesure les a touchés :

- Jusqu'au CE2 : 16 cas soit 20 % de l'échantillon.
- Au CM1 : 15 cas soit 18 % de l'échantillon.

L'effectif des déscolarisés se divise donc sensiblement par moitiés. Une partie sont des sous-scolarisés pour lesquels une prolongation des années d'école serait de toute façon inutile. Les autres, ayant atteint le Cours Moyen, seraient à la rigueur "récupérables". Une prolongation de scolarité ne leur donnerait toutefois pas d'avantages pratiques importants du fait de la compétition existant entre les certifiés. La population admissible dans les écoles étant limitée par des nécessités matérielles, de telles mesures auraient en outre l'inconvénient plus grave d'encombrer les classes d'éléments âgés et que l'on sait médiocres aux dépens des jeunes générations.

Les renvois pour "raisons diverses" concernent un ou deux cas de sanction disciplinaire (celles ci sont rarement nécessaires dans l'ensemble, selon l'avis des maîtres), soit des renvois faute d'avoir obtenu une pièce officielle, rares aussi.

Dans un nombre important de cas, c'est la perte du soutien: vieillesse, mort, ou départ du tuteur qui oblige l'enfant à abandonner l'école. Quelquefois, il s'agit de la pauvreté: il ne s'agit pas d'ailleurs tellement dans ce cas du besoin de mettre l'enfant au travail: en milieu rural on peut assez bien se passer de lui. Le manque d'argent liquide, par contre, empêche de "payer les habits" et si au village un garçon peut à la rigueur aller en haillons ou porter le pagne, l'école exige un minimum de tenue vestimentaire. Les enfants eux-mêmes sont très sensibles à l'humiliation d'être trop mal habillés et se moquent sans vergogne de ceux qui "trainent les mouches après eux".

Les autres motifs sont moins fréquents: deux ou trois enfants ont invoqué la jalousie d'un parent, d'un oncle qui "faisait le fétiche" pour les rendre malades, pour leur enlever le goût de l'école. Ces cas, bien que peu nombreux, paraissent intéressants en tant qu'ils sont révélateurs de cette tension entre générations provoquée par le changement des conditions de vie et l'apparition d'une hiérarchie nouvelle fondée sur des valeurs européennes. Nous retrouverons ces sources de tension lorsqu'il s'agira des possibilités pour les jeunes de retourner au village d'origine.

Une proportion infime, enfin, de jeunes de cet échantillon ont déclaré avoir abandonné l'école par manque de goût ou par lassitude. Cela ne signifie pas que tous les autres ont apporté à leurs études l'énergie nécessaire mais indique en tous cas qu'ils ont parfaitement compris l'intérêt de fréquenter l'école.

3) L'âge d'entrée à l'école et le niveau scolaire atteint-

Nous avons vu dans le tableau précédent (1) que 38 % de l'effectif avait été renvoyé en cours de scolarisation simplement pour avoir atteint la limite d'âge légale. L'étude de l'âge d'entrée -pour ceux qui les ont déclarés- de ceux qui ont atteint ou dépassé le cours élémentaire fera apparaître une relation très nette entre ces deux ordres de fait (Graphique X).

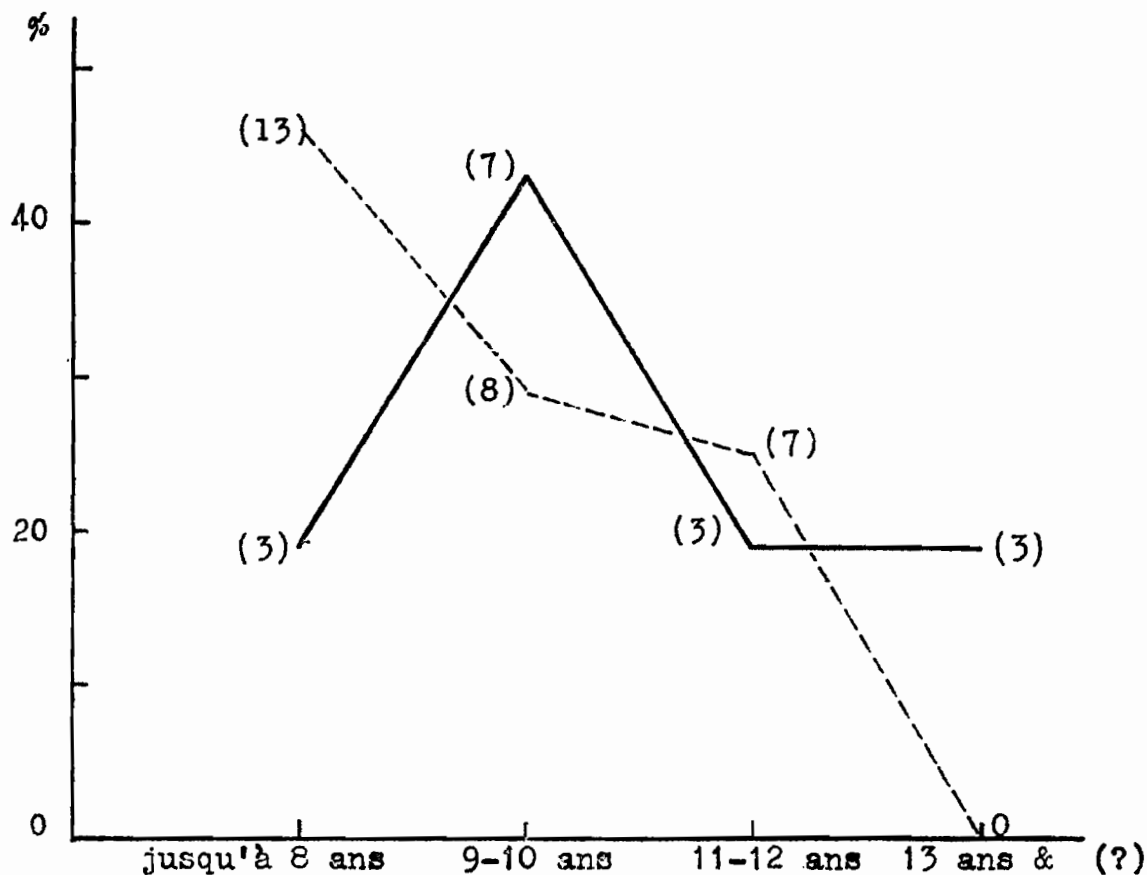
La plupart de ceux qui n'ont pas dépassé le CE2 sont des enfants entrés à l'école à partir de 9 ans, c'est à dire avec un handicap au départ d'au moins deux ans sur l'âge légal. La proportion de ceux entrés à l'âge normal (calculé largement ici jusqu'à 8 ans) correspond aux éléments les moins doués.

La proportion de scolarisés ayant atteint au moins le CM1 décroît régulièrement avec l'âge. 46 % de l'effectif sont entrés à l'école à l'âge quasi normal. Notons que sur les 5 certifiés de l'échantillon, 4 sont entrés avant 8 ans. La proportion diminue régulièrement avec l'âge. 25 % encore de l'effectif ont déclaré être entrés à l'école à 11 ans au moins. Ils n'ont certes pu atteindre leur niveau scolaire que grâce à une tolérance quant à l'âge. Nous verrons plus loin à quoi celle-ci correspond.

Les résultats observés montrent donc l'importance primordiale de l'âge d'entrée à l'école sur la suite des études, surtout depuis la mise en application de règles strictes quant à la limite d'âge. Si l'on veut améliorer les résultats de la scolarisation, il apparaît donc, plutôt que d'accorder des tolérances relativement à l'âge de sortie, qu'il vaille mieux exercer une action sur les parents pour qu'ils envoient leurs enfants à l'école dès l'âge normal. Nous allons voir maintenant que cela ne peut être rendu possible en brousse que par l'ouverture d'écoles primaires suffisamment nombreuses pour éviter aux enfants des parcours démesurément longs. Ceci est évidemment lié à des problèmes qui ne sont pas du ressort de cette étude.

(1) p.111.

Graphique X : NIVEAU SCOLAIRE atteint suivant l'AGE d'ENTREE à l'école



Age approximatif d'entrée à l'école
(Entre parenthèses, le nombre de cas relevés, en valeur absolue)

— : Scolarisés jusqu'au CE2.
--- : " à partir du CMI.

4) Les conditions particulières de la vie scolaire en brousse-

Certains interviewés ayant habité la brousse dans leur enfance ont fréquenté l'école dans des conditions souvent difficiles. Le niveau atteint s'en ressent : 4 ont été jusqu'au CE1, 5 jusqu'au CE2, 2 ont atteint le CM1 et 3 le CM2. L'énumération des âges d'entrée est éloquent : 14 ans, 13 ans, 12 ans (4 cas) 11 ans (3 cas), 9 ans (3 cas), 7 ans, 6 ans.

Ceux entrés à 6 et 7 ans bénéficiaient d'une bourse. Ils ont atteint, l'un le CM1, l'autre le CM2 et ont donc effectué une scolarité normale comme pensionnaire.

Les conditions de scolarisation des autres nous donnent une idée des conditions héroïques dans lesquelles s'effectue la fréquentation de l'école pour beaucoup de petits broussards. Deux raisons contribuent en brousse à retarder l'âge de scolarisation.

- l'ignorance des parents ou le refus d'envoyer les enfants à l'école. Le père préfère les garder près de lui pour l'aider aux travaux de débroussaillage, à la pêche ou à la chasse. Un garçon entré à l'école à 14 ans explique que les parents l'y ont envoyé seulement à cet âge : "c'est la sauvagerie", dit-il, ils ne comprennent pas". Cette attitude de refus est, nous le verrons dans la suite du chapitre, en voie rapide d'évolution. Elle subsiste toutefois à l'égard des filles dont le taux de scolarisation est encore aujourd'hui relativement faible.

- la deuxième raison est relative à la rareté des écoles de brousse et à leur éloignement. Deux garçons fréquentant, l'un l'école de Boko, l'autre celle d'Ewo, ont déclaré faire une quinzaine de kilomètres deux fois par jour pour se rendre à l'école. Ils racontent comment beaucoup de garçons sont dans leur cas. Les distances à parcourir éliminent pratiquement les fillettes. On part à 4 heures du matin pour arriver à 7 heures et le soir on rentre à la nuit. Il est évident que, dans ces conditions, il faut attendre que le garçon ait un certain âge pour parcourir de telles distances : 11 - 12 ans paraît être la limite d'âge optimum. Il est normal que dans ces conditions, l'enfant n'arrive qu'exceptionnellement à dépasser le CE1 ou CE2.

D'autres enfants, au lieu de faire le va et vient lorsqu'ils n'ont pas de parents sur place pour les accueillir - campent à l'école. Celle-ci les autorise en général à coucher, soit qu'il existe des dortoirs, soit qu'on s'installe dans la classe, ou même, comme dans cette école privée, que les élèves se construisent eux-mêmes de petites maisons. Les congés hebdomadaires sont couplés : samedi-dimanche ou dimanche-lundi. On en profite pour aller chez les parents chercher la nourriture de la semaine. Cuite, on se contente de la faire réchauffer, crue, on la prépare soi-même. Un garçon qui n'avait personne pour s'occuper de lui raconte comment, avec quelques camarades dans la même situation de dénuement, ils consacraient leurs samedis et dimanches à pêcher : ils conservaient une partie du poisson pour manger et vendaient l'autre. Si ce système leur permettait de se nourrir, il ne leur apportait toutefois pas assez d'argent pour s'habiller, motif qui a contraint un certain nombre d'entre eux à quitter l'école où ils ne pouvaient se présenter tous nus.

5) La réussite dans les matières-

Au cours des interviews, on demandait au déscolarisé, afin de rafraichir ses souvenirs relatifs à l'école, quelles étaient les matières où il avait les meilleures notes et celles qui étaient au contraire "les plus dures" pour lui. Il serait nécessaire, pour pouvoir apprécier l'objectivité des réponses, de pouvoir les comparer avec les carnets de notes. Cela n'était évidemment pas possible. Les réponses nous ont paru toutefois donner des résultats exploitables sur les réactions affectives des élèves aux différentes disciplines enseignées à l'école primaire.

Les réponses multiples sont les plus fréquentes, chacun désignant plusieurs matières. Les matières les plus souvent citées sont: le calcul sans préciser (53 réponses), la dictée et l'orthographe (49 réponses), les problèmes (38 réponses). Viennent ensuite loin derrière: la rédaction (11 réponses) le français sans précision (11 réponses) puis d'autres disciplines plus rarement mentionnées: histoire et géographie, sciences, calcul mental, etc... Précisons qu'aucune liste n'était proposée et que l'interviewé faisait spontanément ses désignations. Ceci avait l'avantage de réduire les réponses "n'importe comment" en obligeant l'interviewé à un effort de réflexion. En général, d'ailleurs, les réponses étaient assurées.

La répartition des réponses entre les sous-scolarisés et ceux ayant atteint le CMI n'offre pas de différences notables, les matières les plus citées se retrouvent avec des proportions voisines dans les deux groupes (sauf la rédaction rarement mentionnée par les sous-scolarisés). Nous ne ferons donc pas de ventilation spéciale pour chaque catégorie. Indiquons toutefois que sur 18 réponses nuancées (classées dans la rubrique : Moyen), 17 provenaient du groupe le plus scolarisé. Il s'agit souvent des éléments à l'esprit le plus délié et qui sentaient eux-mêmes le caractère un peu artificiel de la dichotomie proposée par la question.

Le tableau XLVI donne la répartition des réponses par "matières

TABEAU XLVI : RÉUSSITE SCOLAIRE PAR MATIÈRES.

	Bien	%	Moyen	%	Mal	%	Ensemble	%
Français	59	70	6	7	19	23	84	100
Calcul	47	48	11	11	40	41	98	100
Disciplines d'Observation et de mémoire	7	44	--	--	9	56	16	100
Travaux appliqués Dessin	3	50	1	17	2	33	6	100
Ensemble	116	57	18	9	70	34	204	100

regroupées d'après les divisions scolaires habituelles . Les deux disciplines les plus citées sont le calcul (98 réponses et le Français (84 réponses) qui apparaissent ainsi spontanément aux yeux des enfants comme les

deux matières principales. Les disciplines d'observation et de mémoire (leçon de chose, histoire, géographie, religion, etc...) et les exercices appliqués: dessin, enseignement pratique, ne sont par contre que rarement mentionnés.

Il faut noter encore que les jugements favorables l'emportent assez nettement (116 cas) sur les jugements restrictifs ou défavorables (respectivement 18 et 70 cas). Il y a là certainement une vision optimiste des faits de la part des élèves, le contexte des réponses montrant qu'à partir du moment où on avoisine la moyenne -surtout pour les sous-scolarisés- on se considère comme bon, ou "un peu meilleur", "un peu fort", suivant les expressions employées.

Le Français est une matière où -dans un domaine ou dans un autre- de la grammaire à la lecture- on se reconnaît généralement bon: les réponses favorables l'emportent largement sur les autres. Les réponses concernant le calcul sont beaucoup plus équilibrées. Beaucoup de garçons avouent qu'ils n'y comprennent rien. Les réponses concernant les "problèmes", surtout considérés comme l'exercice le plus difficile, contribuent dans cette catégorie à faire baisser le taux de réponses favorables:

- Bon13 réponses
- Moyen 6 réponses
- Mauvais19 réponses

sur38 réponses

Malgré leur nombre relativement faible, il apparaît que les réponses défavorables tendent à l'emporter, en ce qui concerne les disciplines de mémoire et d'observation. Les jugements des élèves iraient donc sur ce point à l'encontre de l'opinion des maîtres. En fait, il s'agit sans doute simplement de matières considérées comme secondaires et pour lesquelles on fait moins d'effort. La réussite concernant les travaux appliqués paraît également partagée mais il est imprudent de tirer des conclusions définitives du petit nombre de réponses.

En fait, des rubriques comme celles de "Français" ou de "Calcul", si elles présentent une certaine unité du fait des matériaux intellectuels acquis et utilisés, recouvrent des exercices très différents en ce qui concerne le "traitement mental" à leur faire subir. La grammaire ou la lecture, le calcul mental ou les problèmes, font appel à des formes d'aptitude différentes. Sans prétendre donner à ces catégories une portée psychologique plus grande qu'elles n'en ont, nous nous sommes efforcés de regrouper les différentes "matières" citées par les déscolarisés suivant la forme de traitement intellectuel qu'elle demandent. Il s'agit en fait d'un classement plus logique que psychologique. Nous avons distingué trois catégories parmi les divers exercices, au sens large, effectués par les élèves. Les deux premières catégories se distinguent entre elles par le degré de familiarité ou d'abstraction plus ou moins poussé des notions qu'elles utilisent. La première catégorie, celle intitulée "mémorisation des symboles courants" comporte: dictée et orthographe, lecture, leçon de chose et agriculture (1), histoire et géographie, religion. Il s'agit donc de disci-

(1) Nous faisons appel uniquement à la nomenclature employée par les déscolarisés.

plines faisant appel à la simple mémoration de notions d'objets connus ou pouvant être représentés. En outre, ces notions demeurent groupées dans des ensembles signifiants relevant du langage courant. La difficulté essentielle résidait alors dans l'usage du Français -langue nouvelle pour les écoliers- ou dans le caractère nouveau de certains exemples et de certaines notions (géographie, sciences, religion) mais ceux-ci continuaient à faire appel à des notions familières exprimées dans la langue de tous les jours.

Nous avons rangé dans la seconde catégorie, la grammaire, le calcul et le calcul mental. A la différence des premiers exercices, ces disciplines font appel à des notions généralement nouvelles et beaucoup plus abstraites, du second degré en quelque sorte puisque les mots, au lieu d'être des symboles d'objets concrets, sont des symboles de notions abstraites: nombre, rapport de nombres, fonction grammaticale, etc... En outre, au lieu d'être intégrés dans des ensembles signifiants normaux, c'est à dire dans le langage courant, ces symboles sont reliés entre eux par des rapports logiques constituant toute une axiomatique que l'élève doit saisir comme une totalité pour en comprendre la signification. Ces systèmes cohérents sont certes rattachés au concret par l'intermédiaire de phrases exemples numériques, etc... Mais ces exemples ne valent plus par la signification des mots ou des phrases donnés en exemple mais par la structure qu'il faut "apercevoir" au sens fort, au delà de ce sens courant. L'effort intellectuel qu'il faut accomplir pour saisir l'exemple en tant que tel illustre précisément la différence entre cette seconde catégorie d'exercices et la première où c'était simplement la signification concrète de la phrase telle quelle -et non plus sa structure (dans le cas d'un exemple de construction grammaticale)- qu'il fallait saisir.

Dans la troisième catégorie, enfin, nous avons regroupé les exercices plus complexes, exigeant pour être réussis une maîtrise suffisante du langage courant et des systèmes définis dans la seconde rubrique: grammaire et arithmétique. Nous avons rapproché dans cette catégorie la rédaction et les problèmes ainsi que ce que certains interviewés ont appelé sans autre précision, les exercices. Rappelons que ces trois types d'exercices et surtout les deux premiers, avaient été spontanément dissociés dans de nombreux cas par les déscolarisés qui opposaient par exemple Français et rédaction ou calcul et problèmes.

Bien que les différences soient peu sensibles, nous avons ventilé séparément les sous-scolarisés et ceux ayant au moins atteint le CM1 (tableaux XLVII et XLVIII).

La difficulté croissante des trois catégories d'exercices définies ressort de la distribution des jugements: les jugements "Bon" diminuent régulièrement aussi bien dans un groupe que dans l'autre de la première catégorie (notions courantes) à la troisième (synthèses). Par voie de conséquence, les jugements défavorables (et dans le deuxième groupe les jugements moyens) augmentent régulièrement des exercices les plus simples aux plus complexes.

Une légère différence dans la position des pourcentages suggère une certaine différence entre les deux groupes. La proportion de ceux qui se déclarent bons dans l'utilisation des systèmes de symboles rares (2ème catégorie) est sensiblement la même dans les deux groupes et avoisine les 3/5e. Pour les exercices faisant appel à des notions courantes (1ère

catégorie), par contre, la proportion de jugements favorables est sensiblement plus forte chez les sous-scolarisés: la presque totalité de ceux qui ont cité ces matières s'y sont déclarés bons. Cela semble être dû à la plus grande simplicité relative de ces exercices pour des débutants qui ont au moins là le sentiment de comprendre quelque chose. Mais, dans ces mêmes ma-

RESUSSITE SCOLAIRE PAR TYPES D'EXERCICES

TABLEAU XLVII : Scolarisés jusqu'au CE 2

	Bon		Moyen		Mauvais		Ensemble	
		%		%		%		%
Utilisation de notions courantes	16	94	-	-	1	6	17	100
Utilisation de système de symboles rares	13	59	-	-	9	41	22	100
Synthèse	7	41	1	6	9	53	17	100
Ensemble	36	64	1	2	19	34	56	100

TABLEAU XLVIII : Scolarisés à partir du CMI

	Bon		Moyen		Mauvais		Ensemble	
		%		%		%		%
Utilisation de notions courantes	27	75	1	3	8	22	36	100
Utilisation de systèmes de symboles rares	26	57	7	15	13	28	46	100
Synthèse	17	50	6	18	11	32	34	100
Ensemble	70	60	14	12	32	28	116	100

tières, si la proportion de jugements favorables demeure forte chez les plus scolarisés -les 3/4- les jugements défavorables ont notablement augmenté. Les exercices étant devenus plus difficiles, un certain nombre d'élèves y ont pris conscience de leurs limites, ce que n'avaient pas encore fait les sous-scolarisés. Il est significatif que la position des deux groupes soit inverse en ce qui concerne les exercices de synthèse. Plus de la moitié des sous-scolarisés s'y sont déclarés mauvais contre 1/3 seulement dans le second groupe où la moitié par contre estimait réussir et une bonne proportion formulait un jugement nuancé. Au total, le second groupe paraît plus équilibré et plus nuancé que le premier: proportion

appréciable de jugements moyens: répartition beaucoup plus étalée entre les différentes catégories d'exercices de ces jugements défavorables.

D. LE PROBLEME DE LA COMMUNICATION ET LE ROLE DE L'ACQUIS SCOLAIRE.

Le problème de la compréhension dans une cité comme Poto-Poto où s'affrontent des dizaines de langues différentes et où les conditions de vie exigent une généralisation des possibilités de communication, présentait des difficultés particulières. Nous étudions ici, à travers les interviews de déscolarisés, la façon dont ce problème a été résolu dans la pratique. Parmi les langues utilisées, nous étudions la place particulière du Français qui est, en raison de ce problème un des éléments les plus directement utilisables de l'acquis scolaire. A titre de complément, nous examinerons enfin d'une façon plus générale les opinions exprimées par les anciens élèves sur l'intérêt qu'ils attachent eux et leurs parents à la fréquentation de l'école.

1) Le polyglottisme des Africains.

La particularisation extrême des langues, variant avec les tribus et même les sous-tribus, alliée à un goût traditionnel des migrations, a fait de tous temps aux Congolais une nécessité d'être polyglottes. La nécessité de se comprendre a donné naissance à des langues véhiculaires, généralement des langues de commerçants. Ainsi, dès avant la colonisation, chaque homme -les femmes paraissant à l'origine du moins partiellement exclues des contacts interraciaux- devait au moins être bilingue.

La colonisation n'a fait qu'ajouter à cette tendance en accroissant les courants de circulation et en surajoutant sa propre langue à celles déjà en cours. La concentration de populations dans un grand centre comme Brazzaville dont l'aire d'attractions couvre des races parlant des dizaines de dialectes incompréhensibles les uns aux autres, devait pousser ce problème de l'intercompréhension à son degré maximum.

Actuellement, outre les langues "de race" que chacun conserve dans sa famille (1), Brazzaville se trouve au point de contact des deux grandes langues véhiculaires du Congo: le Lingala, parlé par les gens du Haut et une bonne partie de ceux du Congo belge et le Kinkongo ou Monokutuba qui est la langue commerciale utilisée d'ici jusqu'à la côte. Le Français enfin constitue une troisième langue véhiculaire utilisée avec les Européens et même parfois entre africains lettrés ou ne possédant pas d'autre dialecte en commun. Le développement de la scolarisation et -en ville- les contacts

(1) On trouve de rarissimes exceptions de jeunes ne connaissant pas la langue de leur race. Il s'agit, soit de jeunes déracinés sans famille, soit de métis de deux races africaines différentes, soit encore d'un snobisme d'évolués. Tous ceux que nous avons rencontrés étaient d'ailleurs unanimes à déclarer que c'était une mauvaise chose et à en éprouver une frustration. (Voir ci dessous, la suite du chapitre).

avec les Européens sont cause que son rôle augmente sans doute rapidement. De fait -mis à part les très jeunes enfants et un certain nombre de femmes âgées- il n'existe pratiquement personne à Brazzaville qui ne l'entende plus ou moins.

Afin d'avoir une idée dont -entre les différents choix possibles- s'était résolu le problème de la communication dans le remarquable "melting pot" que constitue Brazzaville, nous avons interrogé l'échantillon de déscolarisés sur les langues qu'ils pratiquaient. Tous les interviewés étant passés par l'école parlaient le français et leur langue de race. Mais ceux qui se limitent à ces deux langues (tableau XLIX) constituent une exception à tel point même qu'on peut se demander si les cas rencontrés ne provenaient pas de déclarations fausses ou incomplètes.

Trois langues constituent sans doute pour les scolarisés de brousse le schéma normal: la langue de race et une langue véhiculaire à laquelle l'école est venue adjoindre le Français. En fait, les conditions de vie à Brazzaville ont réduit ce groupe au maximum (1/5 seulement de l'effectif) aux dépens des suivants.

Le groupe le plus important (42 % des effectifs) est celui des gens parlant quatre langues, c'est à dire, outre leur langue propre et le Français, les deux grandes langues véhiculaires ayant cours dans la ville: le Lingala et le Monokutuba. Il faudrait sans doute y adjoindre la plupart de ceux que nous avons rangés dans la catégorie parlant seulement une langue véhiculaire et un autre langue. En effet, beaucoup sont des gens du nord ayant déclaré comme quatrième langue le Kilari, ce qui semble être une confusion avec le Monokutuba effectivement apparenté à cette langue.

On est enfin frappé du fait que le 2ème groupe par l'importance (près du 1/4 de l'effectif) parle 5 langues et davantage. Nous avons vu au début du chapitre les conséquences de ces habitudes polyglottes sur l'apprentissage du Français, telles qu'elles étaient constatées par les enseignants.

Certaines différences se manifestent entre les races mais ces sous groupes représentent une base numérique un peu faible pour en tirer des conclusions solides. Le nombre de ceux parlant au moins quatre langues (c'est à dire au moins les deux langues véhiculaires) est sensiblement égal chez les Balaris et les gens du Haut (70 et 69 %). Il paraît assez sensiblement plus fort chez les Batékés où il représente 88 %. Plus des 4/5 de ce dernier groupe parlent 5 langues et plus.

Toujours chez les Batékés, outre la langue de race, le Français, le Kikongo et le Lingala, les cinquièmes langues se répartissent de la façon suivante:

- Kilari	5
- Mhochi	3
- Sangho	1
- Arabe	1
- Etcho	1

11 cas.

TABLEAU XLIX : NOMBRE DE LANGUES PARLEES.

	<u>2 langues</u> langue de ra- ce et Français		<u>3 langues</u> id. + 1 langue véhiculaire		<u>4 langues</u> 2 lan- gues véhiculaires id.+ 1 langue véhi- culaire et une au- tre langue				<u>5 et plus</u> id.+ 2 lan- gues véhicu- laires 1 ou plusieurs autres langues		Ensemble	
		%		%		%		%		%		%
Gens du Bas Congo	1	4	7	26	12	44	1	4	6	22	27	100
					13=48%							
Batékés	-	-	3	12	10	38	2	8	11	42	26	100
					12=46%							
Gens du Ht Congo	1	4	7	27	11	42	5	19	2	8	26	100
					16=61%							
Ensemble	2	3	17	21	33	42	8	10	19	24	79	100
					41=52%							

Le Kilari est le plus représenté, ce qui est normal du fait de l'état de symbiose dans lequel les Batékés du bas vivent avec les Laris. On peut en dire de même pour le Mbochi à propos de ceux du Plateau (rappelons que les Batékés de l'Alima sont exclus de ce groupe et rattachés aux Mbochis). Les trois autres langues, enfin, représentent sans doute des exceptions.

2) Monokutuba et Lingala.-

Il est intéressant de comparer la place respective des deux langues véhiculaires qui ont normalement cours à Brazzaville à l'intérieur de grands groupes de races qui y vivent.

Le Lingala est normalement la langue des gens du Haut, le Kikongo celle des gens du Bas. Les Batékés, du fait de leur situation mitoyenne avec les deux groupes devraient normalement se trouver partagés entre les deux. Du fait que l'on peut estimer que tous les gens du Haut parlent le Lingala et tous ceux du Bas le Kikongo, il n'est pas nécessaire de dénombrer dans l'échantillon l'ensemble des gens parlant chacune de ces langues. Il est intéressant, par contre, de comparer la proportion de gens du Bas ayant appris le Lingala et réciproquement celle de gens du Haut ayant assimilé le Kikongo:

- Gens du Haut parlant le Kikongo: 12 sur 26, soit 41 % (dont trois déclinent le parler un peu et un en faire sa langue principale).

- Gens du Bas parlant le Lingala: 17 sur 27 soit 63 % (dont 4 déclarent le parler un peu et 2 en faire leur langue principale).

Chez les Batékés, sur 26 interviewés, on compte 20 sujets parlant les deux langues, 5 n'en parlant qu'une et un seul qui a déclaré n'en connaître aucune, réponse que l'on peut tenir pour suspecte. Les deux langues véhiculaires se trouvent donc pratiquement à égalité dans le groupe interrogé avec un léger avantage en faveur du Lingala.

- Lingala: parlé par 23 sujets dont 2 un peu et 6 qui en font leur langue principale.
- Kikongo: parlé par 22 sujets dont 2 un peu seulement et 3 qui en font leur langue principale.

La situation géographiquement intermédiaire des Batékés entre le Haut-Congo et le Bas a donc développé chez eux plus que dans aucun autre groupe la tendance à apprendre les deux langues véhiculaires.

Dans l'ensemble, il paraît que l'on puisse déceler un dynamisme un peu plus grand du Lingala par rapport au Monokutuba. Nous ne possédons pas les éléments sociologiques et linguistiques nécessaires pour décider si cette tendance est générale ou si elle est causée par des particularités différentes des groupes ethniques du Haut et du Bas. Un fait paraît toutefois important: le Lingala est parlé également au Congo belge avec lequel les Brazzavillois ont des contacts étroits et fréquents. Le Kikongo y est au contraire pratiquement inconnu sinon des émigrés de la rive française.

3) Le type de langue le plus fréquemment parlé-

Le tableau L classe les interviewés -par groupe de races- suivant le type de langue le plus parlé: langue de race, langues véhiculaires, autre langue africaine (que celle de la race), Français enfin. Dans l'ensemble, c'est la langue de la race qui demeure la plus parlée (7 cas sur 10). Cette proportion varie cependant de façon assez notable avec les groupes. La proportion la plus forte (81 %) se rencontre chez les gens du Bas. Elle baisse ensuite notablement chez les Batékés (65 %) et surtout pour les races du Nord-Congo (54 %). Nous ne connaissons pas la composition familiale de ces différents groupes. On peut toutefois supposer que le fait de parler la langue de race est lié à celui de se trouver ici non seulement entre gens des mêmes races mais entre gens vivant ensemble (1). Ce sont en fait les populations originaires des régions les plus proches qui ont le mieux conservé l'usage de leur langue originelle. Ce fait suggère l'hypothèse que la condition de cette conservation est la possibilité, à la fois de vivre en famille et de pouvoir garder le contact avec les parents du village. Ce sont évi-

(1) La proportion de ces trois groupes dans la population totale de Brazzaville est la suivante: gens du Bas: 44 %; Batékés: 21 %; gens du Nord: 25%. Dans tous les cas, les masses de races apparentées sont numériquement suffisamment importantes pour créer un milieu linguistique: ce n'est donc pas -pour reprendre la terminologie de Durkheim- dans le "volume" des groupes mais dans la "densité" des liens sociaux qui y existent qu'il faut sans doute chercher la cause de cette inégale persistance de la langue de race.

demment les gens venus des régions les plus proches, Congolais et Batékés, qui sont les mieux placés à ce point de vue.

TABEAU L : LANGUE LA PLUS UTILISEE.

	Langue de la race	Langues véhiculaires Kikongo	Lingala	Autre langue africaine	Français	Ensemble
Gens du Bas-Congo	22	1	3	0	1	27
Batékés	17	1	6	2	-	26
Gens du Haut-Congo	15	1	9	-	1	26
Ensemble	54	3	18	2	2	79
%	68	4	22	3	3	100

Cette hypothèse est corroborée par le rôle croissant des langues véhiculaires. Il apparaît que les gens qui abandonnent leur langue le font non au profit d'une autre langue de race (3 cas seulement) ou du Français (2 cas) mais des langues véhiculaires. Plus du quart de l'échantillon utilise comme langue principale le Kikongo ou le Lingala. La nette prééminence du Lingala sur le Kikongo (22 % contre 4%) confirme l'hypothèse d'un dynamisme plus grand du Lingala puisque cette dernière langue l'emporte même chez les gens du Bas dont la langue véhiculaire normale serait le Kikongo. Il apparaît surtout que les gens du Nord et les Batékés n'abandonnent leur langue maternelle que pour la langue véhiculaire de leur région d'origine. Le développement du Lingala comme langue principale est conforme au regroupement -particulièrement sensible sur le plan politique- des races du Nord et des Batékés dans une entité des gens du Haut opposés aux Balaris et aux gens du Bas.

La persistance de micro-nationalismes apparaît dans le nombre infime de gens ayant abandonné leur langue, non pour une langue véhiculaire, mais pour celle d'une autre race. Les deux seuls cas rencontrés sont intéressants à étudier en tant qu'exception.

- A. est un jeune Batéké qui n'a pas dépassé le CP2. Originaire du Kinkala, il appartient à un petit groupe de Batékés noyés au milieu d'une population Lari. Il parle un peu le Kitéké mais ne le comprend pas. Sa langue habituelle est le Lari.
- B. est originaire de la même région. De plus, il est "métis" d'un père Batéké et d'une mère Balali. Il se déclare au cours de l'interview comme appartenant tantôt à un groupe tantôt à l'autre. Il ignore le Kitéké et sa langue normale est le Kilari.

Il s'agit donc dans les deux cas de membres d'une toute petite minorité Batéké noyée parmi des populations Lari avec lesquelles elle vit en symbiose étroite puisque même des mariages interraciaux se produisent. L'abandon de la langue apparaît donc comme un signe de l'absorption de cette petite communauté par la population dominante.

Tout aussi rares sont les cas d'interviewés déclarant le Français comme langue principale:

- C. est un Bacongo titulaire du CEP et ayant fait une année à l'école professionnelle qu'il n'a abandonnée que parce que l'oncle qui le "soutenait" est tombé en chômage. Bon élève, il est toujours hébergé par l'oncle -qui est illettré- mais il passe tout son temps avec des amis "lettrés" comme lui avec lesquels il parle constamment Français.
- D., M'bochi, a été à l'école jusqu'au CEP auquel il a échoué. Il paraît particulièrement doué pour les langues et trouve le Monokutuba "encore un peu difficile" parce qu'il n'est ici que depuis deux ans. Bon élève, il parle le Français couramment et se déclare content de le parler.

Ces deux cas sont donc à la fois des éléments bien doués et ayant atteint un niveau scolaire suffisant.

Ces exceptions nous amènent à examiner la question de l'usage du Français tel qu'il se pratique effectivement chez les Africains.

4) L'usage du Français-

Nous avons déjà vu les difficultés rencontrées par les maîtres à tous les niveaux en raison de la médiocre connaissance du Français de la plupart des élèves. Nous avons questionné les déscolarisés sur les conditions dans lesquelles ils avaient appris le Français et ils le pratiquaient et sur leur opinion relativement à cette langue.

La première question posée était: est-ce que vous saviez parler le Français avant d'aller à l'école? L'unanimité a été telle qu'il est inutile de faire un dépouillement spécial. A deux ou trois exceptions près provenant de garçons qui en avaient acquis quelques rudiments avec le frère ou le père, tous ont déclaré ne pas connaître un mot de Français à leur entrée à l'école. Il faut préciser qu'aujourd'hui, avec le développement rapide de la scolarité au cours des dernières années, la situation a quelque peu changé. Mais il ne faut pas oublier que les garçons interrogés ici sont des déscolarisés entrés généralement à l'école entre les années 40 et 50.

On demandait ensuite si le Français était facile ou difficile à apprendre. Il s'agissait en fait surtout d'une question destinée à faire réfléchir l'interviewé sur le problème du Français car les critères étaient forcément très vagues. Voici toutefois à titre d'indication les résultats obtenus qui sont curieusement équilibrés:

- Facile	20
- Assez difficile	20
- Difficile	21
- Pas de réponse ou réponse inexploitable	0

Les durées indiquées pour commencer à comprendre cette langue varient de 6 mois à 2 ans. Ces variations ~~à comprendre cette langue variations~~ sont évidemment dues autant aux inégales facilités d'assimilation des interviewés qu'à l'incertitude dans la façon de déterminer le moment où on commence à "se débrouiller".

L'assimilation du Français pour des gens naturellement polyglottes ne paraissant pas une difficulté insurmontable, il était intéressant de se faire une idée de la façon dont les scolarisés tiennent à cette langue ou si, au contraire, ils jugent superflu l'effort nécessaire pour l'acquérir. Dans ce but, la question suivante a été posée: "est-ce qu'il vaut mieux faire l'école en Français ou en langue africaine?"

Les résultats sont hors de discussion:

- En Français	66
- En langue africaine	1
- Pas de réponse	0

sur 67 réponses.

La question donnait souvent lieu à des réactions d'étonnement ou de crainte. Dans ce dernier cas, les gens semblaient croire qu'on voulait supprimer l'enseignement en Français. Il fallait alors leur expliquer que c'est leur avis qu'on leur demandait mais que la question n'était pas liée à aucun projet. Il faut mentionner que 8 interviewés ont spontanément cité pour le critiquer l'exemple du Congo belge où, jusqu'à ces dernières années, l'enseignement se faisait en Lingala. Les motifs de préférer le Français sont assez intéressants:

- C'est utile ou c'est bien (sans autre commentaire)	5
- Pour travailler avec les Européens	3
- Pour apprendre des choses nouvelles	3
- En langue africaine, ce n'est pas la peine, puisqu'on la connaît déjà	3

En général, le désir de connaître le Français est lié à des préoccupations pratiques. Celles-ci sont parfois énoncées avec une grande conviction: "Comment tu veux travailler si tu ne veux pas parler avec le Blanc?" Travailler est dans ces cas-là évidemment synonyme de travailler chez les Européens. Un petit nombre expriment, dans la forme du moins, une curiosité plus désintéressée. Quelques-uns, enfin, ont répondu avec le sentiment d'énoncer une vérité d'une logique indiscutable que ce n'était pas la peine d'aller à l'école pour apprendre les langues africaines qu'ils connaissaient déjà. Il est en tous cas hors de doute que les thèmes relatifs à une langue nationale -qui ont fait leur apparition dans d'autres régions ou- ici même- au niveau des étudiants de l'enseignement supérieur (et peut-être par contact chez certains élèves de l'enseignement secondaire) ne sont pas encore soupçonnés dans cet échantillon ne dépassant pas le certificat d'études. Il y a là une indication précieuse concernant le niveau d'émergence de certains thèmes en fonction du degré d'instruction.

Si le désir d'apprendre le Français à l'école n'est pas douteux plusieurs des interviewés ont manifesté le désir qu'au début du moins les

explications du Français se fassent en langue africaine. En fait, un nombre assez considérable ont précisé que, dans les petites classes, les moniteurs avaient recours à ce moyen pour faciliter la compréhension de la langue nouvelle. Cela rejoint spontanément le point de vue défendu par les enseignants (1) qui voudraient que l'enseignement du Français se fasse au début comme celui d'une langue étrangère et non en supposant que les jeunes Africains ont déjà à l'entrée à l'école un acquis qu'en réalité ils ne possèdent pas.

Sorti de l'école, les occasions de parler le Français sont rares. Il faut se rendre compte que -sauf pour ceux qui se livrent à certains des petits commerces que nous avons décrits plus haut, les chômeurs n'ont que des contacts extrêmement rares avec les Européens. Questionnés sur les circonstances dans lesquelles ils parlaient Français, presque tous ceux qui ont répondu ont déclaré qu'ils parlaient "entre amis", certains précisant "entre amis lettrés". Dans certains cas, un frère aîné, un oncle ou un père déjà passé par l'école obligeait les enfants à s'exprimer en Français. Toutefois, dans les rapports à l'intérieur de la famille et particulièrement avec les femmes (sauf dans certains cas très rares avec les plus jeunes quand elles sont passées par l'école) c'est généralement la langue de la race qui est utilisée. C'est ce fait qui explique sans doute sa prédominance persistante comme langue principale.

La connaissance du Français est considérée, nous l'avons vu, comme un élément pratique de formation. Elle est la marque aussi d'un degré d'instruction distinguant de la "sauvagerie". Par exemple, lorsque des garçons parlent en Français devant d'autres qui ne le connaissent pas, ceux-ci manifestent leur mécontentement en s'en allant: la raison qu'ils donnent est qu'on peut "parler sur eux" sans qu'ils puissent comprendre. Toutefois, il ne nous est pas apparu qu'au niveau des chômeurs tout au moins, on puisse parler d'une caste de scolarisés. Bien que l'étude des groupes de camarades relève davantage de l'enquête psychologique, les questionnés ont répondu que parmi leurs camarades, il y avait indifféremment des déscolarisés et des illettrés et qu'on ne faisait aucune différence entre eux. Cela n'excluant pas que pour certains, on se retrouvait plus volontiers entre amis de l'école avec le but défini de parler Français et de conserver son acquis scolaire.

5) L'attachement à l'instruction-

Les déscolarisés ont été interrogés sur la question de savoir s'ils étaient contents ou non d'aller à l'école. Les réponses ne méritent pas un dépouillement spécial car les réponses ont été positives à l'unanimité. Certains avouaient qu'il n'en était pas de même à l'époque où ils y allaient mais ils exprimaient alors leur regret d'avoir été "trop bandits" et de n'avoir pas su prendre la chance qui leur était offerte. Cette unanimité pouvait n'avoir pas grande signification et être seulement en paroles si elle n'était confirmée par les faits. On ne peut par exemple certes pas dire que l'augmentation du taux des scolarisés soit la conséquence d'une contrainte exercée par l'Administration. La façon dont beaucoup de chômeurs s'appliquent à conserver leur savoir scolaire est également révélatrice du prix attaché à l'instruction. C'est un cas extrêmement fréquent que celui de jeunes se réunissant tantôt chez l'un tantôt chez l'autre pour faire des problèmes et des

(1) Voir ci-dessus p.107.

dictées. Ces exercices sont corrigées par un parent ou un ami qui a poussé ses études plus loin que les autres. Beaucoup de jeunes continuent aussi avec des fortunes diverses à préparer le certificat d'études ou divers concours. Certains s'efforcent de suivre les cours du soir ou des cours par correspondance s'ils peuvent avoir de quoi les payer. Ceux ayant un ami qui possède une machine à écrire s'arrangent avec lui pour acquérir quelques notions de dactylographie.

L'attitude face à l'école semble, surtout en brousse, avoir également subi une évolution profonde depuis la dernière guerre. Si, autrefois, dans les villages les vieux étaient hostiles ou plutôt méfiants vis à vis de l'école et s'ils regrettaient que les jeunes ne restent plus à la clôture pour les aider, il apparaît que les opinions ont bien changé. Elles ont changé précisément dans la mesure où la mise à l'école est l'introduction indispensable à la filière vie en ville-travail salarié. D'ailleurs, même si certains parents âgés demeurent hostiles ou méfiants, il se trouve généralement un oncle ou un grand frère plus évolué qui insiste pour faire aller l'enfant à l'école. Quelquefois, celui-ci "de son propre vouloir" décide de la fréquenter.

La situation pour les filles est un peu différente. On tient d'une façon générale à ce qu'elles restent aider les femmes adultes dans leurs multiples travaux de cuisine, de culture, de balayage. Beaucoup de filles elles-mêmes ne désirent pas particulièrement fréquenter l'école. La sujétion dans laquelle elles sont tenues à beaucoup d'égard vis à vis des hommes fait que beaucoup ne se sentent pas mûres pour l'instruction. Leur manque fréquent d'effort scolaire que les enseignants s'accordent à signaler pourrait sans doute s'expliquer de cette façon. Beaucoup de filles fréquentant l'école jusqu'à 16 ou 17 ans, voient en outre retarder l'époque de leur mariage. De plus, on observe chez beaucoup de garçons, passés ou non par l'école, une attitude curieuse vis à vis des filles scolarisées. Ils se plaignent qu'elles sont moins "obéissantes" que les autres, moins disposées en tous cas à subir l'état de soumission qui est traditionnel dans la vie des ménages. Ce que l'on pourrait appeler le "complexe d'Arnolphe" est vivace chez les Africains. Il est exact que les fillettes passées par l'école y prennent un certain sentiment d'égalité vis à vis des hommes et déclarent volontiers ne plus être disposées à accepter des pratiques qu'elles considèrent désormais comme humiliantes.

6) Les Parents et l'Ecole-

Si les maîtres sont unanimes à se plaindre du manque de contacts qu'ils ont avec les parents d'élèves (1), il faut en accuser plus une certaine timidité née du sentiment de leur ignorance qu'un manque d'intérêt. Questionnés sur le point de savoir si les parents les aidaient dans leur travail ou, au moins, surveillaient leurs études, 54 interviewés sur 67 ont répondu positivement. La presque totalité des parents étant illettrés, la surveillance demeure toutefois assez théorique: les parents s'inquiètent de savoir dans quelle classe est l'enfant et s'il a réussi ou non à son certificat d'études. Cependant, de plus en plus, il se trouve là encore un cousin ou un grand frère lui-même passé par l'école qui surveille les cahiers et les notes. Il pa-

(1) Voir ci-dessus p. 109

rait même certain que, lorsqu'ils ont les moyens d'être informés, les parents se montrent facilement sévères avec les enfants. Les récompenses sont rares mais les punitions à la suite de mauvaises notes très fréquemment mentionnées: la punition-type est la privation de nourriture.

Il est une circonstance particulière où les parents se manifestent un peu plus à l'école: c'est quand l'enfant est renvoyé. Plusieurs enseignants ont déclaré ne les voir qu'à cette occasion. Interrogés sur ce qu'avaient fait les parents (ou le tuteur qui en tenait lieu) lorsqu'ils avaient été renvoyés de l'école, 55 déscolarisés ont répondu. Les réponses se répartissent de la façon suivante:

- Ont fait une demande auprès du maître ou essayé de mettre l'enfant dans une autre école17
- Ont accepté la mesure sans rien faire38

55

Même dans cette circonstance, la passivité des parents demeure grande. En fait, il n'y a pas que la passivité car plusieurs de ceux qui ont déclaré que les parents n'ont rien fait ont précisé qu'ils étaient ennuyés mais qu'ils savaient qu'il n'y avait rien à faire puisque l'enfant avait dépassé la limite d'âge. Un certain nombre de parents, toutefois, contre tout espoir, se sont présentés dans d'autres établissements pour essayer d'y faire reprendre leur enfant.

CONCLUSION

Depuis la fin de la guerre, le nombre d'élèves de l'enseignement primaire a augmenté de façon considérable. Il a presque triplé à Brazzaville au cours des cinq dernières années. Cet accroissement est imputable à plusieurs causes d'importance variable:

- gonflement des classes scolarisables (cf. chap. I);
- accroissement des locaux scolaires;
- amélioration de la fréquentation scolaire, surtout chez les filles.

Dans ce domaine, l'enseignement privé marque une avance considérable qui tend encore à s'accentuer: actuellement, 64 % des enfants, soit presque les 2/3, fréquentent des établissements non-officiels.

Le nombre de certifiés, après avoir augmenté de façon considérable jusqu'en 1952, paraît stabilisé depuis cette date. Si l'on ajoute aux certifiés ce qu'on appelle les déscolarisés, c'est à dire les enfants renvoyés de l'école à la limite d'âge, on arrive, seulement pour Brazzaville, à des "générations" de 300 à 350 enfants composées sans doute pour les 2/3 ou les 3/4 de garçons. En ce qu'il s'agit des garçons, tous ces jeunes sortis de l'école sont autant de nouveaux sans-travail qui viennent grossir chaque année le nombre des chômeurs.

L'enseignement au delà du C.E.P. a augmenté d'une façon proportionnellement plus importante que le primaire tout en continuant à rester

dans l'ensemble relativement peu développé surtout en ce qui concerne les filles. Le nombre de reçus aux examens du BE-BEPC est passé à Poto-Poto de 1 à 6 et celui des bacheliers de 1 à 7 de 1951 à 1956.

Les enseignants sont en général d'accord pour signaler les efforts et les lacunes de leurs élèves. Assez amorphes dans les petites classes, ils acquièrent avec l'âge, surtout dans le secondaire, la volonté de travailler et l'application. Mais, prisonniers de méthodes de travail faisant plus appel à la mémoire qu'à la réflexion, et gênés par une connaissance rarement suffisante du Français, ils réussissent beaucoup mieux dans les langues que dans les sciences ou le calcul, à l'exception toutefois des exercices de version ou de rédaction faisant appel à une plus grande richesse de vocabulaire. Les maîtres préconisent un certain nombre de remèdes qui devraient améliorer cet état de choses:

- Utilisation d'instituteurs connaissant bien le Français de préférence aux simples moniteurs .
- Augmentation des heures consacrées au Français.
- Adoption pour l'étude du Français, du moins au début, de méthodes voisines de celles adoptées pour les langues étrangères: études de vocabulaire, cours de civilisation, etc...

Parallèlement à cet élargissement de l'horizon scolaire des élèves, il paraîtrait opportun de donner aux enseignants européens une connaissance des milieux africains dans lesquels va leur enseignement et que certains déclarent eux-mêmes leur manquer. Ce serait sans doute la façon la plus efficace d'augmenter leur action pédagogique car il ne faut guère espérer améliorer la collaboration avec les parents d'élèves qui sont pour la plupart encore illettrés.

Les interrogatoires de déscolarisés nous renseignent sur la façon dont les petits Africains effectuent leur scolarité et sur les problèmes qu'ils rencontrent. L'âge moyen d'entrée à l'école tend à s'abaisser, aussi ^{bien} en ville qu'en brousse, ce qui est la condition primordiale de bonnes études. Environ le tiers des déscolarisés interrogés ont quitté l'école, leur cycle d'études achevé. Une proportion un peu plus forte a atteint la limite d'âge sans être arrivé jusque là, la moitié de ces derniers sans avoir dépassé le CE2. Les maîtres étant -surtout, semble-t-il, dans l'enseignement public- largement tolérants pour les sujets intéressants, il ne semble pas qu'un recul de la limite d'âge améliorerait de façon sensible la situation de ces déscolarisés. Il apparaît plus certain qu'ils prendraient la place de plus jeunes et les priveraient des moyens d'effectuer une scolarité normale. Il semble que ce soit plutôt par un effort -qui doit d'ailleurs surtout venir des parents- pour envoyer les enfants à l'école dès l'âge légal atteint, que l'on peut améliorer les résultats de la scolarisation. L'étude de la corrélation entre l'âge d'entrée et le niveau scolaire atteint ne laisse aucun doute à ce sujet. Des récits que nous ont fait certains déscolarisés venus des villages, il ressort qu'en brousse une telle amélioration ne peut être rendue possible qu'en ouvrant des locaux scolaires en nombre suffisant et surtout en les disséminant de façon convenable afin d'éviter aux jeunes enfants de trop longs déplacements.

Questionnés sur leur réussite dans les différentes matières enseignées à l'école, les déscolarisés font des réponses plutôt optimistes où les jugements favorables l'emportent assez largement sur les autres.

Les exercices faisant appel à des notions familières plus concrètes sont en général mieux réussis que ceux tels que la grammaire utilisant un matériel plus abstrait et surtout que les exercices de synthèse: problèmes, rédactions, etc... Il est intéressant de voir que les jugements du sous-groupe le plus scolarisé sont à la fois mieux placés, mieux répartis et plus finement nuancés. Ils indiquent un échantillon où le niveau scolaire supérieur va de pair avec un jugement plus mûr.

Le problème de l'instruction nous a conduit à celui de la communication et des moyens de se faire comprendre dans une population aussi hétérogène au point de vue linguistique. La solution apportée à la multiplicité des idiomes est le polyglottisme. La majorité de l'échantillon parle quatre langues, soit: leur langue de race, le Français et les deux langues véhiculaires ayant cours à Brazzaville. Viennent ensuite dans l'ordre ceux qui parlent cinq langues, puis derrière, ceux qui n'en parlent que trois.

Des deux langues véhiculaires utilisées à Brazzaville et qui constituent l'instrument de communication les plus efficaces, le Lingala, langue des gens du Haut, paraît prendre un avantage assez net sur le Monokutuba réservé normalement aux races du Bas. Le Lingala prend en particulier assez souvent le rôle de langue principale aux dépens des langues de race. Il est probable que ce soit son caractère plus "organisé" que celui du Monokutuba et surtout le fait qu'il est largement utilisé au Congo belge qui lui donne cette supériorité. Le Français qui n'est pratiquement jamais utilisé en famille -surtout à cause des femmes- n'est guère parlé qu'entre camarades "lettrés" ou dans les contacts avec les Européens, ce qui, pour les chômeurs se réduit généralement à fort peu de chose.

En ce qui concerne le Français, les difficultés exprimées par les anciens élèves en ce qui concerne son apprentissage, surtout au début, rejoignent les préoccupations des maîtres qui désireraient en voir intensifier l'enseignement. Sur ce point l'emploi, surtout dans les classes de début, de maîtres africains capables de se faire comprendre en passant par les langues véhiculaires et surtout de trouver un langage compréhensible aux petits Africains, paraît une formule excellente. A condition toutefois, comme l'ont fait remarquer les enseignants, qu'ils aient une connaissance suffisante du Français, condition qui ne paraît vraiment remplie qu'à partir du niveau d'instituteur.

En tous cas, les interviewés se sont montrés unanimes à désirer apprendre le Français à l'école. Ils sont attachés à leur acquis scolaire et nombre d'entre eux se réunissent régulièrement pour parler cette langue et faire des exercices et des problèmes. Même si les efforts ne sont pas toujours à la mesure des ambitions -et les circonstances environnantes y sont certainement pour beaucoup- il y a chez eux une soif d'apprendre qui ne saurait être mise en doute. Et celle-ci est d'autant plus méritoire que ni la pauvreté, ni le manque d'instruction d'un milieu généralement illettré, ne peuvent créer des conditions bien favorables de travail. La bonne volonté des parents, toutefois, et leur désir de faire acquérir de l'instruction à leurs enfants, paraissent hors de doute, aussi bien chez les citadins que, maintenant, chez les ruraux. Cette bonne volonté est malheureusement peu efficace, faute sans doute de savoir comment s'appliquer et elle se limite le plus souvent à permettre aux enfants de fréquenter l'école.

Dans cet attachement à l'école et à l'instruction, il entre certainement, chez les enfants comme chez les parents, une bonne part de

préoccupations pratiques à côté d'intentions plus désintéressées: acquisition de prestige, désir de promotion sociale et même, pour les meilleurs sujets, curiosité intellectuelle tout court. Mais, bien que cela n'ait été explicitement exprimé dans aucune réponse, il semble que ce soit surtout l'espoir tenace de venir en ville et d'y trouver un emploi de type européen qui sous-tende toutes les manifestations de cet attachement à l'instruction. Phénomène d'ailleurs à double sens car c'est sans doute en propageant par l'école la connaissance de modes de vie et de pensée dont la réussite matérielle semble attester la supériorité que l'on crée et développe le désir d'occidentalisation dans le même temps que, précisément en dispensant l'instruction, on fournit aux jeunes les moyens qui leur donnent l'espoir, en dépit de la crise, d'y parvenir. Il y a là un ensemble de faits dont on ne peut faire qu'ils se tiennent. Et le fondement même des problèmes humains nés de la crise semble être dans le fait que, soit en en faisant directement des salariés, soit par le détour plus long de l'instruction, on mette ainsi les jeunes dans l'engrenage d'un mode de vie qui les attire mais où les circonstances ne leur permettent pas, malheureusement, de se créer des moyens d'existence normaux.

o

o o

Nous terminons avec cette deuxième partie l'étude des conditions de vie des chômeurs. Nous y avons vu par quels moyens ceux-ci réussissaient à se maintenir en ville malgré l'abaissement général du niveau de vie. A travers la chaîne des réseaux d'entraide familiaux et par l'étude de la scolarisation, nous avons pu nous faire une idée du jeu respectif de la tradition -dont le chômage a renforcé la position- et des forces d'évolution. C'est au carrefour de ces influences et de ces obligations que se forment la mentalité, les aspirations et les refus des chômeurs. L'analyse de ces éléments d'opinion relative aux problèmes de leur réemploi fera l'objet de la troisième partie. On ne pouvait l'aborder sans s'être pénétré auparavant de l'ambiance dans laquelle les réponses aux interviews ont été faites. Le manque de nuances de ces réponses et parfois leur inadaptation apparente demandent, en effet, à être interprétés (1). Ils cachent parfois les tendances ou les aspirations réelles, volontairement cachées ou simplement mal explicitées par le sujet lui-même. Il était nécessaire, pour essayer de remonter jusqu'à ces dernières, de replacer les interviewés dans les conditions concrètes de leur existence quotidienne.

(1) Les déscolarisés décrivent les conditions de la vie scolaire au cours des années passées. Une très large évolution, dans le sens de l'amélioration, s'est opérée depuis, en particulier par la multiplication des écoles en brousse et par le remplacement dans l'enseignement officiel, à mesure des possibilités, des anciens moniteurs par des instituteurs.

TROISIEME PARTIE

Les Possibilités d'Utilisation des Chômeurs

Cette troisième partie est plus essentiellement pratique que les précédentes: elle est consacrée à un problème concret, celui des possibilités de réemploi des chômeurs. Dans une enquête sur le chômage une telle étude ne peut être qu'abordée. Elle permet toutefois d'ébaucher une méthode de travail et d'indiquer les résultats que l'on peut en attendre.

Les informations exploitées dans cette partie proviennent de deux catégories de sources: un échantillon général, interrogé sur un questionnaire réduit destiné à fournir une base statistique suffisante pour évaluer et caractériser les différents groupes; des séries plus restreintes de questionnaires en profondeur pour l'analyse et la critique des tendances décelées dans l'échantillon général.

Il est nécessaire avant tout de préciser la portée que l'on peut attribuer aux informations exploitées ici. C'est une chose de répondre à un enquêteur que l'on accepterait à la rigueur d'être maçon ou manoeuvre ou de partir travailler au Gabon. C'en est une autre -bien différente- que de signer effectivement un contrat de maçon pour Port-Gentil. Dans ce cas, bien d'autres éléments entrent en jeu: l'action de la famille, celles des rumeurs provenant des gens déjà allés là-bas, le fait aussi du changement de situation qui sépare la simple expression d'un vœu plus ou moins chargé de significations d'une prise de décision suivie d'effets immédiats. Tous ces éléments nouveaux peuvent transformer sans doute le sens de bien des réponses. La valeur prédictive des résultats donnés ici se trouve donc affectée d'une marge d'incertitude dont on ne peut apprécier actuellement l'étendue. Seule, une analyse corrélatrice des choix exprimés par les différents groupes et de leurs attitudes en présence de situations concrètes permettrait de mieux cerner les problèmes et de réduire la marge d'incertitude.

Ces réserves faites, les résultats obtenus ici ne sont pas dénués d'intérêt une fois définie leur marge de validité. Un choix librement exprimé devant un enquêteur peut certes être délibérément menteur ou fait "au hasard" mais l'enquêteur n'est pas complètement démuné. Le mensonge a des chances de se signaler par son caractère aberrant dans une série suffisamment étendue ou par la non-coïncidence de réponses recoupées. Il n'y a d'ailleurs guère de raisons de mentir dans une enquête du genre de celle-ci. Les réponses au hasard sont en principe plus difficiles à déceler. C'est surtout par la multiplication des questions et l'évocation de situations pratiques que l'on peut amener l'interviewé à "s'intéresser" et à ne pas répondre au hasard. C'est aussi par ce moyen et par les recoupements que l'on peut contrôler le degré de signification des déclarations. L'unité des

réponses sur un même sujet, si les questions le concernant sont convenablement réparties dans le questionnaire, peut être interprétée comme une présomption d'exactitude.

Les options théoriques étudiées ici expriment les opinions spontanées des sans-travail dans le cadre de ce que l'on pourrait appeler un champ sociologique immédiat. La ventilation et l'analyse interprétative de leurs réponses permettent de distinguer et d'évaluer des groupes et de définir les courants d'opinion qui caractérisent ce champ sociologique dans une conjoncture économique et sociale donnée, "située et datée"(1). On définit donc les comportements envisagés par des groupes dans une situation donnée connue. L'étude qui en est faite ici n'est certes qu'un point de départ mais ce point de départ était nécessaire. Il représente une première structuration -une simplification- du réel. La modification des opinions, leurs rapports avec les comportements, les changements dans la composition des groupes définis, peuvent être étudiés par la suite et rattachés aux faits nouveaux qui ne peuvent manquer d'apparaître: nouveaux appels de main d'oeuvre, action sur l'opinion d'une propagande, des renseignements donnés par ceux qui sont déjà partis, etc...

Des enquêtes menées à des périodes choisies devraient faire apparaître, à partir d'une situation ainsi définie, certaines constantes d'évolution. Des analyses bien menées à partir de ces enquêtes suffisamment étalées dans le temps, devraient avoir une valeur prédictive qu'il serait sans doute imprudent d'attribuer sans précautions à la présente étude.

Nous étudierons successivement dans cette troisième partie, en une série de courts chapitres, les opinions des chômeurs sur les différentes catégories de profession et sur la possibilité d'accepter des emplois salariés hors de Brazzaville, soit dans le Moyen Congo soit dans d'autres territoires. Dans l'hypothèse d'une crise persistante de l'emploi ou d'un retour du chômage, nous examinerons ensuite les possibilités de revenir à des métiers non salariés, ruraux ou non: retour pur et simple au village ou solution du paysannat. Enfin, dans un dernier chapitre, nous essaierons de définir certains courants généraux d'opinions -relatifs particulièrement aux relations humaines- et dans lesquels s'insèrent les choix particuliers étudiés dans les autres chapitres: relations entre les races, opinions sur la crise, ses causes et ses responsables présumés, etc...; tels que les imaginent les chômeurs.

(1) Monnerot Jules : Les faits sociaux ne sont pas des choses .- N.R.F. 19
Nous ne prenons pas cette expression dans le même sens que Monnerot mais dans une perspective de dynamique sociale comme définissant pour un groupe déterminé et à un moment donné, une situation sociale complexe où des dominantes peuvent être définies et des regroupements opérés. Dire que cette situation est "située et datée" vise simplement à insister sur le fait qu'elle est appelée à varier dans le temps et dans l'espace.

CHAPITRE VIII

Les chômeurs et les professions.

La connaissance de la composition socio-professionnelle de la population de sans-travail actuellement disponible à Brazzaville présente un intérêt pragmatique immédiat. Celle des désirs qu'ils expriment en matière de profession permet d'apprécier le degré de "satisfaction" de ceux qui possèdent déjà un métier et d'en inférer quant à leur chances de stabilité professionnelle. Elle renseigne en outre sur la réceptivité ou les résistances que l'on peut s'attendre à rencontrer chez les chômeurs selon que la nécessité commandera la formation de certaines catégories de spécialistes ou au contraire qu'il faudra créer de toutes pièces des débouchés pour tenter de les réutiliser.

Nous étudierons dans ce chapitre la composition socio-professionnelle de l'échantillon étudié et les désirs en matière de profession. Le degré de corrélation entre le métier possédé et les choix exprimés nous permettra de préciser la portée des tendances décelées. Complétant les choix spontanés, l'étude des réponses à une liste fixe de professions, complètera la liste des métiers librement choisis par celle des métiers acceptés à la rigueur ou refusés. L'analyse des commentaires fournira quelques éléments concernant les motivations données à ces choix.

A. Les Professions des Chômeurs-

Il serait intéressant de comparer la composition de l'échantillon général étudié ici à celle de la population totale des chômeurs. Malheureusement, la ventilation "théorique" que nous avons faite de cette dernière au chapitre II est trop incertaine pour en tirer des conclusions valables. On doit estimer toutefois que la prédominance des jeunes jusqu'à 25 ans et des scolarisés parmi les interviewés fait que les deux sous-groupes des sous-scolarisés et des scolarisés à partir du CMI ont des chances d'être plus représentatifs de leur catégorie que celui des adultes et illettrés. De toutes façons, si la représentativité des sous-échantillons -et surtout du dernier- n'est sans doute pas suffisante pour conclure des proportions des différentes professions rencontrées ici à celle de l'ensemble des chômeurs, elle l'est certainement pour définir des types suivant les tendances exprimées.

Nous donnons d'abord, à titre d'échantillon, la ventilation détaillée des professions de l'échantillon (tableau LI).

La classification des métiers déclarés ne tient pas compte du degré de spécialisation. Cela explique partiellement la faible proportion apparente de non-spécialisés, les aides-maçons, boys-chauffeurs ou apprentis-mécaniciens, par exemple, ayant été classés non avec les manoeuvres mais avec la catégorie du métier qu'ils apprenaient. Le degré de qualification

TABLEAU LI : PROFESSIONS DES SANS-TRAVAIL.

		Adultes et Illettrés	Sous-scola- risés jusqu'au CE2	Scolarisés à partir du CM1	Ensemble
Non Spécialisés	Manoeuvres Sentinelles Plantons, etc...	7	4	2	13
Ouvriers du Bâtiment	Maçons	16	4	-	20
	Ferrailleurs)	12	-	-	12
	Charpentiers)	6	2	2	10
	Autres spéci- alistes.				
	Ensemble	34	6	2	42
Ouvriers d' Atelier ou d'Industrie	Mécaniciens)	7	11	20	38
	Monteurs)	10	8	1	19
	Chauffeurs)	-	2	12	14
	Machinistes)				
	Autres spé- cialités				
	Ensemble	17	21	33	71
Métiers à caractère artisanal	Menuisiers	8	4	6	18
	Tailleurs	2	10	8	20
	Autres caté- gories	2	1	6	9
	Ensemble	12	15	20	47
Personnel domestique	Boys, Blan- chisseurs	12	7	4	23
Métiers sé- dentaires et Employés	Vendeurs)	4	4	-	8
	Commerçants)	2	1	25	28
	Dactylos	4	1	9	14
	Autres spé- cialités				
	Ensemble	10	6	34	50
Ensemble des Professions		92	59	95	246
Sans-Profes- sion		13	98	129	240
Ensemble pour l'échantillon		105	157	224	486

professionnelle moyen de l'échantillon est donc sûrement inférieur à ce que laisse supposer le contenu des nomenclatures (1).

La proportion de sans-profession est énorme -presque la moitié. Nous avons déjà signalé ce fait et nous n'y reviendrons pas (2). Les professions les plus représentées sont dans l'ordre:

Sur 481 sans-travail:

1 - Mécaniciens-dépanneurs, monteurs, etc.....	38
2 - Dactylos	28
3 - Gens de maison	23
4 - Maçons	20
4a- Tailleurs	20
6 - Chauffeurs, Machinistes	19
7 - Menuisiers	18

Le niveau d'instruction joue un rôle dominant sur la détermination de la profession. Le graphique XI, dans lequel on a laissé à part les métiers les plus fréquemment rencontrés, met en valeur l'action de ce facteur. Répétons que, s'il faut faire des réserves au sujet de l'échantillon des adultes et des illettrés, la composition des deux autres peut être tenue pour représentative de l'ensemble des chômeurs de ces catégories: sous-scolarisés et scolarisés âgés de 25 ans au maximum.

Chez les adultes et les illettrés, les métiers du bâtiment dominent très nettement. Viennent ensuite le personnel domestique, les chauffeurs et les menuisiers. Chez les sous-scolarisés, on trouve également des gens de maison et des chauffeurs. Mais les métiers les plus fréquents sont les mécaniciens et les artisans (tailleurs, tisserands, etc..., à l'exclusion de menuisiers). On trouve par contre beaucoup moins d'ouvriers du bâtiment. Les métiers les plus représentés chez les scolarisés à partir du CMI sont les mécaniciens, les métiers spécialisés d'atelier ou d'industrie et surtout les dactylos qui dominent très nettement et représentent plus du quart de l'échantillon(3). Non spécialisés, ouvriers du bâtiment et chauffeurs, sont très rares dans ce groupe. Par contre la proportion de menuisiers et d'artisans des autres catégories le rapproche beaucoup des sous-scolarisés.

(1) Les chauffeurs avaient été classés jusqu'ici dans ce rapport avec les Employés. Nous les avons rapprochés cette fois des Mécaniciens pour faire ressortir les différences d'attitude des chômeurs entre deux professions souvent associées. Beaucoup de réponses mentionnent "mécanicien-chauffeur" comme un métier unique. Dans ce cas, nous avons classé les réponses à "mécaniciens", cette spécialité impliquant que l'on sait conduire et que l'on possède en plus une formation technique.

(2) cf. Chapitre IV

(3) Précisons encore que nous avons classé dans cette catégorie ceux qui apprenaient à taper à condition qu'ils ne déclarent aucune autre activité. C'est surtout pour cette catégorie que la valeur professionnelle moyenne de l'ensemble doit être assez faible: très peu de ceux qui se sont déclarés dactylos ont déjà travaillé. Il reste que c'est le métier qu'ils ont choisi et commencé à apprendre à l'exclusion de tout autre.

Le degré d'instruction, malgré sa variabilité relativement faible, puisqu'il va des illettrés aux certifiés (rares dans l'échantillon), apparaît donc cependant comme remarquablement classifiant: les oppositions sont grandes d'un groupe à l'autre et les sous-scolarisés apparaissent à tous égards dans une position intermédiaire par rapport aux deux groupes extrêmes des illettrés et des scolarisés. L'étude des choix libres va nous montrer si ces différences subsistent et si les aspirations des sans-travail correspondent ou non à leurs possibilités réelles.

B.- Les désirs en matière de professions-

Le métier possédé résulte du jeu combiné des aspirations et des possibilités. L'étude des désirs exprimés va nous permettre de dissocier au moins partiellement les deux facteurs. Les choix spontanés reflètent en effet des aspirations exprimées en dehors de toute pression extérieure -sinon de toute suggestion.. La corrélation entre ces choix et les métiers possédés que nous étudierons ensuite devra faire apparaître dans quelle mesure les pressions extérieures contraignent ceux qui ont pu acquérir un métier à le choisir contre leur désir ou si, au contraire, les possibilités suggérées par les circonstances ont pu agir sur la plasticité des choix pour réaliser un accord finalement équilibré entre désir et réalité.

1) Les choix exprimés par les chômeurs-

Tous les chômeurs de l'échantillon général ont été interrogés sur les métiers qu'ils auraient aimé exercer ou apprendre. Trois choix avaient été demandés à chacun. En fait, ces trois choix ne correspondaient pas exactement à la même idée. Le premier répondait à la question: quel métier voudriez-vous exercer? Les second et troisième à une formulation un peu différente. "Et si vous ne pouviez pas être (ici le métier désigné au premier choix), que voudriez-vous faire d'autre?". Sans vouloir forcer les différences, le premier choix correspond davantage au métier vraiment désiré, les autres davantage à des métiers de remplacement. C'est la raison pour laquelle nous étudierons séparément les réponses aux différents choix lorsqu'une différence entre ces deux catégories de choix apparaîtra significative.

Les métiers choisis ont été classés d'après les mêmes rubriques que les métiers possédés. Nous n'en donnerons toutefois pas le tableau détaillé qui serait d'un maniement trop lourd. Nous n'en retiendrons que les professions les plus souvent citées. Il est significatif que, à l'exception des infirmiers, tous les métiers qui avaient été considérés isolément au tableau II, parce qu'ils apparaissaient plus souvent que les autres, se retrouvent également ici les plus souvent mentionnés. Ils se classent toutefois de façon différente.

Sur 1.200 choix:

1 - Mécaniciens	293
2 - Chauffeurs	140
3 - Menuisiers	128
4 - Dactylos	98
5 - Infirmiers	54
6 - Maçons	41
7 - Tailleurs	34

Il faut préciser que s'ajoute dans ces choix toute la masse (près de la moitié) des sans-profession de l'échantillon. Seuls, les mécaniciens conservent le premier rang. Mais ils sont immédiatement suivis cette fois par les chauffeurs et les menuisiers qui arrivaient en queue de la liste précédente. Les dactylos reculent du 2^e au 4^e rang avec un nombre de désignations presque trois fois plus faible que les mécaniciens. Les maçons et les tailleurs arrivent en queue des métiers désirés et les métiers domestiques sont si rarement désignés (20 choix) qu'ils ne méritent même pas de figurer à part sur la liste.

Le graphique XII permet de comparer la ventilation des choix pour l'ensemble de l'échantillon et pour chacun des sous-groupes par niveau d'instruction. Une représentation graphique par courbe n'est certainement pas la plus adéquate pour comparer des professions ou des groupes de professions juxtaposés sans idée de continuité. C'était cependant celle qui faisait le mieux ressortir le "profil" de chaque groupe et ses écarts avec les autres. C'est la raison pour laquelle nous l'avons conservée. De la comparaison de ces profils, un certain nombre d'observations se dégagent auxquelles le volume de l'échantillon et la multiplicité des réponses par individu permettent d'accorder un seuil de confiance satisfaisant.

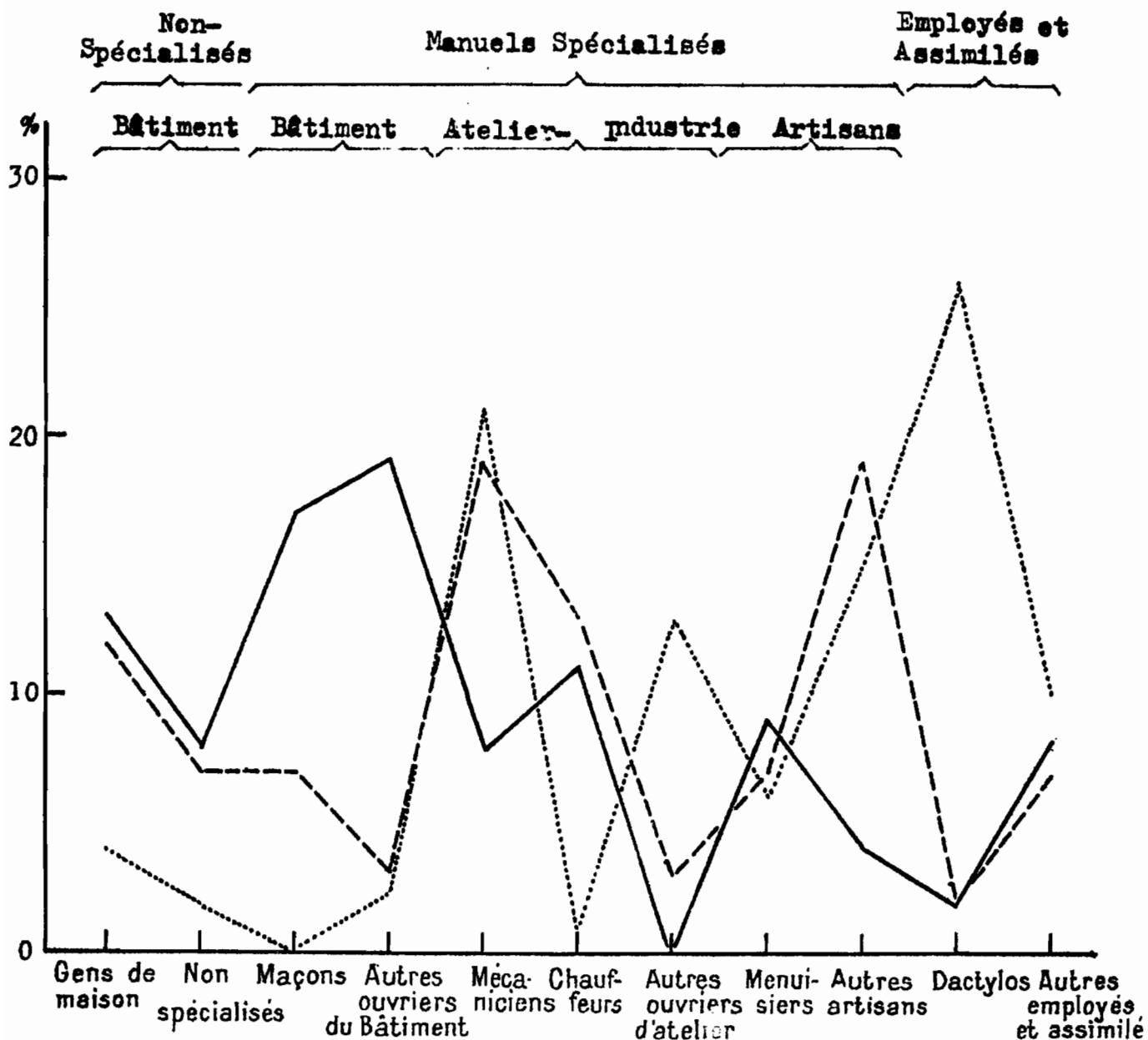
1 - Les métiers peu spécialisés ou sans apprentissage n'attirent pratiquement pas les jeunes. C'est, comme on peut s'y attendre, le groupe adultes et illettrés qui a émis le plus de choix dans cette catégorie. Il faut retenir que les métiers domestiques, considérés comme des métiers à faible spécialisation, sont apparentés à cette catégorie et acceptés eux aussi seulement comme un pis-aller.

2 - Les métiers manuels spécialisés sont de très loin ceux qui attirent le plus les jeunes. Ils représentent à eux seuls près des 3/4 de l'ensemble des choix. Cette constatation va suffisamment à l'encontre des opinions généralement établies pour qu'on y insiste. Parmi ces métiers à apprentissage, ce sont ceux du bâtiment qui font l'objet du plus petit nombre de choix: ils s'apparentent ainsi à la catégorie précédente, surtout que, là aussi, ce sont généralement les illettrés qui les désignent.

La catégorie la plus désignée est celle des métiers en rapport avec la mécanique qui forment à eux seuls presque la moitié des choix. En tête arrivent les mécaniciens qui l'emportent dans toutes les catégories souvent de très loin. A noter que la profession de chauffeur, si elle est souvent choisie aussi arrive très loin derrière celle de mécanicien. La hiérarchie relative de ces deux professions est attestée par le fait que mécanicien est cité dans une plus forte proportion par les scolarisés et chauffeur par les illettrés. Par contre, les autres métiers d'atelier ou d'industrie sont surtout demandés par les scolarisés -et dans une proportion égale à celui de dactylo.

3 - Nous avons pris à part les métiers à caractère artisanal, c'est à dire ceux qui, à l'origine métiers de salariat, peuvent être exercés indépendamment de façon individuelle. Rentrent surtout dans cette catégorie, les menuisiers (comptés à part), les tailleurs, tisserands, etc... En réalité, il faudrait leur adjoindre les maçons et -dans une moindre mesure- les mécaniciens, qui peuvent aussi exercer une activité autonome. Nous avons d'ailleurs vu au chapitre V que les premiers trouvaient assez souvent des travaux en ville africain en dehors des chantiers européens.

Graphique XI : Métier POSSEDE par niveau d'INSTRUCTION



—: Adultes & Illettrés.

--- Sous-Scolarisés.

.....: Scolarisés à partir du CMI.

L'intérêt des métiers artisanaux est senti par les Africains mais leurs choix s'exercent surtout sur la profession de menuisier -qui est en un sens pour le bois ce que le mécanicien est pour le fer- principalement chez les illettrés et les sous-scolarisés. Il faut noter que le peu d'intérêt des scolarisés d'un niveau supérieur pour ces métiers moins européanisés que les précédents.

4 - Les métiers de bureau et assimilés ne sont désignés que dans un quart des cas, bien qu'il s'agisse de choix libres sans condition de possibilité. Parmi ceux-ci, les plus souvent cités sont dactylo et infirmier. Dans la dernière catégorie, nous avons groupé les commerçants (très rares) et les militaires (également peu cités). Comme on peut s'y attendre, illettrés et sous-scolarisés ne citent qu'exceptionnellement les professions de bureau qui sont surtout indiquées par les plus scolarisés. Mais, même chez ceux-ci, il faut remarquer qu'elles arrivent nettement derrière les métiers d'atelier ou d'industrie.

Les variations dans les désignations aux différents choix (graphiques XIII à XV) permettent de préciser les opinions sur certaines professions. Chez les adultes et les illettrés, seuls, les métiers du bâtiment sont cités en premier choix: ce fait provient sans doute de la proportion assez forte d'ouvriers du bâtiment dans ce groupe. En deuxième choix, comme professions de remplacement, sont surtout cités mécanicien et menuisier, métiers d'artisanat. Les troisièmes choix sont beaucoup plus étalés.

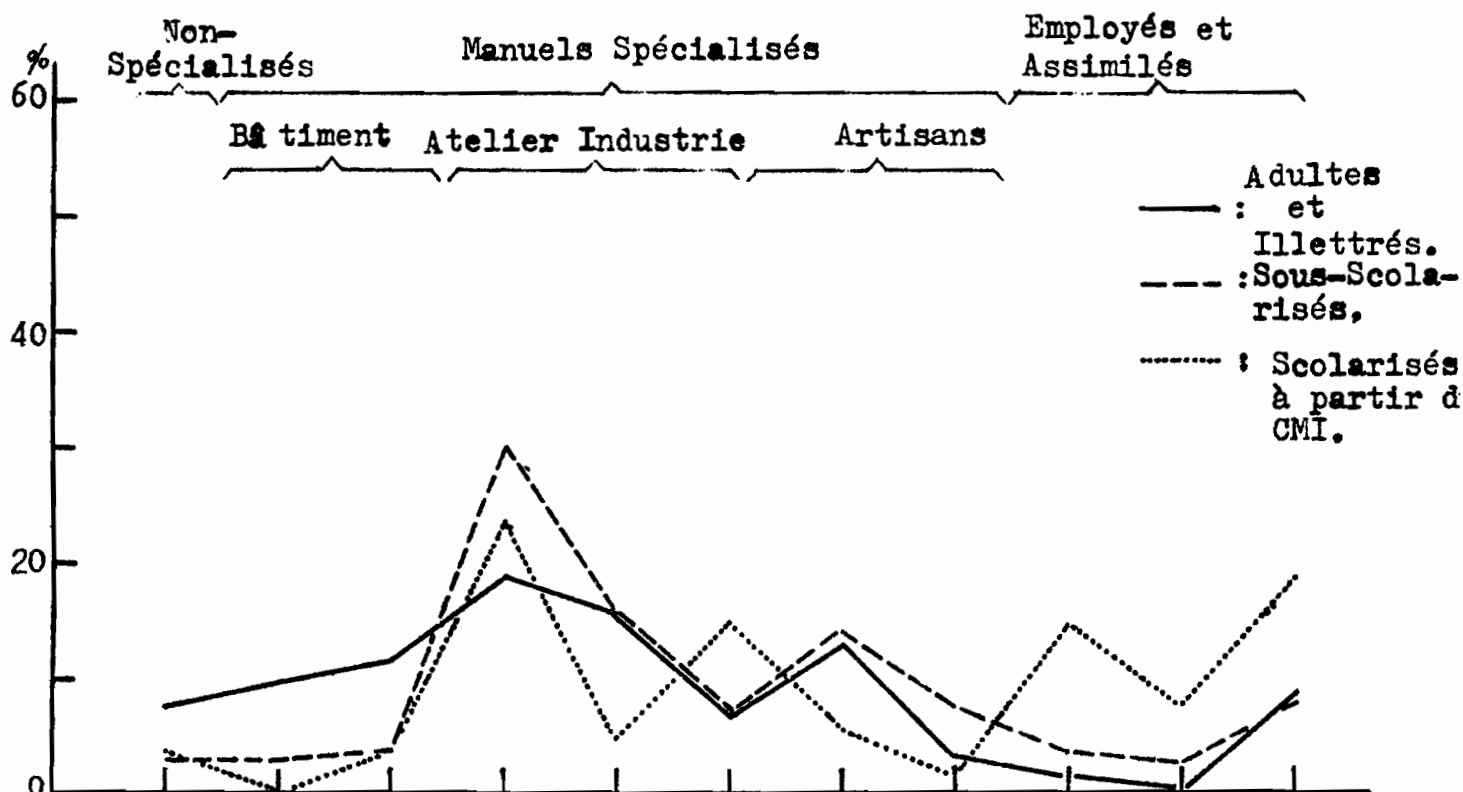
Chez les sous-scolarisés, un seul métier domine -mais représente alors les 3/5 des choix- c'est celui de mécanicien. Au deuxième choix, apparaît chauffeur et, comme chez les illettrés, menuisier. Ces deux professions sont encore parmi les plus citées au 3^{ème} choix, où les métiers de bureau prennent un relatif avantage. Il est curieux de noter que certaines professions croissent ou décroissent régulièrement du premier choix vers les autres. C'est le cas ici du métier le plus désigné, celui de mécanicien.

Les scolarisés au delà du CMI présentent les courbes les moins étalées. En premier choix, dominent toujours les mécaniciens mais de façon moindre que chez les sous-scolarisés. Par contre, les dactylos viennent directement après. Aux choix suivants, mécanicien et dactylo sont moins souvent cités alors que d'autres métiers suivent une évolution opposée. Si le 2^e choix fait à tous points de vue figure d'intermédiaire, au troisième choix les métiers d'atelier divers et ceux de bureau passent en tête. Cette variabilité des métiers prédominants suivant les tours de choix fait apparaître des métiers dominants cités en premier lieu alors que les autres, même s'ils apparaissent souvent dans les choix suivants, sont à considérer surtout comme des pis-aller. Parmi les premiers, les métiers du bâtiment pour les illettrés, la mécanique pour les sous-scolarisés, la mécanique encore et la dactylographie pour les scolarisés. Au contraire, les métiers de chauffeur et de menuisier pour les illettrés et les sous-scolarisés, les métiers d'atelier et ceux de bureau en général pour les scolarisés, figurent ces métiers de remplacement dont la suprématie n'apparaît qu'aux 2^e et 3^e choix.

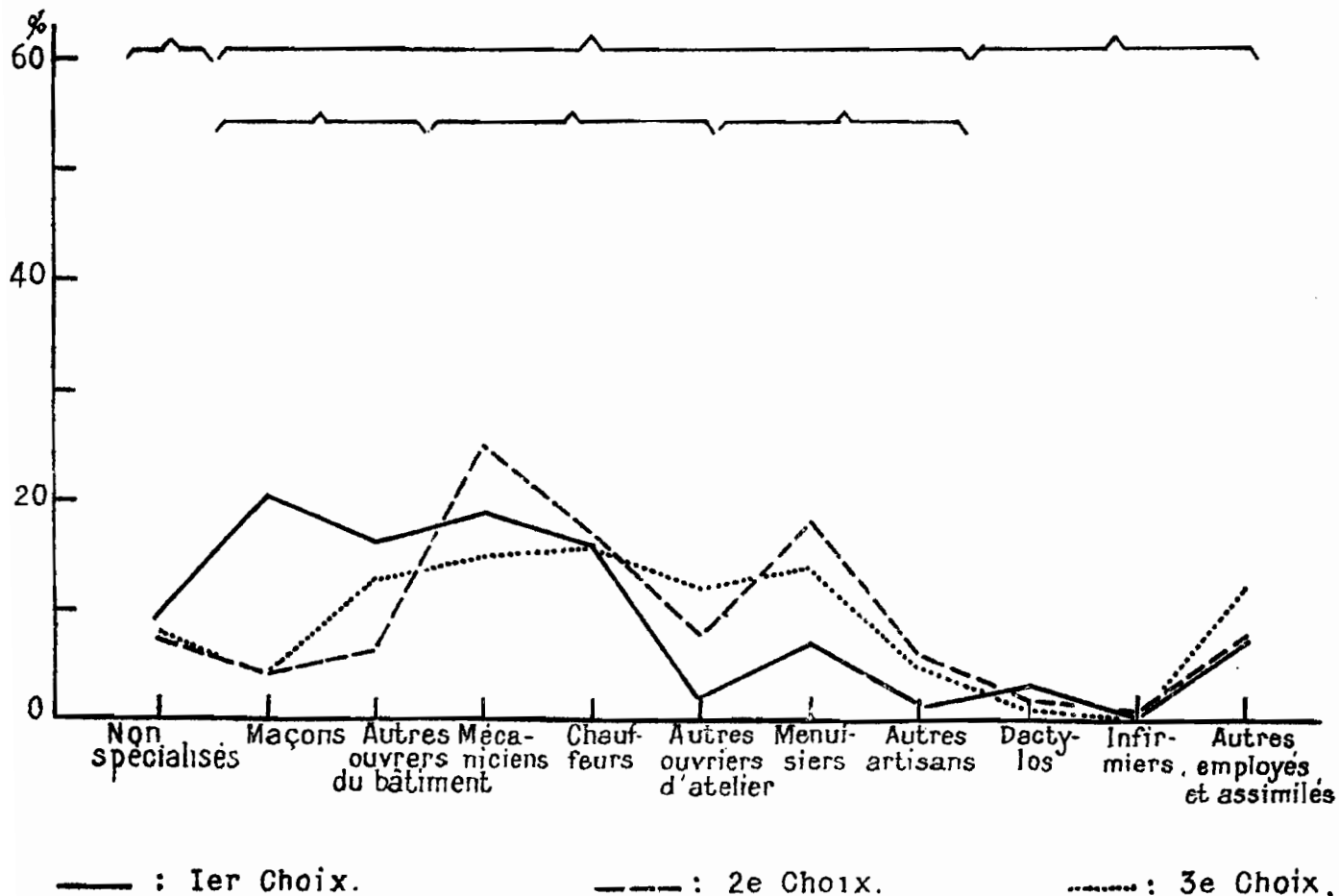
Sur l'échantillon plus restreint de ceux possédant un métier, la corrélation entre le métier possédé et ceux désirés va nous apporter des précisions supplémentaires sur ceux possédant déjà un métier.

Graphiques XII à XV : CHOIX en MATIERE de PROFESSION

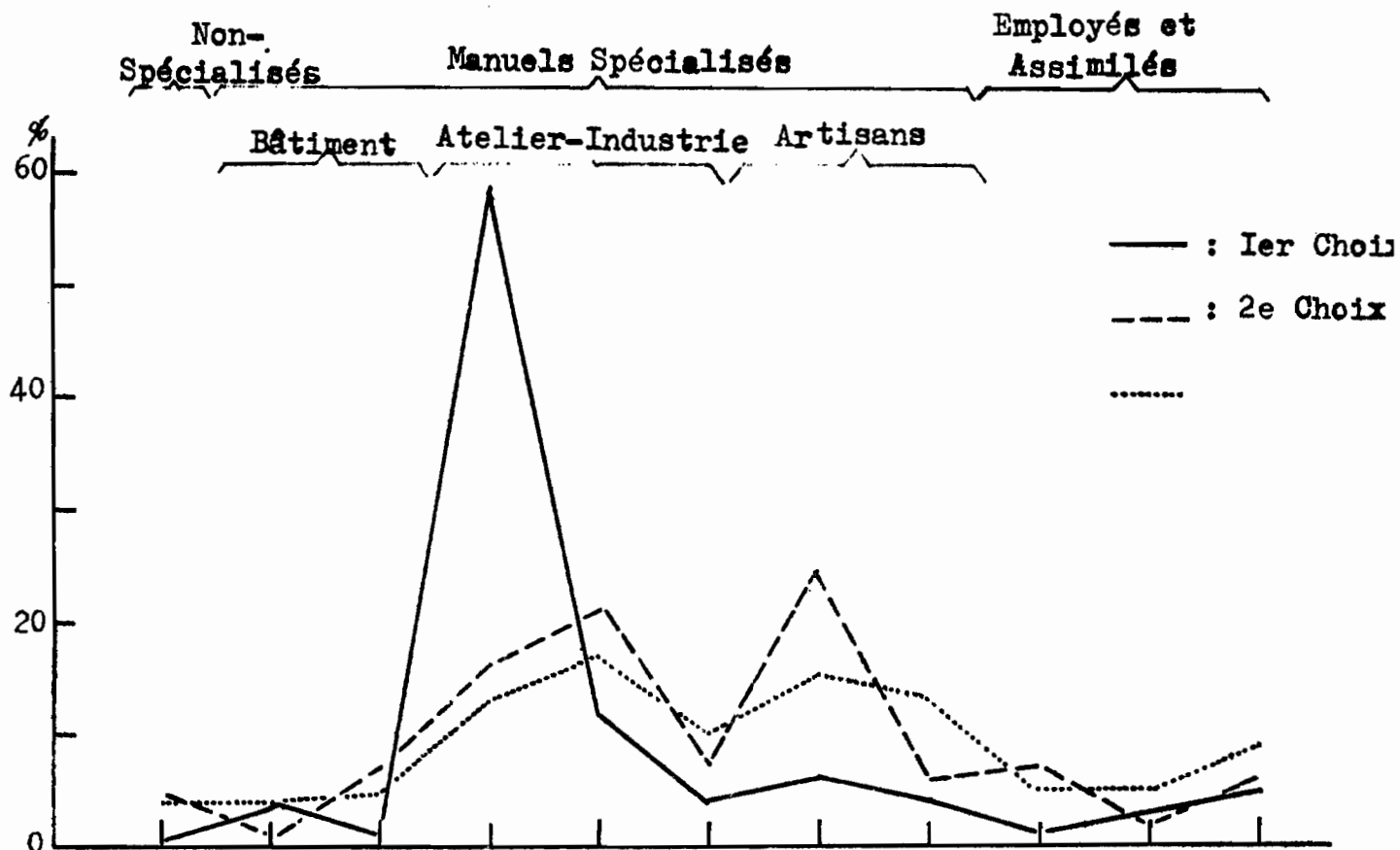
- Graphique XII : MOYENNE des CHOIX par niveau d'INSTRUCTION



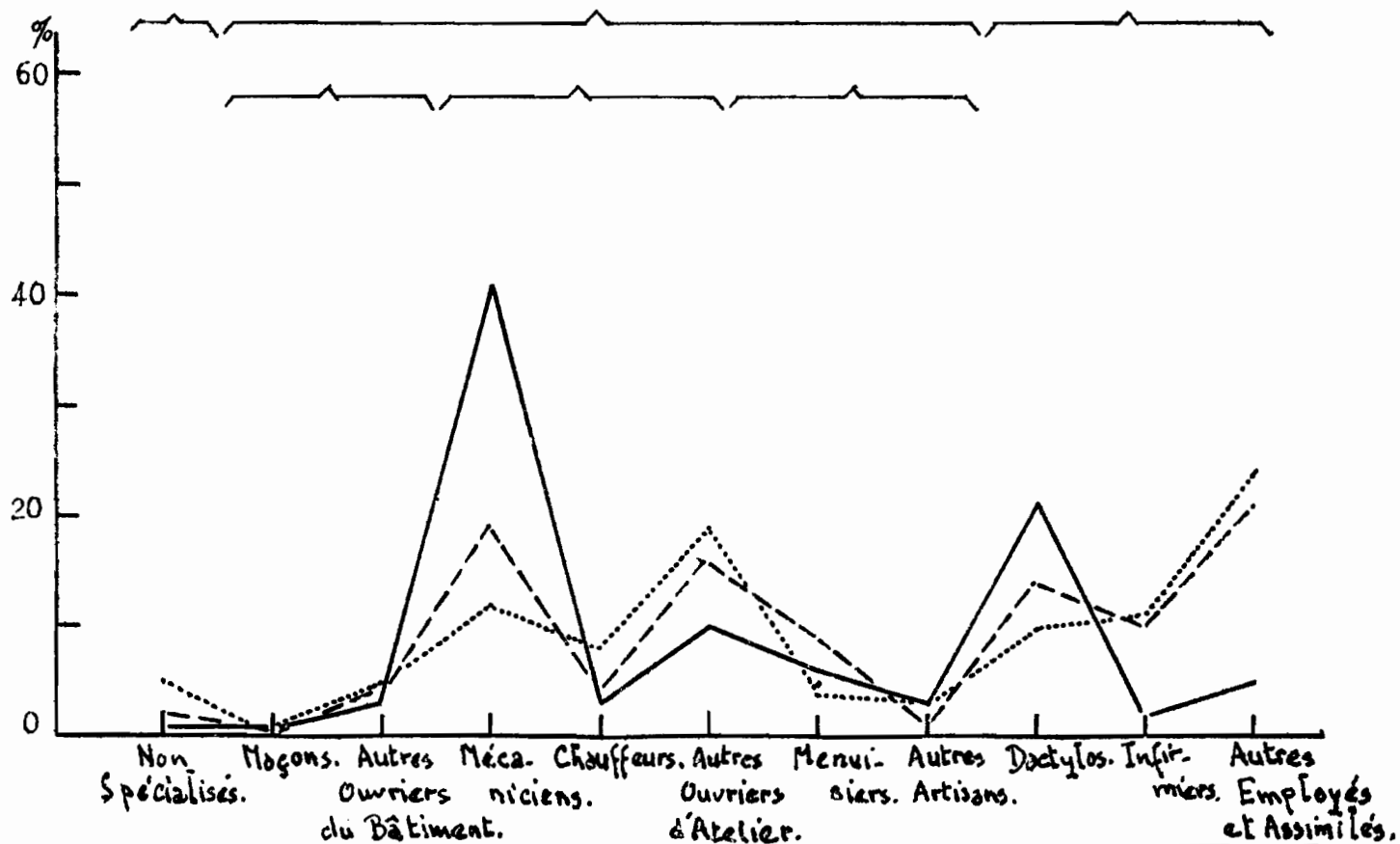
Graphique XIII : ECART entre les CHOIX - a. Adultes & Illettrés.



Graphique XIV : ECART entre les CHOIX - b. Sous-Scolarisés.



Graphique XV : ECART entre les CHOIX - o. Scolarisés.



2) La satisfaction dans la Profession

Avant d'étudier les corrélations entre métier possédé et métier choisi, il est nécessaire de rappeler qu'il s'agit d'un échantillon de chômeurs chez lesquels l'intérêt ou le désintérêt du métier possédé se double, pour les plus lucides, du désir de choisir une profession offrant des débouchés. Il est aussi possible que si l'on avait interrogé des "actifs" au lieu de sans-travail, les résultats eussent été sensiblement différents.

Dans le premier choix (graphique XVI), la corrélation entre métier possédé et métier choisi est remarquablement fréquente. Les désirs de changement sont moins nombreux que les choix corrélatifs et quand ils s'expriment, demeurent généralement dans la catégorie de la profession. Des différences sensibles se manifestent toutefois entre les différents groupes.

On étudiera ici la corrélation entre le métier possédé et les trois choix de métiers désirés formulés. Afin de nuancer les hiérarchies, on a considéré séparément le premier groupe -métier désiré- et les 2e et 3e groupes réunis comme métiers de remplacement.

C'est parmi les maçons et les ouvriers du bâtiment d'une part, les dactylos et les chauffeurs de l'autre, que le degré de "satisfaction professionnelle" est le plus élevé. Cette similitude apparente recouvre probablement des attitudes d'esprit différentes sur lesquelles l'étude des choix proposés (cf. ci-dessus) va nous apporter quelques éclaircissements. La "satisfaction" chez les dactylos est parfaitement admissible. Nous avons vu que c'était un des métiers les plus valorisés parmi les scolarisés. Il est compréhensible que ceux qui le possèdent ne désirent pas en changer. Notons toutefois dès maintenant chez les dactylos désirant changer de profession une petite proportion qui -dès le premier choix- exprime le désir d'un métier manuel. L'idée de satisfaction professionnelle peut être également tenue pour vraisemblable en ce qui concerne les chauffeurs, métier choisi de façon relativement fréquente par l'ensemble de l'échantillon. Chez eux, en outre, les changements désirés demeurent à l'intérieur de la profession.

Pour les professions du bâtiment, par contre -qui ont été très rarement désignées dans les choix précédents- il est difficile de tenir la corrélation entre métier possédé et métier choisi pour l'expression de la satisfaction pure et simple. Comme ces professions recrutent surtout parmi les illettrés ou les sous-scolarisés, on peut émettre l'hypothèse que ces choix signifient plutôt soit la résignation, soit un certain manque d'imagination. Il reste toutefois -ce qui importe surtout ici- que la stabilité dans la profession (et non dans l'emploi) a des chances d'être grande chez les ouvriers du bâtiment, comme d'ailleurs chez les dactylos et les chauffeurs.

Parmi les métiers ou les groupes de métiers où le désir de changement est le plus important, il est curieux de trouver la profession la plus fréquemment choisie: les mécaniciens. Leurs désirs de changement demeurent d'ailleurs le plus souvent à l'intérieur de la catégorie des manuels spécialisés. Seule, une toute petite proportion se tourne vers les emplois de bureau. Il y a là un caractère remarquable étant donné surtout parmi ceux-ci comptent la proportion importante de scolarisés qui pourraient normalement accéder à la catégorie des "clarks" ou des fonctionnaires.

Les menuisiers, métier également favorisé -bien que de façon moindre que les mécaniciens dans les choix spontanés- se trouvent dans

une situation voisine de ceux-ci. Une bonne partie des changements désirés le sont à l'intérieur de la catégorie. Mais une part non négligeable choisit soit les métiers de bureau soit -cas unique dans l'échantillon- les métiers peu spécialisés. Cette ambiguïté provient sans doute de l'hétérogénéité du groupe au point de vue du niveau d'instruction: les illettrés se tournent sans doute en fonction de leurs possibilités vers les métiers moins spécialisés, peu fatigants et plus rentables aussi; les scolarisés au contraire vont soit vers les métiers qualifiés, soit vers ceux de bureau.

C'est chez les non-spécialisés et les groupes hétérogènes des différentes catégories ("autres métiers...") que -mis à part les ouvriers du bâtiment- se rencontre le taux le plus élevé d'insatisfaction. Pour les sous-spécialisés, l'importance des choix en dehors de la catégorie n'a rien d'étonnant. La plus grande partie désigne des métiers manuels spécialisés qui ne sont souvent pour l'intéressé qu'une promotion professionnelle (de manoeuvre à maçon ou à mécanicien, de planton à magasinier, etc...). Un certain nombre, par contre, vont vers des métiers non manuels. Quand il ne s'agit pas de vendeurs ou de gérants, on peut estimer qu'il s'agit de choix pratiquement irréalisables, "utopiques" et qui expriment en réalité une insatisfaction et un désir de promotion sociale.

Le désir de changement parmi les métiers d'atelier autres que mécaniciens ou chauffeurs, parmi les artisans autres que menuisiers ou les employés autres que dactylos, paraît plus difficile à interpréter. Il faut se contenter de constater l'instabilité professionnelle latente de ces groupes hétérogènes de professions. L'importance de ce désir de changement -qui n'exprime plus un simple désir de promotion comme chez les sous-spécialisés- est renforcée par une proportion plus grande de choix en dehors de la catégorie. Moindre chez les artisans, elle s'accroît chez les ouvriers d'atelier dont près d'un quart se tournent vers les métiers de bureau. Cette tendance devient dominante chez les employés de bureau où 44 % de l'effectif exprime -dès le premier choix- le désir d'un métier manuel. Aucun fait ne nous semble plus révélateur de la désaffection des chômeurs -et surtout des jeunes scolarisés- pour les métiers de bureau et de leur intérêt pour les professions comportant un apprentissage et la profession d'un métier réel. On peut raisonnablement estimer que -toutes choses égales par ailleurs en matière de débouchés professionnels- il y a là une tendance très nette qui ne peut que se maintenir ou s'accroître parmi les générations actuellement à l'école.

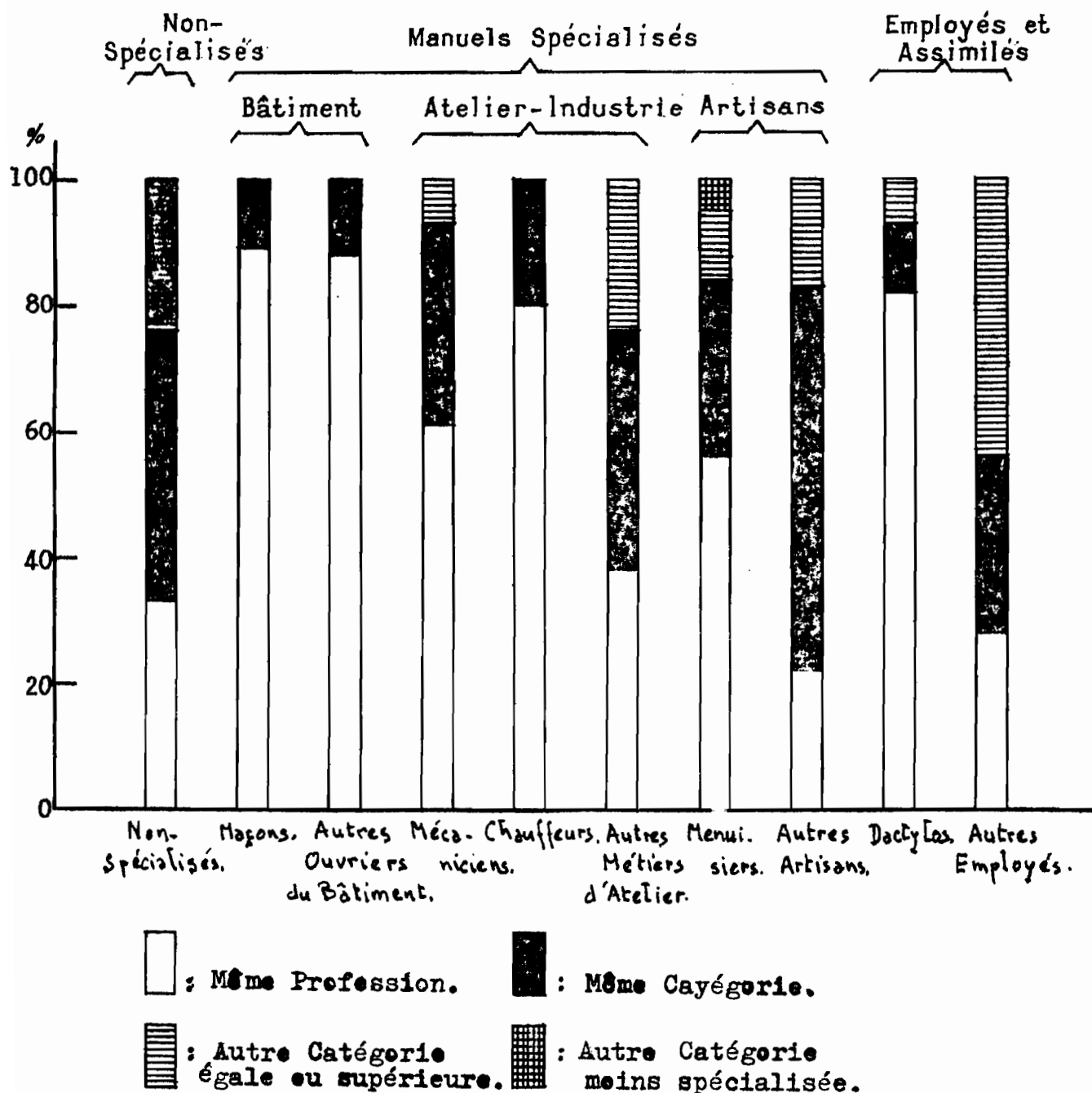
Le premier choix avait été caractérisé par l'importance des choix corrélatifs. Ceux-ci sont très rares dans les 2e et 3e choix (graphique XVII). Lorsque le métier possédé n'est pas cité comme métier désiré dans le premier choix, il est rare qu'il le soit comme métier de remplacement.

Par contre, le fait remarquable dans ces 2e et 3e options est la prédominance dans la plupart des cas des choix dans la catégorie. Ceux-ci sont particulièrement fréquents chez les ouvriers du bâtiment, les mécaniciens et les chauffeurs. Les désirs de changement sont plus importants, par contre pour les "autres métiers d'atelier" et les artisans, catégories où l'insatisfaction professionnelle s'était déjà manifestée au premier choix.

L'intérêt des employés et assimilés pour les métiers manuels spécialisés qui était apparu dès le premier choix se confirme ici de façon

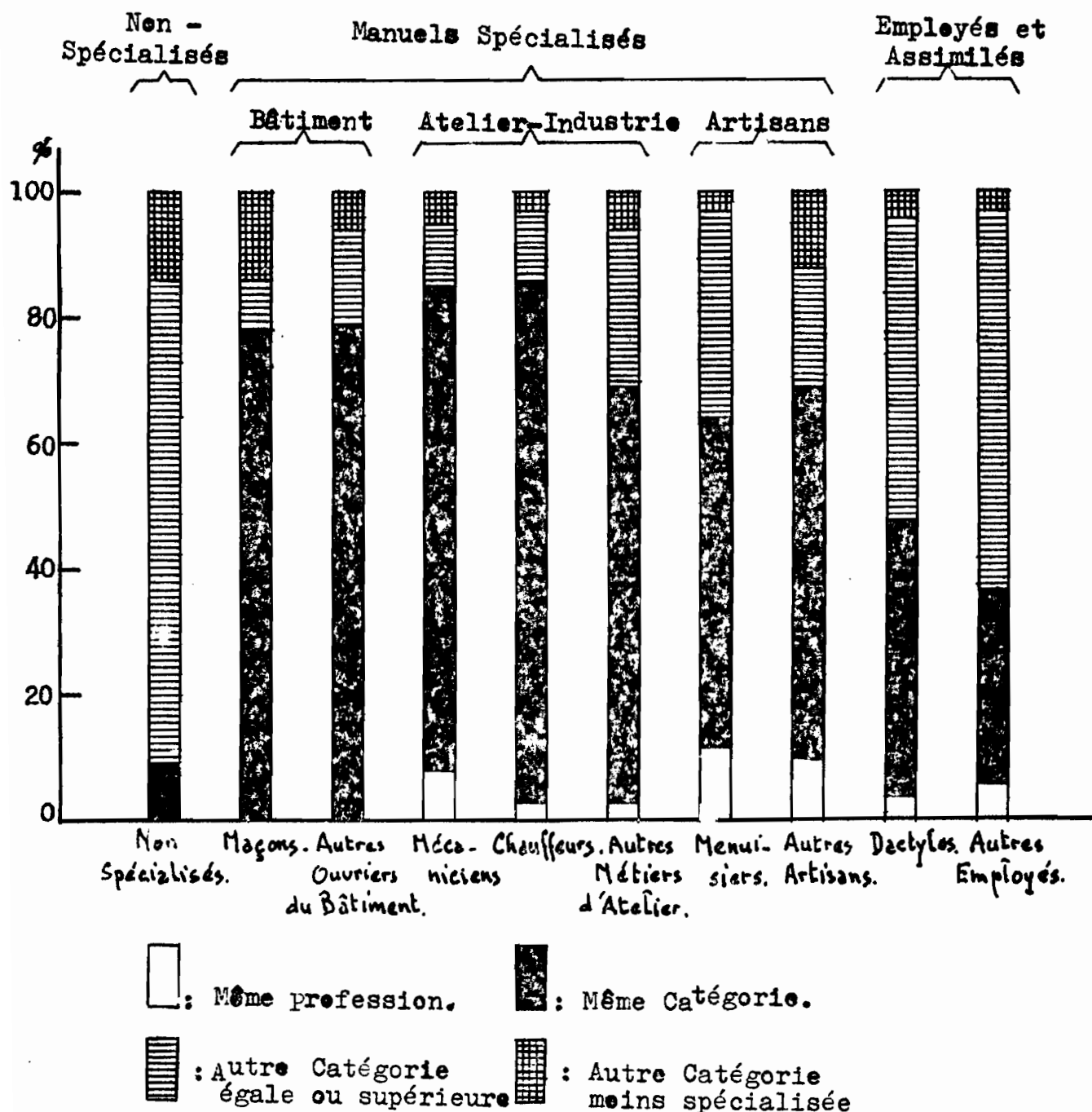
Graphique XVI : CORRELATION entre Métier POSSEDE et Métiers DESIRES.

- au Premier Choix -



Graphique XVII: CORRELATION entre Métier POSSEDE et Métiers DESIRES.

- Aux Deuxième et Troisième Choix -



très nette et s'étend cette fois aux dactylos. Si le nombre de désignations corrélatives avait été particulièrement élevé chez eux au premier choix, ce qui indique la valeur attribuée à cette profession, les métiers de remplacement choisis sont plus fréquemment des métiers manuels que des métiers de bureau. Cette tendance est encore plus forte chez les "autres catégories d'employés" dont le désir de changement était déjà apparu au premier choix.

Le désir de promotion sociale des peu spécialisés se confirme également. Comme au premier choix, c'est pour la grande majorité vers les métiers manuels que se tourne leur ambition.

Il est intéressant de constater - dans toutes ces catégories - la possibilité envisagée pour un petit nombre d'individus d'une regression professionnelle par l'acceptation d'un métier sans spécialisation. Légèrement plus marquée chez les maçons et les artisans divers, cette tendance correspond sans doute à une attitude d'esprit née de la crise: "N'importe quel travail pourvu que l'on gagne un peu d'argent".

3) Les opinions des jeunes sur les professions-

Les choix spontanés n'expriment qu'une partie de la réalité. Les rapports entre métier possédé et métier désiré, s'ils mettent en lumière les professions spontanément valorisées, ne font apparaître qu'une partie de la réalité et ne renseignent pas sur les métiers peu cités. On peut se demander si ceux-ci sont des métiers auxquels on n'a pas songé, des métiers que l'on ne désire pas vraiment mais qu'on accepterait en cas de nécessité ou des métiers carrément refusés. Ce problème présentant un intérêt surtout pour les jeunes qui possèdent seuls une liberté de choix réelle, on a interrogé l'échantillon de déscolarisés sur une courte liste de professions déterminées empiriquement comme caractéristiques en demandant aux interrogés s'ils les accepteraient ou les refuseraient (1). On s'est efforcé en outre de leur faire commenter les réponses, mais comme il s'agissait d'un élément secondaire du questionnaire, les résultats obtenus ont été médiocres.

Pour chaque profession de la liste, nous examinerons successivement le nombre d'acceptations et de refus avec leurs commentaires éventuels.

Parmi les métiers non spécialisés, ceux qui ont provoqué le plus de réactions ont été ceux de boys, de plantons et de manoeuvres:

<u>Boys:</u>	Oui	Non
- CE2	12	7
- CM1	6	20

(1) L'enquête psychologique a étudié les choix en matière de profession à partir d'une liste à peu près exhaustive de professions accessibles aux Africains. Il s'agissait de rayer les métiers refusés et de classer par rang de préférence ceux qui étaient retenus. Afin de prendre le problème sous un autre aspect, on a adopté ici une autre méthode. Les résultats des deux enquêtes doivent être considérés comme complémentaires.

On observe un renversement très net des proportions de oui et de non entre les deux groupes de scolarisés.

Le métier de boy est considéré comme un métier de sous-scolarisé ou d'illettré. C'est en outre une des professions qui suscitent le plus de commentaires, généralement défavorables:

- gagne bien mais ce n'est pas un titre.
- laver les habits, ce n'est pas bien.
- Si le Blanc "t'eng..." qu'est-ce que tu fais

Même dans le cas des réponses favorables, on le considère comme un pis-aller :

- oui, enfin...
- A la rigueur...

Manoeuvre -

	Oui	Non
- CE2.....	5	9
- CM1.....	12	7

Ici, encore, les proportions sont renversées d'un groupe à l'autre, mais cette fois dans le sens inverse. L'idée d'être manoeuvre semble être mieux acceptée des plus scolarisés que des autres. Les commentaires indiquent souvent que ceux qui acceptent considèrent cela comme une situation d'attente.

- Pas de sot métier
- Pour débiter (commentaire fréquent).

Les refus sont parfois motivés par le fait que c'est un travail trop dur ou instable.

Planton -

A suscité de nombreuses réactions. C'est le métier type du non-spécialisé. Il peut avoir en outre l'avantage de "mettre un pied" dans l'administration.

	Oui	Non
- CE2.....	19	2
- CM1.....	15	15

Très largement accepté des sous-scolarisés, pour lesquels le métier de planton peut représenter en un certain sens un aboutissement, les mentions du groupe II sont par contre partagées. Les motivations portent surtout sur les refus :

- Fatigant de porter les lettres.
- Préfère un "métier de la main" (un vrai métier spécialisé).
- A peur de fuir avec l'argent (songe aux encaisseurs).

Le métier de sentinelle a donné lieu à quelques réponses toutes négatives. Les raisons données sont qu'on ne travaille que la nuit et qu'on n'embauche que des vieux.

En ce qui concerne les métiers du bâtiment, nous avons déjà ob-

servé au cours de ce chapitre deux faits apparemment contradictoires: de très rares désignations de ces métiers dans les choix spontanés avec pourtant une forte corrélation chez les ouvriers du bâtiment entre métier possédé et métier désiré. Les réponses obtenues ici vont nous permettre d'interpréter cette anomalie apparente :

<u>Maçon</u> -	Oui	Non
- CE2.....	7	17
- CM1.....	9	28

<u>Charpentier</u> -	Oui	Non
- CE2.....	8	9
- CM1.....	9	19

Ferrailleur -

Cette spécialité semble jouir d'une situation plus privilégiée mais le nombre de réponses est trop faible pour en tirer des conclusions fermes.

	Oui	Non
- CE2.....	4	1
- CM1.....	5	6

Le métier de charpentier - plus spécialisé - semble comme celui de ferrailleur un peu moins mal accepté, surtout des sous-scolarisés, que celui de maçon. Mais d'une façon générale, les professions du bâtiment apparaissent peu considérées. Les motifs sont généralement les mêmes pour toutes les professions. Ceux qui acceptent ne les considèrent que comme des pis-aller. Ceux qui refusent donnent des raisons qui se ramènent à deux dont la seconde est particulièrement fréquente :

- trop pénible,
- peur de monter, peur des accidents.

Il apparaît donc que les métiers du bâtiment attirent peu les sans-travail, surtout les jeunes qui opposent des raisons précises à leur refus. Le faible désir de changement manifesté par ceux qui possèdent déjà ces métiers suggère alors l'idée d'une résignation et du sentiment de ne pas pouvoir changer de catégorie plutôt que d'une satisfaction réelle.

Métier d'atelier et d'industrie -

Nous avons vu qu'ils étaient de loin les métiers les plus souvent choisis. Toutes les réponses ici leur ont été favorables. Rien, dans les très commentaires, n'est venu infirmer la faveur dont jouissent ces métiers. Mécanicien et électricien - métier hautement spécialisés et participant le plus au prestige de la machine et du modernisme sont les plus cités.

Les métiers d'artisan ont l'avantage de pouvoir être exercés dans les villages en dehors du salariat. C'est chez les Africains que l'apprentissage a généralement lieu. Ces diverses possibilités que n'offre pas la catégorie précédente ne semble cependant leur attirer qu'une médiocre faveur.

<u>Menuisier</u> :	Oui	Non
- CE2.....	15	8
- CM1.....	18	13

Ce métier paraît ici avec une position bien moins favorisée que dans les choix libres où les réponses se faisaient avec une référence au réel peut-être moindre qu'ici. On se rappelle, il est vrai, qu'il était surtout cité parmi les métiers de remplacement.

Les commentaires sont rares mais intéressants. Ceux qui sont favorables font état de la possibilité de s'établir à son compte. Les autres insistent sur le fait qu'il y a trop de chômage. La situation est la même pour le métier de tailleur qui n'a suscité que peu de réponses, exactement équilibrées entre les oui et les non

Dans la catégorie des Employés et assimilés, on a cherché à grouper les métiers non-manuels exigeant un niveau d'instruction suffisant et souvent soumis à un concours. Cette hétérogénéité explique les différences des réponses suivant les professions concernées.

Dactylos - Commis :

	Oui	Non
- CE2.....	6	4
- CM1.....	27	6

Comme toutes les professions généralement choisies, les acceptations sont rarement commentées. Les refus sont non pas basés sur des raisons positives mais sur des impossibilités.

- Ne sait pas taper.
- N'a pas le niveau, n'est pas capable.

Deux toutefois leur donnent une motivation plus inattendue en prétextant que ce sont des travaux de femmes. Il semble donc que l'apparente désaffection marquée dans les choix libres pour ces catégories d'activité proviennent surtout du sentiment que ce sont des métiers difficiles auxquels, seule une élite a des chances de parvenir. Ce raisonnement, qui a été fait par plusieurs interviewés, correspond d'ailleurs à la réalité.

Militaires-

	oui	Non
- CE2.....	12	4
- CM1.....	22	8

Bien que ce métier soit rarement cité dans les choix spontanés, les acceptations sont nombreuses et souvent commentées avec chaleur. Il semble qu'elles aient été peu choisies non par désintérêt mais parce que on n'y songeait pas :

- C'est bien.
- Je serais content, etc.....

Les refus n'expriment, comme pour les dactylos et commis, que des impossibilités:

- trop jeune.
- trop difficile, pas capable.
- a échoué au concours.

Il semble donc que ces carrières n'ont été que peu mentionnées

dans les choix libres non par désintérêt mais parce qu'on n'y songeait pas.

Police, Milice, Gendarmerie -

Nous les avons regroupés à part car les acceptations et les refus ne coïncidaient pas, assez curieusement, avec celles faites à "Militaires".

	Oui	Non
- CE2.....	6	4
- CM1.....	6	3

Les réponses sont peu nombreuses et les commentaires sans intérêt mais il apparaît que les jeunes Africains font une différence très nette ^{entre} l'Armée, la Police, la Garde Fédérale et surtout la Milice qui le moins apprécié des corps de métiers à uniforme.

Gérant - Vendeur -

Très peu de réponses ont été obtenues, ce qui exprime un désintérêt certain pour ces métiers :

	Oui	Non
- CE2.....	3	2
- CM1.....	4	3

Les rares commentaires sont toutefois significatifs: ils motivent les refus par le fait qu'on risque d'être accusé en cas de vol et qu'on "mérite trop de prison".

C O N C L U S I O N .

La comparaison des séries de questions dépouillées au cours de ce chapitre permet de dégager certaines tendances d'ensemble des sans-travail face aux différentes professions qui s'offrent à eux.

Les métiers non spécialisés -auxquels les métiers domestiques doivent être rattachés- sont indiscutablement les moins retenus par les sans-travail. Il faut noter toutefois qu'un certain nombre de jeunes, même parmi les scolarisés, seraient disposés à accepter d'être manoeuvres à condition que ce soit une activité temporaire ou une introduction à un métier spécialisé.

Les ouvriers du bâtiment se présentent ici avec une position apparemment beaucoup plus favorable. Mais, comme nous l'avons vu au cours du chapitre, l'apparente satisfaction de ceux qui appartiennent déjà à cette branche ne devrait guère exprimer que le sentiment de leur impossibilité à en sortir. Il est significatif à ce point de vue que les métiers du bâtiment considérés souvent comme pénibles ou dangereux suscitent beaucoup plus de refus que ceux de manoeuvres ou de plantons.

Les professions artisanales n'apparaissent au total guère mieux placées que les précédentes. Malgré les possibilités qu'elles semblent offrir, les chômeurs savent par expérience que celles-ci sont rendues illusoire par le manque général d'argent. La menuiserie semble occuper une place privilégiée mais cet avantage est plus apparent que réel car elle n'est guère choisie que comme métier de remplacement et se présente de ce fait surtout comme le type même d'activité sur laquelle on finit par se rabattre faute de pouvoir faire autre chose.

Contrairement à une opinion généralement répandue, les métiers de bureau ne sont pas ceux qui rencontrent le plus de faveur auprès des jeunes. Cette désaffection n'est cependant pas fondée, comme dans les cas précédents, sur des arguments positifs mais sur le sentiment de la difficulté à y entrer. Il faut d'ailleurs considérer à part le cas des dactylos qui jouissent dans cette catégorie d'une situation nettement privilégiée. Ils n'intéressent toutefois que les plus scolarisés qui estiment avec raison être les seuls à pouvoir accéder. Malgré cette situation de métier "d'élite", il faut signaler parmi les dactylographes en chômage ou n'ayant encore jamais travaillé une importante tendance à désirer un métier manuel spécialisé.

Le fait dominant observé au cours de cette étude est la faveur indiscutable dont jouissent dans l'opinion des sans-travail les métiers d'atelier et d'industrie. C'est en particulier dans cette catégorie que l'on trouve les deux métiers les plus valorisés de tous: mécanicien et chauffeur. Chacun d'eux se présente d'ailleurs dans une position différente. Chauffeur est surtout -comme menuisier- un métier de remplacement. Il doit en outre l'essentiel de sa faveur aux sous-scolarisés et aux illettrés. Mécaniciens, au contraire, représente par excellence le métier "de vocation" et ce, de

façon plus complète et plus générale que dactylo. En effet, bien que les deux professions soient au moins aussi encombrées l'une que l'autre, mécanicien arrive -et souvent de très loin en tête des choix dans toutes les catégories de sans travail, quel que soit leur niveau d'instruction. En outre, à la différence de chauffeur et de menuisier- qui le suivent immédiatement dans la hiérarchie des métiers les plus désirés- il est le plus souvent cité dès le premier choix.

Au total, une tendance très générale et très nette se dessine chez les Africains à s'orienter vers les métiers les plus spécialisés, les plus difficiles aussi, parmi ceux qui leur sont ouverts. La plupart de ces métiers favorisés sont aussi ceux qui font directement participer aux aspects les plus prestigieux en un certain sens de ce qui représente ici la civilisation européenne: le travail dans un bureau, le maniement d'une machine (ou, plus exactement, la participation du fonctionnement d'une machine). La brève analyse de Balandier (1) garde sur ce point toute sa valeur à la différence qu'aujourd'hui -manifestation d'une tendance profonde ou pression des circonstances- le goût de la machine, du métier spécialisé a indiscutablement pris le pas sur celui de ce que cet auteur appelle le "mandarinat".

L'autre caractéristique essentielle des choix exprimés ici est ce qu'on pourrait appeler leur réalisme: les préférences tiennent compte à la fois des réalités du moment et des possibilités de l'individu. Il est foncièrement inexact de dire que l'école se contente de détourner les jeunes des métiers manuels au profit du mythe du "clark" ou du fonctionnaire. Ce ne sont pas les scolarisés qui font les choix les moins adaptés. Bien au contraire, les choix "utopiques" que nous avons rencontrés se situaient à peu près exclusivement chez les non spécialisés et chez les illettrés.

Sans exclure certes d'autres difficultés, cette tendance à l'effort et ce réalisme qui nous semblent caractériser l'ensemble des choix peuvent sans doute être considérés comme de bon augure quant aux possibilités d'adaptation des sans-travail le jour où des débouchés nouveaux pourraient leur être offerts.

(1) Brazzavilles noires - op. cit. p. 73.

CHAPITRE IX

Les POSSIBILITES de MIGRATION des CHOMEURS

Il est peu douteux que le moteur principal de l'exode vers les villes ait été à l'origine l'attrait d'une nouvelle forme de travail. Mais à l'apparition de la crise, les anciens travailleurs devenus chômeurs s'acharnèrent à demeurer sur place en dépit de conditions d'existence toujours plus insuffisantes. Ce phénomène suggère l'apparition - ou le développement - d'un élément nouveau: l'attrait de la vie en ville et particulièrement dans une grande cité cosmopolite comme Brazzaville. Or, il est à peu près certain que si de nombreux centres de travail doivent s'ouvrir - du moins dans la période prévisible - ce ne sera pas à Brazzaville. On doit donc se demander dans quelle mesure l'enracinement des chômeurs à Brazzaville pourra ou non faire échec à la possibilité de les envoyer vers d'autres centres urbains ou des chantiers situés en dehors des villes.

Nous étudierons ici en premier lieu les choix spontanés des sans-travail en matière de migration de travail; puis, dans un cas concret d'appel de main-d'oeuvre en dehors du territoire les motivations données par un groupe de chômeurs ayant refusé de partir. Nous obtiendrons ainsi quelques indications préliminaires sur les conditions optimales dans lesquelles pourraient s'effectuer les déplacements de main-d'oeuvre.

A - Les Choix exprimés en matière de Migration -

Deux "degrés" dans l'importance du dépaysement ont été empiriquement déterminés à la suite de questionnaires d'essai. Le premier concerne les migrations à l'intérieur du territoire. En fait ce cadre est un peu trop large. Pratiquement, tous les Congolais savent que les chances de voir des chantiers importants s'ouvrir en Likouala-Mossaka sont des plus restreints et lorsqu'on parle de travail au Moyen-Congo, tout le monde pense à la vallée du Niari, au projet du Kouilou et à Pointe-Noire.

Le deuxième degré de dépaysement est représenté par les migrations au-delà du Territoire. Même si Fort-Rousset est sans doute sur le plan du dépaysement aussi loin pour un Balali que Port-Gentil, la limite du Territoire fixe au moins une importance minimum aux déplacements, surtout que depuis la loi-cadre, le Territoire a tendance à s'ériger en une entité politique en dehors de laquelle on se sent sans doute plus "à l'étranger" qu'au temps où la capitale de la Fédération détenait vraiment l'autorité supérieure. D'ailleurs, pour cet échantillon composé uniquement de travailleurs du secteur privé, un déplacement hors du Territoire fait avant tout songer au Gabon.

On sait par expérience que le travail y est déjà "sorti" et qu'il y aura sans doute là-bas d'autres appels de main d'oeuvre. C'est dans cette perspective - et souvent de façon explicite - que les réponses sont faites.

1)- Les Migrations à l'intérieur du Territoire -

Nous venons de dire qu'elles se ramenaient pratiquement aux déplacements entre Brazzaville et Pointe-Noire. Afin de placer l'interviewé devant un cas concret, la question posée envisageait d'ailleurs ce cas précis: Iriez-vous travailler le long de la ligne, à Dolisie, ou à Pointe-Noire, par exemple ? Le tableau LII donne la ventilation complète des choix par niveau d'instruction, groupe de race et classe d'âge: En fait, la commodité de l'interprétation commande de faire des regroupements pour chacun de ces critères.

D'une façon générale, les refus de se déplacer sont très rares et représentent seulement 10% de l'ensemble de l'échantillon. Leur petit nombre risque donc de rendre peu significative leur répartition. Nous étudierons cependant celle-ci suivant les trois critères d'après lesquels les options ont été ventilées.

La Race - Au-delà du pays Lari, le long du CFCO, les trois groupes de race définie ici font presque au même titre figure d'étrangers. Ce sont même les Balalis, les plus proches pourtant, qui se trouvent du fait de rivalités directes dans l'état d'opposition le plus marqué avec les populations de la côte, Bavili et apparentés. L'importance des trois sous-groupes socio-raciaux distingués ici est trop inégale pour donner d'un groupe à l'autre des informations également valables.

- Groupe des Gens du Bas.....	318
- " Batékés.....	30
- " Gens du Haut.....	54

sur	402 interviewés

A titre d'indication, nous donnons toutefois les proportions de refus dans ces trois groupes (Tableau LII) :

	sur 100 réponses
- Gens du Bas-Congo.....	11
- Batékés et assimilés.....	7
- Gens du Haut-Congo.....	7

En dépit de la disparité des échantillons, la caractéristique commune des chiffres trouvés est d'être à la fois très faibles et très voisins.

Le niveau d'instruction - Malgré le petit nombre d'illettrés de l'échantillon, il serait tentant de faire observer que c'est parmi eux que se trouve la plus forte proportion de refus, et ceci dans tous les groupes de races :

	sur 100 Réponses
- Adultes et Illettrés.....	23
- Sous-Scolarisés.....	5
- Scolarisés à partir du CMI....	7

En fait, la présence dans le même groupe d'illettrés et de chômeurs au-delà de 25 ans impose la nécessité avant de conclure d'examiner séparément les deux critères de l'instruction et de l'âge. (Tableau LII)

L'âge - Ici, la proportion de refus d'un groupe à l'autre est suffisamment variable pour que les différences soient significatives:

Tableau LII : REFUS D'EMIGRER JUSQU'A POINTE POINTE

		Adultes et illettrés	Sous- Scolarisés	Scolarisés à partir du CMI	Ensemble
Gens du Bas- Congo	Jusqu'à 20 ans	1	5	9	15
	21 à 25 ans	1	1	2	4
	26 ans et plus	15	-	-	15
	Ensemble	17	6	11	34
Groupe Batéké	Jusqu'à 20 ans	-	-	-	-
	21 à 25 ans	-	-	-	-
	26 ans et plus	2	-	-	2
	Ensemble	2	-	-	2
Gens du Haut Congo	Jusqu'à 20 ans	-	-	-	-
	21 à 25 ans	2	-	-	2
	26 ans et plus	2	-	-	2
	Ensemble	4	-	-	4
Ensemble	Jusqu'à 20 ans	1	5	9	15
	21 ans à 25 ans	3	1	2	6
	26 ans et plus	19	-	-	19
	Tous les âges	23	6	11	40

pour 100 réponses

- Jusqu'à 20 ans..... 6
 - de 21 à 25 ans..... 8
 - 26 ans et plus..... 27

La proportion de refus augmente brusquement au-delà de 25 ans. C'est donc le poids des plus de 25 ans dans l'échantillon des adultes et illettrés qui expliquait la prédominance apparente des refus chez ces derniers. La proportion n'est en effet pas modifiée si l'on compare les illettrés aux scolarisés, parmi les jeunes jusqu'à 25 ans.

Le critère essentiel de classification apparaît donc être l'âge.

On peut estimer que chez les jeunes jusqu'à 25 ans, la perspective d'aller travailler dans un chantier entre Brazzaville et Pointe-Noire ne rencontrerait qu'une proportion négligeable de refus. L'étude des migrations à longue distance va nous permettre de préciser ces tendances.

2) Migrations hors du territoire -

Au moment où avait été lancée cette enquête, avaient lieu les premières demandes de main d'oeuvre en provenance du Gabon. C'est donc surtout sur cette éventualité que la question relative à ce type de migration a été posée.

Cette fois, les refus sont plus fréquents que lorsqu'il s'agissait de simples déplacements dans le Moyen-Congo (tableau LIII) : 46% soit presque la moitié de l'échantillon total.

La race - Nous avons fait observer que l'inégale répartition des races dans l'échantillon rendait incertaines les comparaisons d'après ce critère. Ici, toutefois, la répartition des refus est sensiblement différente d'un groupe de race à l'autre et sensiblement différente de ce que nous avons observé à propos des migrations dans le Moyen-Congo. Elle s'établit de la façon suivante :

	sur 100 réponses
- Gens du Bas-Congo.....	48
- Batékés et assimilés.....	20
- Gens du Haut-Congo et étrangers..	39

Etant donnée l'importance de l'échantillon, l'hostilité de principe des Balalis et des races voisines à quitter le Moyen-Congo peut être tenue pour établie. Pour les deux autres groupes, on ne peut pas accorder la même confiance aux résultats. Toutefois, le grand écart entre les deux suggère que les M'bochis et les races "qui s'entendent avec eux" seraient plus fermement attachées à rester à Brazzaville alors que les Batékés accepteraient plus volontiers de s'expatrier. On peut rapprocher de ces résultats les traditionnelles rivalités Balali-M'bochis qui témoignent du prix que ces deux groupes attachent à jouer un rôle prépondérant à Brazzaville et le relatif effacement des Batékés. On peut aussi invoquer le fait que, à l'époque de l'interview, un déplacement hors du territoire était compris le plus souvent comme un déplacement au Gabon et que la frontière de ce territoire jouxte le pays Batéké. La forme du questionnaire ne permet toutefois pas d'apprécier la valeur de ces hypothèses.

Le niveau d'instruction - Le rôle du niveau d'instruction nous avait paru confus dans le cas des migrations dans le territoire. La proportion dominante de refus dans le premier groupe était en effet due beaucoup plus à la proportion dominante de plus de 25 ans qu'à la présence des jeunes illettrés. Ici, des différences significatives dans la répartition des refus apparaissent entre les trois groupes qui ne semblent plus dûs principalement à la composition aberrante du premier.

	pour 100 réponses
- Adultes et illettrés.....	56
- Sous-Scolarisés.....	50
- Scolarisés à partir du CMI.....	34

Le degré d'instruction paraît ici jouer un rôle indiscutable mais seulement à partir d'un certain niveau scolaire. Une plus grande confi-

TABLEAU LIII : REFUS D'EMIGRER EN DEHORS DU TERRITOIRE

		Adultes et Illettrés	Sous- scolarisés	Scolarisés à partir du CMI	Ensemble
Gens du Bas- Congo	{ Jusqu'à 20 ans 21 à 25 ans 26 ans et plus Ensemble	3 5 39 47	51 9 - 60	42 4 - 46	96 18 39 153
Groupe Batéké	{ Jusqu'à 20 ans 21 à 25 ans 26 ans et plus Ensemble	1 - 2 3	1 1 - 2	- 1 - 1	2 2 2 6
Gens du Haut- Congo	{ Jusqu'à 20 ans 21 à 25 ans 26 ans et plus Ensemble	1 1 3 5	4 2 - 6	10 - - 10	15 3 3 21
Ensemble	{ Jusqu'à 20 ans 21 à 25 ans 26 ans et plus Tous les âges	5 6 44 55	56 12 - 68	52 5 - 57	113 23 44 180

ance en soi née probablement du sentiment d'être plus apte à "se débrouiller" mais aussi d'une meilleure compréhension de la situation donne sûrement aux scolarisés davantage d'esprit d'initiative. Nous avons déjà trouvé au cours de ce rapport des exemples de meilleure intégration à partir d'un certain niveau scolaire (1). Le phénomène observé ici serait à rapprocher de ces cas.

(1) Cf. Chapitre VII.

L'âge - Si le niveau scolaire joue un rôle, l'âge est ici -comme dans le cas précédent- un facteur d'importance dominante sur la proportion des refus. Son influence apparaît plus complexe que dans le cas précédent.

sur 100 réponses

- Jusqu'à 20 ans	44
- de 21 à 25 ans	31
- 26 ans et plus	63

Cette fois-ci, les moins de 20 ans se différencient nettement de leurs aînés immédiats par une proportion de refus sensiblement plus forte. L'action de la famille, le sentiment de ne pas être encore adulte, souvent rencontré chez les jeunes interviewés, doivent intervenir ici. La génération la plus "décidée", celle aussi qui a en fait le plus de possibilités et le moins d'empêchements, est alors celle des jeunes de 20 à 25 ans. Les refus de partir travailler "à l'étranger" n'atteignent pas dans ce groupe le 1/3 des réponses. Par contre, le groupe le plus réticent est ici comme dans le cas précédent celui des plus de 25 ans où presque les 2/3 refusent en principe de quitter le territoire.

Il ressort de l'étude de ces variables, que parmi les sans-travail, le groupe le plus décidé et le plus compréhensif est celui des gens âgés de 20 à 25 ans, ayant effectué une scolarité normale, c'est à dire au moins jusqu'à CML. Le plus passif, au contraire, et celui le plus réfractaire à des déplacements de quelque importance -fut-ce pour trouver du travail- est celui des plus de 25 ans où dominent les illettrés. On peut à titre d'exemple opposer la proportion des refus dans ces deux groupes tels qu'ils se présentent dans l'échantillon:

pour 100 réponses

- Sans-travail de 21 à 25 ans, scolarisés à partir du CML	17
- Sans-travail de plus de 25 ans, à forte majorité d'illettrés...	63

soit un écart qui va presque de 1 à 4. Cette proportion de refus diminue dans le second groupe chez les plus jeunes alors qu'elle augmente dans le premier. Les sous-scolarisés occupent à tous égards une position intermédiaire. Ces variations confirment donc l'existence de ce que l'on pourrait appeler un âge optimum quant aux possibilités d'émigration qui se situe entre 20 et 25 ans et le rôle favorable du niveau d'instruction passé un certain seuil qui paraît se placer ici aux environs du CML.

Les réponses étudiées ici étaient faites en quelque sorte dans l'abstrait. L'étude des motivations données par un groupe de chômeurs ayant effectivement refusé d'aller travailler à Port-Gentil va nous donner quelques éclaircissements sur les causes de refus, particulièrement chez les plus de 25 ans dont nous venons de voir qu'ils apparaissent comme le groupe le plus réfractaire à tout déplacement.

B.- Un exemple de refus de migration-

Au moment où s'effectuait cette enquête, une des toutes premières offres de travail faites depuis longtemps était lancée à Brazzaville.

Elle émanait d'une société déjà connue des Africains et concernait des chantiers situés dans une ville du Gabon où des Brazzavillois avaient déjà eu l'occasion d'aller travailler. C'était donc une occasion privilégiée pour étudier les réactions des chômeurs à des offres concrètes et d'un type appelé vraisemblablement à se représenter dans l'avenir.

1) - Nature et conditions de l'offre-

Quatre cents emplois, uniquement d'ouvriers qualifiés du bâtiment: maçons, charpentiers et ferrailleurs, étaient proposés. Les salaires étaient les mêmes qu'à Brazzaville plus une prime de 700 francs par mois, payée seulement au moment du retour. La durée d'absence était indéterminée mais ne devait pas en principe dépasser un an (1). Les ouvriers devaient être logés sur place par les soins de la Société. Un contrat de travail était établi sous le contrôle de l'Office de la Main d'Oeuvre à qui le recrutement était en principe confié. Les conditions offertes étaient donc sensiblement les mêmes qu'à Brazzaville avec l'avantage d'être placées sous la garantie d'un organisme officiel.

Les résultats obtenus par la campagne de recrutement de l'Office de la Main d'Oeuvre sont significatifs. Sur 187 travailleurs effectivement contactés et en chômage à cette date, 70 seulement ont accepté de partir. Il en reste donc 117 dont 96 à Poto-Poto qui ont refusé. Nous avons tiré au hasard parmi eux un échantillon du quart dont 22 individus ont pu être interviewés. Ils ont subi le questionnaire des chômeurs adultes et illettrés complété par des questions particulières relatives à leur refus de partir. Ce sont les réponses à ces questions que nous dépouillons ici. Nous les étudions sous deux rubriques: les causes de refus et les rumeurs sur Port-Gentil.

2) Les causes de refus et les conditions d'acceptation-

Les causes de refus se groupent en deux catégories d'inégale importance suivant qu'elles sont relatives à des conditions extérieures ou à des raisons familiales :

- conditions extérieures 8 réponses
- raisons familiales 18 réponses

26 réponses

Causes extérieures-

Parmi les causes extérieures, un certain nombre sont des refus purs et simples basés parfois sur des motivations absurdes:

- "Pourquoi il y a le travail à Port-Gentil et pas à Brazzaville?"

- "J'aime seulement Brazzaville. Si je ne veux pas aller, je suis libre".

(1) Sans doute cette limite était-elle fixée pour éviter à la Société le transport des familles, obligatoire, d'après le Code du Travail, pour les séjours supérieurs à un an.

Il ne paraît pas douteux que certains de ces refus sont motivés par des souvenirs de l'époque du travail obligatoire encore très vivaces, surtout chez les plus âgés.

Des préoccupations voisines se retrouvent dans des refus provoqués par le manque de confiance dans les conditions proposées. Un interviewé déclare ne pas croire à la valeur du contrat proposé par la Société : "avec le Gouvernement (il aurait) accepté, mais la Compagnie, une fois sur place, elle fait ce qu'elle veut". Un autre exprime la même crainte en précisant que "là-bas, il n'y a plus l'inspection du travail". Celui-là craint en outre d'être licencié et laissé sur place en cas de maladie.

Il n'y a pas de doute que des souvenirs fâcheux conservés - déformés ou non - dans l'opinion populaire peuvent motiver de nombreux refus. Nous retrouverons plus loin (1) le rôle chez les Africains des choses mal comprises ou des promesses non tenues. Il faut en souligner ici le rôle capital surtout chez les illettrés qui sont les plus sensibles aux rumeurs du fait qu'ils se sentent moins capables de se défendre.

Quelques autres causes de refus sont dues à des rumeurs défavorables sur les conditions d'existence. Nous y reviendrons plus loin.

Raisons personnelles et familiales -

Les raisons extérieures données aux refus sont les moins nombreuses. Celles relatives au besoin - pour une cause ou pour une autre - de vivre en famille représentent la plus grande majorité.

Un petit nombre de ces raisons sont relatives à l'intéressé lui-même : certains ne veulent pas partir parce qu'ils sont malades ou parce qu'ils craignent de l'être là-bas et de n'avoir personne pour les soigner. Mais pour la plupart, c'est la nécessité de laisser ici la famille qui a motivé le refus. Il est significatif que sur 22 interviewés, 12 aient déclaré qu'ils seraient partis s'ils avaient pu emmener leur femme. Le désir d'emmener la femme et le cas échéant les enfants - outre quelques raisons personnelles : "peur de perdre la femme" ou même "peur d'être battu par les maris de Port-Gentil" (sic) - repose essentiellement sur une crainte constante de la maladie :

- le petit frère et les voisins ne peuvent soigner la femme si elle est malade.
- l'enfant est malade. La femme ne sait pas le soigner.
- si elle est malade, qu'est-ce qu'elle fera la pauvre femme, etc...

Pour comprendre la force de motivations de ce genre, il est nécessaire de dire un mot des représentations sur lesquelles elles reposent. Lorsque les interviewés parlent de maladies, il ne s'agit pas d'affections pures et simples. Des enquêtes ultérieures ont montré le rôle important que le Dispensaire et l'Hôpital jouaient chez les Africains. Mais dans le réseau de croyances encore uniformément répandu - sauf quelques très rares exceptions chez les plus jeunes et les plus instruits - la maladie et la mort n'ont qu'exceptionnellement une origine naturelle. Il y a certes les maladies naturelles, celles "que Dieu envoie" et qui relèvent de l'Hôpital. Mais il y a aussi les maladies magiques qui viennent de ce qu'on a "fait le fétiche". Or, c'est précisément le rôle du chef de famille, père, oncle ou frère aîné, d'aller trouver le féticheur ou de "parler pour" les membres de sa famille. Dans une

(1) Cf. chap. XII.

société où les jalousies, entraînant des menaces de sorcellerie, sont aussi fréquentes que les mouvements de solidarité, abandonner sa lignée est pour un chef de famille une grave responsabilité. Il a vraiment le sentiment de laisser les siens sans protection, à la menace de dangers pour lesquels on témoigne d'une crainte extrême. On comprend que dans ces conditions la perspective de gagner de l'argent ne constitue pas toujours une motivation suffisante pour le décider à partir. Comme dit un interviewé: qui était précisément resté à Brazzaville pour pouvoir "soigner" les siens, tu dois être là "pour ce qui tombe la nuit".

Quelques interviewés invoquent pour justifier leur refus l'interdiction de la famille de les laisser partir. En vérité, ce motif semble plutôt un prétexte. Il est toutefois intéressant, parce qu'il représente une tendance -que nous avons déjà rencontrée surtout chez les jeunes illettrés- à trouver commode de se réfugier derrière l'autorité familiale. Chez les scolarisés, on rencontre le plus souvent l'attitude contraire: lorsqu'on les interroge sur les réactions éventuelles de la famille, ils insistent volontiers sur leur indépendance.

L'analyse de ces réponses explique dans une certaine mesure la proportion élevée de refus d'émigrer rencontrée dans la première partie de ce chapitre chez les plus de 25 ans. Il apparaît que c'est probablement la présence parmi eux d'une forte proportion de chargés de famille qui contribue à élever le nombre des refus.

Les rumeurs sur Port-Gentil-

Plusieurs fois déjà dans le passé, les travailleurs de Brazzaville sont allés travailler au Gabon. Certains sont revenus, d'autres sont encore sur place mais renseignent par lettre leur famille et leurs amis sur leur vie là-bas. Des rumeurs circulent donc parmi les chômeurs, inexactes pour certaines, mais correspondant aussi parfois à la réalité. Vraies ou fausses, d'ailleurs, elles influent de la même façon sur les attitudes. A l'époque où a été lancé cet appel de main d'oeuvre, les renseignements étaient plus rares que maintenant du fait que les gens n'avaient guère de raisons de s'intéresser au Gabon. Les "renseignements" recueillis auprès des interviewés sont donc relativement rares. Ils sont aussi le plus souvent défavorables. Cela ne doit pas étonner: on a sans doute plus tendance à s'étendre sur les inconvénients -auxquels on peut toujours espérer qu'il sera porté remède- qu'aux avantages d'une situation. Si certains déclarent -sur la foi de parents ou d'amis déjà allés là-bas- que "le pays est bon", on insiste le plus souvent sur les inconvénients d'y vivre pour des Congolais.

- Un petit nombre -faisant allusion au travail en forêt- déclarent que là-bas, "il y a trop d'ombre" pour des gens comme eux, habitués au soleil.
- Quelques critiques portent sur les conditions générales d'existence, affirmant que la vie ^{est} plus chère qu'à Brazzaville, surtout en ce qui concerne les denrées alimentaires.
- Certains se plaignent -il ne faut pas oublier qu'il s'est toujours agi jusqu'à maintenant de déplacements d'hommes seuls- d'histoire à cause de femmes. Il y a d'ailleurs eu dans le passé, et pour cette raison, des bagarres assez graves qui prenaient rapidement de l'importance du fait qu'elles polarisaient les rivalités raciales.

Mais le plus grand problème rencontré par les Congolais au cours de leur vie au Gabon est relatif à la nourriture. Il y a là quelque chose d'extrêmement important du fait que l'aliment de base varie d'un groupe de race à l'autre. Des expériences heureuses de distribution d'une nourriture unifiée -et rationnelle- ont été réalisées à Brazzaville. Mais elles concernaient surtout une sélection de jeunes possédant un niveau d'instruction relativement élevé (Lycée, Centre FPR... etc.). Il n'est pas dit que s'il s'était agi d'hommes plus âgés, d'illettrés et surtout de femmes, leur adaptation à une alimentation nouvelle qui n'aurait en outre pas le mérite -comme c'est le cas dans les exemples cités- d'être toute préparée et soigneusement surveillée, aurait été aussi facile. Mangeurs de manioc, réputé par eux "tenir l'estomac", les Congolais partis au Gabon se sont trouvés dans un pays où celui-ci marquait et où l'aliment de base était soit la banane, soit le tarot. Certes, ces aliments sont consommés ici, mais ils sont plutôt considérés comme des desserts. Même le riz que les employeurs ajoutent aux rations ne suffit pas à compenser l'absence de manioc (1). En outre, les difficultés chroniques de ravitaillement et les famines apparues à certaines époques dans des centres de travail du Gabon, sont bien connues ici. Il y a à Poto-Poto des gens qui affirment avoir des parents ou des amis morts de faim dans des chantiers forestiers après être restés une semaine sans manger. Que le nombre de ces accidents ait été exagéré ou non, il reste qu'ils ont exercé à l'époque de cet appel de main d'oeuvre une action non-négligeable sur les décisions des convoqués par l'Office de la Main d'Oeuvre.

C O N C L U S I O N

Il apparaît possible, à partir des éléments étudiés ici, de discerner certaines des raisons capables d'entraîner le refus ou l'acceptation des chômeurs de quitter Brazzaville pour aller travailler dans d'autres régions.

En premier lieu, le pays où a lieu l'émigration joue un rôle qui apparaît essentiel. L'une des préoccupations dominantes des émigrants éventuels est de ne pas perdre le contact avec Brazzaville. Aussi, la perspective d'aller travailler à Pointe-Noire ou le long du CFCO, là où les liaisons sont faciles et relativement peu coûteuses, ne suscite qu'une proportion négligeable de refus. L'idée, par contre, de quitter le territoire semble -du moins dans l'état actuel des choses- impossible à une proportion beaucoup plus importante de sans travail.

(1) Les distributions de riz effectuées aux chômeurs rapatriés par les Services Sociaux se heurtent aux mêmes objections. Les intéressés, bien qu'ils soient souvent sans ressources, réclament avec insistance du manioc.

Certaines caractéristiques propres aux chômeurs ont également une influence sur le sens des options. Le niveau d'instruction conditionne les choix: c'est surtout chez les illettrés et les sous-scolarisés que les refus d'émigrer sont les plus fréquents. A partir d'un certain niveau, situé autour du Cours Moyen, les refus diminuent considérablement. Ce fait est important si l'on songe que c'est cette dernière catégorie qui forme d'ores et déjà la majorité des jeunes sans-travail de Brazzaville et que leur proportion ne peut aller qu'en augmentant au cours des années à venir.

L'âge est également un facteur à considérer et plus sans doute l'âge social -pour reprendre une notion déjà utilisée ici (1)- que l'âge biologique. Trop jeune, la manque de maturité et d'esprit de décision, puis passé un certain âge, les responsabilités familiales entravent l'individu. Celui-ci préfère alors des conditions de vie précaires à Brazzaville à un travail normalement rémunéré mais impliquant une émigration d'une durée plus ou moins longue. L'âge optimum pour partir est apparu se situer entre 20 et 25 ans, période de leur vie où les jeunes Africains des villes concilient généralement le maximum d'esprit d'indépendance avec le minimum de charges.

Les refus d'émigrer étudiés dans un cas concret et chez des chômeurs ayant dépassé pour la plupart l'âge optimum défini au début de ce chapitre, paraissent imputables à deux causes principales:

- méfiance vis à vis de l'employeur liée à des souvenirs fa- cheux ou à des interprétations erronées, les uns et les autres soigneuse- ment conservés en milieu africain. C'est surtout chez les illettrés et les sous-scolarisés que ces rumeurs ont le plus de prise. Les plus instruits témoignent au contraire d'une meilleure compréhension et aussi de plus de confiance en eux-mêmes.

- refus de se séparer de la femme et des enfants. L'impossibi- lité de se déplacer avec sa famille nous est apparue comme le principal obstacle invoqué. Cette attitude est fondée certes sur des motifs d'attache- ment, mais surtout sur le sentiment du besoin de se défendre contre les maladies, et surtout contre les maladies supposées d'origine magique où la présence du chef de famille est indispensable.

Une autre préoccupation essentielle des émigrants éventuels est relative à la nourriture et surtout à leur aliment de base qui varie d'un milieu coutumier à l'autre. Il apparaît que plus on aura affaire à des indi- vidus âgés ou peu scolarisés, plus leurs possibilités d'adaptation dans ce domaine auront des chances d'être limitées.

Dans l'ensemble, même s'il existe des groupes inégalement ré- ceptifs à la perspective d'une émigration, les conditions d'installation dans les centres nouveaux apparaissent essentielles et particulièrement celles relatives à la vie familiale et aux conditions de nutrition. De l' organisation rationnelle de ces conditions d'installation semblent dépendre grandement le succès d'une campagne de recrutement et la bonne intégration dans des milieux nouveaux des chômeurs déplacés.

(1) Cf. Chapitre VI.

CHAPITRE X

Le retour au village et ses problèmes

Le retour au village aurait dû constituer en principe le recours normal des chômeurs et des inactifs au moment de la crise. L'expérience a montré qu'on s'était lourdement trompé sur ce point et que les retours spontanés vers la brousse étaient demeurés l'exception (1).

Devant cette situation de fait, il était intéressant de savoir ce que pensent les chômeurs de la possibilité d'un retour en brousse et les éléments d'opinion qui s'opposent à ce retour. Une telle étude devrait faire à elle seule l'objet d'enquêtes approfondies. Elle n'a pu être ici qu'abordée.

Nous examinerons successivement dans ce chapitre les problèmes que soulèverait pour les citadins une réintégration définitive dans la société villageoise. Nous étudierons ensuite sur un plan plus statistique la position des différentes catégories de chômeurs devant la possibilité de rentrer au village. Nous analyserons enfin pour ces mêmes groupes les types d'activités qu'ils croient possible d'exercer dans l'éventualité de ce retour.

A. - Les PROBLEMES POSES par le RETOUR au VILLAGE -

A en juger superficiellement, le retour au village ne devrait guère poser de problèmes. Les Africains des villes, du moins les adultes, sont pour la grande majorité nés dans les villages de brousse dont ils ont partagé les travaux et acquis les coutumes avant de venir en ville. On les imagine donc volontiers comme des sortes d'exilés n'ayant qu'un vernis de "civilisation" et prêts, dès que les conditions ne le permettent plus, à rejoindre leur milieu d'origine.

En fait, dans l'état actuel des choses, le retour au village est pour les citadins une opération beaucoup plus difficile à envisager qu'une émigration vers un autre centre urbain. Au lieu d'un simple déplacement "géographique" au bout duquel ils s'attendent à retrouver des conditions de vie et de travail voisines de ce qu'ils ont ici, un retour définitif au village représente pour les chômeurs un changement de mode de vie et, le plus souvent, du moins pour les hommes, un changement d'activité. Il se forme donc un complexe d'aspirations contrariées, de refus et de craintes, qui offre assez peu de prise à l'analyse. Nous essaierons toutefois d'en décrire quelques traits dominants que nous grouperons en deux catégories suivant leur origine : les facteurs positifs d'attraction du milieu urbain; les facteurs négatifs relatifs aux difficultés de réintégration dans la vie villageoise.

1) Les facteurs positifs d'attachement à la vie urbaine-

Les Africains n'ont guère l'habitude de l'introspection. Demander à quelqu'un pourquoi il tient à rester en ville et ce qui l'attache à la

vie urbaine provoque le plus souvent -nous le verrons plus loin- des réponses fort laconiques. Il y a pourtant certains thèmes qui reviennent plus souvent et qui paraissent essentiels. Parmi ceux-ci, nous rangeons la présence de la famille ou la possession d'une installation, la proximité de certains équipements tels que l'école et l'hôpital, et enfin les distractions pures et simples qu'on ne retrouve pas en brousse.

a) La famille et la clôture-

L'étude démographique du chapitre I a montré combien l'ancien camp de travail de Poto-Poto avait évolué et combien ce serait une erreur de continuer à voir aujourd'hui ses habitants comme des détribalisés campés de façon temporaire. Les travailleurs venus isolés ont, aussitôt qu'ils l'ont pu, fait souche sur place, comme en témoigne l'évolution au cours des dernières années de la nuptialité et de la natalité. Si la plupart des jeunes sont restés par force célibataires, nombre des chômeurs "vrais", c'est à dire de ceux qui ont travaillé quelque temps avant de tomber en chômage, se sont mariés et ont fondé une famille sur place. En outre, par le jeu des solidarités familiales traditionnelles, le noyau de parents installés en ville a attiré les jeunes. L'étude des facteurs de migration (1), celle des formes de solidarité familiale (2) et celle des refus d'émigrer vers d'autres centres de travail (3) ont mis en lumière le rôle joué par la présence en ville d'une famille constituée aussi bien pour en maintenir les membres sur place que pour attirer les jeunes de la brousse. Il y a actuellement pour la plupart des chômeurs et surtout pour les jeunes "parasites" la famille de la ville et celle du village, toutes deux également constituées: entre les deux leur choix n'est guère douteux.

b) L'école et l'hôpital-

Les facteurs d'attraction à Brazzaville sont aussi des raisons d'y rester. Dès les années 48-50, Balandier a montré que le prétexte de l'école avait fait venir beaucoup d'enfants à Brazzaville. Si le développement des écoles de brousse a ralenti cet exode scolaire, il reste que Brazzaville est le seul endroit où l'on puisse aujourd'hui passer un concours ou acquérir une formation professionnelle. C'est une raison de plus d'attacher sur place les parents et les jeunes déjà installés.

Des enquêtes ultérieures ont montré en outre l'importance que donnaient les Africains -vieux comme jeunes- à vivre à proximité d'installation sanitaires. Centres de puériculture, dispensaires, hôpital, sont assidûment fréquentés par les Africains, dont on a vu la crainte qu'ils éprouvaient de la maladie. L'hôpital est peut-être aujourd'hui pour les Africains une raison de demeurer en ville plus forte que l'école.

c) L'espoir tenace de trouver du travail-

C'est le travail qui a fait venir ici la plupart des Brazzavillois. C'est l'espoir de jours meilleurs qui en maintient un si grand nombre

(1) Cf. Chapitre I.
(2) Cf. Chapitre V.
(3) Cf. Chapitre IX.

sur place. Une propagande qui se voulait prudente a entretenu d'année en année l'espoir que le travail allait enfin "sortir". Nous retrouverons cette question dans le dernier chapitre. Quoi qu'il en soit, l'idée que la crise ne pouvait être que passagère, que de nouveaux Européens allaient venir "pour lesquels il faudrait de nouveaux bureaux", les programmes électoraux promettant une relance économique, ont contribué à fixer les jeunes. On reste donc à Brazzaville en dépit des démentis de la réalité et l'on continue à solliciter. Les illusions entretenues, l'incompréhension de la situation économique, l'idée que si tel autre a réussi, "il n'y a pas de raison pour que moi -quelque fétiche aidant- la chance ne me sourie pas non plus quelque jour, ont formé au total une motivation très suffisante pour justifier aux yeux de beaucoup le fait de continuer à végéter à Brazzaville.

d) Les distractions de la vie en ville-

Il ne faut pas avoir trop d'illusions sur la matérialité des séductions exercées sur les chômeurs par la vie à Brazzaville. Le bar, le cinéma, la tentation offerte par les vitrines et l'exemple des plus fortunés qui peuvent s'acheter des objets de prestige: vêtements, montre, moyen de transport, etc... sont pour le chômeur d'inaccessibles tentations. Il reste que même ainsi, elles demeurent pour lui un élément d'attraction, un divertissement en même temps qu'elles matérialisent ses légitimes ambitions de réussite sociale. L'Africain de Poto-Poto aurait sûrement les mêmes difficultés à renoncer à cet "environnement" pour la vie de brousse que le jeune Breton ou le jeune Auvergnat qui a vécu plusieurs années à Paris, fut-ce dans des conditions médiocres, en aurait à retourner vivre dans son village natal. Il y a là des facteurs humains difficiles à analyser mais qui n'en existent pas moins et contre lesquels l'expérience montre qu'on ne peut guère aller. Quel que soit le mode de culture auquel on appartient, il faut un certain luxe de moyens pour se créer un milieu de distractions isolé. Aussi, plus une population est pauvre, plus, en un certain sens, est puissant sur elle l'attrait de la ville.

2) Les facteurs négatifs s'opposant à la Réintégration au village -

Si le fait de quitter Brazzaville crée pour les chômeurs des difficultés d'ordre surtout sentimental, leur réintégration au village en soulève d'autres d'un caractère souvent plus pratique. L'oubli ou l'ignorance des coutumes anciennes leur donne les plus grandes difficultés aussi bien pour remplir un rôle actif dans la communauté traditionnelle que pour se plier de nouveau à l'autorité des anciens et se réadapter aux conditions d'existence traditionnelles.

a) L'ignorance des métiers traditionnels -

Les Africains urbanisés affectent volontiers de mépriser les travaux de la brousse. L'enthousiasme avec lequel ils recherchent les métiers salariés est révélateur de cette tendance. Il faut tenir compte de ce fait comme d'un facteur réellement existant et agissant. Les hommes restés dans les régions rurales autour de Brazzaville se plaignent volontiers des jeunes chômeurs qui reviennent périodiquement se faire nourrir auprès des parents mais refusent tout travail et vivent en parasites, comme à Brazzaville. A ce peu d'enthousiasme s'ajoutent des difficultés d'un autre ordre et dont il faut aussi tenir compte. On a facilement tendance à sous-estimer la difficulté des métiers traditionnels. Il est certes relativement facile de faire l'inventaire des outils et même des techniques utilisées pour la chasse, la pêche

ou l'agriculture. Et sur ce point nombre de Brazzavillois sont capables de donner des explications satisfaisantes pour l'ethnologue. Mais il y a un abîme entre expliquer comment on tue les éléphants à la sagaie et être capables de participer à une battue, entre savoir quand et comment on doit en principe poser un filet et être capable de vivre du produit de sa pêche. Dans ces métiers peu codifiés, peu rationalisés, le succès réside dans des tours de main, dans un "flair" que seule une longue habitude permet d'acquérir. Ils nécessitent en fait un entraînement, une expérience et un endurcissement qui ne s'acquièrent pas instantanément et surtout pas, semble-t-il, à partir d'un certain âge. Les difficultés réelles s'ajoutent au manque d'intérêt, les possibilités de travail effectivement offertes aux rapatriés des villes demeurent donc singulièrement restreintes.

b) L'hostilité des villageois-

Les villageois sont facilement hostiles aux citadins. Certes, l'enfant envoyé chez l'oncle de Brazzaville qui revient tous les trois mois ou tous les mois, ou même toutes les semaines chez les parents, y est accueilli de façon normale. Mais pour le citadin qui a longtemps vécu hors du village, le problème se pose autrement. Nous verrons plus loin que beaucoup de chômeurs sont dans ce cas et sont restés parfois plusieurs années loin de leur village.

En principe, pourtant la structure coutumière préserve l'absent de l'appropriation de ses biens par ceux qui sont restés. Il ne s'agit donc pas pour lui à son retour de récupérer ses terres ou ses biens dont ses parents se seraient emparés, mais de se réintégrer dans une communauté. Or, le citadin se trouve avoir fortement évolué par rapport à cette communauté et c'est surtout à l'occasion de son retour que cette évolution s'actualise. De multiples causes de conflit apparaissent -souvent mineures- mais qui suffisent à provoquer des refus du citadin ou des réactions hostiles de la part des villageois:

La pratique des cadeaux- Pendant longtemps et à l'époque de la prospérité en particulier, le citadin était considéré par le villageois comme un homme parti pour gagner beaucoup d'argent. A son retour, il devait rapporter des cadeaux aux différents membres de la famille. Il s'agissait d'ailleurs souvent d'un véritable dépouillement auquel il devait se prêter de bonne grâce sous peine de vengeance généralement magique.

Actuellement, les gens des villages savent qu'il y a du chômage à Brazzaville, que l'on y "souffre". Ils voient revenir des citadins non plus opulents mais affamés. Une adaptation s'est faite et ils songent moins à leur réclamer des cadeaux du moins s'il s'agit de chômeurs. Il n'y aurait donc pas de vraie difficulté sur ce point sinon que ceux qui reviennent dans des conditions misérables se trouveront plus ou moins en situation humiliée aux yeux des villageois.

La hiérarchie traditionnelle- Nous avons déjà eu l'occasion de parler de l'apparition chez les Africains des villes d'une nouvelle hiérarchie fondée sur des valeurs d'importation européenne (1): niveau d'instruction, niveau professionnel et économique. En ville, cette hiérarchie parvient le plus souvent à s'accorder avec les valeurs traditionnelles fondées avant tout

(1) Cf. Chapitre V.

sur l'âge. Pour ceux qui ont continué avec une suffisante régularité à avoir du travail, le niveau professionnel et le niveau économique se sont plus ou moins régulièrement élevés avec le temps. L'âge venu, ils ont tous les éléments de prestige nécessaire pour faire figure de chef de famille aux yeux des enfants ou des jeunes parents.

En brousse, il n'en va certes pas de même. Si la situation des chômeurs dans la hiérarchie nouvelle n'est certes guère élevée sur le plan professionnel et économique, elle l'est souvent, surtout pour les jeunes, en ce qui concerne le niveau d'instruction et aussi les "manières". De plus, ceux-ci ont en tous cas acquis en ville des habitudes certaines d'indépendance. Rentrés au village, ils éprouveront les plus grandes difficultés à se replacer sous l'autorité des aînés qui se montrent jaloux de leur prestige et chez lesquels il semble, de l'avis des jeunes chômeurs, qu'un certain esprit de revanche ne soit pas exclu. Les tensions s'actualisent soit à cause du refus des jeunes de travailler, soit à cause "d'histoires de femmes", soit pour des questions d'autorité ou des jalousies. De nombreuses et fréquentes causes de tension sont donc réunies pour mettre en conflit les nouveaux venus avec les villageois dans presque tous les actes de la vie quotidienne.

La peur de la sorcellerie- La sorcellerie est souvent le recours final de ces conflits que nous venons d'évoquer et c'est probablement l'obstacle essentiel au retour des citadins vers les villages. Certes, la sorcellerie existe beaucoup en ville, mais elle a tendance à se spécialiser entre les mains des féticheurs. Les citadins ordinaires perdent plus ou moins le goût et surtout la connaissance des pratiques magiques traditionnelles. Rentrés en brousse, ils se sentent dans une ambiance différente. Ils se trouvent aussi désarmés contre les sorciers, surtout les "vieux" qui ont conservé intact leur "pouvoir" et leur bagage de pratique, qu'ils le sont pour chasser en brousse ou pour participer aux campagnes de pêche. Lorsque les chômeurs objectent à un retour au village que "là-bas il y a trop les histoires", si on pousse l'interrogatoire, on s'aperçoit que derrière la peur des "histoires", il y a toujours celle des "sorciers". De nombreux exemples observés à Brazzaville montrent d'ailleurs que cette crainte n'est pas vaine et que la famille "de la femme" surtout profite souvent d'un séjour au village pour formuler des exigences et se venger si elles ne sont pas satisfaites. L'efficacité des résultats laisse supposer que les rituels de sorcellerie s'accompagnent souvent d'empoisonnements - bien que les Africains fassent nettement la différence entre les deux choses.

L'analyse de ces quelques éléments d'opinion tend à montrer qu'au lieu d'une réintégration naturelle dans le milieu d'origine, le retour en brousse des chômeurs citadins suscite de nombreuses difficultés et que peu de possibilités et peu de sympathies les y attendent, surtout lorsque s'y ajoutent le regret de la vie en ville et le sentiment d'un échec et d'un retour en arrière.

B - LES COURANTS D'OPINION ET LE RETOUR AU VILLAGE

Nous avons vu les obstacles nombreux qui s'opposent à une réintégration des citadins dans les villages. Cependant, à l'époque où cette enquête a été faite, la crise se prolongeait à Brazzaville sans espoir d'une fin prévisible. Une réelle lassitude se manifestait chez les chômeurs, surtout les jeunes. C'est dans cette "ambiance" qu'ils ont été interrogés sur

les contacts qu'ils avaient gardés avec la brousse et la façon dont ils pourraient envisager de retourner s'y fixer.

1) Les contacts effectifs avec le village -

Les déscolarisés ont été questionnés sur les voyages qu'ils avaient effectivement effectués chez les parents du village depuis qu'ils étaient à Brazzaville. Les réponses ont été ventilées suivant les groupes de race, ceux-ci correspondant en gros à des régions situées à des distances de plus en plus grandes de Brazzaville.

Les proportions de "déjà retournés au village" s'établissent comme suit:

- Gens du Bas-Congo	12	sur 29 interviewés, soit 41 %
- Groupe Batéké	8	" 27 " " 30 %
- Gens du Haut-Congo	5	" 27 " " 19 %

Malgré la petitesse des échantillons, on observe une relation non douteuse entre la densité des contacts avec le village et la distance qui sépare celui-ci de Brazzaville. Il faut toutefois faire remarquer que le fait d'avoir interrogé des chômeurs doit agir sur ces chiffres:

- d'une part, le manque de ressources des chômeurs leur interdit sauf exception de faire face aux frais d'un voyage. La proportion de "déjà retournés" devrait donc y être sensiblement plus faible que chez les actifs.
- d'autre part, le désœuvrement des chômeurs originaires de régions proches, accessibles à pied ou à bicyclette, devrait inciter ceux-ci à retourner plus fréquemment chez les parents de brousse lorsqu'ils sont las de "souffrir" à Brazzaville. En ce sens, l'écart entre les groupes devrait être moins accentué dans un groupe d'actifs. On ne peut donc tenir ces chiffres pour représentatifs de l'importance des contacts de la population en général avec les parents de brousse.

L'analyse des commentaires accompagnant les réponses donne quelques précisions sur la façon dont les chômeurs envisagent ces contacts ou cette absence de contacts avec la brousse.

- Ne veut pas y retourner	8
- Jamais retourné sans commentaires	9
- A le désir d'y aller	9
- Mais manque d'argent	11

37

Rappelons qu'il ne s'agit pas ici d'un retour définitif mais de séjours temporaires dans la famille qui sont une coutume répandue et très appréciée chez les Africains. Les "sans commentaires" mis à part, deux groupes inégaux s'opposent:

- ceux qui ne veulent pas retourner au village. C'est le groupe le moins important, mais il représente tout de même une fraction non négligeable de gens ayant délibérément rompu tous rapports avec les parents de brousse;

- ceux qui desirent y retourner, qui constituent plus de la moitié des interrogés. Un nombre assez important d'entre eux donnent la raison de cette absence de contact, qui doit être valable pour beaucoup d'autres : c'est le manque d'argent.

L'analyse des réponses des "déjà retournés" donne une idée de la forme des contacts avec le village :

- voyage datant de plus d'un an ou non précisé.....	9
- " " d'un an au maximum.....	9
- voyages réguliers.....	7

--
25

La majeure partie des déplacements revêtent donc un caractère exceptionnel. Le petit nombre de voyages réguliers est frappant. Leur fréquence est variable: tous les ans, plusieurs fois par an ou tous les mois, toutes les semaines même parfois. Les premiers sont le fait de jeunes appartenant à des populations de pêcheurs et se rendant au village à l'occasion de la campagne de pêche. Les autres sont des originaires des régions proches allant soit faire des séjours de durée variable, soit se ravitailler toutes les semaines chez les parents habitant près de Brazzaville.

Sauf exception, les contacts des chômeurs avec leur village d'origine sont donc extrêmement rares. Cette séparation de fait doit donner toute leur importance aux facteurs de dépaysement que nous avons analysés. Elle va jouer également un rôle dans la façon dont les sans-travail envisagent un retour définitif en brousse.

2) Les Choix en Matière de Retour au Village -

La question posée à l'échantillon général était : "Si le travail ne "sort" pas à Brazzaville, est-ce que vous pourriez retourner vivre au village". Nous avons analysé les refus qui posent les problèmes les plus délicats. Mis à part un très petit nombre de "non-réponses", la proportion d'acceptations dans les différents groupes étudiés se déduit évidemment sans difficulté des pourcentages.

a) Le Retour au Village et le Groupe de Race -

Comme au chapitre précédent, il faut tenir compte ici de l'inégale représentativité des chiffres relatifs aux groupes de races du fait de la différence d'importance des échantillons qui les représentent. Toutefois, des tendances assez nettes se dessinent pour qu'on puisse leur accorder une signification réelle:

	sur 100 réponses
- Gens du Bas-Congo.....	44
- Batékés.....	33
- Gens du Haut- Congo.....	44

Comme dans le cas des migrations hors du territoire dont il est intéressant de rapprocher ces chiffres, ce sont les gens groupés autour du noyau Balali, d'une part, et ceux apparentés aux M'bochis de l'autre, qui sont les plus réfractaires à l'idée de quitter Brazzaville. On constate même une curieuse égalité entre ces deux groupes. Pourtant, leur situation est différente : dans le cas des migrations hors du territoire, les deux groupes étaient placés dans une situation à peu près semblable. Ici, au contraire,

accepter de retourner au village représente, du fait de la distance, un renoncement beaucoup plus définitif pour les originaires du Haut-Congo que pour les Balalis venus des environs plus ou moins proches de Brazzaville et dans une zone où, en outre, les moyens de transport sont relativement bien développés. Comme dans le cas des déplacements hors du territoire, il faut sans doute attribuer cette volonté de demeurer à Brazzaville à la volonté de jouer un rôle -particulièrement sur le plan politique- témoignée par les deux groupes du Haut et du Bas-Congo. Comme dans le cas précédemment cité aussi, les Batékés font montre d'opinions beaucoup moins affirmées et le tiers seulement du petit groupe interrogé ici refuse en principe de retourner au village.

b) Le niveau d'Instruction-

On a étudié corrélativement dans le tableau LIII la proportion de refus suivant l'âge et suivant le niveau d'instruction. D'après ce dernier critère, les proportions de refus se ventilent de la façon suivante:

	pour 100 réponses
- Adultes et Illettrés	47
- Sous-scolarisés	33
- Scolarisés à partir du CM1	33

Une opinion fréquemment exprimée et qui pourrait être "évidente" veut que plus les gens sont allés à l'école, moins ils sont disposés à rentrer dans les villages. Il apparaît ici, au contraire, que la plus forte proportion de refus se rencontre dans le groupe à majorité d'illettrés. Toutefois, la proportion importante de plus de 25 ans qui se trouve seulement dans ce groupe peut certes jouer un rôle dans cette proportion. Il convient donc d'y examiner séparément les vieux et les jeunes:

	sur 100 réponses
- Illettrés jusqu'à 25 ans	43
- Adultes de plus de 25 ans à forte majorité d'illettrés ..	48

Si la proportion de refus est plus forte chez les plus âgés, il reste que chez les moins de 25 ans elle demeure encore nettement supérieure à ce qu'elle était chez les scolarisés.

c) L'âge-

Toujours d'après le tableau LIII, on peut comparer la proportion de refus suivant l'âge des interviewés. Les résultats regroupés se présentent ainsi:

	pour 100 réponses
- Jusqu'à 20 ans	33
- de 21 à 25 ans	36
- 26 ans et plus	48

Il y a donc une progression régulièrement croissante des refus avec l'âge. Ces faits sont difficiles à interpréter. La plus grande docilité des plus jeunes pourrait provenir de leur plus grande soumission à l'autorité

TABIEAU LIII : REFUS DE REPARTIR AU VILLAGE
(Proportion de refus par catégories)

	Adultes et Illettrés %	Sous- Scolarisés %	Scolarisés à partir du CMI %	Ensemble %
Jusqu'à 15 ans	100 (?)	26	29 (?)	29
16 à 20 ans	27 (?)	37	34	34
21 à 25 ans	47 (?)	36	31	36
26 ans et plus	48	-	-	48
Ensemble	47	33	33	36

(?) : Chiffre considéré comme peu sûr en raison de la petitesse de l'échantillon (moins de 30 individus).

familiale. L'opposition des plus de 25 ans serait un refus général de se déplacer à rapprocher de celui que nous avons rencontré à propos des migrations urbaines. Les plus âgés sont plus enracinés que les jeunes à la fois par leurs obligations familiales et par le fait qu'ils possèdent une clôture. Il ne faut pas oublier non plus que cette catégorie comporte une forte majorité d'illettrés alors que ceux-ci sont en proportion très faible dans les deux autres groupes. Il faut toutefois remarquer ici comme à propos des migrations urbaines que ce sont les groupes qui devraient en principe être les moins dégagés de la tradition, les moins "évolus" au sens où nous entendons ce mot qui se révèlent dans leurs réponses comme les oppositionnels les plus systématiques. Au contraire, les scolarisés font preuve d'une meilleure compréhension de la situation et de meilleures dispositions dans l'acceptation des possibilités évoquées devant eux. Cette différence de mentalité ne se constate d'ailleurs pas que dans les réponses. Elle est sensible dans l'attitude même des interviewés. Ce sont souvent les moins instruits qui ont les opinions les plus arrêtées et la plus grande difficulté à imaginer et à accepter des situations différentes de celles dans lesquelles ils vivent.

d) Le temps passé à Brazzaville -

Nous avons vu que l'âge des chômeurs jouait un rôle certain dans leur disposition à retourner ou non au village. On peut se demander si le temps passé à Brazzaville (tableau LIV) a lui aussi une influence sur le degré d'enracinement des chômeurs. Nous avons fractionné ce temps passé à Brazzaville en périodes inégales mais correspondant à des époques où les

conditions et les motifs d'immigration étaient différentes.

- La première catégorie représente les derniers arrivés depuis un an au maximum et qui n'ont pas eu en principe le temps d'acquérir des habitudes bien profondes.

TABEAU LIV : REFUS DE PARTIR AU VILLAGE PAR TEMPS PASSE
A BRAZZAVILLE

	Jusqu'à 1 an	de 2 à 5 ans	de 6 à 9 ans	10 ans et plus ou nés à Brazzaville	Ensemble
Adultes et Il- lettrés	42 % ?	43 % ?	50 % ?	55 %	53 %
Sous-Scolarisés	32 %	34 %	35 % ?	35 % ?	34 %
Scolarisés à par- tir du CMI	26 %	26 %	41 %	44 %	31 %
Ensemble	30 %	31 %	43 %	46 %	37 %

Proportion pour 100 dans chaque sous-groupe.

? : Résultats douteux en raison de la petitesse de l'échantillon (moins de 30).

- Les gens arrivés dans la période postérieure à 1952, c'est à dire depuis la crise ont été groupés dans la seconde catégorie. Venus en dépit de circonstances défavorables, ils représentent le plus souvent ces "parasites" demeurant à la charge des citoyens en dépit de l'impossibilité de trouver du travail.
- La troisième catégorie groupe les immigrants de la période de prospérité entre 1948 et 1951. Ce sont donc des gens venus chercher du travail, tombés en chômage par la suite et restés sur place en dépit de circonstances défavorables.
- enfin, on a rapproché dans la dernière catégorie ceux qui avaient passé au moins 10 ans à Brazzaville et ceux qui y étaient nés. Pour ceux-là plus encore, que pour ceux de la catégorie précédente, on peut supposer soit qu'ils ont eu le temps et les moyens de s'installer et celui de perdre de façon profonde les habitudes coutumières, soit pour ceux nés à Brazza-

ville, qu'ils y ont des parents déjà fixés et qu'ils n'ont pratiquement jamais connu d'autre genre de vie.

Pour l'ensemble des groupes, sans distinction de niveau d'instruction, on distingue une proportion croissante de refus à mesure que le séjour à Brazzaville a été plus prolongé. Toutefois, l'écart le plus important se fait entre ceux venus à l'époque de la prospérité ou avant et ceux arrivés depuis la crise. Il est probable que ce fait soit imputable aux changements de la situation générale avant et après cette limite située vers les années 51-52. Ceux venus avant se sont trouvés là à la période de prospérité. Ils ont eu le temps de travailler et d'acquiescer les moyens de s'installer. Les autres, au contraire, venus plus tard, sont arrivés en période de crise et la plupart sans doute n'ont jamais travaillé. Vivant en "parasites" chez des parents déjà installés, il est normal qu'ils se sentent moins intégrés à Brazzaville et plus disposés à retourner dans leur village d'origine dont ils ont sans doute, moins que les autres, eu le temps de perdre les coutumes. A l'exception des sous-scolarisés chez lesquels la progression des refus est régulière et peu sensible, il est intéressant de constater que l'écart principal entre les proportions de refus se trouve aussi bien chez les illettrés que chez les plus scolarisés, situé de la même façon que dans l'ensemble de l'échantillon, c'est à dire entre les deuxième et troisième groupe.

3) Migrations urbaines et retour au village -

Les similitudes qui nous sont apparues dans les opinions des groupes, suivant qu'il s'agissait de migrations urbaines ou de retour au village, rendent nécessaire l'étude des corrélations dans les choix, suivant qu'il s'agit de l'un ou de l'autre type d'émigration.

Nous avons considéré la proportion de refus de rentrer au village dans trois sous-groupes définis d'après le nombre de leurs acceptations et de leurs refus concernant les migrations urbaines. Afin de simplifier, nous n'avons pas distingué dans la catégorie intermédiaire : "oui à une seule migration urbaine", de laquelle de ces migrations il s'agissait. En fait, sauf de très rares exceptions, le refus concerne généralement la migration hors du Territoire, c'est à dire celle à plus longue distance.

Si nous considérons la totalité de chacun de ces sous-groupes (tableau LV) sans distinction d'âge ou de niveau d'instruction, une relation directe très nette apparaît entre le refus d'émigrer vers d'autres villes et celui de retourner au village. La proportion de refus de retourner au village croît régulièrement chez ceux qui refusent une ou deux migrations urbaines. On se trouve donc dans ces groupes en présence d'individus acceptant ou refusant en bloc -dans la majorité des cas- de se déplacer de Brazzaville quelles que soient la raison et la destination du déplacement. La petitesse des échantillons ne permet pas de comparer sur ce point les groupes aux différents niveaux d'instruction. Nous ne donnons dans le tableau LV les chiffres détaillés qu'à titre d'indication.

L'étude de la composition des deux groupes extrêmes : "Oui partout" et "non partout", va nous fournir des renseignements plus précis sur les caractéristiques des plus réceptifs et des plus réfractaires.

4) Les catégories les plus réceptives et les plus réfractaires aux migrations.

Nous avons rapproché, pour chacun des critères suivant lesquels l'échantillon a été ventilé, la proportion de "oui partout" (2 migrations

TABLEAU LV : REFUS DE RETOURNER AU VILLAGE

(pour 100 réponses dans chaque catégorie)

	<u>Oui</u> aux <u>Deux</u> Migrations urbaines	<u>Oui</u> à une <u>seule</u> Migration urbaine	<u>Non</u> aux <u>Deux</u> Migrations urbaines
Adultes { Jusqu'à 25 ans	44 (?)	50 (?)	33 (?)
et { 26 ans Illettrés (et plus	48 (?)	41 (?)	75 (?)
Sous-Scolarisés (jusqu'à 25 ans seulement)	35	41	67 (?)
Scolarisés à partir du CM1 (jusqu'à 25 ans seulement)	39	53	38 (?)
Ensemble	39	46	61

(?) : Résultats douteux en raison de la petitesse de l'échantillon. (moins de 30).

urbaines et retour au village) et de "non partout" (tableau LVI). Les chiffres donnés représentent des pourcentages calculés pour l'ensemble du sous-groupe désigné: par exemple, dans le groupe des plus de 25 ans supposé égal à 100, on compte 15 % de "oui partout" et 15 % de "non partout". Le reste du groupe soit $100 - (15 + 15) = 70$ %, réunit les "oui" et les "non" mélangés ainsi que les "pas de réponses".

Dans l'ensemble, la proportion des "oui partout" est 6 fois plus forte que celle des "non partout" et représente le 1/4 de l'échantillon. Si l'on compare maintenant par type de critère (Niveau d'Instruction, Race, etc...), les proportions les plus fortes d'acceptation globale ou de refus global, on s'aperçoit que généralement elles se rencontrent dans des groupes différents. Nous avons souligné ce chiffre par type de critère: la plus forte proportion de la première catégorie au point de vue de l'Age se rencontre dans le groupe des jusqu'à 25 ans alors que la plus grande proportion de réfractaires se trouve chez les plus de 25 ans. Ce balancement de proportions s'observe également pour le Niveau d'Instruction.

Pour la Race, les critères se chevauchent. Si la plus forte proportion de Oui se trouve chez les Batékés et celle de Non chez les Balali, on trouve chez ces derniers également une forte proportion de Oui, ce qui

TABIEAU LVI : CARACTERES COMPARES DU GROUPE LE PLUS RECEPTIF ET DU GROUPE LE PLUS REFRACTAIRE.

C r i t è r e	<u>Oui</u> pour toutes les migrations	<u>Non</u> pour toutes les migrations
Ensemble	25	4
<u>Age</u>		
- Jusqu'à 25 ans	<u>27</u>	2
- 26 ans et plus	15	<u>15</u>
<u>Niveau d'Instruction</u>		
- Illettrés	18	<u>11</u>
- Sous- Scolarisés	<u>25</u>	3
- Scolarisés (CM1 et au delà)..	<u>28</u>	1
<u>Groupes de Races</u>		
- Gens du Bas-Congo	<u>26</u>	<u>5</u>
- Groupe de Batéké	<u>32</u>	-
- Gens du Haut-Congo	17	1
<u>Temps passé à Brazzaville</u>		
- Jusqu'à 1 an	<u>28</u>	2
- De 2 à 5 ans	<u>29</u>	2
- De 6 à 9 ans	<u>26</u>	<u>6</u>
- 10 ans et plus et nés à Brazzaville	18	<u>6</u>

indique une proportion relativement élevée de ces deux catégories extrêmes chez les Balalis.

De même, en ce qui concerne le Temps passé à Brazzaville, si la plus forte proportion de Oui pour toutes les migrations se trouve chez ceux ayant 5 ans au maximum en ville et si celle de Non se rencontre chez ceux ayant au moins 6 ans, la catégorie des 6 à 9 ans, intermédiaire, comporte une forte proportion des deux. Cette régularité de la distribution est d'ailleurs de nature à confirmer l'action du temps passé à Brazzaville sur l'enracinement des chômeurs. Au total, en regroupant les catégories dans lesquelles se trouvent les plus forts pourcentages de chaque groupe,

on arrive à une définition du groupe le plus réceptif et du groupe le plus réfractaire:

- la population parmi laquelle on a des chances de trouver le plus grand nombre de gens acceptant de quitter Brazzaville soit pour aller dans une autre ville ou un autre territoire, soit pour retourner à son village d'origine, est celle des moins de 25 ans, passés par l'école et ayant vécu à Brazzaville. C'est surtout chez les races du Bas-Congo et les Batékés que ceux-ci devraient se rencontrer, c'est à dire dans les groupes originaires des régions les plus proches de Brazzaville.
- Le plus grand nombre de réfractaires à toutes immigrations doit en principe se rencontrer dans les groupes complémentaires de ceux qui composaient la catégorie précédente: soit les plus de 25 ans à majorité d'illettrés et ayant passé plus de 5 ans à Brazzaville (y compris ceux nés dans cette ville). C'est chez les races du Bas-Congo que devrait se rencontrer la proportion la plus forte de ces réfractaires.

5) Les motivations des refus et des acceptations-

Nous avons étudié jusque là les refus de retourner au village sous le seul aspect de leur répartition statistique. L'échantillon restreint des déscolarisés a été interrogé sur les raisons qu'ils donnèrent à ces réponses. En fait, les commentaires ont été rares et peu développés. Tels quels, ils fournissent cependant quelques indications.

Voici d'abord, à titre d'indication, la ventilation des réponses dans l'échantillon des déscolarisés:

- Oui	21	réponses	soit	25 %
- Oui ou Non avec restriction	13	"	"	16 %
- Non	30	"	"	36 %
- Pas de réponse	19	"	"	23 %

sur 83 interviewés.

Notons la similitude des pourcentages de refus dans cet échantillon (36 %) et chez les scolarisés de l'échantillon général : 33 %, qui constitue une présomption d'exactitude.

Les conditions posées au retour rentrent dans deux catégories principales:

- les plus fréquentes sont négatives : on rentrera si on ne peut pas trouver de travail ou si on ne peut plus vivre à Brazzaville (19 réponses). Il faut noter que, dans ce cas, la date du retour ou la période limite fixée pour l'attente ne sont pas précisées. En fait, cet argument est sans doute, formulé ou non, celui de tous les chômeurs qui admettent la possibilité de retourner au village. On reste ici tant qu'il y a de l'espoir et surtout une possibilité de manger. Le retour est une possibilité théorique que l'on garde toujours mais qui demeure située dans un futur imprécis :
- de rares interviewés, au lieu d'envisager la cause qui les chasserait de Brazzaville, pensent plutôt aux possibilités d'installation qui leur seraient offertes au village.

- 5 affirment que là-bas on leur donnera du travail,
- 3 que la famille les accueillera.

Les réponses négatives sont le plus souvent non commentées et affirmées comme une simple volonté (18 cas) :

- Je préfère rester à Brazzaville
- Je ne veux pas retourner au village
- Je préfère "rester assis ici", etc....

Quelques uns donnent de rares explications. Ils évoquent l'impossibilité de trouver du travail là-bas (4 cas), l'absence de parents pour les accueillir (5 cas) ou la peur des sorciers ou même des animaux féroces (3 cas).

Au total, les commentaires sont donc peu fournis. Pour en obtenir davantage, il aurait fallu établir une batterie spéciale de questions. Du fait qu'il ne s'agissait que d'une éventualité et non d'une situation déjà vécue à décrire, cette étude n'a pas paru intéressante.

C - LES ACTIVITES ENVISAGEES EN CAS DE RETOUR AU VILLAGE --

Nous avons vu qu'il était difficile aux interviewés d'imaginer et de décrire avec suffisamment de détails la façon dont ils pourraient se réintégrer dans la vie villageoise. Il est toutefois un problème qui constitue la clé de cette réintégration, c'est l'activité que le chômeur envisage de pouvoir exercer. Les interviewés de l'échantillon général ont été interrogés sur ce point.

1) Les types de métiers choisis-

Nous en donnerons d'abord à titre d'indication la ventilation détaillée (tableau LVII). Les métiers le plus souvent cités se classent de la façon suivante:

pour 486 choix

1 - Cultivateur	105	"
2 - Jardinier	47	"
3 - Commerçant	39	"
4 - Eleveur	20	"
4ae Tailleur	20	"
6 - Menuisier	19	"

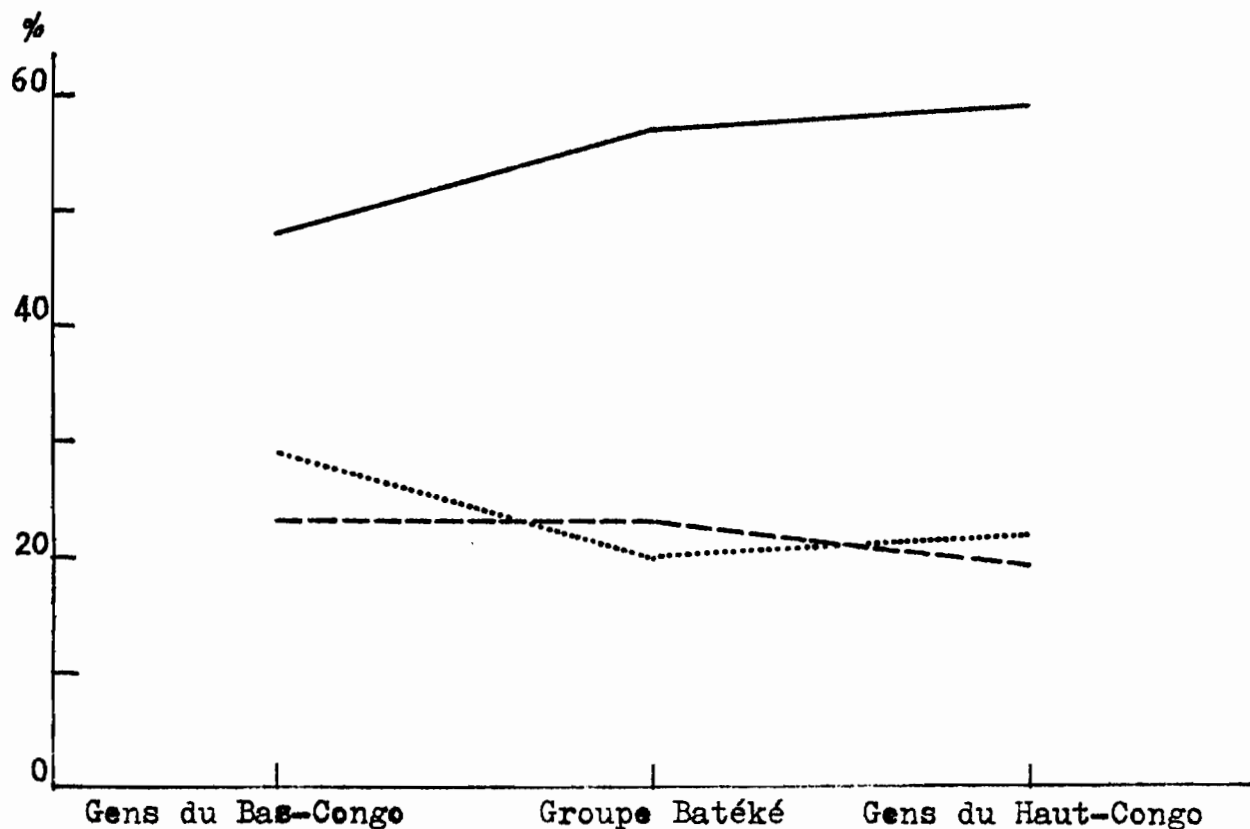
Les métiers ruraux et surtout la culture arrivent donc très largement en tête.

Le commerce est après les métiers de la terre, l'activité la plus envisagée. Il a l'avantage d'être moins pénible, plus considéré et de faire conserver le contact avec la ville. En fait, il nécessite un capital de départ suffisant.

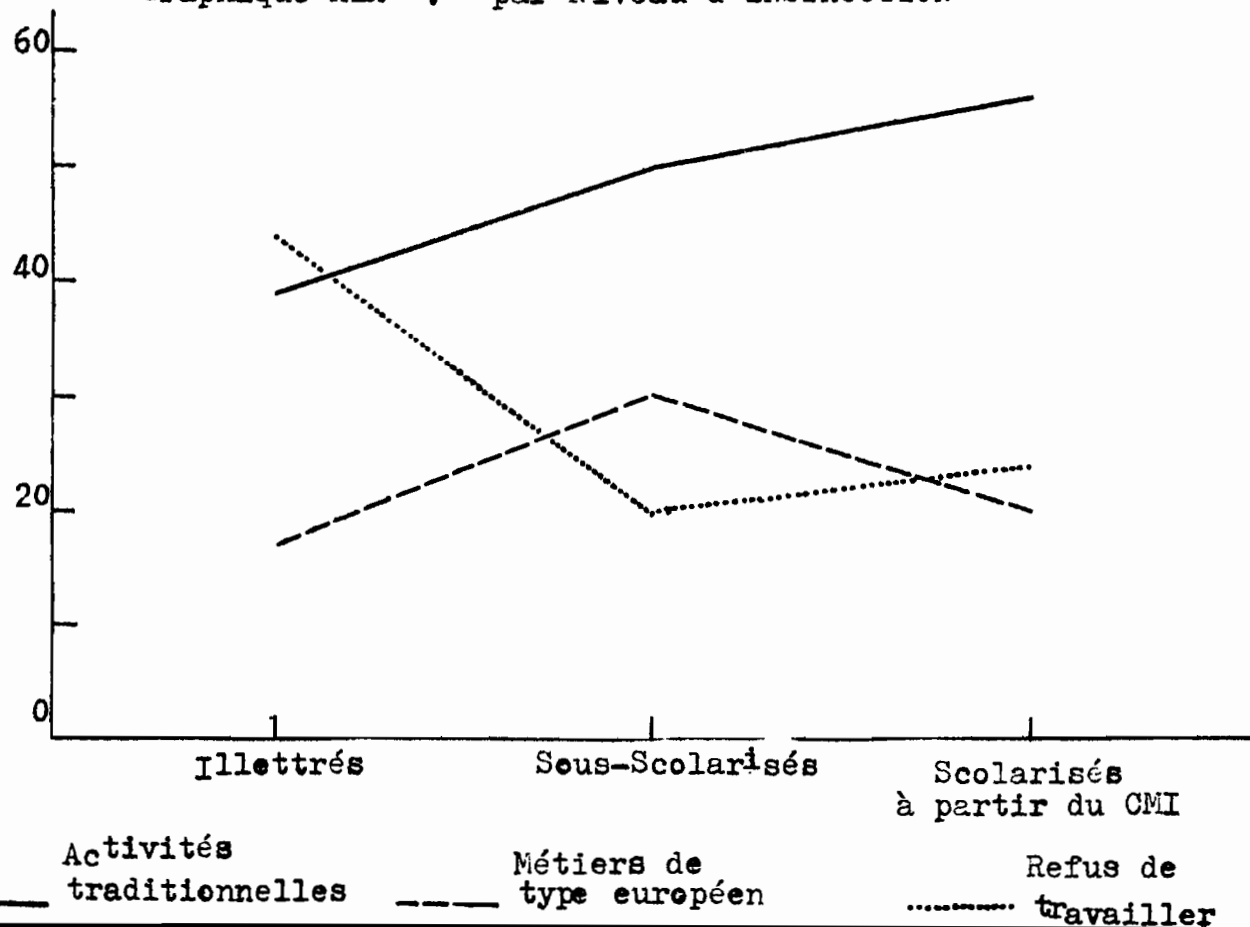
Tailleur et Menuisier, métiers artisanaux, se classent également parmi les activités les plus fréquemment envisagées en cas de retour au village.

Graphiques XVIII à XXI : ACTIVITES choisies en cas de RETOUR au VILLAGE

Graphique XVIII : par Groupe de RACE



Graphique XIX : par Niveau d'INSTRUCTION



TABEAU LVII : METIER CHOISI EN CAS DE RETOUR AU VILLAGE .

	Adultes et Illettrés			Sous- Scolarisés		Scolarisés (CMI et plus)		Ensemble			
	Jus- 21 à 26 ans qu'à 25 ans & plus 20ans			Jusqu'à 21 à 20 ans 25ans		Jus- 21 à qu'à 25 ans 20 a.		Jusqu' 21 à 26 ans Tous 20 ans 25 a. & plus âges			
I - <u>ACTIVITES TRADITION- NELLES:</u>											
Cultivateur- planteur	4	3	12	32	8	41	5	77	16	12	105
Jardinier	1	-	9	15	4	16	2	32	6	9	47
Eleveur	-	-	1	1	-	15	3	16	3	1	20
Chasseur	-	-	-	2	-	2	-	4	-	-	4
Pêcheur	-	1	2	2	1	3	1	5	3	2	10
Autre	-	1	5	3	-	5	-	8	1	5	14
II - <u>METIERS DE TYPE EUROPEEN:</u>											
Maçon	-	-	3	-	-	-	-	-	-	3	3
Mécanicien	2	-	-	3	1	-	-	5	1	-	6
Menuisier	-	1	2	5	3	6	1	11	5	2	18
Tailleur	-	1	-	13	2	3	1	16	4	-	20
Commerçant	1	1	6	9	3	14	5	24	9	6	39
Choix ina- daptés	-	-	-	1	-	3	1	4	1	-	5
Sans rien faire	4	9	30	23	4	30	10	57	23	30	110
Pas de ré- ponse	1	-	5	15	7	44	13	60	20	5	85
Ensemble	13	17	75	124	33	182	42	319	92	75	486

Afin de comparer les choix des différentes catégories de chômeurs, nous avons regroupé les réponses sous quatre grandes rubriques: Activités traditionnels, Métiers de type européen, Refus de travailler, Pas de réponse, qui nous permettent de comparer le degré et les formes d' "adaptabilité" des chômeurs en fonction des critères déjà utilisés du groupe socio-racial du niveau d' instruction et de l'âge.

a) Travail au village et groupe de race - La race exerce une action peu sensible sur le choix des activités envisagées en cas de retour au village (graphique XVIII). Les métiers traditionnels dominent de très loin dans tous les groupes. Ils sont pourtant proportionnellement moins choisis chez les gens du Bas malgré l'existence chez eux de populations de jardiniers et de cultivateurs et la proximité de Brazzaville de leur pays d'origine qui assure un large débouché aux produits de la terre. C'est également

chez les gens du Bas que l'on trouve une proportion sensiblement plus élevée de refus de travailler. En fait, c'est parmi les Bas-Congolais que se rencontrent surtout ces jeunes vivant dans un état de parasitisme complet alternativement chez les parents de la ville et chez ceux du village. C'est cette facilité jointe à la fascination de la ville toute proche qui rend sans doute plus difficile pour eux de se résigner à prendre un métier de la terre.

b) Travail au Village et Niveau d'Instruction - Le niveau d'instruction a une importance beaucoup plus grande (graphique XIX) que la race sur la façon dont les sans-travail envisagent leur réinstallation au village. Ici, encore, comme nous l'avons déjà fréquemment signalé, les choix les plus adaptés sont le fait des scolarisés :

- la proportion de métiers traditionnels choisis augmente régulièrement avec le niveau d'instruction ;
- celle de métiers européens qui avait augmenté des illettrés aux sous-scolarisés diminue de nouveau de ceux-ci aux plus scolarisés ;
- enfin, c'est chez les illettrés que l'on rencontre la proportion la plus forte de refus de travailler (plus du double de celle trouvée chez les scolarisés).

Ici, encore, l'influence favorable de l'instruction sur la compréhension et la réceptivité des chômeurs apparaît de façon indubitable, même s'il ne s'agit que de choix théorique.

c) Travail au village et groupe d'âges - Les résultats sont fortement influencés ici (graphique XX) par le fait que la proportion de sous-scolarisés est assez sensiblement plus forte chez les "21 à 25 ans" que chez les plus jeunes et que les plus de 25 ans sont composés en grande majorité d'illettrés. Toutefois, comme ces différences dans le niveau d'instruction n'existent pas seulement dans l'échantillon mais se retrouvent dans l'ensemble de la population, on peut tenir les tendances décelées ici pour représentatives même si c'est le niveau d'instruction plus que l'âge qui en est la cause.

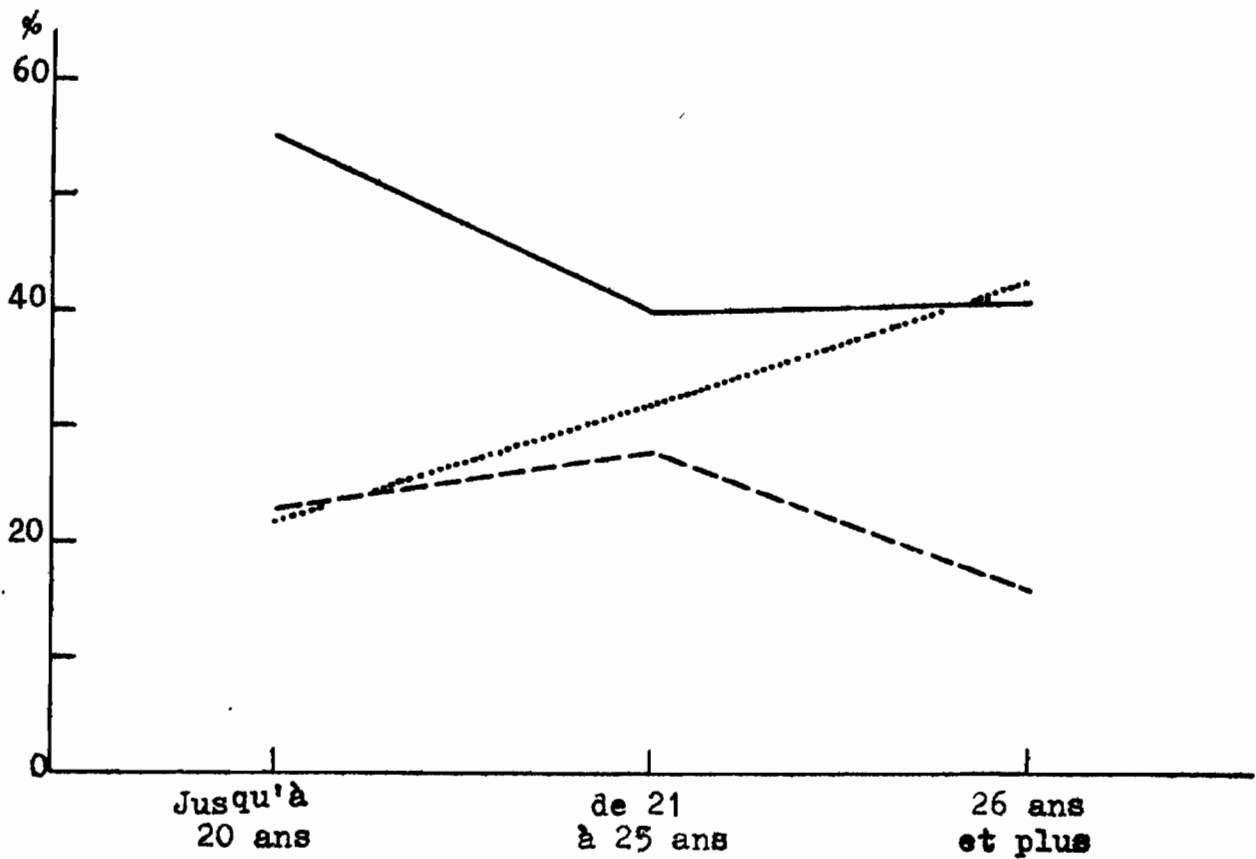
Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, la proportion de métiers traditionnels choisis diminue avec l'âge: ils sont choisis de façon sensiblement plus fréquente par les jeunes qui devraient en principe avoir subi davantage l'influence de la ville que par les plus de 25 ans parmi lesquels se trouvent pourtant des hommes âgés ayant appris dans leur enfance et déjà pratiqué les travaux coutumiers.

Il faut d'ailleurs noter que les choix de métiers européen sont également moins importants chez les plus âgés que chez les jeunes jusqu'à 25 ans.

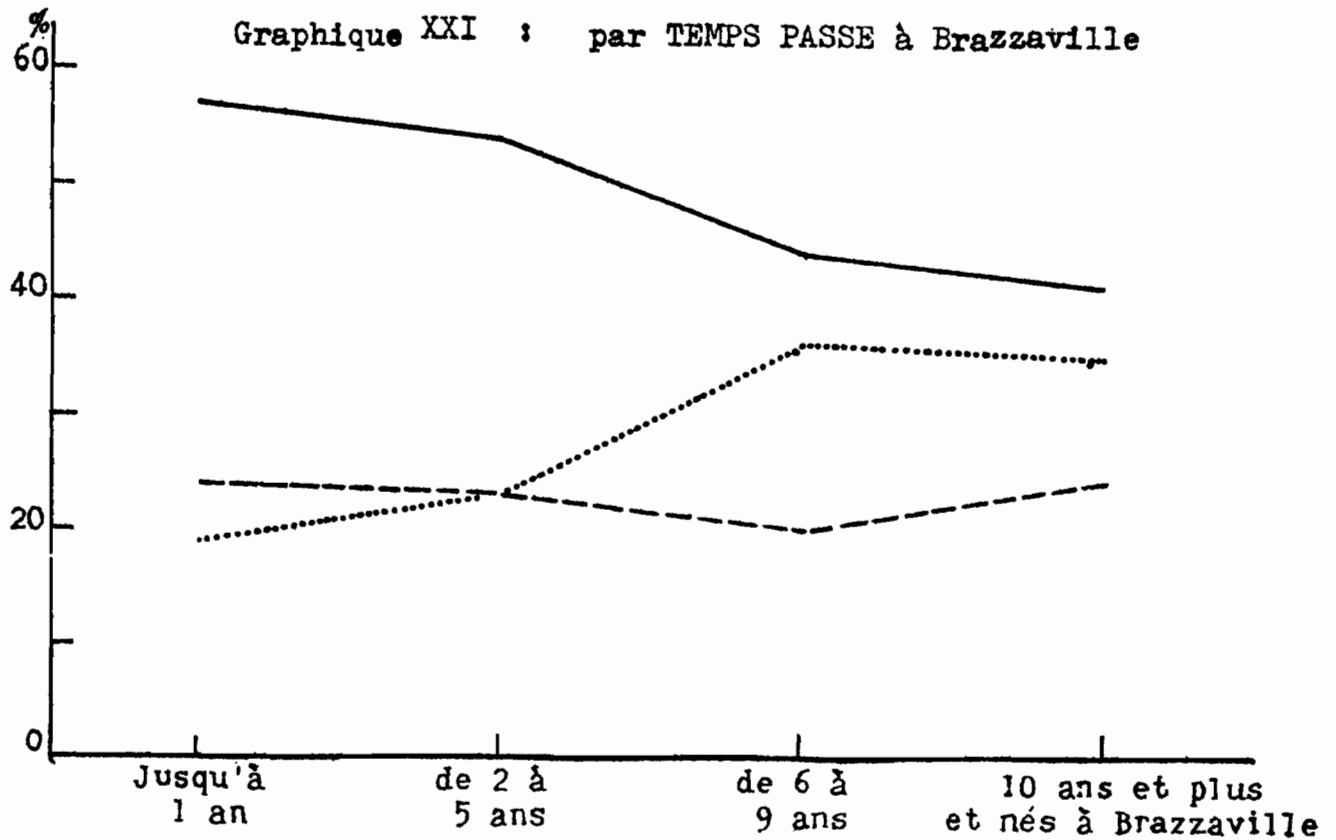
Par contre, la proportion de refus de travailler passe pratiquement du simple au double des moins de 20 ans aux plus de 25 ans. Même si c'est, comme nous l'avons suggéré, le niveau d'instruction qui est la cause première de ces changements d'attitude, il reste que ces chiffres révèlent une plus grande adaptabilité des plus jeunes qui s'opposent à une tendance soit à la résistance soit au refus de s'adapter de la part des plus âgés.

d) Travail au village et temps passé à Brazzaville - Comme nous l'avons déjà observé à propos des refus de retourner au village, ce n'est qu'à partir d'une certaine durée que le temps passé à Brazzaville commence à avoir

Graphique XX : par Groupe d'AGE



Graphique XXI : par TEMPS PASSE à Brazzaville



une action sensible sur l'opinion des chômeurs (graphique XXI). On peut définir un "seuil d'urbanisation" qui se situe au niveau d'une durée d'environ 5 à 6 ans passée à Brazzaville.

Ce seuil d'urbanisation se trouve à la limite de variations sensibles dans les choix concernant les activités envisagées :

- en-deçà, c'est-à-dire pour les immigrants récents, on relève une forte proportion d'occupations traditionnelles (50 à 60%) et, par contre, une faible proportion de refus de travailler (autour de 20%).
- Au-delà, au contraire, les deux courbes se rapprochent rapidement et vont presque se rejoindre autour de 40%. On observe dès lors une forte diminution des désignations de métiers traditionnels et une augmentation symétrique des refus de travailler. Passé une certaine durée du séjour en ville, il semblerait que les gens aient eu le temps de désapprendre les métiers de la brousse ou, pour les plus jeunes et évidemment ceux nés en ville, qu'ils n'aient jamais eu l'occasion de les apprendre.
- Par contre, le temps passé à Brazzaville n'a qu'une influence négligeable sur les choix de métiers européens qui se situent dans tous les groupes dans une proportion voisine de 20%.

C O N C L U S I O N

L'abaissement du niveau de vie consécutif à la crise n'a pas réussi à provoquer le retour des chômeurs vers les villages. Des motifs d'attachement à la ville - présence de la famille, facilités diverses, attrait de la vie urbaine, espoir de jours meilleurs, etc... - leur rendent difficile la perspective d'une émigration définitive. L'absence de possibilités provenant de leur oubli des métiers traditionnels, leur peu d'empressement à se replacer sous l'autorité des vieux parents et surtout la crainte qu'ils éprouvent de la sorcellerie, ajoutent d'autre part à leur répugnance à regagner les villages dont ils sont pourtant originaires. Ils n'ont d'ailleurs conservé avec ceux-ci -sauf de rares exceptions- que peu ou pas de contacts directs, ce qui contribue encore à élargir la coupure entre les deux milieux.

Interrogés sur les possibilités de se réinstaller en brousse à une époque où le découragement était pourtant particulièrement grand, les chômeurs interviewés, appartenant à toutes les catégories, ont répandu, dans des proportions variant du tiers à près de la moitié, qu'ils refusaient d'envisager un retour en brousse. Précisons qu'à la différence des migrations vers d'autres centres urbains, on a des raisons de craindre qu'un bon nombre de ceux qui ont donné à l'interview une acceptation de principe refuseraient en fait de l'exécuter.

Dans ce domaine comme dans celui des migrations urbaines, les différents groupes réagissent de façon sensiblement différente. Balalis et M'bochis, avec les races qui leur sont apparentées, se révèlent comme les plus

réfractaire à un retour au village. C'est parmi les Balalis également que l'on trouve - dans cette éventualité - la plus forte proportion de refus de travailler. Il semble que la proximité de Brazzaville, loin de faciliter leur réinsertion dans les milieux d'origine, ne crée au contraire un courant d'attraction irrésistible doublé d'un sentiment de possession à l'égard de la ville, leur rendant plus difficile qu'aux autres races la perspective de renoncer à y vivre. (1)

Le niveau d'instruction joue ici, comme pour les migrations urbaines, un rôle sensiblement différent de celui auquel on pourrait s'attendre. C'est parmi les illettrés que se trouve le plus de réfractaires à quitter la ville. C'est aussi parmi eux - ce qui complète leur attitude négative - que l'on rencontre le plus de refus de travailler dans le cas d'un retour en brousse: dans une proportion double de celle des scolarisés. Là encore, c'est donc le groupe le plus instruit qui témoigne de la plus grande réceptivité.

L'âge joue également un rôle important: la proportion de refus croît régulièrement à mesure que l'on considère des groupes plus âgés. Attribuer ce phénomène au seul fait qu'il y a parmi eux davantage de chargés de famille n'est pas une explication suffisante car c'est également dans ces groupes que l'on trouve le plus de refus de travailler. Il s'agit donc d'une attitude résolument négative qui, quelles que soient ses causes, doit être celle d'une proportion étendue de la catégorie que nous avons appelée ici les chômeurs "vrais" qui se rangent dans ces classes d'âge supérieures.

La durée du séjour en ville a une action cette fois plus "logique" sur les réponses des chômeurs. C'est chez ceux ayant passé à Brazzaville une durée n'excédant pas 5 à 10 ans que se rencontre la meilleure proportion à la fois de gens acceptant de partir et de gens décidés à reprendre dans cette éventualité une activité traditionnelle.

Les attitudes d'acceptation ou de refus sont d'ailleurs fréquemment associées. Aussi bien pour les migrations urbaines étudiées au chapitre précédent que pour le retour au village et la possibilité de s'y mettre au travail, il est possible de définir des groupes "réceptifs" aussi bien que des groupes réfractaires, possédant d'ailleurs des caractères complémentaires:

- la plus forte proportion d'éléments acceptant le principe d'une émigration aussi bien vers d'autres centres urbains que vers le village d'origine et, dans ce cas, à faire l'effort de se réadapter à des techniques traditionnelles, a des chances de se rencontrer parmi les scolarisés en-deçà d'une limite d'âge située autour de 25 ans et n'ayant pas effectué à Brazzaville un séjour dont la durée excéderait 6 à 10 ans. C'est parmi les Batékés que les éléments disponibles devraient se rencontrer en meilleure proportion.
- le groupe des réfractaires à toutes migrations - beaucoup moins nombreux que

(1) La position des Bas-Congolais est ambiguë. Ils ont pu figurer à la fois dans ce chapitre parmi les groupes les plus réceptifs et parmi les plus réfractaires. Plus que les autres, ces groupes ethniques sont traversés de courants oppositionnels dont le Matswanisme et ses avatars récents sont des manifestations. Il existe chez eux une opinion publique non-homogène où il est possible de trouver à la fois une majorité de réfractaires (tendance qui semble l'emporter) et un noyau relativement considérable (comparé aux autres races) de gens acceptant au contraire toutes les perspectives de migration.

le précédent (dans la proportion d'environ 1 à 4) -devrait se trouver au contraire chez les illettrés, chez les plus âgés (au delà de 25 ans) et aussi bien parmi ceux nés à Brazzaville que parmi ceux y ayant vécu au moins une dizaine d'années. C'est parmi les gens du Bas-Congo que devrait se trouver la proportion la plus élevée de ces réfractaires.

A la différence de ce que nous avons vu pour les migrations urbaines, on a des raisons de penser -répétons-le encore- que les proportions de refus trouvées ici seraient encore plus élevées dans la pratique qu'il ne ressort de l'analyse des réponses obtenues. La réintégration pure et simple des chômeurs des villes dans les villages d'origine apparaît donc -sauf pour une très faible minorité- pratiquement impossible à réaliser. Si l'on veut attirer ces éléments vers la brousse, il faudra donc leur créer d'autres conditions de vie et d'autres débouchés que ceux qu'ils peuvent trouver dans les milieux traditionnels. L'étude des paysannats qui fera l'objet du chapitre suivant nous fournira l'occasion d'examiner les résultats de quelques unes des tentatives faites jusqu'ici dans ce sens.

CHAPITRE XI

LA SOLUTION DU PAYSANNAT

L'idée des paysannats a été lancée il y a peu d'années à la période où la crise passait par la phase la plus critique. Les formules expérimentées étaient multiples, allant du stage-école de "détribalisés" à la coopérative de villageois. Elles portaient également sur les productions et sur les modes de culture les plus divers.

Etant donné la multiplicité et le caractère non-fixé des expériences essayées et le peu de publicité qu'elles avaient à Poto-Poto, on ne pouvait guère parler à leur propos de courants d'opinion dans la population. On a toutefois essayé de tourner la difficulté en proposant à l'échantillon restreint des déscolarisés une définition assez large et compréhensible du paysannat et d'enregistrer à son sujet leurs réactions. Les résultats de cette enquête forment la première partie du présent chapitre. La seconde partie sera constituée par le dépouillement d'une étude spéciale effectuée dans un paysannat installé à proximité de Brazzaville.

A. - LES JEUNES ET LES PAYSANNATS -

Une courte batterie de questions concernant les paysannats a été posée aux déscolarisés, à la suite de celles relatives au retour au village. Elle était précédée de quelques explications sur ce qu'était le paysannat: "Le Gouvernement veut organiser des fermes pour apprendre aux jeunes à faire la culture. Ce serait seulement des volontaires. Une partie du travail serait faite avec des machines. Plus tard, les garçons pourraient se marier et s'installer et ils vendraient les produits de leur récolte".

1) Les acceptations et les refus de principe -

La première question portait évidemment sur le point de savoir si cette formule intéressait ou non l'interviewé et s'il accepterait ou non de partir dans un "camp" de ce genre (on a longuement hésité sur le choix du terme à employer: camp a paru le plus neutre et sans doute le plus exact, du moins pour les paysannats destinés aux jeunes). Les résultats globaux se répartissent de la façon suivante:

- Oui	40
- Non	20
- Pas de réponse ou réponses inexploitables .	22

sur 82 interviews.

Le nombre de non-réponses est élevé. Il le sera encore plus par les questions suivantes. Il témoigne du peu de diffusion qu'ont eu parmi les jeunes les tentatives déjà faites. Du peu d'intérêt spontané aussi sans doute de ceux-ci pour les formules expérimentées.

Le nombre d'acceptations de principes, malgré ces difficultés, demeure assez élevé.

Nous avons ventilé les réponses affirmatives par groupe de race et par niveau d'instruction. L'amplitude des écarts ne dépasse pas 4% malgré la petitesse des sous-échantillons, ce qui est insignifiant. Les deux critères envisagés n'ont donc dans la population interviewée aucune influence sensible sur les choix.

S'agissant de questionnaires en profondeur, les réponses étaient en principe commentées. En fait, les commentaires sont rares et assez laconiques. Nous examinerons séparément ceux des réponses positives et ceux des réponses négatives.

Réponses positives :

- Oui, sans commentaires.....	28
- Avait déjà entendu parler des paysannats.....	3
- A fait une demande pour y entrer.....	4
- Accepte si pas de travail.....	2
- Autre.....	3

	40

Malgré la facilité avec laquelle les nouvelles se diffusent dans la cité, 7 seulement des 82 interviewés avaient déjà entendu parler des paysannats : 4 avaient fait une demande sans succès.

Deux seulement expriment une opinion qui est sans doute beaucoup plus répandue : dans l'état actuel des choses, le paysannat, comme le retour au village, serait considéré comme un pis-aller au cas où le chômage persisterait à Brazzaville.

Réponses négatives :

- Non sans commentaires.....	11
- N'aime pas la culture, préfère la ville.....	4
- Préfère la pêche ou le village.....	4
- Autres raisons.....	1

	20

Comme dans le cas précédent, les réponses sans commentaires sont les plus nombreuses. Un petit nombre précisent qu'ils n'aiment pas la culture et préfèrent la ville. D'autres expriment assez curieusement une préférence soit pour la pêche avec les parents, qui est en fait une occupation lucrative, soit pour la culture au village.

2) Retour au village et paysannat -

On peut se demander s'il y a une relation entre accepter de retourner au village et accepter de partir dans un paysannat, les deux soluti-

ons représentant le retour dans un milieu rural, mais à des conditions différentes.

Sur les 50 déscolarisés ayant répondu aux deux questions, le nombre des oui pour le paysannat (36) l'emporte d'une bonne moitié sur les oui pour le village (23), ce qui indique une réceptivité plus grande - du moins sur la foi des explications données - des déscolarisés en faveur d'une agriculture modernisée.

La répartition des oui et des non entre les deux réponses indique toutefois des attitudes nuancées. C'est en partant des réponses concernant le village qu'elles apparaissent le plus clairement :

- Oui pour le Village (23)	{	Oui pour le Paysannat.....	20
		Non " " "	3
- Non pour le Village (27)	{	Oui " " "	16
		Non " " "	11

sur.. 50 réponses

La presque totalité de ceux qui acceptent de retourner au village, acceptant également de partir dans un paysannat. On trouve là un noyau plus particulièrement réceptif à l'idée d'un retour vers des occupations rurales, qui compose les 2/5 des ayant-répondu. (1)

Les "non pour le village" sont au contraire nettement partagés: à côté d'un groupe de "non partout" composant environ le 1/5 de l'échantillon, il existe un noyau important de jeunes qui font nettement la différence entre la culture au village et celle dans un paysannat. S'ils refusent la première formule, ils s'affirment disposés à accepter la seconde. Le groupe des gens acceptant d'aller dans un paysannat se compose donc d'une majorité de gens acceptant de toutes façons de retourner à la terre, mais on y trouve également une assez forte proportion de gens qui refuseraient de reprendre la vie rurale, sous sa forme coutumière. Il y a là, sans nul doute, une indication a priori favorable pour les paysannats .

3) Endroits préférés, endroits refusés -

On peut se demander si la création de débouchés nouveaux par le biais des paysannats ne serait pas de nature à faciliter le retour des jeunes dans leur village d'origine. Ou si, au contraire, la création de paysannats de "détribalisés" hors des milieux coutumiers aurait des chances de rallier davantage de suffrages. Pour cela, on a posé aux interviewés une question double sur les régions où ils préféreraient se rendre et celles où, au contraire, ils refuseraient d'aller si le choix leur était laissé.

Les endroits préférés se répartissent de la façon suivante :

- Ailleurs qu'au village.....	25
- N'importe où.....	5
- Au village.....	9
- Pas de réponse.....	43

82

(1) - L'analyse de la composition par groupe de race et niveau d'instruction du groupe le plus réceptif et du groupe le plus réfractaire ne donne pas de résultats significatifs en raison de la petitesse des échantillons.

Les résultats sont défigurés par la proportion élevée de non-réponses. Toutefois, le nombre de ceux qui refusent -même avec un métier agricole- de retourner au village, demeure nettement le plus élevé. C'est chez les Batékés qu'on les rencontre surtout (12 sur 27) ce qui confirme le "déracinement" plus profond de ces groupes ethniques. Chez les gens du Haut-Congo par contre, semble se dessiner une très légère tendance -tant qu'à faire d'aller dans un paysannat- à préférer qu'il se trouve dans le village d'origine.

La ventilation par niveau d'instruction ne donne pas de résultats beaucoup plus nets sinon pour confirmer une certaine disponibilité des plus scolarisés à regagner leur village, (tableau LVIII), tendance déjà rencontrée dans le chapitre précédent.

TABLEAU LVIII : LIEU PREFERE POUR LE CHOIX D'UN PAYSANNAT.

	Ailleurs qu'au village	N'importe où	Au village	Ensemble
Jusqu'au CE2	86	7	7	100
CM1 et plus	50	17	33	100

Proportion pour 100 "ayant répondu" ("pas de réponses" éliminés).

En effet, la moitié de l'échantillon (sur 24 réponses) accepte ou préfère le retour au village plutôt que de s'expatrier. Notons, par comparaison, que la presque totalité des sous-scolarisés manifeste son refus de retourner dans le milieu coutumier (1).

La question complémentaire demandant d'indiquer les lieux où l'on refuserait d'aller ne donne pas de résultats beaucoup plus intéressants en raison du nombre également élevé de non-réponses:

- Pays d'origine 8
- Régions d'opposition traditionnelle12
- Autres régions 1
- Aucun pays refusé 9
- Pas de réponse52

82

(1) Ces échantillons étant entièrement composés de jeunes jusqu'à 25 ans au maximum, l'âge n'y joue pas de rôle sensible.

Le faible nombre des réponses peut toutefois être interprété comme la marque d'une certaine absence d'hostilité systématique. Parmi les régions refusées, les pays d'opposition traditionnelle sont le plus souvent cités. Environ 10%, toutefois, indiquent le pays d'origine. Une proportion voisine, par contre, ne refuse aucun pays. Une ventilation par races n'apporte aucun élément intéressant en raison des tendances plus grande au "cosmopolitisme" des Batékés et apparentés : sur 9 sujets n'ayant refusé aucun pays, 6 sont des Batékés (sur 27 Batékés interviewés). La ventilation par degré d'instruction ne donne aucun résultat significatif.

Les quelques tendances exprimées par les déscolarisés à propos des paysannats : intérêt médiocre, attesté surtout par le nombre élevé de non-réponses, désir chez le plus grand nombre de ne pas rejoindre le milieu traditionnel, confirment les tendances que nous avons déjà rencontrées. Elles sont peu spécifiques des problèmes propres aux paysannats. Afin d'approcher ceux-ci de plus près, nous avons fait une enquête particulière dans un des paysannats qui ont été créés auprès de Brazzaville.

B. - UN PAYSANNAT DE BRAZZAVILLE -

Deux paysannats ont été créés en 1956 à proximité de Brazzaville. Ils occupent des terrains sablonneux en friche dominant le Congo à des distances variant de 10 à 20 km. de Brazzaville. Malgré une certaine différence dans la conception d'ensemble - l'un visant à donner une formation complète au bout d'un stage de 2 ans, l'autre se contentant d'une période de dégrossissage et d'orientation d'une année au bout de laquelle les meilleurs éléments doivent être dirigés sur un centre de niveau supérieur - l'idée fondamentale qui a présidé à la création de chacun de ces paysannats était à peu près identique : ils étaient placés tous les deux sous l'égide de mouvements scouts dont l'organisation et l'esprit devait en principe remplacer l'éthique traditionnelle des jeunes citadins que l'on envisageait volontiers comme des "détribalisés" intégraux ayant perdu à peu près tout contact avec le milieu coutumier.

L'enseignement ne comportait ni cours théorique ni exercice écrit. Un chef scout avait la responsabilité de l'exécution des travaux et de l'organisation de la vie du camp. Un agent d'agriculture européen devait donner sur le terrain, de façon pratique, les explications techniques nécessaires. L'idée était de constituer des groupes vivant du produit de leurs propres récoltes et s'affranchissant peu à peu des subventions gouvernementales. A l'issue du stage, les jeunes devaient être capables de s'installer par leurs propres moyens, aux moindres frais et dans des conditions aussi proches que possible de celles de la vie coutumière. Il s'agissait donc avant tout d'éviter de créer une forme nouvelle d'activité liée aux Européens, avec peut-être l'espoir de faire du Paysannat une étape intermédiaire du retour des citadins vers les villages d'origine.

L'enquête exploitée ici a été faite dans l'un de ces paysannats quelques mois avant la fin du stage. Elle s'est placée à une période particulièrement défavorable : effervescence politique au lendemain de la campagne électorale, ayant sans doute contribué à aviver les causes de mécontentement ; tension indiscutable entre les stagiaires et le responsable africain, liée sans doute à cette effervescence ; fin d'une période à la fois de vacances et de concours qu'un certain nombre de stagiaires avaient passé et qui leur donnaient l'espoir de trouver une place en ville ; inquiétude certaine aussi

de leur part relativement à ce qu'on allait faire d'eux à la sortie du paysan-
nat, et crainte que les promesses qui leur avaient été faites à l'entrée ne
soient pas tenues.

Au moment de l'enquête, beaucoup de jeunes n'étaient pas encore
rentrés au camp ou projetaient de s'en aller et des clans s'étaient consti-
tués opposant les stagiaires à la fois entre eux et au chef africain respon-
sable. La réussite de l'enquête a demandé de longues explications préliminai-
res. Malgré cela, une partie des jeunes se trouvant au camp a refusé de répon-
dre aux interviews. Il importe de tenir compte de ces faits pour interpréter
les résultats donnés ici.

1) La composition de l'échantillon -

Celle-ci sera étudiée en détail, les caractéristiques de la popu-
lation recrutée ayant joué un rôle important pour les résultats de l'expérien-
ce.

- L'âge: Les 13 jeunes interviewés se répartissaient de la façon
suivante: 2 avaient 16 ans, 8 -soit la grande majorité- de 17 à 18 ans,
3 plus âgés se répartissaient entre 19 et 22 ans. Tous appartenaient donc à
la catégorie que nous avons définie dans l'étude comme celle des jeunes chô-
meurs.

- Niveau scolaire : il était également très homogène: 4 étaient
titulaires du CEP et 7 avaient poursuivi leurs études jusqu'au CM2. Deux seu-
lement n'avaient pas dépassé, l'un le CM1, l'autre le CE2. C'était donc une
population de niveau d'instruction relativement élevé à laquelle les concours
aussi bien techniques qu'administratifs qui ont lieu tous les ans étaient
accessibles. Ce fait s'est révélé important par la suite.

- Race : Les interviewés appartenaient exclusivement à des races
apparentées aux Balalis:

- Balalis	4
- Bassoundis	2
- Bas-Congo	7

13

Rappelons qu'un petit groupe a refusé l'interview dont on n'a
pas pu déterminer la composition ethnique.

- Le temps passé à Brazzaville : il s'agit en majorité de cita-
dins confirmés ayant dépassé en particulier le seuil d'urbanisation que nous
avons défini au chapitre précédent:

- Jusqu'à 1 an	1
- 2 à 5 ans	1
- 6 à 9 ans	4
- 9 à 10 ans et nés à Braz- zaville	7

13

Si l'on ajoute à cela le fait que tous sont passés par l'école, on se trouve donc en présence de jeunes n'ayant guère eu l'occasion d'acquérir les techniques traditionnelles (1).

- Conditions d'existence à Brazzaville : on entend par là le lien de parenté des interviewés avec les personnes qui les hébergent à Brazzaville :

- Vivant chez les parents.....	2
- " chez l'oncle maternel.....	5
- " chez l'oncle paternel.....	1
- " chez le grand frère.....	4
- " chez le camarade.....	1

13

Ici encore, à deux exceptions près, tous les échantillons appartiennent à la catégorie de ce que l'on appelle généralement les "parasites", c'est à dire les jeunes ayant quitté le milieu paternel pour venir habiter chez des parents installés à Brazzaville.

Si nous rapprochons les caractéristiques relativement uniformes de ce groupe de celles par lesquelles nous avons défini les types les plus réfractaires et les plus réceptifs relativement à un retour à la terre, il apparaît dans une position ambiguë: l'âge et le niveau scolaire tendent à le rapprocher des plus réceptifs bien que - répétons-le - son niveau scolaire relativement élevé lui permette d'espérer quitter le paysannat pour des professions plus valorisées. Le temps passé à Brazzaville, au contraire, classe ce groupe dans la catégorie pour laquelle l'habitude de la vie urbaine et l'ignorance probable des modes d'existence et des travaux coutumiers rendent plus difficile le retour aux métiers agricoles

Bien que les indications aient été moins nettes sur ce point, le groupe de race paraît être également celui parmi lequel se rencontrent le plus de réfractaires à l'idée d'abandonner Brazzaville. En un autre sens, cependant, le fait que la plupart des stagiaires étaient issus de races possédant de solides traditions agricoles, devait constituer un élément favorable à leur réintégration.

2) Les antécédents professionnels -

La vie en milieu urbain, une instruction primaire largement répandue et les traditions de salariat, n'ont pas encore une durée suffisante pour que l'on puisse parler d'"hérédité" professionnelle. Il était cependant intéressant de savoir quels types de milieux avait pu influencer sur la formation des interviewés.

- La profession de père ou du tuteur : Il s'agit là de la personne chez laquelle le jeune a passé sa petite enfance, même s'il a dû la quitter plus tard pour venir à Brazzaville:

- Cultivateurs.....	3
- Autres métiers traditionnels.....	1
- Personnel domestique.....	2
- Artisans.....	2
- Commerçants.....	2
- Employés.....	3

15

(1) Cf. ci-dessous : 2) A-t-il déjà fait la culture?

On voit qu'il s'agit en majorité d'anciens salariés (5) ou d'"indépendants" (4). Trois stagiaires seulement sont issus directement d'une famille de cultivateurs.

- Profession de la personne qui héberge le stagiaire à Brazzaville : Le plus grand nombre des stagiaires ont quitté le milieu paternel pour venir à Brazzaville pour des durées généralement fort longues. Il fallait donc compléter la connaissance du milieu d'origine par celle du milieu actuel.

- Cultivateurs	2
- Personnel domestique	2
- Artisans	2
- Commerçants	1
- Employés	4
- Ouvriers	2

13

Les recrutés ont donc été pris dans des milieux à niveau relativement élevé, en outre fort peu touchés par le chômage puisque dans un seul cas le chef de famille était temporairement sans travail: un boy dont le patron se trouve en congé. Deux seulement vivaient dans des milieux d'agriculteurs. Ces faits sont importants, car les interviewés, venant de familles qui pouvaient les nourrir, n'avaient pas de motivation impérieuse pour "s'accrocher" au paysannat. Celui-ci devait en outre représenter pour eux des conditions d'existence plus rudes à tous points de vue que celles auxquelles ils étaient accoutumés chez eux.

- Les cultivateurs de la famille: Le ménage avec lequel avaient vécu les interviewés pouvait constituer une exception. Il était nécessaire de savoir si le milieu familial au sens large, auquel ils appartenaient, était ou non de tradition agricole:

- Ayant des parents cultivateurs connus	8
- N'ayant pas de parents cultivateurs connus	5

13

Quand on parle de cultivateur, il est bien évident qu'il s'agit des hommes. A la différence de ce qu'ont fait paraître les ventilations précédentes, il apparaît ici que la plupart des stagiaires appartenaient effectivement à des milieux ayant encore des attaches avec le monde rural. Beaucoup de ceux-ci, qui ont déclaré des parents agriculteurs, ont souvent ajouté qu'ils étaient très nombreux.

- A-t-il déjà fait la culture: Cette question devait préciser la précédente:

- Oui	4
- Non	8
- Pas de réponses	1

13

Dans l'ensemble, ces jeunes apparaissent donc issus de milieux où les traditions agricoles sont encore fortes et actuelles. Mais ils ont vécu

dans des milieux privilégiés et très à l'écart de tout contact actif avec ces éléments ruraux. Ils se trouvent donc dans une situation ambivalente, connaissant bien des agriculteurs mais ignorant pratiquement tout de la culture.

3) Métiers appris et métiers désirés -

Au carrefour des influences venues du milieu et des possibilités réelles, les questions dépouillées ici essaient d'apprécier la "vocation agricole" des stagiaires avant leur recrutement pour le paysannat.

- Profession exercée depuis la sortie de l'école : Etant donnée la jeunesse de l'échantillon, la plupart des interviewés n'avaient pas eu le temps ni l'occasion d'acquérir un métier :

- N'ayant jamais travaillé.....	7
- Entré au paysannat dès la sortie de l'école....	4
- Commerçants.....	1
- Mécaniciens.....	1

13

Le temps passé dans l'oisiveté à la sortie de l'école est important pour les possibilités de réadaptation. Nous avons vu que quatre des interviewés étaient entrés au paysannat aussitôt à la fin de leur scolarité. Le temps passé à ne rien faire, pour les 7 autres, n'a pas été dans l'ensemble très long: 5 sont restés un an sans rien faire. Deux, par contre, ont connu une période d'oisiveté de 3 ans. Au total, l'échantillon se présentait donc sur ce point de façon favorable à la fois sur le fait qu'on n'y rencontrait pas de changement important de profession pas plus que de trop longues périodes d'oisiveté ayant entraîné une désaccoutumance de l'effort après la sortie de l'école.

- Métiers appris ou désirés avant le paysannat : Il s'agit là des métiers envisagés ou désirés par les jeunes antérieurement à leur recrutement pour le paysannat :

- Métiers de la terre.....	7
- Artisans.....	1
- Commerçants.....	1
- Ecole professionnelle.....	1
- Métiers de bureau.....	2
- Autres.....	1
- Mécaniciens.....	8

sur.. 21 désignations.

On rencontre une fois de plus en tête des choix le métier rencontré partout comme le plus souvent désigné : celui de mécanicien. Sept désignations seulement; émanant de 6 interviewés (sur 13) concernant des métiers de la terre. A priori et autant que l'on puisse en juger à un an au moins de distance, une certaine vocation agricole n'existait à l'origine que pour la moitié environ des recrutés.

4) Opinions sur le paysannat -

Nous avons vu le caractère relativement privilégié sur le plan de l'instruction et du niveau de vie des jeunes recrutés pour le paysannat.

Ce caractère de sélection s'accroît encore si l'on songe que tous les interviewés sans aucune exception appartenaient au mouvement de jeunes sous l'égide duquel avait été placé le paysannat. Il représente donc une catégorie très spéciale et les résultats enregistrés avec eux ne peuvent pas être tenus pour représentatifs de l'ensemble des déscolarisés.

- Paysannat et métiers salariés-. L'intérêt pour le paysannat au moment d'y entrer et l'évolution de cet intérêt en fonction de l'expérience, ont été appréciés au moyen d'un choix situé une première fois avant le début du stage, une deuxième fois à l'époque actuelle. Les questions étaient posées de la façon suivante:

- Au moment d'entrer au paysannat, si vous aviez trouvé une place de ... (ici le métier choisi à la question précédente), est-ce que vous seriez allé quand même au paysannat?
- Et maintenant, si vous trouvez une place de (même chose) ..., est-ce que vous quitteriez le paysannat?

La petitesse de l'échantillon rend peu significative l'analyse statistique des résultats:

- Oui avant	{	oui aujourd'hui	4
		non aujourd'hui	2
- Non avant	{	oui aujourd'hui	3
		non aujourd'hui	3
- Pas de réponse			1
			13

Les différents groupes s'équilibrent sensiblement en particulier celui des mécontents de l'expérience (2) et celui de ceux que l'on pourrait appeler les "ralliés" (3). Les commentaires sont plus significatifs:

Groupe "oui-oui" - Est venu au paysannat parce qu'il croyait qu'il y avait un moniteur. "Pour le moment, comme rien ne m'intéresse, je pourrai rester ici".

- On ne connaît pas le nom des arbres. Même les cultivateurs du village nous dépassent.

- A quitté la place de mécanicien pour faire le cours complet de mécanique qu'on lui avait promis au paysannat. "Je resterai pour considérer un peu la suite, si le gouvernement pouvait nous donner le coup de main".

- Si le paysannat n'avait pas existé, aurait fait la culture au village.

Groupe "oui-non": Il représente les déçus par le paysannat.

- Le maître avait promis un terrain, une avance, des machines, etc....

Groupe "non-oui"- Il s'agit cette fois, au contraire, des "ralliés".

- Maintenant, je resterai ici (ie au paysannat).

Groupe "non-non" -

- Pour le moment, ne savent pas ce qu'on leur offrira à la fin du stage, mais partira.
- Trop "gosse" pour faire le paysannat.
- Peut partir puisque cela ne va pas.

Les commentaires sont l'occasion de faire apparaître des critiques plus précises que nous laissons momentanément de côté pour les retrouver à propos des "améliorations désirées".

- Opinions sur la culture - Afin de dissocier l'opinion sur ce paysannat déterminé de celle sur la culture, on a réservé à celle-ci une question séparée. Les réponses sont unanimes. Les treize interviewés ont répondu que la culture était bonne. Certains ont accompagné leurs réponses de brefs commentaires:

- Rapporte beaucoup si tout marche.
- Nos ancêtres nous l'ont toujours dit.
- Compte que le gouvernement va l'aider.
- Fournit la richesse, vendent bien leurs légumes.
- Mauvais ici, bon à Sibiti car on y apprend quelque chose.
- Ici, on n'apprend rien.
- Idem. pour Sibiti opposé au paysannat ici. "Si on n'aimait pas la culture, on serait déjà parti". C'est le cultivateur qui nourrit tout le monde.

Les réponses sont assez suspectes dans le sens qu'elles expriment surtout des poncifs. Ou alors, elles sont l'occasion, comme à la question précédente, d'exprimer des critiques. Un seul interrogé fait état d'une expérience personnelle actuelle: ici, on vend bien les légumes.

- Les améliorations désirées - L'atmosphère du paysannat, au moment de l'enquête était assez volontiers hostile. Pour essayer de faire exprimer les critiques sous une forme constructive, on a demandé aux interviewés ce qu'ils pensaient qu'il faudrait changer afin d'améliorer le paysannat pour la prochaine promotion:

- Confiance ou satisfaction	2
- Mécontent sans commentaire	1
- Critique de l'équipement ou des installations	3
- Manque d'instruction théorique ou d'encadrement	8
- Suggère d'éloigner le paysannat de Brazzaville pour éviter les tentations	1
- Réponse non exploitable	1

sur 16
réponses

Il convient de citer les principaux types de commentaires:

- Venu au paysannat puisqu'il espérait qu'il y aurait une section de mécanique. Veut une place en ville.

- Ne veut pas rester à côté de Brazzaville. Ici, est attiré par les camarades. Veut quitter les camarades.
- "On a des grabats qui ont été fait par nous. Même la nourriture est insuffisante. Il n'y a pas de cours. Même au village, ils apprennent mieux que nous".
- "Tout celà a été bati par nous. Il faut un joli dortoir (qu'ils pourraient construire eux-mêmes), une classe pour apprendre la théorie et un guide qui connaît la culture. On ment aux amis pour ne pas les décourager. On leur dit qu'on fait le cours mais ce n'est pas vrai".

Nous citons les principaux commentaires. Ceux relatifs aux installations ou à la nourriture paraissent parfaitement injustes car les conditions d'existence au camp sont sûrement supérieures à celles de la grande majorité des habitants de Poto-Poto. Les plus nombreuses critiques, par contre, paraissent traduire un malaise indiscutable et une incompréhension ou un refus de l'esprit dans lequel avait été conçu le paysannat (ie créer des conditions de la vie aussi proches que possible de la vie coutumière). A tort ou à raison, plusieurs interviewés ont exprimé leur dépit que la formation insuffisante reçue ici les mette en état d'infériorité vis-à-vis des cultivateurs des villages.

5) Les projets à la sortie du paysannat -

La façon la plus directe d'aborder par anticipation les résultats de l'expérience entreprise, était de demander aux stagiaires ce qu'ils envisageaient de faire à la sortie du paysannat. Une série de questions étaient réservées à ces projets que l'on s'est efforcé de préciser en abordant les aspects principaux. La sortie de la promotion étant proche, ce problème était d'ailleurs pour tous l'objet d'une sincère inquiétude. Un certain nombre de stagiaires de la section "maraichage" devaient partir à Pointe Noire mais les autres n'avaient aucune idée du sort qui les attendait.

- L'activité envisagée à la fin du stage : La première question de "mise en situation" était très générale. Les réponses peuvent se regrouper selon trois catégories:

- Continuera la culture avec des amis ou ailleurs 5
- Attend de faire ce qu'on lui dira 7
- Quittera la culture 1

13

Malgré les critiques formulées dans les questions précédentes, la presque totalité du groupe envisage donc de rester dans la culture mais le plus grand nombre attend passivement de suivre la direction qui leur sera indiquée. Certains commentaires expriment clairement cette dernière tendance:

- On nous a dit "vous serez lancés dans la nature, le gouvernement aidera ceux qui sont capables".
- Ca lui plait malgré le découragement. Les cultivateurs du village les surpassent; ici, ils n'ont pas d'aide.
- On va les expédier quelque part. Attend avec confiance.

- Dépend du gouvernement. Ne sait pas. Voudrait avoir les outils.
- "Si le gouvernement m'embauche ou m'affecte ailleurs et me donne les crédits, le tracteur, là je travaille, autrement, moi seul, je ne ferai rien de bon".

Ces commentaires expriment donc chez les interviewés, malgré un certain découragement, un espoir tenace dans les promesses qu'on leur a faites.

- Le mode d'installation envisagé - Les fondateurs du paysannat envisageaient à l'issue du stage de regrouper les volontaires en petits groupes qui continueraient à vivre de façon plus ou moins communautaire -du moins jusqu'à leur mariage- Les stagiaires étaient au courant de cette possibilité. Les réponses données ici indiquent leurs réactions :

-S'installera avec des camarades du paysannat	10
-S'installera isolément	2
- Pas de réponse	1
	13

L'idée de rester en groupe est donc largement dominante. Dans ce sens, on peut estimer que la formule expérimentée a pleinement atteint ses buts. L'importance des groupes envisagés est assez variable :

- Groupe de 3 à 5 camarades	3
- Groupe de 4 à 7 camarades	5
- Groupe de 10 ou 15 camarades	2
	10

Cependant, à la question de savoir si ces groupes de camarades s'étaient déjà constitués par affinités, tous, sans exception, ont répondu que non.

Les commentaires apportent quelques précisions :

- Espère que c'est le docteur qui formera les groupes.
- Des groupes de 10 ou 15 parce que, pour faire de la grande culture, il faut beaucoup de gens.
- Un moniteur avec eux serait beaucoup mieux.

On voit donc se dessiner dans ces réponses l'idée d'une "grande culture" à base collective. La question suivante va préciser la façon dont cette grande culture est envisagée.

- Forme d'aide souhaitée du Gouvernement : Les réponses généralement multiples apportent des éclaircissements sur les espoirs et les projets des jeunes à l'issue de leur stage, qui apparaissent à travers les formes d'aide souhaitées:

- Outils	8
- Crédits	7
- Machines	6
- Un moniteur	4
- De la terre	3
- S'en remet au Gouvernement qui saura	1

	29

Le plus grand nombre demande des outils et des machines. Les demandes de machines sont liées au désir de constituer des groupes numériques assez importants pour en justifier l'emploi. Plusieurs demandent l'assistance d'un moniteur. Un noyau important demande également des crédits bien que deux interviewés aient déclaré préférer une aide en nature plutôt que de l'argent. Très peu songent à demander de la terre car à peu près tous considèrent comme certain qu'il leur en sera de toutes façons attribué. Les formes d'aide souhaitée, si elles confirment le désir de demeurer dans des métiers ruraux, précisent également la tendance apparue dans la question précédente à s'orienter vers une culture à la fois collective et modernisée.

- Le lieu d'installation : Cette question soulève de façon indirecte le problème du retour au village ou de l'installation ailleurs et celui du mélange et de la séparation des races que nous avons déjà abordé dans la première partie du chapitre. Le regroupement des réponses est significatif

- Ailleurs qu'au village mais au Moyen-Congo	4
- Désire aller vers Pointe-Noire ou une ville	4
- Au Gabon	2
- Au pays, mais loin de la famille	1
- Pas de réponse	1

	13

Le désir de se "détribaliser" ou, tout au moins, de s'éloigner de la famille paraît donc unanime. Les commentaires justifient les choix soit par la recherche d'une bonne terre (vers Fim'ala, vers Pointe Noire, à la Moindi ou au Gabon), soit par celle de débouchés (près d'une ville, au Gabon où "les gens ne veulent pas travailler la terre et préfèrent le bureau"). Le seul qui s'est déclaré disposé à retourner au pays a justifié son choix par le fait que la terre y était bonne mais a précisé qu'il ne voulait pas être vers la famille.

- La possibilité de retourner au village : Cette question représentait la contre-épreuve de la précédente. Les réponses obtenues en confirment pleinement les résultats:

- Oui, plus tard	2
- Non	10
- Réponse inexploitable	1

	13

Dans l'immédiat toutes les réponses sont négatives sans exception. Les raisons données sont celles que nous avons déjà rencontrées, exprimées sans ambiguïté:

- Les vieux ne veulent pas être dominés par les jeunes. Ils donnent la terre, ils choisissent la femme et ils ont droit de tout prendre.
- Les parents peuvent tout demander, n'importe quelle chose, dans les champs, et, en plus, il y a la sorcellerie.
- Quand tu fais la culture, les parents sont jaloux contre toi, ils font des fétiches pour que tu leur laisses tout ce que tu as travaillé.

Les deux qui expriment malgré tout le désir de rentrer au village reportent ce projet à plus tard, lorsqu'ils seront vieux et qu'ils auront, de ce fait, acquis l'autorité nécessaire dans la structure coutumière.

Les projets des jeunes stagiaires présentent donc une unité réelle, à la fois dans le sens des réponses à une même question et dans la convergence de ces réponses vers une certaine conception de la culture. Ils ont sélectionné et interprété à leur façon les promesses qui leur avaient été faites: des outils, des machines, des terres, des conseils. Sous leur aspect de prétentions parfois démesurées, ces espoirs dessinent tout de même une formule qui, si elle était réalisable, rallierait peut-être davantage de jeunes à l'agriculture: une culture d'entreprise mécanisée utilisant des salariés et se rapprochant par là des conditions d'emploi rencontrées dans les villes. Il est évident que cette formule tourne radicalement le dos à celle qui avait été expérimentée et qui visait au fond, de façon peut-être plus ou moins avouée, à réintégrer les jeunes citadins dans la vie rurale traditionnelle ou, tout au moins, selon une formule très voisine et indépendante en tous cas des entreprises européennes.

C O N C L U S I O N

Même si des perspectives nouvelles d'emploi doivent s'ouvrir et résorber complètement le chômage actuel, le problème de la mise en valeur du sol et celui du maintien dans les zones rurales d'un volume suffisant de population, n'en continueront pas moins à se poser, et ceci pour plusieurs raisons :

- Un plan d'équipement industriel réclame toujours des masses de main d'oeuvre beaucoup plus considérables que celle de la phase d'exploitation. Une agriculture suffisamment bien organisée et prospère pour créer des conditions de travail acceptables doit demeurer le "volant" nécessaire pour absorber les à-coups de l'industrie et offrir des débouchés à l'excès de main d'oeuvre résultant du passage de la période de construction à celle d'exploitation;
- même si elle atteint rapidement le stade de prospérité escomptée, une industrie du type prévu est à la merci de nombreux aléas à l'échelle mondiale et des périodes de crise y sont toujours à prévoir. Il est donc dangereux de laisser se constituer dans un pays une population exclusivement urbaine, nourrie entièrement de l'extérieur. Les à-coups de la prospérité industrielle y seront toujours ressentis beaucoup plus rudement

que dans un pays ayant conservé des ressources diverses et, en particulier, ses propres productions vivrières.

Même si des projets industriels ambitieux venaient à voir le jour, loin d'encourager à un abandon de l'agriculture, ils devraient être l'occasion d'une réorganisation de celle-ci. Les richesses nouvelles qu'ils apporteraient au pays et le répit au chômage qu'ils laisseraient durant la période de plein emploi de la phase d'équipement pourraient permettre d'organiser cette tâche dans de meilleures conditions. Or, ce serait manquer de réalisme que de ne pas voir que la culture coutumière sous sa forme actuelle est condamnée. Les jeunes, à la sortie de l'école, viennent s'installer à Brazzaville. S'ils retournent par force au village, c'est le plus souvent pour y rester à l'écart des activités traditionnelles et y vivre en "parasites" comme ils le faisaient en ville. Les seuls éléments actifs demeurent donc les vieux et les femmes, encore que chez celles-ci une forte tendance à émigrer vers les villes se soit dessinée, que le développement de la scolarisation ne pourra que développer. Les villages paraissent donc, dans l'état actuel des choses condamnés à décliner plus ou moins rapidement.

Nous avons vu dans ce chapitre que presque la moitié des scolarisés interrogés accepteraient, du moins dans son principe, la perspective d'aller dans un paysannat. Parmi ces volontaires éventuels, il y en avait un certain nombre qui admettaient déjà le principe d'un retour au village. Mais près de la moitié était composée de jeunes s'étant déclarés réfractaires à ce retour. Nul doute, donc, que la formule du paysannat ne soit -convenablement adaptée- de nature à rallier une population beaucoup plus large que la perspective d'une réintégration pure et simple dans les villages. Elle susciterait en tous cas un mouvement de curiosité que des formules adaptées devraient arriver à ne pas décevoir. Or, malgré les critiques et les déceptions, justifiées ou non, le paysannat étudié ici a remporté au moins un succès indiscutable en ce sens que presque tous les stagiaires interviewés envisageaient de rester dans la culture à la fin du stage.

L'analyse de leurs réponses suggère quelques uns des traits des formules qui devraient rallier les suffrages des jeunes. Il faut dire que celles-ci vont assez nettement à l'encontre de la doctrine qui avait présidé à la création du camp étudié. L'idée d'une installation collective a été en général conservée. Mais, au lieu de communautés produisant -même améliorées- les techniques et les conditions de travail traditionnels, les désirs exprimés par les jeunes les orientent vers une formule nettement différente:

- désir de s'émanciper de l'autorité familiale traditionnelle, donc de créer des structures sociales où l'indépendance des individus soit respectée, ce qui exclut le retour au village et suggère une installation en territoire "neutre" au point de vue socio-économique, dans des conditions comparables à celles des entreprises européennes;
- désir d'une culture collective et mécanisée se rapprochant de l'"entreprise" urbaine et utilisant des méthodes modernes et non pas reconstruction d'une petite agriculture familiale;
- désir, enfin, de la présence d'un moniteur -traduisant sans doute un désir de promotion sociale et d'efficacité mais aussi un besoin de certitude de la part de jeunes ayant perdu la foi dans leur culture coutumière, en particulier sous ses aspects techniques et éprouvant le besoin de la

remplacer par quelque chose. Or, la formation scolaire, si elle est fondamentale, n'apporte rien sur le plan technique et a donc besoin d'être complétée.

Les prétentions des stagiaires s'expriment sans doute parfois de façon démesurée ou inadéquate. Elles traduisent toutefois d'une façon travestie ou sous la forme d'apathie ou d'hostilité des aspirations qu'il s'agit de dégager. Un manque certain d'effort et le peu d'intérêt pour les travaux pratiques des stagiaires que nous avons interrogés, peuvent être tenus à cet égard pour révélateurs du fait qu'une formule qui n'irait pas dans le sens des grands courants d'aspiration des jeunes, n'aurait, bon gré mal gré, que peu de chances de réussir. Avant de porter condamnation définitive soit des paysannats, soit des jeunes générations en ce qui concerne leur retour à l'agriculture, il semble qu'il y aurait intérêt à expérimenter des formules utilisant l'intérêt spontané des jeunes pour une certaine forme d'agriculture. Il nous apparaît que celle-ci devrait créer des conditions de travail et d'existence aussi proches que possible de celles que ces jeunes recherchent en ville. Le goût de l'organisation salariée et celui de la machine nous semblent, à l'issue de cette courte enquête, les éléments dominants de ces aspirations.

CHAPITRE XII

LES RELATIONS HUMAINES

Ce titre devrait englober des problèmes multiples et complexes qu'il n'est certes pas question d'aborder ici. Il s'agit simplement d'élargir la base des études de comportements et d'opinions qui ont été faites jusque là en les situant dans des courants d'opinions plus généraux dont ils sont des éléments et dont on a l'espoir qu'ils peuvent, partiellement au moins, les expliquer. On se propose donc d'esquisser les grands traits du "champs sociologique immédiat" à la période où au lieu l'enquête et donc nous avons déjà décrit un certain nombre des conditions extérieures dans les chapitres précédents.

Procédant toujours par élargissement successif des perspectives, nous étudierons d'abord le problème du mélange ou de la ségrégation des groupes ethniques que le développement récent de la vie politique a remis au premier plan. Nous examinerons ensuite la façon dont les sans-travail comprennent la crise dans ses causes et dans ses responsables. Nous terminerons par une étude de leurs conceptions de la structure sociale et économique du Moyen-Congo. Il peut paraître puéril de demander à des illettrés ou à des jeunes, scolarisés mais sans expérience, ce qu'ils pensent de problèmes sur lesquels ils manquent nécessairement de la culture et des informations les plus élémentaires. Il s'agit en réalité, comme dans toute enquête d'opinion, de connaître leurs idées sur ces questions car ces idées peuvent être des éléments déterminants dans le conditionnement de leurs choix et de leurs réactions.

A. - Le "Racisme" chez les Africains -

Les rivalités raciales chez les Africains (1) constituent un phénomène extrêmement complexe où abondent les faits de symbiose aussi bien que ceux de ségrégation et d'opposition. Chacun de ces facteurs a d'ailleurs une importance différente selon la situation sociologique dans laquelle on l'envisage : vie domestique, mariage, travail, politique, etc.... Cette importance varie en outre largement suivant les grands événements de la vie sociale : crise, ouverture de chantiers nouveaux, campagne politique, etc... cette question du racisme n'en est pas moins extrêmement importante dans la mesure où elle concerne tout projet d'organisation de quelque importance ^{impliquant} des concentrations importantes de population diverse et, éventuellement, leur

(1) Quand on parle de "racisme" à Poto-Poto ou dans la presse locale, il ne s'agit pas, sauf exception, des rapports entre Noirs et Blancs mais des rivalités entre "races" locales.

implantation dans des territoires où certaines ethnies sont déjà fixées.

L'aspect éthique de la question n'a pas à être abordé ici. Il s'agit dans cette partie d'essayer de déterminer quelques éléments essentiels du problème puis d'étudier les courants d'opinion qui existent parmi les sans-travail relativement aux rivalités ethniques et plus particulièrement à leur désir de se trouver groupés ou séparés dans les lieux de travail et de résidence.

1) La Position du Problème -

Les rivalités ethniques existent traditionnellement dans un pays dont l'histoire, même si elle est parfois mal connue n'a certes pas commencé avec l'arrivée des Européens.

Aujourd'hui, si la colonisation a supprimé les guerres intertribales, la création des centres urbains et particulièrement le développement de Brazzaville au lendemain de la guerre ont entraîné les mises en contact quotidiennes de larges échantillons de races diverses, drainées dans une zone étendue.

Il existe actuellement à Brazzaville trois groupes oppositionnels principaux : les Balalis, les gens du Haut ou du Nord, appelés parfois à tort Bangalas (1) et les Batékés (2). A ceux-ci, on peut en ajouter d'autres, peu importants actuellement mais qui pourraient entrer en jeu si de nouveaux brassages de population devaient se produire : les Bavili, les Oubanguiens, les Tchadiens, les Gabonais, etc... Les trois premiers groupes cités ont été repris ici dans la ventilation des questionnaires par groupe de race et dans un certain nombre de cas, des réactions nettement différenciées nous sont apparues et nous apparaîtront dans la suite de ce chapitre de l'un à l'autre.

Les conditions de vie actuelles ont entraîné des phénomènes profonds d'évolution qui ont eu des conséquences multiples et contradictoires sur les groupes ethniques traditionnels. Deux grandes phases peuvent être distinguées dans cette évolution, qui se succèdent chronologiquement : la période de détribalisation et celle de regroupement ethnique.

a) La phase de détribalisation -

Elle correspond au recrutement massif de travailleurs aussi bien dans la brousse que dans les villes secondaires à l'intérieur de régions étendues, et à leur installation sommaire à Brazzaville. La marque de cette installation est de s'être faite dans des conditions de vie et de travail profondément différentes de celles des milieux coutumiers d'origine et surtout pratiquement uniformes pour tous les nouveaux venus.

(1) Ce nom convient en réalité à des populations venues du Congo belge.

(2) Nous employons à dessein ces dénominations très vagues car elles correspondent à une terminologie courante à Poto-Poto. Les contours et le contenu des groupes, très précis pour les trois premiers cités, sont d'ailleurs de plus en plus vagues à mesure que l'on considère des populations moins représentées ou plus éloignées du Moyen-Congo.

Cette première étape qui a dû faciliter largement les prises de contact et la création d'habitudes nouvelles communes à tous, peut être définie par quelques caractéristiques générales :

- éloignement de fait des nouveaux arrivants de leurs structures et de leurs coutumes traditionnelles avec impossibilité pratique de les reconstituer. Cela implique en particulier un affranchissement de l'autorité traditionnelle et des obligations qu'elle impose;
- atomisation des individus dans les entreprises dans des conditions de travail nouvelles impliquant le nivellement des valeurs traditionnelles et leur remplacement par une hiérarchie d'importation Européenne, fondée sur la qualification professionnelle puis, à mesure, sur le niveau d'instruction;
- dispersion géographique dans le village de Poto-Poto où les conditions d'habitat rendaient impossibles les regroupements ethniques et imposaient des contacts quotidiens entre toutes les races à l'échelle de la rue, du bloc, et même de la clôture pour ceux qui vivaient en location. C'est surtout ce mélange dans la vie quotidienne qui a entraîné de façon durable l'obligation de renoncer à nombre de pratiques traditionnelles, et surtout aux cérémonies collectives, ou alors à les remanier profondément (1).

A côté de ces aspects négatifs, en sont apparus de positifs: solidarités nouvelles, souvent peu apparentes d'ailleurs, nées des relations de travail et du voisinage de la vie quotidienne ; apparition surtout d'une conscience de "Brazzavillois" s'opposant volontiers à la "sauvagerie" des gens de la brousse. La multiplicité des contacts interraciaux a en outre entraîné le développement des langues véhiculaires et en particulier du Lingala dans un monde où, pourtant, les Laris se trouvaient en majorité.

A cette phase qui correspond à la période d'immigration massive de jeunes travailleurs des années 47-50, la nouvelle société urbaine doit des acquis définitifs : abaissement, dans une large mesure, des barrières ethniques et mise en sommeil des rivalités raciales; développement chez les jeunes du goût de l'indépendance et refus des obligations coutumières vis-à-vis des aînés. C'est cette opposition majeure et surtout le refus de se replacer sous l'autorité des vieux du village qui est, nous l'avons vu, une des causes principales de la répugnance des citadins de retourner vers les villages d'origine.

b) La reconstitution des familles à Brazzaville -

C'est en considérant seulement cette première phase que nous venons de décrire que l'on a pu parler de "dérébalisés" ou, comme au Congo belge, de milieux extra-coutumiers envisagés volontiers comme marquant une rupture inéluctable et allant en s'accroissant avec les milieux coutumiers. En fait, à cette phase destructrice ^{en} a succédé une seconde où l'on a assisté à une réapparition de certains caractères coutumiers. Pour s'être effectuée dans des cadres renouvelés et avec de multiples adaptations, cette restauration n'en représente pas moins une tendance nouvelle et qui va en un sens à l'encontre de celles de la phase précédente. En fait, c'est un phénomène

(1) La disparition totale chez les jeunes citadins des cicatrices ethniques, la diffusion dans les races du Bas de la circoncision sont quelques aspects marquants de cette uniformisation culturelle.

complémentaire de la détribalisation, le résultat des deux constituant proprement ce que BALANDIER appelle une restructuration. Cette évolution semble devoir aboutir à la création d'une société urbaine originale ayant réalisé un certain équilibre entre son acquis traditionnel et des conditions de vie et de travail nouvelles. C'est dans cette perspective qu'il faut situer la reconstitution des groupes familiaux avec de nombreux traits coutumiers ainsi que la réapparition des rivalités ethniques.

Sur le plan spécifiquement "racial", cette réapparition des structures coutumières s'opère de deux façons et à deux niveaux différents: la reconstitution des familles et des groupements ethniques; la réapparition des rivalités ethniques traditionnelles dans le cadre de la politique.

c) La reconstitution des milieux ethniques à Poto-Poto -

Rappelons encore que ce que nous écrivons ici n'est valable que pour Poto-Poto où de larges mélanges de races ont eu lieu alors que Baongo a toujours conservé une population Balali très homogène.

A Poto-Poto, c'est le désir de fixation des anciens immigrants qui est à l'origine de la reconstitution de certains cadres coutumiers. Plusieurs circonstances, toujours les mêmes, se sont trouvées agir en convergence :

- d'abord, l'acquisition par l'immigré d'une clôture personnelle rendant possible la création d'un milieu familial et racial homogène. En effet, l'analyse des recensements montre que si le brassage ethnique est élevé à l'échelle du bloc, rares sont les clôtures où cohabitent plusieurs races. Et, dans ce cas, il s'agit toujours de locataires;
- sur un plan géographique plus large, la création de zones d'extension nouvelle a favorisé les regroupements ethniques par affinités. Le nouveau venu attirait autour de lui, dans les clôtures voisines, des gens de sa race. Corrélativement, les quartiers anciens mélangés "s'épuraient" de certains éléments attirés vers ces zones homogènes (1);
- Le cadre ainsi trouvé, un important facteur de réapparition de la coutume en milieu urbain a été le mariage (2). Même si certains hommes du Moyen-Congo vivent temporairement "en fiançailles" avec des femmes d'autres races, généralement étrangères au Moyen-Congo, les mariages ont toujours lieu - sauf de rarissimes exceptions - avec des femmes de la même race au sens étroit du mot. L'introduction dans la clôture d'une femme venue tout droit du milieu coutumier, apportant en outre avec elle tout un réseau d'obligations du mari vis-à-vis de sa belle-famille, est alors un élément important de réintégration dans la coutume;
- de la même façon, la pratique persistante d'envoyer au parent de Brazzaville les jeunes frères ou les neveux de brousse à la sortie de l'école, contribue à cette reconstitution de cellules ethniques homogènes.

(1) Cf. étude en préparation sur les conditions sociologiques d'une politique d'urbanisme à Poto-Poto.

(2) Nous avons vu au chap. I

Ce serait toutefois une erreur de croire que la constitution de familles et le regroupement ethnique ont en soi une grande importance sur la reconstitution du racisme. Tout au plus, verrons-nous qu'ils rendent possibles certaines réactions de groupe. Le brassage de fait des lieux de travail et de la vie quotidienne à Poto-Poto, la communauté des objectifs visant soit à trouver du travail soit à se promouvoir vers des formes de vie entièrement dégagées de coutume, et ceci aussi bien pour les hommes que pour les femmes, la pénétration, enfin, de couches sans cesse plus larges par la scolarisation, continuent à agir dans le sens d'une égalisation des traits culturels distinctifs et d'une désactualisation des rivalités coutumières. C'est dans ce contexte très caractéristique qu'il faut replacer la répugnance à regagner le milieu coutumier, même chez les chômeurs, ainsi que les réponses que nous analyserons plus loin, relatives aux contacts de race dans les lieux de travail.

d) Le regroupement ethno-politique -

Malgré la restauration partielle des milieux coutumiers qu'elle a provoquée, la création de familles ne paraît pas avoir joué un rôle dans la reconstitution des rivalités raciales. Celles-ci, si elles sont devenues un fait de premier plan, sont entièrement imputables au développement de la vie politique.

Ce n'est pas le lieu ici d'étudier cette dernière en détails. Il faut pourtant en dire un mot dans la mesure où elle joue un rôle capital dans l'apparition de ce que l'on pourrait appeler un néo-racisme moyen-congolais. Le développement des partis, en effet, crée un double mouvement de regroupement et de ségrégation des groupes ethniques anciens : regroupements, sous le signe de la solidarité politique, des sous-ethnies traditionnelles : M'bochis, Bakoukouyas, Makouas, etc... ou Balalis, Bacongo, Bassoundis, ou encore les différents groupes Batékés en de grandes entités caractéristiques par la parenté ethnique et le voisinage géographique : gens "du Nord", Batékés, Balaris. Ce regroupement s'est doublé, à l'occasion des rivalités politiques, d'une prise de conscience plus aigüe des rivalités anciennes. On assiste de la sorte à une restructuration originale de la société congolaise empruntant à la fois aux cadres politiques de la Métropole - chaque parti africain ayant son homologue politique français - et en même temps recrutant sa clientèle dans des groupes traditionnels bien définis. Cette alliance originale se retrouve dans la façon dont ces groupes se désignent, à la fois par un sigle de style européen : UDDIA, MSA, etc..., et par un symbole totemique traditionnel : le coq ou le caïman.

Ce que l'on appelle les "émeutes du 2 janvier" survenues à l'occasion des élections municipales de 1956, montre que les passions peuvent vite monter et se traduire en actes de violence. Mais il est significatif que, quand on évoque ces événements à Poto-Poto, on ne semble pas les considérer surtout comme des luttes de parti. On en parle le plus souvent comme de la rivalité entre les gens du Haut et ceux du Bas, ou en réduisant les groupes à leur éléments les plus représentatifs comme d'un nouvel épisode d'une vieille querelle entre Balalis et M'bochis. A l'occasion de certains événements survenus récemment dans la vallée du Niari, l'aspect proprement politique encore un fois, passé tout à fait à l'arrière plan et les gens à Poto-Poto ont pris parti en tant que gens du Bas ou gens du Nord.

Il est d'ailleurs difficile de se faire une idée de l'évolution de ce mécanisme. Il paraît hors de doute que l'accroissement du pouvoir

politique des élus locaux, en augmentant la valeur de l'enjeu, renforcera l'importance des querelles politiques. Il est aussi fort probable que le développement de l'instruction entraînera une saturation de la conscience politique et que l'aspect doctrinal se renforcera aux dépens de l'aspect ethnique. On peut toutefois penser que le jeu des intérêts, en renforçant les structures et les oppositions spontanées, préservera du même coup les cadres socio-raciaux de la structure politique actuelle. Pendant longtemps encore, sans doute, les gens s'identifieront plus facilement à leur race qu'à leur parti et celle-ci demeurera un instrument plus facile que les divergences doctrinales aux mains des candidats qui voudront regrouper leurs fidèles. La question est de savoir jusqu'à quel point, dans le domaine qui nous intéresse ici, cette forme nouvelle d'opposition a retenti et retentira dans les conditions de vie et de travail. C'est ce problème que nous allons étudier maintenant à travers les questionnaires.

2) Mélange ou Ségrégation des Races dans les Relations de Travail

Ce problème a déjà été évoqué avec les chômeurs adultes et illettrés à propos des conditions de travail dans les entreprises (1). Nous avons vu en particulier des travailleurs signaler, sinon le racisme, du moins la préférence donnée par les capitaux aux gens de leur propre race lorsque le soin d'embaucher les ouvriers leur était laissé. Les commentaires des travailleurs étaient d'ailleurs défavorables à ce genre de pratique. Dans les mêmes interviews, on demandait ensuite à l'interrogé s'il préférerait travailler seulement avec des gens de sa race ou, au contraire, avec toutes les races mélangées. Les 33 réponses obtenues se répartissent de la façon suivante:

- Désire le mélange des races sans restrictions 27
- " " " avec restrictions 4
- Préfère être seulement avec des gens de sa race 2

33

La quasi-unanimité des interviewés se prononce donc en faveur du mélange ethnique. Rappelons qu'il s'agit d'un échantillon d'adultes, illettrés en presque totalité et ayant derrière eux plusieurs années d'expérience de la vie de chantier. Presque tous sont en outre venus de brousse et tous en sont à la première génération de salariés. Ils ont donc l'expérience de la vie coutumière et ont été à même de faire la différence avec celle de la ville.

Les réponses négatives ne sont pas accompagnées d'explications. Certains commentaires des réponses restrictives méritent par contre d'être rapportés:

- au travail, il est d'accord (pour le mélange des races) pour qu'il y ait (parce qu'il y a) des gendarmes et des commissaires;
- "ça dépend de la conscience des gens";

(1) Cf. chapit. III.

- "la même race, ça va aussi parce que vous vous entendez bien, vous parlez bien".

Les réponses exprimant le désir de mélange des races sont généralement beaucoup plus explicites: la moitié environ (14 sur 27) justifie ce désir par des raisons négatives:

- "ça ne va pas de travailler avec une même race. Nous, les Noirs, le coeur en nous est comme ça. Quand vous êtes de la même famille, on discute tout le temps. Moi, je veux faire quelque chose, toi, tu ne veux pas ...";
- "c'est mieux quand on est mélangé. On ne fait pas des histoires. Batékés et Mbochis font des histoires depuis les élections, ça n'est pas bien";
- "dans le village, nous nous disputons, ça peut amener la sorcellerie. C'est pour ça qu'il ne faut pas séparer les races";
- "On ne peut pas travailler seulement avec sa famille. dans une seule race; il y a toujours des rancunes. On va s'intéresser aux histoires du pays".

Peur des "histoires", de la sorcellerie, réapparition des rancunes de famille dans la vie du chantier, sont là encore les thèmes invariables. Cela montre en tous cas qu'un des facteurs les plus puissants contre le "racisme" est le désir d'échapper à la famille ou à la coutume. Ce n'est que dispersé au milieu d'individus auxquels il n'est redevable d'aucun compte ni d'aucune obligation que l'individu se sent vraiment libre.

A côté de ces arguments négatifs, en apparaît un certain nombre d'autres (13 sur 27) exprimant cette fois une solidarité humaine ou un remarquable esprit de tolérance:

- "toutes les races, c'est la même chose";
- "celà dépend du coeur des gens. C'est mieux qu'il y ait du mélange. Une seule race, ce n'est pas bien. Comme chez les Européens, on ne peut pas choisir une seule race. C'est du racisme, ce n'est pas bon;
- "dans les compagnies, les ouvriers sont comme des frères, ils travaillent ensemble";

Il est remarquable que dans tout cet échantillon, personne, à une seule exception (et encore pour les critiquer), n'évoque les luttes politiques, pourtant d'actualité à l'époque de l'enquête. Des deux facteurs contradictoires dominant le problème du racisme que nous avons définis, désir de se libérer de la coutume et regroupement ethno-politique, le premier apparaît donc ici comme absolument prédominant.

3) Mélange ou ségrégation dans les paysannats.

Dans l'échantillon précédent, il s'agissait d'adultes illettrés interrogés à propos de la vie au travail dont ils avaient une expérience souvent longue. Cette fois, au contraire, les réponses sont celles de jeunes, tous passés par l'école. En outre, ils sont interrogés non plus sur un état de fait déjà connu mais sur une situation hypothétique qu'il leur faut imaginer. La question demandait aux interviewés, dans le cas où ils partiraient

dans un paysannat, s'ils préféreraient s'y trouver seulement avec des gens de leur race, ou, au contraire, au milieu de toutes les races sans distinction. L'opposition, d'un échantillon à l'autre, des populations interrogées et des conditions envisagées rend la comparaison particulièrement suggestive:

- Préfère le mélange des races	35
- Préfère au contraire la séparation	3
- Pas de réponse	44

82

Malgré le nombre élevé de non-réponses, les résultats présentant une telle unité qu'il n'est pas nécessaire de faire une ventilation suivant plusieurs critères. Comme dans le premier échantillon, la quasi-totalité de ceux ayant répondu se prononce nettement pour le mélange des races. Cette question étant particulièrement importante, il n'est pas inutile de donner le détail des brefs commentaires accompagnant les réponses des partisans du mélange (les trois autres réponses ne sont accompagnées d'aucune explication):

- Pas de commentaires.....	14
- Dans la même race, il y a des querelles.....	8
- Pour l'"amitié", parceque "tout le monde est pareil".....	10
- Mélange avec exclusion de certaines races.....	3

35

Deux groupes importants et à peu près égaux justifient leur désir, comme dans le cas précédent, par des raisons sensiblement contraires : pour le premier, il s'agit de se protéger des gens de la même race amenant avec eux les querelles du village ainsi que les obligations et la hiérarchie dont on aspire à se dégager. Le second groupe - le plus important parmi les "ayant répondu" - justifie lui aussi son choix par des arguments altruistes qui ne sont pas rares surtout chez les jeunes et qu'il est particulièrement remarquable de rencontrer en proportion aussi élevée au lendemain d'une période de campagne électorale. Seuls, quelques isolés ont apporté des restrictions à leur désir de mélange en excluant les groupes traditionnellement rivaux : un Balali désirait la séparation des deux groupes du Haut et du Bas, un Batéké acceptait les Balalis mais refusait les M'bochis. Un autre Batéké rejetait au contraire les Bacongo.

Au total, les deux tendances contradictoires qui nous ont semblé dominer la question raciale, seul, le désir de mélange et d'émancipation des cadres ethniques étroit apparaît lorsqu'il est question de relations de travail. Il y a certes là une indication essentielle pour la composition des chantiers, des bureaux ou des paysannats. Toutefois, le fait que ces deux tendances agissent en sens contradictoires et avec une importance variable suivant la conjoncture sociale, rend difficile de se faire une idée de l'évolution probable du problème.

La première tendance traduit le désir profond et constant d'échapper à la sujétion de la société coutumière qui s'exerce particulièrement dans le cadre de la famille élargie de la "race" au sens restreint. Nous l'avons rencontré sous des formes diverses dans le refus de retourner au village, dans l'attachement aux formes de vie urbaine, et dans le désir de mélanger les ethnies. Il est hors de doute qu'il y a là un processus stable et diffi-

lement réversible. Toutefois, celui-ci devrait aujourd'hui se faire sentir, surtout au niveau de la société de brousse. En ville, il paraît en effet avoir trouvé une forme de satisfaction suffisante puisque nous avons pu en déceler certaines limites sous forme d'une restauration - sous une forme adaptée - des cadres coutumiers.

La seconde tendance est, rappelons-le, celle au regroupement politique dans les cadres raciaux élargis ne laissant subsister que deux ou trois groupes oppositionnels à l'échelle du Moyen-Congo. Là aussi, il est peu douteux que le développement de la vie politique et l'augmentation des pouvoirs effectifs des élus locaux n'augmentent la force des prises de position et par là des rivalités.

Il est à remarquer que ces deux tendances ne sont qu'apparemment contradictoires ou plutôt que les aspirations immédiates qu'elles expriment peuvent parfaitement se concilier : les groupes ethno-politiques actuels sont à une échelle suffisamment large pour que l'éclatement des micro-sociétés coutumières puisse s'y effectuer. Si les deux mouvements continuaient leur évolution, sous la forme actuelle, on verrait alors l'émancipation extra-coutumière s'élargir jusqu'aux limites de ces groupes et le Moyen-Congo divisé en deux ou trois grands groupes à la fois ethniques, géographiques et politiques. L'avenir du néo-racisme moyen congolais, et sans doute celui du Moyen-Congo, serait alors celui de ses groupes politiques. Sans doute, le développement de l'instruction devrait avoir pour effet le renforcement de l'aspect doctrinal de ces problèmes aux dépens des rivalités ethniques. On pourrait alors assister, comme dans d'autres Territoires, à leur mutation vers un échelon plus général - celui des rapports avec la puissance colonisatrice, par exemple. Il reste que la triple coïncidence des frontières ethniques, géographiques et politiques contribuerait sans doute à maintenir et renforcer les groupes oppositionnels actuels. L'étude des idées ayant cours sur les causes de la crise et le fonctionnement de l'économie, qui constituera l'objet des deux parties suivantes, va nous apporter d'autres éléments d'appréciation.

B - La CRISE vue par les SANS-TRAVAIL

Il apparaît comme hors de doute que le chômage est une des préoccupations dominantes des Brazzavillois, aussi bien de ceux qui travaillent, et qui hébergent souvent des chômeurs, que des sans-travail eux-mêmes. Or, malgré l'abaissement général du niveau de vie, ces derniers demeurent sur place et tous les ans les jeunes continuent à venir tenter leur chance en ville. Y a-t-il là simplement résignation ou manque de prévision de l'avenir - ce qui pour une bonne part est certain - ou est-ce au contraire l'espoir de jours meilleurs, malgré tous les démentis de la réalité qui fait demeurer les gens sur place? Quels sont, ^{sur} un autre plan, les causes et les responsables du chômage? Tels sont les points qu'on a abordés dans une série de questions posées en fin d'interview à tous les sans-travail ayant fait l'objet de questionnaires "en profondeur" (1). La connaissance de leurs idées générales sur ces points devrait, là encore, éclairer leurs comportements et permettre de se faire une idée de leurs réactions possibles dans l'avenir.

1) La crise va-t-elle ou non finir ?

Cette question abordait le problème sous son aspect le plus directement intéressant pour les chômeurs. Sur les 125 interviewés, 104 réponses ont été obtenues:

(1) Dans cette partie du chapitre et la suivante, consacrée à l'Economie et à la structure sociale, les questions dépouillées ont été posées à la fois aux chômeurs vrais et aux déscolarisés: l'échantillon total s'élève donc à 125 individus. Toutefois, la répartition

- Oui	25
- Non	19
- Ne sait pas	56

pour 100 réponses.

Le fait dominant ici est l'importance des "ne sait pas". Ceux-ci ne sont pas synonymes de "pas de réponses" ou d'une réponse "en l'air". Ils expriment l'ignorance des données ou l'absence de réflexion mais pas du tout la méconnaissance du problème. L'espoir, par contre, ("espère la fin de la crise") apparaît peu répandu, aussi bien d'ailleurs que l'absence d'espoir.

Le manque d'information apparaît sensiblement plus élevé chez les plus âgés (tableau LIX). Par contre, chez les jeunes, le groupe des oui et celui des non sont presque à égalité. L'espoir de jours meilleurs apparaît donc maigre chez beaucoup de ces derniers, ce qui ne les empêche d'ailleurs pas de demeurer sur place.

L'optimisme paraît beaucoup plus développé chez les scolarisés (tableau LX) que chez les illettrés. C'est chez les sous-scolarisés que les non sont les plus nombreux: l'insuffisance des échantillons ne permet guère de valider une hypothèse à ce sujet.

Par groupe de race (tableau LXI), le manque d'information et le pessimisme paraissent légèrement plus élevé chez les Batékés que dans les autres groupes qui participent davantage à la vie politique.

Les commentaires sont généralement laconiques. Quelques uns de ceux accompagnant les réponses négatives méritent d'être cités:

- Ça continue. Même ceux qui travaillent sont renvoyés. On ne comprend pas.
- Ne croit pas. Il y a longtemps qu'on leur promet ça et on leur donne la politique.
- La crise a commencé depuis longtemps. On les remet d'année en année.

Les deux derniers sont intéressants parce qu'ils traduisent une idée que nous avons entendu exprimer à maintes occasions. Un certain optimisme officiel qui portait, par exemple, à sous-estimer le nombre des chômeurs, soit par peur des conséquences, soit par un sentiment plus ou moins explicite de responsabilité, puis plus tard les promesses électorales des candidats, ont entretenu chez les chômeurs l'espoir de voir "sortir le travail". Tous les ans, on promettait le barrage du Kouilou ou, plus simplement, l'ouverture de chantiers "pour l'année prochaine". Nous avons entendu beaucoup d'Africains se plaindre de ces faux-espoirs successivement déçus. Beaucoup affirment même, avec quelque vraisemblance, que les jeunes ont trouvé là un motif pour rester à Brazzaville ou pour continuer à y venir.

2) Les responsables de la crise.

En demandant si la crise était la faute de quelqu'un et, dans ce cas, de qui, cette question devait permettre à la fois d'approcher les explications données de la situation et, en même temps, de faire ressortir les tensions qu'elle avait pu faire naître. On pouvait même craindre que la

ESPERE - T - IL LA FIN DU CHOMAGE ?

TABLEAU LIX : PAR CLASSES D'AGE.

	Oui	Non	Ne sait pas	Ensemble des ayant-répondu
Jusqu'à 25 ans (80 rép.)	27	23	50	100
26 ans et plus (24 rép.)	17	8	75	100

TABLEAU LX : PAR DEGRE D'INSTRUCTION

	Oui	Non	Ne sait pas	Ensemble des ayant-répondu
Illettrés (31 rép.)	13	16	71	100
Sous-Scolarisés (29 rép.)	31	24	45	100
Scolarisés (CM1 et plus) (44 rép.)	30	18	52	100

TABLEAU LXI : PAR GROUPE DE RACES

	Oui	Non	Ne sait pas	Ensemble des ayant-répondu
Gens du Bas C. (26 rép.)	34	16	50	100
Groupe Batéké (24 rép.)	21	25	54	100
Gens du Haut C. (23 rép.)	35	22	43	100

proximité de la campagne électorale n'ait exagéré l'importance de ces dernières. Les réponses ont été relativement faciles à regrouper en fonction des éléments apportés par les autres questions. On a regroupé avec "les Européens" tout ce qui venait d'eux: l'argent, les Compagnies, etc.... et avec

les "Africains" la responsabilité attribuée à tel homme politique local ou à la politique en général. Ce terme est apparu en effet comme exprimant un fait nettement africain se déroulant presque à l'écart des Européens ou, du moins, en dehors de leur influence directe (1). Les responsables de la crise se répartissent, dans l'ensemble de l'échantillon, de la façon suivante: (sur 103 réponses exploitables) :

- Les Européens	30
- Les Africains	15
- Ne sait pas	55

pour	100 réponses

Le manque d'information est, là encore, très élevé. Mais environ le tiers de l'échantillon attribue aux Européens la responsabilité de la crise et, corrélativement, celle d'y apporter un remède.

Il est curieux de constater que -alors que les 2/5 des plus de 15 ans voient dans les Européens la cause et le remède de la crise, les plus jeunes sont plus circonspects dans leurs opinions (tableau LXII). La ventilation par degré d'instruction (tableau LXIII) fait apparaître que c'est au niveau scolaire plus élevé des jeunes -c'est à dire sans doute à une meilleure compréhension- qu'il faut attribuer cette différence. Par un paradoxe apparent, la proportion de ceux qui déclarent ne pas savoir, est plus élevée chez les scolarisés que chez les illettrés qui paraissent ainsi subir davantage l'ascendant de l'autorité, qu'elle soit coutumière ou européenne.

Parmi les groupes de races (tableau LXIV), c'est chez les Batékés que le manque d'information est le plus élevé. On peut penser que le rôle proportionnellement plus important donné par les Laris aux Africains et par les gens du Nord aux Européens sont un écho des luttes politiques qui n'avaient pas encore pris fin au moment de l'enquête.

L'analyse des commentaires fait ressortir un fait curieux. L'attribution de la crise aux Européens est généralement une simple constatation qui ne s'accompagne pas d'agressivité comme en témoignent les réponses les plus fréquentes (sur 31 réponses) :

- C'est la faute aux Européens (sans commentaires)	5
- C'est la faute au Gouvernement	8
- Il n'y a pas assez d'Européens	4
- Il n'y a plus d'argent	7

24

(1) Il y avait là une façon comme une autre d'exprimer que les dernières élections n'avaient pas été "truquées", fait auquel les Africains de Poto-Poto ont été très sensibles. Ils ont eu le sentiment que les résultats étaient une fatalité à laquelle on ne pouvait que se soumettre et qu'ils n'étaient pas imputables à quelqu'un à qui on pouvait s'en prendre pour en modifier la balance.

LES RESPONSABLES DE LA CRISE

TABLEAU LXII : PAR GROUPE D'AGE

	Les Européens (l'argent, etc)	Les Africains (la politique)	Ne sait pas	Ensemble des ayant-répondu
Jusqu'à 25 ans 77 rép.	26	14	60	100
26 ans et plus 26 rép.	42	16	42	100

TABLEAU LXIII : PAR DEGRE D'INSTRUCTION

	Les Européens (l'argent, etc.)	Les Africains (la politique)	Ne sait pas	Ensemble des ayant-répondu
Illettrés 33 rép.	39	15	46	100
Sous-scolarisés 25 rép.	20	20	60	100
Scolarisés (Cml et plus) 45 rép.	29	11	60	100

TABLEAU LXIV : PAR GROUPES DE RACES

	Les Européens (l'argent, etc.)	Les Africains (la politique)	Ne sait pas	Ensemble des ayant-répondu
Gens du Bas C. 27 rép.	26	18	56	100
Groupe Batéké 22 rép.	14	14	72	100
Gens du Haut C. 21 rép.	38	10	52	100

Au contraire, les réponses attribuant la faute de la crise à des Africains portent la marque de la campagne électorale récente. On accuse parfois la politique, mais le plus souvent un homme politique nommé

désigné, appartenant généralement au groupe adverse. Il est significatif que ceux élus aux élections précédentes se voient attribuer souvent toute la responsabilité du chômage (sur 15 réponses).

- faute de la politique	5
- faute d'un homme politique déterminé	7
- autre	3
	15

Certains commentaires esquissant un mode d'explication qui apparaîtra de façon plus explicite à propos des deux questions suivantes et que l'on peut résumer ainsi:

- le rôle des Européens est d'apporter le travail (c'est pourquoi on peut attribuer la crise au manque d'Européens);
- le rôle des élus africains est "de discuter en France", afin de "faire venir les Compagnies" au Moyen-Congo.

Ces explications ne remontent pas au-delà des causes prochaines. Le plus souvent, elles se rapportent à un homme: c'est tel homme politique, c'est la politique, ce sont les Européens; quelquefois elles expriment un principe: l'argent, les Compagnies, mais toutes se ramènent toujours à ce même schéma.

3) Les Européens peuvent-ils "donner le travail" -

Cette question et la suivante étaient destinées à préciser la précédente en la reprenant sous l'aspect de la possibilité et non plus de la responsabilité. Les réponses se répartissent d'une façon assez sensiblement différente (sur 91 réponses exploitables):

- Oui	58
- Non	7
- Ne sait pas	35

sur 100 réponses

La diminution sensible du nombre de "ne sait pas", maintenant que l'explication est suggérée, fait penser que la proportion plus élevée de réponses dubitatives aux questions précédentes, formulées de façon générale, venait beaucoup plus d'un manque de réflexion sur une question qu'on ne s'était pas posé que d'un scrupule à répondre, né de la conscience d'un manque d'information. Cette différence fournit d'ailleurs au passage une indication sur les représentations normalement présentes à l'esprit des "sans-travail" et sur celles qui n'y demeurent qu'à l'état latent. Ici, les trois-cinquièmes de l'échantillon acceptent l'explication que le travail "vient des Européens". Un nombre très faible l'infirmes explicitement.

A la différence des résultats obtenus au tableau LIX, c'est cette fois chez les plus jeunes (tableau LXV) que la proportion de "ne sait pas" est -de façon très nette- la plus faible. La proportion de réponses affirmatives y est par contre plus élevée que chez les plus de 25 ans. Le rôle des Européens relativement au travail apparaît donc ici sensiblement plus important aux yeux des jeunes qu'à ceux des plus âgés.

On obtient une relation également très nette, mais de sens inverse cette fois, entre la proportion de "ne sait pas" et le niveau d'instruction (tableau LXVI). Par contre, les proportions de oui et de non croissent toutes les deux en même temps que s'élève le niveau.

En fonction du groupe de races (tableau LXVII), la proportion de "ne sait pas" est nettement plus faible chez les Batékés qui, dans leur grande majorité, attribuent davantage aux Européens le pouvoir de donner du travail. Dans les deux autres groupes, les réponses en ce sens ne dépassent guère la moitié de l'échantillon et on relève chez les interviewés du Nord la plus forte proportion de gens donnant aux Européens la possibilité de mettre un terme à la crise.

Les commentaires éclaireront quelque peu le sens de ces diverses réponses. Ils expriment surtout la façon dont on imagine que les choses se passent. Pour les commentaires affirmatifs:

- Si Monsieur, le travail vient par les Européens. Les Africains n'ont pas le droit. Je ne sais pas pourquoi.
- Le Gouvernement pourrait. Les autres Européens n'ont pas assez d'argent.
- Pourquoi pas. Ils ont des sous plein le bureau.
- Oui, mais le Gouvernement ne leur donne pas le droit.
- C'est la faute aux Africains qui discutent et ne s'entendent pas.

Les commentaires des réponses négatives parlent soit d'une impossibilité, soit d'un refus:

- Ils n'en donnent pas parce qu'ils ne veulent pas.
- Parce qu'ils n'ont plus d'argent.
- Ils ont déjà des maisons et des bureaux. Il faut qu'il en viennent d'autres.
- Les Européens ne peuvent pas puisque l'autorité est donnée par un Africain (allusion à la loi-cadre).

L'un de ceux qui ont déclaré ne pas savoir exprimer, ce qui est rare, le sentiment d'une égalité de conditions:

- Les Européens viennent aussi travailler comme nous. S'il n'y a pas de travail, ils peuvent retourner chez eux (ce qui signifie, en fait, qu'ils ont également besoin de travailler et que s'il y a du chômage, ils sont obligés de repartir).

4) Les Africains riches, peuvent-ils donner du travail ?

Cette question était précédée d'une autre, destinée à l'introduire, demandant s'il y avait des Africains riches et, dans ce cas, quelles étaient leurs occupations. Elle sera dépouillée plus bas.

Ici, les réponses sont nuancées. Beaucoup déclarent qu'il y a des Africains riches qui emploient des salariés, mais précisent que c'est toujours

LES EUROPEENS PEUVENT-ILS DONNER LE TRAVAIL ?

TABIEAU LXV : PAR CLASSES D'AGE

	Oui	Non	Ne sait pas	Ensemble
Jusqu'à 25 ans 67 rép.	63	7	30	100
26 ans et plus 24 rép.	46	4	50	100

TABIEAU LXVI : PAR DEGRE D'INSTRUCTION

	Oui	Non	Ne sait pas	Ensemble
Illettrés 30 rép.	47	3	50	100
Sous-scolarisés 22 rép.	59	5	36	100
Scolarisés à par- tir du Cml (39 rép.)	67	10	23	100

TABIEAU LXVII : PAR GROUPE DE RACES

	Oui	Non	Ne sait pas	Ensemble
Gens du Bas-Congo 24 rép.	58	4	38	100
Groupe Batéké 18 rép.	83	6	11	100
Gens du Haut-Congo 19 rép.	52	16	32	100

en petit nombre. Ce sont les réponses que nous avons groupées dans la catégorie "un peu". Les 96 réponses exploitables se répartissent ainsi :

- Oui	40
- Un peu	18
- Non	36
- Ne sait pas	6

pour 100 réponses.

Cette fois, la proportion de "ne sait pas" est extrêmement faible. Celle de réponses négatives est par contre beaucoup plus forte que pour la même question à propos des Européens et représente le 1/3 de l'échantillon. La proportion de "oui" -si on tient également compte des "un peu"- est sensiblement la même qu'à la question précédente. Cela signifie qu'un nombre pratiquement égal pense que les Africains riches peuvent, comme les Européens, fournir du travail.

La répartition des réponses varie peu d'un groupe d'âge à l'autre (tableau LXVIII) sinon pour faire apparaître une proportion légèrement plus forte de "un peu", compensée par une moindre de "oui", chez les plus jeunes. Ceux-ci témoignent par là d'une attitude plus réservée vis-à-vis des possibilités d'embauche qui peuvent leur être offertes chez leurs compatriotes. Ici encore, comme dans le cas précédent, cette attitude restrictive est en relation inverse avec le niveau d'instruction (tableau LXIX), une fois atteint le seuil du CML.

La répartition des réponses par race fait apparaître des différences significatives (tableau LXX). Chez les gens du Bas, la confiance dans leurs possibilités est très élevée et atteint -si on groupe les "oui" et les "un peu"- les 3/4 de l'échantillon. Il est tentant d'attribuer cette confiance au dynamisme des groupes Balaris qui sont en outre les principaux possesseurs des richesses locales et qui ont conscience de leurs possibilités. Une même confiance, bien que touchant un groupe plus restreint, se rencontre chez les Batékés dont les territoires traditionnels arrivent également à proximité directe de Brazzaville. On observe par contre un renversement des proportions chez les gens du Haut où moins du tiers de l'échantillon déclare que les Africains peuvent fournir du travail aux salariés. Dans le cadre de la même hypothèse, on peut rapprocher ce courant d'opinions du fait que les gens du Nord sont ici, comparativement aux Laris et aux Batékés, en position d'étrangers, du moins quant à la possession du territoire et des richesses locales. Ils peuvent donc raisonnablement penser que les Africains susceptibles de donner du travail à Brazzaville serait surtout des gens de ces races et qu'ils le réserveraient de préférence à leur famille ou à leur race. Il reste toutefois à signaler un certain "scepticisme" général de ce groupe puisque, comme à la question précédente concernant les Européens, c'est chez les gens du Haut-Congo que l'on relève à la fois la plus forte proportion de non et la plus faible de oui.

Les commentaires sont assez rares. Beaucoup sont simplement explicatifs et indiquent les catégories d'Africains qui pourraient donner du travail. Nous les retrouverons plus loin à propos des Africains désignés comme riches par les interviewés. Les commentaires les plus intéressants sont ceux qui précisent la portée des réponses.

AFRICAINS RICHES ET TRAVAIL

TABLEAU LXVIII : PAR GROUPE D'AGE

	Oui	Un peu	Non	Ne sait pas	Ensemble
Jusqu'à 25 ans (73 rép.)	38	19	37	6	100
26 ans et plus (23 rép.)	43	13	35	9	100

TABLEAU LXIX : PAR DEGRE D'INSTRUCTION

	Oui	Un peu	Non	Ne sait pas	Ensemble
Illettrés (29 rép.)	41	21	31	7	100
Sous-scolarisés (25 rép.)	48	12	32	8	100
Scolarisés CMI et plus (42 rép.)	33	19	43	5	100

TABLEAU LXX : PAR GROUPE DE RACES

	Oui	Un peu	Non	Ne sait pas	Ensemble
Gens du Bas-Congo (24 rép.)	50	25	25	-	100
Batékés (23 rép.)	44	13	30	13	100
Gens du Haut- Congo (20 rép.)	20	10	65	5	100

- Les Africains "ne peuvent pas faire les Compagnies".
- Ils n'ouvrent pas de chantiers pour le peu d'argent qu'ils gagnent.
- Ils ne pourraient pas ouvrir les chantiers. Au Congo belge, il y a des Africains riches qui ont des ateliers de menuiserie, de grands bars, qui engagent des hommes. Pas ici.
- Un commerçant qui a deux camions ne peut pas engager dix personnes.
- Ils ne peuvent pas. L'homme cherche un cousin pour vendre dans sa boutique.
- Un Africain très riche, il ne peut pas donner le boulot aux autres Noirs (i.e. il ne veut pas).

Comme il était facile de s'attendre, ces réponses témoignent d'une connaissance beaucoup plus adaptée du milieu africain et de ses possibilités économiques, rapportées à l'échelle du salariat, que celles obtenues à propos des Européens et de leur rôle dans la crise.

Tels apparaissent chez les interviewés les courants d'opinion concernant les deux fonds de population qu'ils ont toujours connus en place. On peut se demander comment les changements politiques introduits par la loi-cadre ont été perçus par eux et si les élections auront à leurs yeux une conséquence sur leur avenir et en particulier sur la crise. Cè sera l'objet des deux questions que nous allons dépouiller maintenant.

5) Le motif des élections du 31 Mars 1957 -

On se rappelle que celles-ci présentaient une importance particulière et constituaient en un sens un événement historique pour les Moyen-Congolais puisque, par la mise en application de la loi-cadre, elles devaient aboutir à la formation d'un Grand Conseil possédant des pouvoirs autres que consultatifs et à la création d'un véritable gouvernement local qui devait prendre en charge de nombreux secteurs administratifs.

La question posée, demandant quel était le motif des élections du 31 mars, dépassait donc le seul problème de la crise. Cependant, la nature des réponses qui y ont été faites la placent tout naturellement dans ce cadre. Les réponses ont pu être regroupées sous quatre rubriques : (pour 105 réponses exploitables):

- Pour "faire sortir le travail" 24
- Elections de type habituel 9
- Modifications du régime politique: loi-cadre 14
- Ne sait pas 53

pour 100 réponses.

Ces chiffres font ressortir à la fois les préoccupations dominantes et le manque d'information politique des sans-travail de toutes les catégories. On peut penser que ces résultats pourraient être étendus à d'autres fractions de la population, à l'exception de petits noyaux militants que l'on rencontrerait sans doute surtout parmi les employés des

catégories supérieures. Plus de la moitié de l'échantillon déclare ne pas connaître la raison des élections, près du 1/4 croient qu'elles ont pour but de "faire sortir le travail" sans se préoccuper autrement de leur fonction politique (1). Parmi le reste des ayant-répondu -moins du quart- qui leur attribue leur rôle politique réel, 14% seulement savaient qu'elles devaient aboutir à un changement politique. Encore celui-ci était-il souvent connu de façon très vague comme le montreront les commentaires.

La répartition par âge des réponses (graphique XXII) montre que le nombre de "ne sait pas" qui constitue de très loin la catégorie dominante, augmente sensiblement chez les plus âgés. Le nombre de ceux qui donnent aux élections un sens politique, et particulièrement de ceux qui lui donnent une signification exacte, diminue au contraire avec l'âge. Par contre, la proportion de ceux qui croient que les élections sont avant tout destinées à porter remède à la crise, demeure remarquablement constante.

Le niveau d'instruction joue un rôle très net dans le degré d'information politique (graphique XXIII). Le passage du CE2 au CM1 semble constituer un seuil à partir duquel le nombre de "ne sait pas" tombe rapidement alors que la proportion de réponses correctes remonte rapidement et que sa courbe figurative rejoint presque celle des "ne sait pas".

Les deux types de réponses témoignent également d'une évolution continue mais moins sensible: les explications par le travail diminuent en nombre avec le niveau d'instruction alors qu'augmentent celles qui leur donnent un rôle sans changement par rapport au passé -explication insuffisante mais tout de même plus correcte que la précédente.

Par groupe de races (graphique XXIV), c'est chez les Batékés que l'information politique apparaît la moins répandue. Elle l'est légèrement plus chez les gens du Bas et ceux du Nord. Chez ces derniers se rencontre la proportion la plus élevée de réponses correctes. Le rôle prépondérant joué par ces deux blocs dans la vie politique et celui, par contre, relativement effacé des Batékés explique probablement ces différences.

Certains commentaires précisent le sens des réponses, à propos du thème du travail:

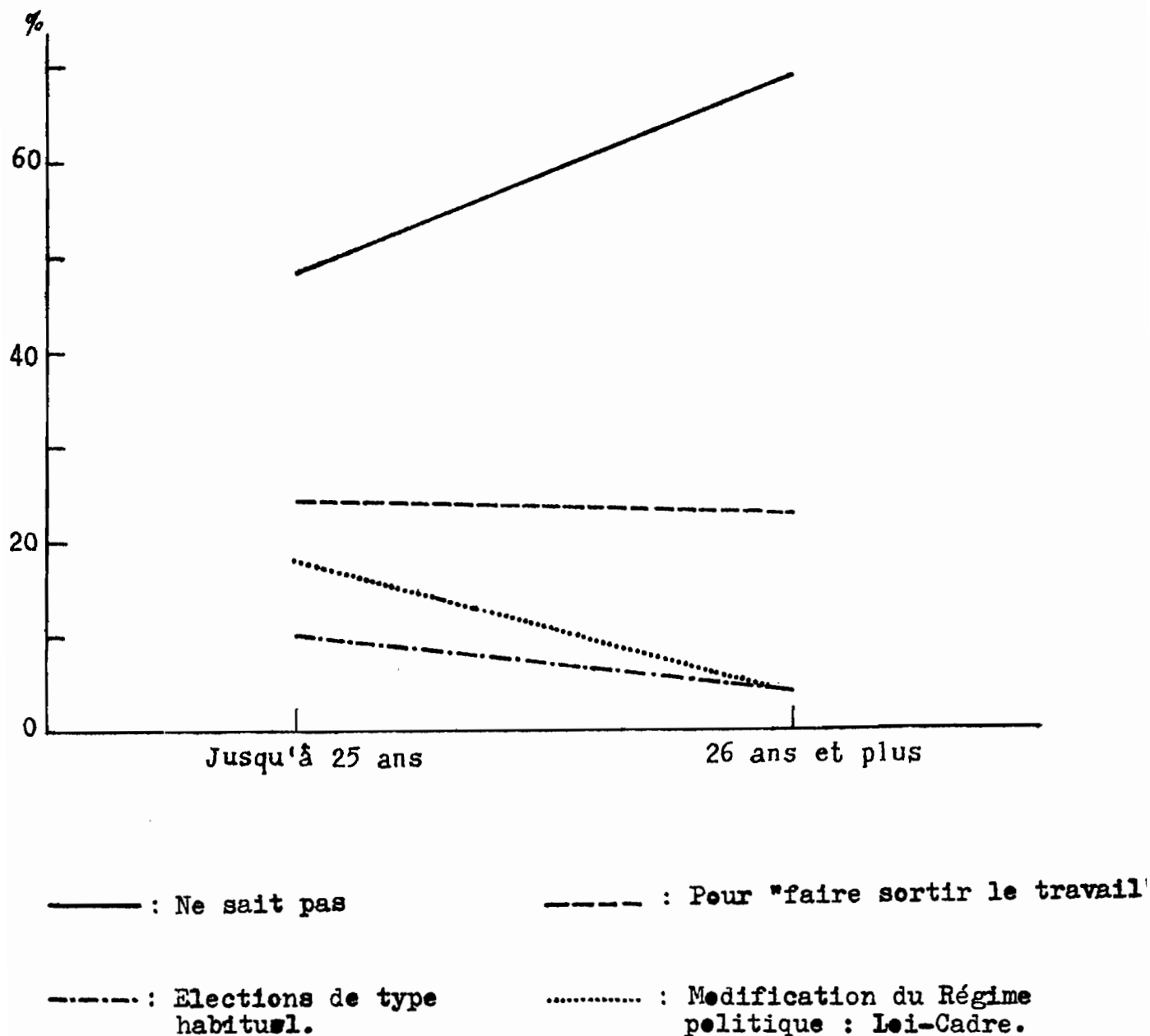
- pour envoyer les entrepreneurs;
- il n'y a plus de travail. On va essayer un autre type, s'il va faire du progrès ou non;
- On a voté pour le travail. Mais on a fait, il n'y a pas le travail encore;
- Parce que X (élu précédent) nous a fait du mal. Il n'a pas discuté pour nous.

Ces commentaires choisis parmi plusieurs autres du même type illustrent des tendances déjà rencontrées: conception de l'homme politique comme devant intercéder auprès des Européens pour leur faire donner du

(1) Bien entendu, ceux là aussi savent que les élections aboutissent à la désignation d'élus à des assemblées. Mais le seul but qu'ils aient l'idée d'attribuer à cette opération est de mettre fin à la crise qui apparaît ainsi comme leur préoccupation dominante.

MOTIF des ELECTIONS du 31 mars 1957

Graphique XXII : par Classe d' AGE



Proportion pour 100 dans chaque Groupe ; "pas de Réponse" éliminés.

travail, attitude pragmatique vis à vis des hommes politiques dont on se détourne vite s'ils ne remplissent pas rapidement les promesses faites avant les élections....etc.

Les autres commentaires méritant d'être relevés, concernent les explications correctes et donnent une idée de la façon dont la loi-cadre a été interprétée dans certains groupes de sans-travail comptant parmi les plus éclairés:

- pour le Ministre. Il est élu mais ça ne fera rien;
- non, on ne veut pas le vote. Il y a trop de discussions. Les Conseillers n'ont pas d'argent pour ouvrir les chantiers;
- on cherche un vice-président. Quand il sera élu, il ira peut-être nous rattraper le temps que nous a perdu X.;
- pour être libre de tous engagements;
- pour avoir les dirigeants africains;
- l'ancien Gouvernement était commandé par les Européens. Le nouveau Gouvernement est presque commandé par les Africains.

Les commentaires sont donc tantôt optimistes, tantôt pessimistes. Certains expriment le refus de la politique devenue fréquemment à Poto-Poto synonyme de mensonge, surtout lorsque les gens ont vu que les promesses électorales n'étaient pas suivies d'effets immédiats.

6) Les Elections et le Travail -

Une question demandant si les élections allaient amener la fin de la crise complétait la précédente. Elle a, malgré les apparences, une signification nettement différente et est destinée à apprécier l'espoir -ou l'absence d'espoir- que les sans-travail mettent à quelques semaines après les élections dans les promesses électorales des candidats qui, tous, se proposaient de mettre un terme à la crise. Les réponses se répartissent de la façon suivante (pour 88 ayant-répondu) :

- Oui	25
- Non	8
- Ne sait pas	67

pour 100 réponses.

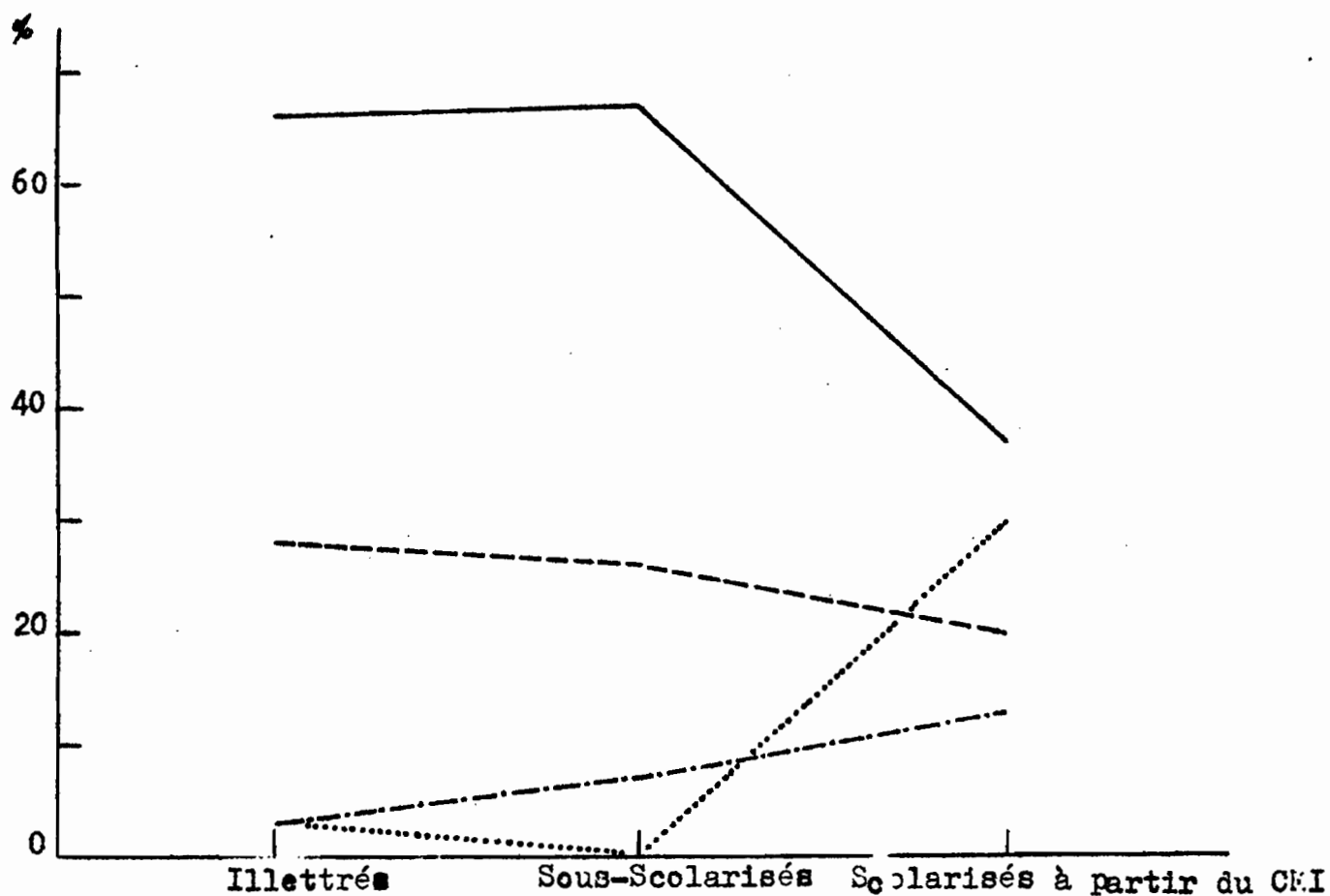
Les résultats obtenus sont à rapprocher de ceux de la question générale demandant si l'on espérait la fin de la crise (1). Ici, les deux-tiers de l'échantillon ne savent que penser du résultat des élections. Un quart expriment l'espoir qu'elles permettront de donner du travail. Seule, une petite proportion affiche un scepticisme délibéré.

Les jeunes (tableau LXXI) se montrent plus optimistes. Chez les plus âgés, par contre, l'ignorance ou le scepticisme sont sensiblement plus développés.

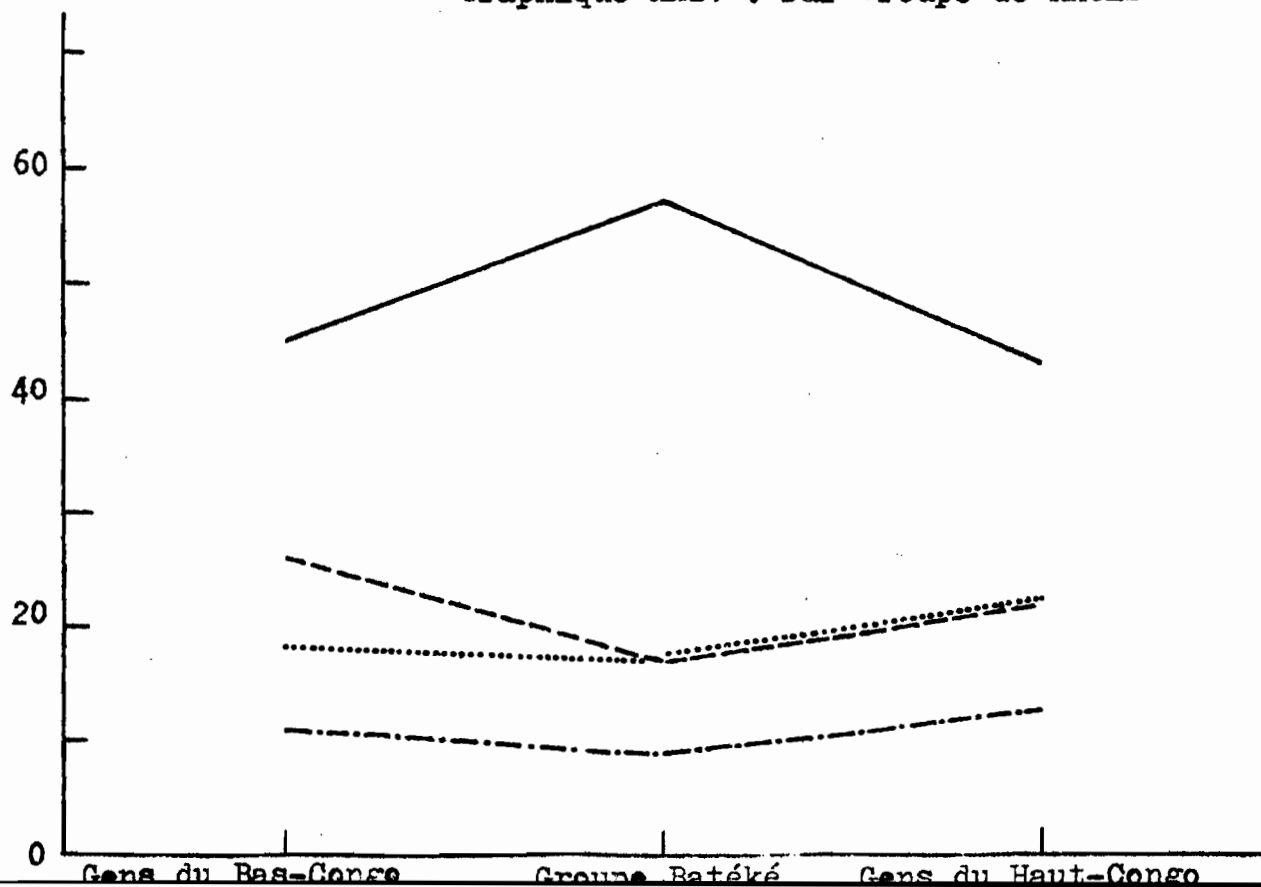
Le tableau LXXII montre que cette différence d'attitude est surtout liée au niveau d'instruction puisque les proportions trouvées chez

(1) Voir ci-dessus, dans le même chapitre, B - 1

Graphique XXIII : Par Niveau d'INSTRUCTION



Graphique XXIV : Par Groupe de RACES



LES ELECTIONS VONT-ELLES AMENER LE TRAVAIL ?

TABIEAU LXXI : PAR GROUPE D'AGE

	Oui	Non	Ne sait pas	Ensemble
Jusqu'à 25 ans (66 rép.)	30	6	64	100
26 ans et plus (22 rép.)	9	14	77	100

TABIEAU LXXII : PAR NIVEAU D'INSTRUCTION

	Oui	Non	Ne sait pas	Ensemble
Illettrés (28 rép.)	11	11	78	100
Sous-Scolarisés (24 rép.)	25	--	75	100
Scolarisés à partir du CM1 (36 rép.)	36	11	53	100

TABIEAU LXXIII : PAR GROUPE DE RACES

	Oui	Non	Ne sait pas	Ensemble
Gens du Bas-Congo (20 rép.)	50	10	40	100
Groupe Batéké (22 rép.)	9	5	86	100
Gens du Haut-Congo (18 rép.)	39	6	55	100

les illettrés sont sensiblement les mêmes que celles rencontrées chez les plus de 25 ans. La proportion de oui augmente ensuite avec le niveau scolaire, mais ce n'est que chez les plus scolarisés que le nombre de "ne sait pas" tombe presque à la moitié. C'est également parmi eux qu'on trouve la

plus forte proportion de oui (plus du 1/3) à côté d'un certain nombre de non. Ce groupe apparaît donc à la fois mieux informé et plus optimiste que les précédents.

La répartition par races des réponses (tableau LXXIII) montre entre les groupes des différences que la petitesse relative des échantillons exagère peut-être quelque peu. Elle fait apparaître en tous cas des tendances déjà signalées : "optimisme" plus élevé de gens du Bas où la proportion de oui atteint la moitié de l'échantillon, attitude optimiste également mais plus réservée chez les gens du Haut-Congo. Enfin, manque d'information particulièrement sensible des Batékés où les "ne sait pas" constituent presque la totalité des réponses.

Les commentaires -même ceux des réponses positives- expriment surtout la prudence, parfois le scepticisme vis à vis de la politique:

- ça va sortir, mais pas pour le moment;
- l'entend chuchoter, mais sera sûr quand ça va sortir;
- les candidats font des promesses et ne les tiennent pas. Quand il n'y avait pas de vote, c'était meilleur;
- la politique le dit. On ne croit pas à la politique. Je suis encore idiot dans ces affaires;
- le député n'a pas trouvé, parce qu'il s'en fiche;
- toujours histoires de politique;
- X n'en donne pas parce qu'il n'est pas gentil.

Une certaine atonie et un certain découragement se dessinent ainsi chez les interviewés. Prompts à saisir les moindres promesses relatives à la fin de la crise, dans la mesure où celle-ci justifie leur présence à Brazzaville, ils sont également prompts à cesser d'y croire si elles ne sont pas rapidement suivies d'effet. Leur manque d'information les rend en un sens peu sensibles aux subtilités des luttes politiques, aux difficultés réelles aussi et terriblement pragmatiques dans leurs jugements. Ils apparaissent en particulier comme une clientèle difficile à "tenir en mains" pour leurs hommes politiques, aussi prompts à l'espoir qu'aux découragements et aux revirements. L'idée qu'ils se font du pouvoir comme d'une toute-puissance qui n'a qu'à s'exercer pour obtenir des résultats explique assez bien cette façon de réagir. Celui qu'on élit à le pouvoir (1). Ce pouvoir lui permet de "discuter avec les Européens" pour "faire venir les Compagnies". S'il ne le fait pas, et s'il ne le fait pas vite, c'est qu'il n'est pas vraiment capable ou qu'il "s'en fiche". On se détourne donc facilement de lui. Toutefois, par des effets d'éloquence auxquels les Africains sont très sensibles, ou par une manifestation quelconque de son pouvoir -en particulier sur le plan coutumier- il peut, avec une facilité égale,

(1) Ce mot a, à Poto-Poto, des résonnances plus profondes que pour nous. Il signifie une influence profonde et déterminante -d'origine extra-naturelle- sur les êtres et sur les choses. Le féticheur dans l'exercice de ses fonctions, le vieux chef respecté a le pouvoir. Les difficultés secondaires, les moyens termes, n'existent pas pour lui. Il peut aller directement au but, ce qui explique qu'on n'ait à le juger que sur les résultats.

semble-t-il, rameuter ses partisans. Le caractère ambivalent de la politique, à la fois accession à la puissance dans le système des valeurs européennes et expression d'un prestige et d'un pouvoir sur le plan des hiérarchies coutumières, réapparaît ainsi dans la façon dont on juge les hommes politiques. On ignore le problème en tant que donné objectif et "résistant" pour ne voir que l'homme avec le pouvoir tout-puissant qu'il a ou qu'il n'a pas.

C - L'ECONOMIE et la SOCIETE vues par les SANS-TRAVAIL

L'analyse des réponses que nous venons de faire à la partie précédente tend à prouver que, pour les interviewés - et sans doute pour la plus grande partie des Africains - les événements, et en particulier la crise, paraissent dominés par les hommes beaucoup plus que par les faits. Elargissant encore le problème, il faut se demander maintenant dans quels cadres, à l'échelle du territoire et de l'ensemble de sa société, ils replacent cette action. Nous étudierons donc ici les idées relatives à la richesse ou à la pauvreté du Moyen-Congo, à l'origine de ses ressources, puis aux groupes qui détiennent la richesse. La dernière question analysée enfin, sera destinée à préciser le rôle attribué aux Européens.

1) Le Moyen-Congo est-il riche ou pauvre ?

Sous son aspect général et imprécis, cette question permettait d'obtenir une sorte de résumé de l'ensemble des courants d'opinion relatifs à la situation, et éventuellement, de faire apparaître des thèmes de revendications. Le fait que les réponses étaient commentées corrigeait un peu la dichotomie simpliste de la question. La ventilation des réponses fait d'ailleurs apparaître une catégorie nuancée, rangée sous le titre : Riche avec restrictions. Sur 87 réponses exploitables, les résultats sont les suivants :

- Riche.....	31
- Riche avec restrictions.....	24
- Pauvre.....	35
- Ne sait pas.....	10

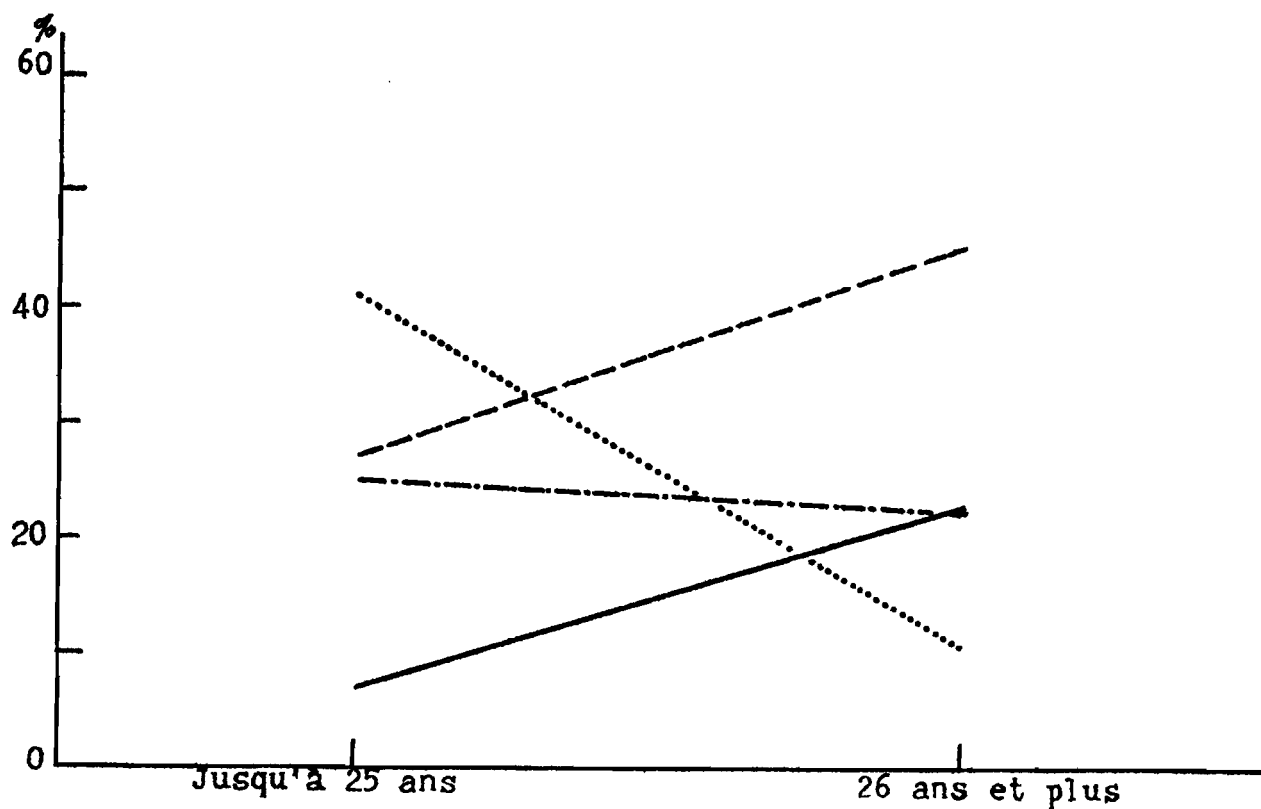
pour 100 réponses

Si l'on regroupe les deux premières catégories, plus de la moitié de l'échantillon ne doute pas que le pays ne possède les ressources nécessaires à la prospérité. Cette tendance de l'opinion confrontée à la constatation de l'état de crise peut être une source importante de frustration dans la mesure où les gens se voient pauvres dans un pays qu'ils considèrent comme riche. Un tiers seulement affirment que le pays est pauvre et, seule, une toute petite proportion a déclaré n'avoir pas d'opinion, ce qui montre que la question touchait un centre d'intérêt chez les interviewés.

Sur cette question, toutefois, l'attitude des classes d'âge est très différente (graphique XXV). Si le nombre de "ne sait pas", selon un phénomène déjà observé, augmente chez les plus âgés, celui des réponses nuancées se maintient très semblable d'un groupe à l'autre; celles-ci représentent sans doute l'élément "raisonnable" des groupes, qu'il soit plus sensé ou mieux informé. Par contre, on observe une évolution divergente et accentuée des réponses extrêmes, "riche" et "pauvre" : la première augmente fortement avec l'âge des interviewés alors que la seconde diminue dans une proportion encore

Le Moyen-Congo est-il RICHE ou PAUVRE ?

Graphique XXV : par Classe d'AGE



———— : Ne sait pas

- . - . - : Riche avec Restrictions

----- : Riche

..... : Pauvre

proportion dans chaque Groupe ; "Réponses inexploitable" éliminées

plus sensible. Il apparaît donc que les plus âgés sont convaincus de la richesse du pays alors qu'une proportion presque égale de jeunes pensent au contraire qu'il est pauvre. Les commentaires préciseront les causes de ces divergences.

Le graphique XXVI tend en tous cas à montrer qu'elles sont surtout imputables au niveau d'instruction puisque le groupe des plus de 26 ans est en grande majorité composé d'illettrés. Or, c'est parmi eux que se rencontrent, avec le nombre le plus élevé de "ne sait pas", à la fois les plus fortes proportions de "riche" et "riche avec restrictions" et la plus faible de "pauvre". En ce qui concerne ces catégories extrêmes, on observe par contre une grande similarité des deux groupes de scolarisés où la proportion de réponses déclarant que le Moyen-Congo est pauvre se situe entre 40 et 50% de l'échantillon alors que celle affirmant qu'il est riche tourne autour de 25%. Il faut remarquer toutefois que la proportion de réponses nuancée est sensiblement plus élevée chez ceux ayant atteint au moins le CMI (à noter qu'elle l'est presque autant chez les illettrés) et que celle de "ne sait pas" y tombe presque à zéro.

Par groupe de races (graphique XXVII), on observe une remarquable symétrie entre les groupes du Haut et du Bas-Congo, le premier témoignant toutefois d'une attitude légèrement plus pessimiste (proportion plus élevée de "pauvre"). Par contre, les Batékés se signalent par une forte augmentation des "ne sait pas" et une diminution sensible des réponses "pauvre". Celles-ci tombent, chez ce groupe, à la même proportion que les "riche" alors que dans les deux précédents, elles étaient largement dominantes.

Le type de commentaires le plus fréquemment rencontré dans les réponses négatives affirme que le pays est pauvre et que la preuve de cette pauvreté est qu'il n'y a pas de travail. C'est donc davantage une constatation qu'une explication. Les commentaires positifs (le Moyen Congo est riche, avec ou sans restrictions) se groupent sous quelques rubriques. Certains expriment aussi de simples constatations :

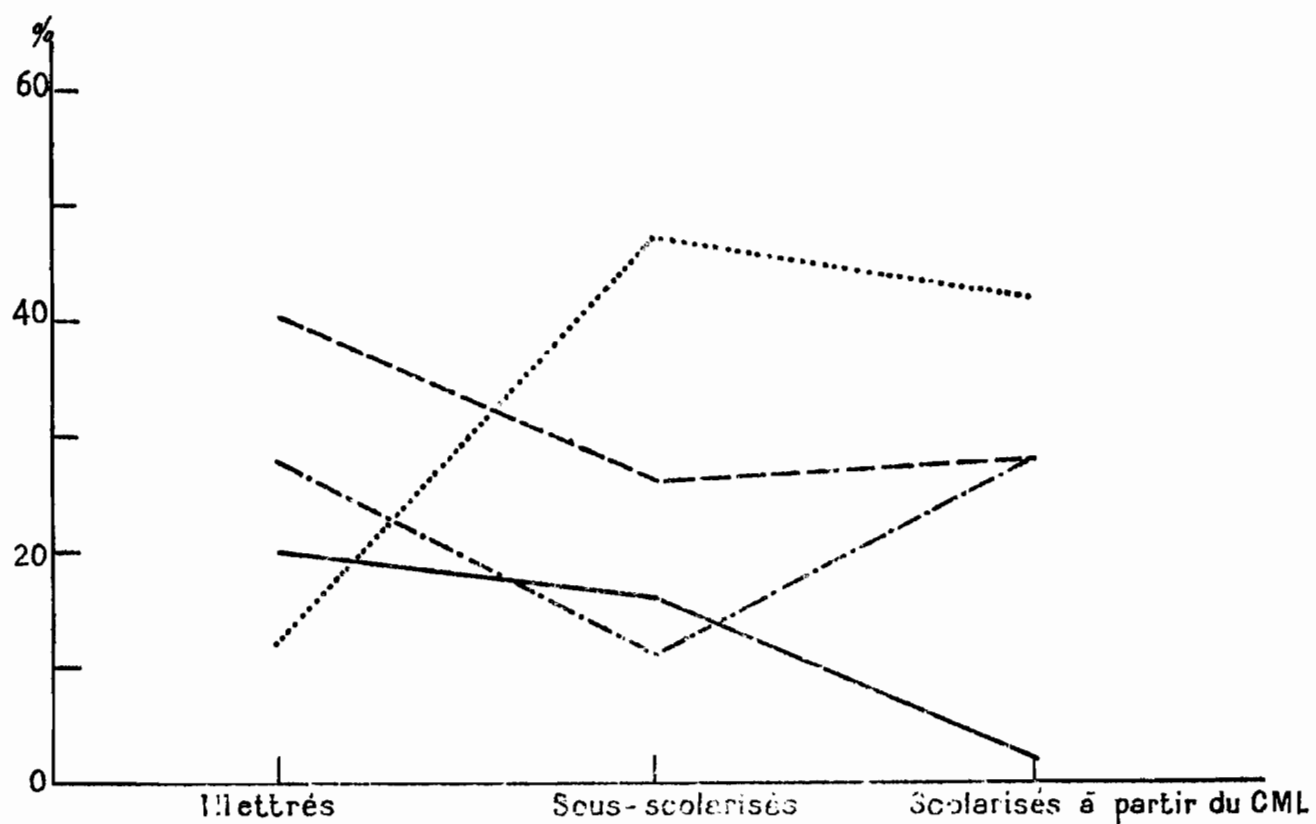
- riche parce que les Blancs continuent à venir ;
- pas trop riche. L'argent vient de la Métropole ;
- si le pays n'était pas riche, les Européens n'y viendraient pas; s'ils viennent, c'est qu'il y a quelque chose ;
- riche parce qu'on envoie le poisson, le coton. Avant, il n'y avait pas d'habits. C'étaient des feuilles.

Plusieurs expriment, sous une forme ou sous une autre, des critiques :

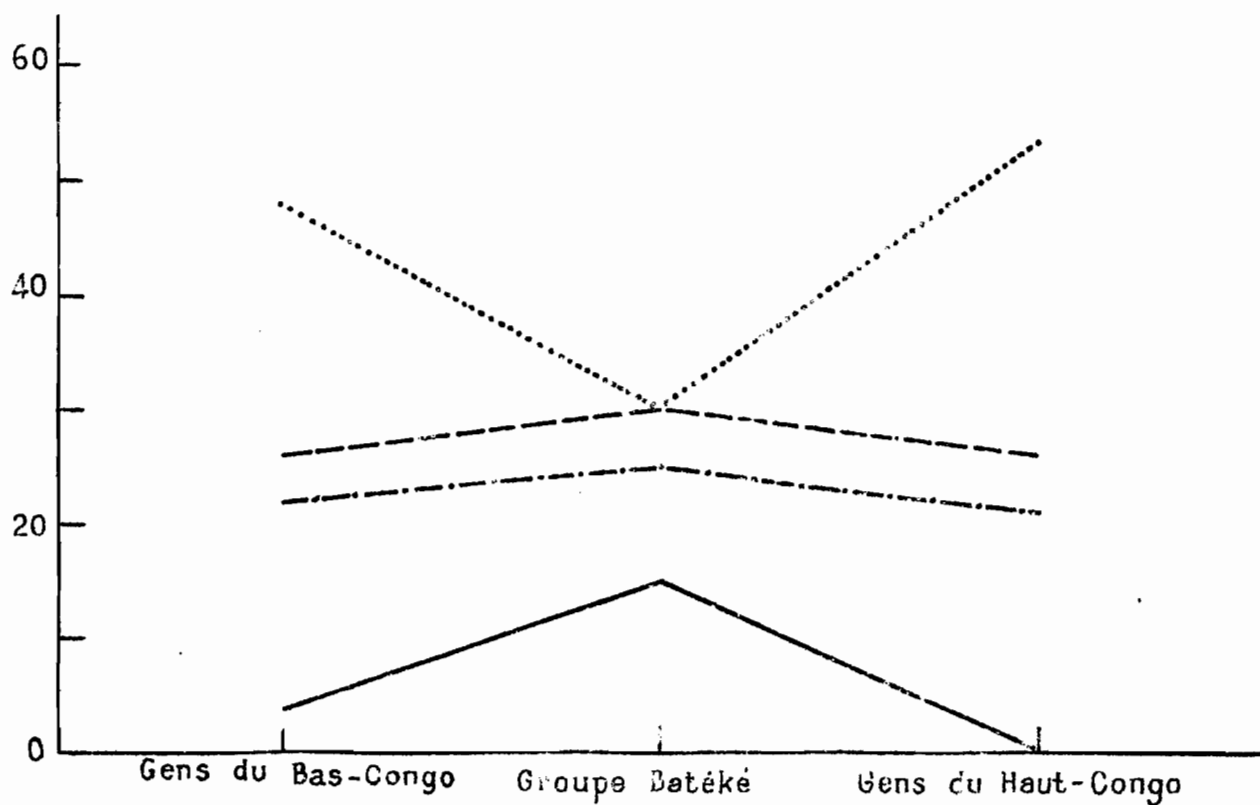
- si les hommes savaient bien travailler, c'est un pays riche ;
- il y a des richesses. Les éléphants, par exemple. Mais le Gouvernement défend qu'on les tue ;
- c'est le gaspillage des chefs ;
- Le Moyen-Congo est riche mais devient pauvre, parce qu'il n'y a ni travail ni argent. L'argent vient de la métropole ;
- riche, mais la richesse n'est pas pour les Noirs. Il n'y a pas la banque pour les indigènes.

Les deux derniers commentaires cités illustrent une conception de l'économie souvent rencontrée, même chez les scolarisés et que nous retrouverons à propos de la question suivante :

Graphique XXVI : par Niveau d'INSTRUCTION



Graphique XXVII : par Groupe de RACES



2) L'origine de l'argent au Moyen-Congo-

La question était un peu ambiguë car, dans l'esprit des interviewés, l'argent n'est pas aussi directement lié aux activités de production que dans celui d'un Européen. Dans plusieurs cas, les réponses concerneront donc l'argent au sens matériel, c'est à dire les pièces et les billets et non pas la richesse au sens large comme dans la question précédente. Cette ambiguïté va se faire sentir dans les réponses (sur 79 réponses exploitables):

- l'argent vient du Moyen-Congo	34
- de France	34
- des deux	10
- ne sait pas	22

pour 100 réponses.

Pour deux groupes égaux, l'argent "sort" soit de France soit du Moyen-Congo. Seul, un tout petit groupe a une vision équilibrée des choses et déclare qu'il provient des deux à la fois.

Deux groupes égaux et presque semblables d'une classe d'âge à l'autre (tableau LXXIV) déclarent soit que l'argent provient du Moyen-Congo, soit qu'il est envoyé de France. Les réponses "équilibrées" estimant qu'il provient des deux sont beaucoup plus fréquentes chez les plus âgés. Par contre, à l'inverse de ce que nous avons rencontré jusque là, la proportion de "ne sait pas" est nettement plus élevée chez les jeunes.

Cette dernière catégorie décroît cependant à mesure que s'élève le niveau d'instruction (tableau LXXV). La part de ceux déclarant que l'argent vient de France demeure sensiblement constante et voisine du 1/3 des échantillons. Elle est légèrement plus faible pour les réponses "du Moyen-Congo" sauf chez les sous-scolarisés. Les réponses mixtes ("les deux") ne se trouvent pas chez les sous-scolarisés mais sont les plus fortes dans le groupe ayant atteint au moins le CMI. Les résultats cadrent donc mal avec ceux du tableau précédent et l'insuffisance des échantillons ne permet guère d'avancer des hypothèses.

Par groupes de races (tableau LXXVI), les réponses sont également très divergentes et difficiles à interpréter. Le nombre de "ne sait pas" est particulièrement élevé chez les Balalis dont la majeure partie considère que l'argent provient du pays. On pourrait rapprocher ce fait de celui que nous avons déjà signalé que les gens du groupe Balali sont effectivement les principaux détenteurs des richesses locales, si on ne rencontrait chez les Batékés, qui font historiquement figure de dépossédés au profit des Laris, une proportion encore plus forte (dépassant la moitié) de réponses de cette catégorie. Les gens du Nord, par contre, "étrangers" à Brazzaville, voient surtout en France la source des richesses locales. Rappelons encore, toutefois, que l'ambiguïté du terme "argent" altère la signification des chiffres trouvés ici.

Cette ambiguïté de la question ressort dans les commentaires. Certains ont interprété le mot argent, malgré les explications données, au sens matériel de pièces et de billets:

- il vient du Moyen-Congo. Il sort de la banque;
- l'argent n'est pas travaillé ici. Je ne sais pas où on le fait. Personne ne sait.

PROVENANCE DE L'ARGENT AU MOYEN-CONGO

TABLEAU LXXIV : PAR CLASSES D'AGE

	du Moyen-Congo	de France	des deux	Ne sait pas	Ensemble des ayant-répondu
Jusqu'à 25 ans (63 rép.)	35	35	9	21	100
26 ans et plus	31	31	25	13	100

TABLEAU LXXV : PAR DEGRE D'INSTRUCTION

	du Moyen-Congo	de France	des deux	Ne sait pas	Ensemble des ayant-répondu
Illettrés(21 rép.)	29	33	9	29	100
Sous-Scolarisés (21 rép.)	43	33	-	24	100
Scolarisés CM1 et plus (37 rép.)	32	36	16	16	100

TABLEAU LXXVI : PAR GROUPES DE RACES

	du Moyen-Congo	de France	des deux	Ne sait pas	Ensemble des ayant-répondu
Gens du Bas-Congo (18 rép.)	39	17	11	33	100
Groupe Batéké (23 rép.)	52	35	-	13	100
Gens du Haut- Congo (17 rép.)	12	53	23	12	100

La plupart des réponses, cependant, décrivent -fût-ce de façon sommaire- un cycle économique:

- l'argent sort d'ici. Il n'y a plus d'argent, trop de politique;
- l'argent vient des impôts (mentionné dans 6 réponses);
- les impôts qu'on prend ici, ça part en France. Donc, c'est avec ces impôts-là qu'on nourrit l'hôpital.

Comme nous l'avons déjà dit, la source de l'argent est rarement vue dans la production. Le plus souvent, on imagine que l'argent qui alimente les services publics et paie les salariés sort tout simplement soit de la banque (cf. les commentaires à la question précédente), soit des impôts, auquel cas, c'est l'argent du pays. Un seul des interviewés a fait le rapprochement entre la production et la monnaie:

- l'argent vient en partie du Moyen-Congo puisque celui-ci envoie des choses en France.

Les commentaires aux réponses prétendant que l'argent vient de France précisent la façon dont on imagine le processus:

- c'est le Gouvernement qui donne l'argent;
- c'est de l'argent qu'on envoie de la Métropole, pour faire travailler le pays;
- vient toujours de la Métropole. Dans la Métropole, nous ne pouvons faire autrement;
- si ça vient de France, ça vient à la caisse. Le remplacement vient de France.

3) Les Européens et la Richesse au Moyen-Congo-

Avec cette question et les suivantes, nous abordons la place attribuée respectivement aux Européens et aux Africains dans la possession des richesses locales et les rapports de nécessité entre ces deux groupes tels qu'ils sont conçus par les sans-travail.

Que les éléments les plus riches du Moyen Congo soient des Européens est un fait d'une telle évidence qu'il n'était pas besoin d'un questionnaire pour connaître sur ce point l'opinion des Africains. Aussi, la question, en deux parties, portait-elle sur le point de savoir si tous les Européens étaient riches, ou s'il y en avait aussi de pauvres, et sur l'origine de leurs richesses. On abordait par ce moyen la connaissance par les sans-travail des Européens dans ses nuances ou, au contraire, dans son absence de nuances ainsi que les tensions pouvant exister entre les deux groupes.

Par "nuances", les réponses se répartissent de la façon suivante (sur 74 réponses exploitables):

- | | |
|--|----|
| - les Européens sont riches (sans nuances) | 61 |
| - Ils sont riches (avec restriction) | 31 |
| - Ne sait pas | 8 |

pour 100 réponses.

Il n'y a aucune réponse négative. Les réponses restrictives constituent à peu près le tiers de l'échantillon. Pour les 3/5 des interviewés,

tous les Européens du Moyen-Congo sont riches sans différence appréciable.

La ventilation suivant les critères employés ici ne signifie pas grand chose du fait des faibles écarts, aussi, ne donnerons-nous pas les tableaux. Il suffit de signaler une proportion légèrement plus forte de réponses restrictives chez les sous-scolarisés et chez les Batékés, phénomène que nous ne sommes pas en mesure d'interpréter.

Les commentaires sont plus riches d'enseignement surtout dans la mesure où ils précisent (sur question complémentaire ajoutée en cours d'enquête) quelle est l'origine de la richesse de ces Européens:

-Argent de la Métropole	9
- Argent du Moyen-Congo	10
- Argent des deux	2

pour	21 réponses.

Deux groupes sensiblement égaux affirment donc, l'un que l'argent des Européens du Moyen-Congo est pris sur les richesses locales, l'autre, qu'il provient de Métropole.

Certains interviewés expriment des idées souvent rencontrées à d'autres propos, en particulier en dehors de l'enquête:

- Jamais un Européen ne souffre, même s'il ne travaille pas;
- Oh! Ils gagnent! Si leur vie était difficile, ils ne resteraient pas ici;
- Oui, le gain journalier d'un Européen, c'est le gain annuel d'un Africain;
- Ils gagnent beaucoup, mais ils font surtout des économies. Ils s'occupent de leur vie.

Dans la catégorie "ils sont riches, avec restriction" ont été rangées les réponses indiquant une conception moins monolithique des conditions de vie des Européens. Nous ne citerons pas de commentaires particuliers: ceux qui les ont fait admettaient simplement que tous les Européens n'étaient pas riches ou bien que certains étaient touchés par la crise et "souffraient" comme les Africains.

4) Les Africains riches du Moyen-Congo -

Nous avons dépouillé cette question suivant les mêmes rubriques que la précédente à la différence qu'il a fallu y introduire une catégorie des "non" (il n'y a pas d'Africains riches). Les 99 réponses exploitables se répartissent comme suit:

- Oui (il y a des Africains riches)	61
- Oui avec restriction	29
- Non	10

pour	100 réponses.

Là encore, le nombre de réponses est relativement élevé et nous n'avons rencontré aucun "ne sait pas", ce qui témoigne que la question a intéressé les interviewés. Il ressort des chiffres trouvés que -un petit groupe de "non" mis à part- 90 % des interviewés estiment qu'il y a des Africains riches. Les proportions de "oui" et de "oui avec restrictions" sont

LES AFRICAINS RICHES AU MOYEN-CONGO

TABLEAU LXXVII : PAR CLASSES D'AGE

	Oui	Oui avec restrictions	Non	Ensemble des ayant-répondu
Jusqu'à 25 ans	61	31	8	100
26 ans et plus	59	23	18	100

TABLEAU LXXVIII : PAR DEGRE D'INSTRUCTION

	Oui	Oui avec restrictions	Non	Ensemble des ayant-répondu
Illettrés	60	23	17	100
Sous-Scolarisés	64	20	16	100
Scolarisés (CM1 et plus)	59	39	2	100

TABLEAU LXXIX : PAR GROUPE DE PACES

	Oui	Oui avec restrictions	Non	Ensemble des ayant-répondu
Gens du Bas-Congo	54	46	-	100
Groupe Bétéké	70	17	13	100
Gens du Haut-Congo	59	32	9	100

-phénomène remarquable- sensiblement les mêmes qu'à la question précédente concernant les Européens. Cette fois, par contre, une certaine variabilité dans les réponses nécessite de les étudier selon les critères déjà utilisés.

Dans la répartition par classes d'âge (tableau LXXVII) le fait à noter est la proportion sensiblement plus élevée de "non" chez les plus âgés. Par degré d'instruction (tableau LXXVIII), si la proportion de "oui" varie peu d'un groupe à l'autre, celle de "oui avec restriction" augmente sensiblement chez les scolarisés au-delà du CMI en même temps que baisse celle des "non". Selon un phénomène déjà observé, nous rencontrons dans ce groupe relativement plus instruit les réponses les plus nuancées et, probablement, les mieux informées.

Si l'on considère maintenant le critère de races (tableau LXXIX), on ne trouve chez les gens du Bas aucune réponse négative, ce qui peut tenir, comme on en a déjà émis l'hypothèse, au fait que les Balalis et les races assimilées sont probablement les principaux détenteurs de la richesse locale. C'est, par contre, chez les Batékés que se rencontre la proportion la plus forte de "non" (13 %). Il est vrai que c'est également chez eux que l'on trouve -et de loin- la plus faible de réponses restrictives.

La répartition des réponses chez les gens du Haut-Congo se rapproche étroitement de celle trouvée pour l'ensemble de l'échantillon.

Une question complémentaire demandait ce que "faisaient" les Africains riches. Les réponses ont été simplement ventilées par échantillon, en tenant compte des réponses multiples (tableau LXXX):

	Illettrés dont A- dultes (sur 30 rép.)		Scolarisés jusqu'à 25 ans seulement (sur 79 rép.)		Ensemble (sur 109 rép.)	
Commerçants	50)		43)		45)	
Transporteurs	13)	70	32)	83	27)	79
Propriétaires	)		)		)	
de bars	7)		8)		7)	
Pêcheurs, planteurs						
artisans		17		6		9
Fonctionnaires, em- ployés		13		11		12
Ensemble (pour 109 réponses)		100		100		100

Les commerçants arrivent en tête surtout si on y ajoute les transporteurs (appelés souvent "ceux qui possèdent des camions") qui, généralement se chargent d'acheter et de revendre les denrées qu'ils transportent. Les propriétaires de bars sont rarement cités, sans doute parce qu'on n'y a pas songé car certains sont connus de tous et unanimement considérés comme faisant partie des gens les plus riches de Poto-Poto. Les artisans et les pêcheurs, que nous avons regroupés assez arbitrairement parce qu'ils constituaient, avec les commerçants, le reste des "privés", sont cités plus souvent

par les adultes et les illettrés, plus rarement par les scolarisés. Il y a probablement dans cette différence, un certain jugement de valeur, défavorable chez les seconds à l'égard de ces activités. Seule, une petite proportion, peu variable d'un groupe à l'autre, mentionne les employés et les fonctionnaires parmi les gens riches.

Quelques commentaires méritent d'être cités: certains portent sur la façon d'acquérir la richesse:

- Commerce avec la brousse, avec les camions.
- Le comptable qui fait une boutique dans sa clôture.
- Les commerçants qui ont les camions plus que les boutiques.
- Ceux qui tuent leurs parents pour avoir de l'argent : ils vont voir le féticheur (un interviewé au niveau du CM2).
- Les possesseurs de fétiches (2 illettrés).

D'autres émettent des restrictions sur la richesse de ces Africains:

- Des pas tellement riches. C'est la richesse, mais pas tout à fait.
- Des riches, mais c'est toujours l'Européen qui donne le travail.
- Au moins les commerçants. Ce que nous croyons peut-être.

Comme il est normal, les réponses sont plus précises et plus adaptées concernant les Africains qu'elles ne l'étaient à propos des Européens. Peu d'interviewés ont eu l'idée, malgré le rapprochement des questions, de comparer ou d'opposer Européens et Africains. On peut même se demander si la notion de richesse se référait à la même échelle de valeurs selon qu'ils l'appliquaient aux uns et aux autres. Seule, une question complémentaire aurait permis de préciser ce point important.

5) Le Départ des Européens -

Cette question terminait les interviews des sans-travail. Le libellé en avait ^{été}soigneusement étudié : "Si tous les Européens s'en allaient du Moyen-Congo et repartaient en France, est-ce que ça serait mieux?. Question "expérimentale" visant à l'effet de choc, elle arrivait en fin d'interview, à un moment où les rapports avec l'interviewé devaient être les plus détendus. Ce dernier était en outre familiarisé avec le mécanisme de l'interview et la série des questions qui précédaient immédiatement celle-ci, lui avaient remis en mémoire les matériaux nécessaires à sa réponse. Il ne faut pas, toutefois, donner aux résultats obtenus une portée universelle. Ils ont été faits "en situation" dans la perspective de l'économie et du travail. Ils fournissent donc surtout un jugement de valeur synthétique, sur les structures décrites précédemment. La même question posée à la suite d'une batterie concernant les rapports sociaux avec les Européens ou les perspectives politiques, les résultats, et surtout les commentaires, eussent été sans doute différents. Ces réponses n'expriment donc qu'un aspect partiel, mais clairement défini, de l'opinion des sans-travail relativement à ce que l'on pourrait appeler "l'utilité" pour eux des Européens.

Le nombre de "pas de réponses" (68%) est très élevé dans l'échantillon des adultes et illettrés; cela provient de ce que la question n'était pas encore au point au début des enquêtes et qu'elle a été souvent

mal comprise ou incorrectement interprétée par les premiers interviewés. Chez les scolarisés, par contre, le "déchet" tombe à 23 %. Cette question est d'ailleurs de celles ayant obtenu le plus de commentaires et apparemment soulevé le plus d'intérêt parmi les interviewés ayant été en mesure d'y répondre.

La ventilation statistique des différents types de réponses suivant les critères utilisés précédemment n'est pas significative en raison du nombre élevé de "pas de réponses" dans l'un du moins des échantillons et surtout du fait de l'uniformité des réponses. Nous la donnons seulement d'un échantillon à l'autre (tableau LXXXI):

	Non	Oui	Ne sait pas, peut-être	Ensemble
Adultes et Illettrés (14 réponses)	71	29	-	100
Scolarisés jusqu'à 25 ans (63 réponses)	87	2	11	100

La proportion de "non" (il vaut mieux que les Européens restent) est largement dominante partout, mais surtout chez les scolarisés où, si l'on ne trouve pratiquement pas de "oui" (désirent le départ des Européens), on observe, par contre, un petit nombre de "ne sait pas":

Les commentaires des cinq "oui" expriment soit un certain ressentiment, soit un désir d'organisation autonome, soit encore un regret du passé:

- Ça serait mieux, on arrangerait tout ensemble.
- Oui, ça serait mieux, il y a des Africains malins.
- Avant, il n'y avait pas le Blanc. Il y avait notre argent fabriqué par nous-mêmes.
- Au moment où les Européens venaient, on vivait quand même. Si les Européens ne font pas quelques chose de bon, ils peuvent rentrer.

Ces quatre réponses proviennent d'illettrés. Le seul scolarisé (niveau CM2) ayant répondu dans le même sens, témoignait d'un horizon politique plus étendu:

- On ferait venir les Américains. Sans les Blancs autrefois, c'était mieux avec les ancêtres.

Certains commentaires expriment des peut-être:

- D'un côté, ce serait mieux, d'un autre, ce ne serait pas bon.
- Peut-être ce serait mieux. Je ne sais pas ce qu'on ferait.

Les commentaires des "non" (ne désirent pas le départ des Européens) peuvent être regroupés sous quelques rubriques qui permettent de dessiner le rôle attribué aux Européens par les sans-travail: (pour 65 réponses)

- Peur du retour à la vie coutumière	25
- Peur de la guerre entre races, de l'esclavage	17
- Peur de manquer de travail	15
- Peur de manquer d'argent	14
- Besoin d'aide en général (technique ou autre)	8
- Autres raisons ou pas de commentaires	21

pour 100 réponses.

Les arguments que l'on pourrait dire négatifs (peur du retour en arrière) sont légèrement moins fréquents (32 %) que les arguments "positifs" exprimant la crainte de voir l'apport des Européens disparaître avec eux (37 %). Il s'agit évidemment de préoccupations semblables dans leur fonds, mais qui insistent sur tel ou tel aspect du changement qui s'ensuivrait plus particulièrement redouté. Les arguments avancés sont par ordre de fréquence: la peur du retour à la vie coutumière, celle de la guerre et de l'esclavage, la disparition du travail salarié, la disparition de l'argent, l'absence d'aide en général.

Le nombre des réponses permet de ventiler ces catégories selon les critères déjà définis en observant toutefois une prudence particulière à propos des échantillons les plus petits. Si l'on considère les groupes d'âge (tableau LXXXII), il est significatif de voir que la crainte dominante exprimée par les plus âgés est celle du retour à la vie coutumière. Les différents types de réponses sont, par contre, tous représentés et de façon relativement équilibrée chez les plus jeunes.

Au contraire, à mesure que s'élève le niveau d'instruction (tableau LXXXIII), on voit les réponses exprimant la peur du retour en arrière diminuer au profit de celles relatives à la perte de l'aide européenne. On rencontre toutefois une proportion relativement élevée de "peur de la guerre et de l'esclavage" chez les plus scolarisés où s'exprime peut-être l'écho des luttes politiques sous leur forme néo-raciale et de leurs conséquences. Cette crainte est, en effet, fréquemment exprimée à Poto-Poto.

Si l'on observe la répartition par groupe de race des réponses, il est curieux de voir (tableau LXXXIV) qu'en dépit des tendances particularistes manifestées par le matswanisme et ses hérésies ou ses dérivés, un groupe proportionnellement très fort parmi les gens du Bas exprime la crainte du retour à la vie coutumière. Il n'y est jamais fait mention toutefois de la peur de la guerre ou de l'esclavage qui représente, par contre, la préoccupation principale du groupe batéké. C'est également parmi ce dernier groupe que se trouve la proportion la plus forte de "peur du retour à la vie coutumière". Si l'on compare ces résultats à ceux obtenus chez les gens du Bas, on peut y voir un souvenir des luttes historiques au cours desquelles les Batékés ont été traditionnellement dépossédés par les Laris. Les craintes chez les Mbochis s'expriment le plus fréquemment, et davantage que dans les deux groupes précédent, sous la forme: "peur de manquer de travail ou d'argent".

Les commentaires exprimant la peur du retour à la vie antérieure évoquent le plus souvent les arguments déjà formulés à propos du retour au village:

- Nous tous repartirons au village. Ce ne sera pas mieux. Il faut que les Européens restent avec nous.

MOTIFS AU DESIR DE CONSERVER LES EUROPEENS

TABLEAU LXXXII : PAR GROUPES D'AGE

	Peur du retour à la vie coutumière	Peur du retour à la guerre, à l'esclavage	Peur de manquer de travail	Peur de manquer d'argent	Besoin d'aide en général	Autre raison ou pas de commentaire	Ensemble
Jusqu'à 25 ans (59 rép.)	22	17	17	14	8	22	100
26 ans et plus (6 rép.)	49	17	-	17	-	17	100

TABLEAU LXXXIII : PAR NIVEAU D'INSTRUCTION

Illettrés (10 rép.)	40	20	-	10	-	30	100
Sous-Scolarisés (20 rép.)	30	10	25	20	5	10	100
Scolarisés (35 rép.)	17	20	15	11	11	26	100

TABLEAU LXXXIV : PAR GROUPE DE RACES

Gens du Bas-Congo (17 rép.)	23	-	18	12	6	41	100
Groupe Batéké (20 rép.)	25	30	15	10	5	15	100
Gens du Haut-Congo (18 rép.)	17	17	22	22	17	5	100

- On n'aura plus z'habits, Monsieur (sous-scolarisé).
- Ah! non, Monsieur. On cultive seulement les champs et on ferait seulement la chasse.
- Sans Européens, ça ne sera pas mieux. Donc, le pays va devenir de plus en plus barbare.
- On serait comme avant: les vieux étaient méchants.
- On va refaire l'esclavage. Tout le monde va se tuer comme autrefois.
- On va plus tard tuer les autres avec les couteaux. Comme les indigènes au village.

Les réponses employant des arguments "positifs" relatifs au manque de travail, d'argent ou d'aide, font au contraire allusion aux conceptions de l'économie déjà décrite dans cette partie:

- Il n'y aurait plus de travail, il y aurait encore plus de chômeurs.
- S'ils partaient, où les Africains trouveraient l'argent?
- Ils pourraient repartir avec toutes leurs richesses. Ce ne serait pas mieux.
- C'est la pauvreté. On deviendra pauvre, on va souffrir.
- Si les Européens s'en vont, ça va pas parce que c'est eux qui nous ont fait connaître la civilisation.
- Ils ne peuvent pas partir. Il faut qu'il y ait des Africains assez évolués pour accomplir leurs fonctions.

Certains, enfin, expriment des arguments humanitaires, parfois nuancés de critique:

- Il faut qu'on reste mélangé avec les Européens.
- Puisque tout le monde est créé par Dieu, il faut rester ensemble.
- Ceux qui ne nous intéressent pas, c'est ceux qui ont fait plus de 15 ans ici.

Au total, ces commentaires font ressortir avec plus de netteté que les questions précédentes le rôle qui est dévolu ici aux Européens aux yeux des sans-travail: ils ont libéré les gens des querelles inter-raciales et des servitudes ou des médiocrités de la vie coutumière. A côté de ce rôle émancipateur, on leur attribue un second, d'ailleurs complémentaire du premier: ils apportent des conditions de vie et de travail nouvelles. Il est bien évident qu'il serait inexact de voir dans ces réponses une sorte de plébiscite et l'absence de tout mouvement de revendication politique ou sociale dans la perspective "anticolonialiste", par exemple. Il est toutefois remarquable que ces réponses aient été obtenues au lendemain d'une campagne électorale où ces derniers thèmes, en particulier, avaient pu être librement exploités par la presse et par les candidats. En même temps qu'ils montrent le caractère encore superficiel de la propagande politique, du moins sous son aspect doctrinal, ces résultats décrivent en réalité un des premiers stades d'évolution d'une population partie d'un cadre culturel fortement "archaïque" et économiquement très sous-développée. C'est le stade où le colonisateur apparaît à la fois comme le libérateur des contraintes traditionnelles et celui à qui l'on doit une amélioration du niveau de vie et des conditions générales d'existence. Passé le niveau d'instruction qu'atteignaient au maximum les individus interviewés, c'est à dire le Certificat d'Etudes Primaires, les résultats eussent été probablement différents.

CONCLUSION

Cette étude générale des types de mentalité rencontrés chez les sans-travail permet de replacer les choix et les refus rencontrés dans les chapitres précédents dans un système évolutif de tendances et d'explications.

Le "racisme" qui est la forme sous laquelle se polarisent actuellement les rivalités internes de la société africaine apparaît comme un ensemble complexe de phénomènes où abondent à la fois les éléments "pour" et les éléments "contre". Chacun de ces éléments revêt une importance très variable selon la situation dans laquelle on l'envisage avec les interviewés (conditions de travail, vie domestique, avenir politique, etc.) et la conjoncture faite de l'ensemble des événements -pris au sens et le plus large- qui agissent sur l'opinion publique.

Pour mieux comprendre l'évolution des relations ethniques, il faut remonter à la période d'exode massif de travailleurs isolés au cours des années 47-50. Cette phase de détribalisation a été caractérisée à la fois par un éloignement des émigrés de leur milieu d'origine et par leur mélange sans distinction de provenance ou de coutumes aussi bien au travail que sur les lieux de résidence. C'est sans doute à cette phase d'uniformisation que l'on doit pour une bonne part la forme active qu'a pris le désir d'émancipation des cadres coutumiers que nous trouverons exprimé de façon tellement nette en particulier chez les jeunes. Ce désir d'"évolution" constitue toujours à l'heure actuelle un des facteurs déterminants de la question des rapports entre les races.

A la phase de détribalisation, en a bientôt succédé une seconde où l'on a assisté cette fois à la reconstitution partielle de certains cadres coutumiers. Celle-ci a été provoquée par l'installation sur place des travailleurs et par la création par eux d'une famille qui, tant en ce qui concerne la femme prise pour épouse que les petits parents envoyés au citadin, demeurerait toujours homogène au point de vue ethnique. Dans le même temps, l'extension de la cité entraînait la création de quartiers nouveaux où a pu s'opérer un certain regroupement racial. Mais, c'est le regroupement ainsi opéré qui a rendu possibles certaines réactions de masse que nous allons voir se manifester à propos des luttes politiques.

C'est en effet avec le développement de la vie politique qu'un néo-racisme est apparu au Moyen-Congo. Il y avait certainement à l'origine une certaine tendance dans ce sens qui a fait que la clientèle des différents partis politiques s'est recrutée, non pas suivant les tendances doctrinales de chacun, mais dans le cadre de grandes unités territoriales réunissant des races apparentées. Trois grands groupes se sont constitués, les gens du Bas-Congo, représentés surtout par les Balalis, ceux du Nord autour du noyau dominant des Mbochis et un troisième groupe ayant des frontières géographiques et ethniques aussi nettes mais des options politiques moins décisives: les Batékés. Les rivalités électorales empruntent alternativement à l'aspect politique et à l'aspect ethnique de ces regroupements. La conséquence en est une certaine tension particulièrement entre les gens du Haut

et gens du Bas, peu sensible à la vérité en temps normal, mais qui peut se réactualiser à l'occasion d'incidents politiques.

Il est difficile de prévoir l'évolution de ces deux mouvements en sens contraire, l'un allant vers le regroupement, l'autre, au contraire, vers la séparation et l'opposition des unités ethniques. Toutefois, interrogés sur leurs préférences -mélange ou ségrégation des races- à propos des relations dans les lieux de travail, les sans-travail interviewés appartenant - rappelons-le - à toutes les classes d'âge et à tous les niveaux d'instruction aussi bien qu'à tous ces groupes de race, ont fait des réponses témoignant d'une remarquable unanimité. Il en ressort que, dans les rapports professionnels du moins, les rivalités ethno-politiques s'effacent entièrement au profit du désir de mélanger les races. Cette condition apparaît aux Africains comme la seule garantie réelle d'émancipation des structures coutumières.

Cependant, la tendance à la ségrégation ethno-politique demeure et pourrait se développer avec l'augmentation du pouvoir effectif des assemblées locales. Il faut alors observer qu'une synthèse serait possible entre les deux tendances, les cadres ethno-politiques étant en effet assez larges pour qu'à l'intérieur puisse s'effectuer l'éclatement souhaité des micro-structures coutumières. On risquerait alors d'aboutir à une division du Moyen Congo en deux ou trois groupes oppositionnels dont les divisions géographiques, ethniques et politiques coïncideraient. Même si le développement de l'instruction devait, dans le domaine de la politique, mettre l'accent sur l'aspect doctrinal aux dépens de l'aspect ethnique, la convergence d'intérêts et d'habitudes réalisée dans ces groupes devrait tendre à les maintenir encore longtemps dans leurs cadres ethno-géographiques actuels.

Le manque de travail est certainement, sur un certain plan, la préoccupation dominante des Africains de Brazzaville, soit qu'ils aient à nourrir des sans-travail, soit qu'ils se trouvent eux-mêmes en chômage. Parmi les chômeurs, l'espoir de voir la crise finir un jour est rare. Plus de la moitié des interviewés déclare ne pas savoir si la crise se terminera un jour. Ceux qui déclarent l'espérer sont rares, ce qui n'empêche pas les autres de rester à Brazzaville. Il faut signaler à propos de cet acharnement à demeurer sur place l'action néfaste, signalée par les interrogés, aussi bien d'un certain optimisme officiel artificiellement entretenu au début de la crise, que, par la suite, des promesses électorales imprudentes. En effet, les sans-travail étaient trop contents de saisir le plus léger encouragement pour continuer à attendre sur place que le travail "sorte". Mais l'alternative d'espoirs et de déceptions ainsi créée faisait perdre aux gens confiance dans leurs dirigeants et risquait finalement d'entraîner des conséquences plus graves que si l'on s'était efforcé de mettre à la portée de tous, dès le début de la crise, une explication honnête de la situation.

Malgré ces circonstances défavorables, il faut constater que les déceptions ne se sont que rarement muées en agressivité. Une partie importante des interviewés affirme n'avoir aucune idée sur les "responsables" de la crise. C'est parmi les jeunes scolarisés que l'on trouve sur ce point les réponses les plus nuancées, témoignant surtout d'une plus grande méfiance vis-à-vis des stéréotypes ayant généralement cours à Poto-Poto.

Les questions relatives à la crise font apparaître le rôle respectif attribué par les sans-travail aux deux communautés européenne

et africaine. Pour la plus grande partie des interviewés -et surtout pour les plus jeunes et ceux ayant le niveau d'instruction le plus élevé- le travail est donné presque exclusivement par les Européens. Toutefois, là comme à la question précédente, on observe une prudence plus grande des plus scolarisés dans leurs affirmations. On attribue aux Africains riches, dans une proportion presque égale que pour les Européens, la capacité de donner du travail, mais le plus souvent en y mettant des restrictions qui se ramènent toutes à l'idée qu'ils ne sont pas assez riches pour ouvrir des chantiers importants. Ce n'est donc pas d'eux que l'on attend vraiment la solution de la crise. Ce sont les émigrés du Haut-Congo qui, sur ce point, font le moins confiance à leurs compatriotes.

Les élections du 31 mars 1957 ayant amené des changements politiques considérables, il était intéressant de savoir comment ceux-ci avaient été perçus par la classe défavorisée des chômeurs et s'ils en espéraient une amélioration de leur situation. Le premier fait à remarquer est leur absence générale d'information politique. Plus de la moitié de l'échantillon ne savait pas pourquoi on avait voté. Seul, un interviewé sur sept a su donner une explication, sinon complète, du moins à peu près exacte. Le quart, par contre, a affirmé que les élections étaient destinées à "faire sortir le travail". C'est chez les jeunes et, évidemment, les plus scolarisés que les explications correctes apparaissent avec la plus grande fréquence. Ces dernières sont également plus nombreuses dans les deux groupes de races le plus engagés dans la vie politique, les gens du Haut-Congo et les Balaris.

A la question de savoir si les élections vont -comme le promettaient tous les candidats sans distinction- mettre fin à la crise, seul, un quart de l'échantillon répond affirmativement. C'est parmi les plus informés, c'est à dire les plus scolarisés, que les réponses optimistes sont les plus fréquentes. Il faut signaler également dans le dépouillement de cette série de questions un certain pessimisme des gens du Haut-Congo comparés aux autres groupes.

Les commentaires des questions relatives aux élections font apparaître le rôle attribué par les Africains à leurs hommes politiques. Nous avons vu plus haut que c'était principalement des Européens que l'on attendait le travail. C'est aux hommes politiques élus d'aller "discuter" avec eux pour obtenir qu'ils envoient ici des Compagnies. La façon dont sont jugés ces élus est, dans cette perspective, extrêmement pratique. Leur élection leur attribue le pouvoir; s'ils n'en usent pas rapidement, dans le sens promis, on en conclut soit qu'ils se désintéressent de leurs électeurs soit qu'ils sont incapables. Mais, prompts à suivre les rumeurs, les foules électorales n'en demeurent pas moins très sensibles à l'éloquence de leurs leaders lorsqu'ils touchent des points sensibles et particulièrement les concurrences politico-ethniques. Cette mobilité d'opinion est accentuée par le fait que ces foules ne considèrent que les hommes avec le pouvoir -dans un sens quasi-magique - qu'ils témoignent avoir ou ne pas avoir et qu'elles demeurent ignorantes des problèmes réels.

L'analyse des idées relatives à l'économie et à la société a permis de préciser les structures sommaires que leur attribuent les sans-travail et dans lesquels ils insèrent l'action des hommes. Plus de la moitié des interviewés pense -en y mettant ou non des restrictions- que le Moyen-Congo est riche. C'est surtout parmi les plus âgés que cette croyance est répandue. L'origine de cette richesse est attribuée diversement soit à l'in-

tervention directe de la France, soit aux ressources propres du Territoire. Le schéma le plus simple veut que l'argent arrive simplement de France à la banque ou à la caisse. Une explication plus complexe fait intervenir, soit uniquement soit partiellement, l'argent du Moyen-Congo, conçu presque exclusivement sous la forme de l'argent provenant des impôts. L'idée de rapprocher argent et production n'est apparue qu'exceptionnellement dans les réponses.

Les Européens sont considérés comme les principaux détenteurs de la richesse locale. On les voit le plus souvent de façon monolithique comme une classe à peu près uniformément riche. Seul, un tiers des interviewés a émis des restrictions en affirmant que quelques uns aussi étaient touchés par la crise. Il est intéressant de constater qu'une proportion aussi forte de réponses affirme qu'il y a aussi des Africains riches. Toutefois, surtout chez les scolarisés, on tempère souvent cette réponse en précisant que ce n'est pas "vraiment" la richesse. Ce sont surtout les commerçants et les transporteurs, ceux possédant boutique ou camion, ceux aussi qui peuvent cumuler un emploi et un petit commerce, qui sont considérés -à juste titre- comme les plus aisés. Il faut constater qu'on ne cite pratiquement jamais les pêcheurs -qui se font pourtant des revenus plus considérables que beaucoup de salariés, sans doute parce que ces activités sont considérées comme pénibles et peu prestigieuses. Il est aussi frappant de voir que, seule, une petite proportion de réponses mentionne les employés -fonctionnaires ou non- parmi les gens riches.

Travail et argent nous sont apparus au travers des réponses étudiées jusqu'ici essentiellement liés aux Européens; la crise actuelle aussi par voie de conséquence. En soulevant le problème de leur départ éventuel, on obtenait une sorte de jugement synthétique sur le rôle qui leur était attribué en même temps qu'on atteignait les tendances -favorables ou hostiles- qui pouvaient exister à leur égard. A la question, posée dans le cadre du travail et de l'économie, les réponses manifestant le désir de voir les Européens quitter le pays ont été très rares, surtout chez les scolarisés où l'on a enregistré par contre un certain nombre de réponses dubitatives indiquant qu'on ne savait pas si leur départ serait ou non préférable. Aucun commentaire, toutefois, n'exprime, dans ce cas, de véritable hostilité. Tout au plus, un certain ressentiment ou le désir de s'arranger entre soi. Les arguments favorables à la présence des Européens s'expriment sous deux formes principales: peur du retour au passé avec la vie de brousse, la guerre et l'esclavage ou, au contraire, peur de manquer des apports positifs de la présence européenne. Les plus âgés et les illettrés exprimaient surtout leurs craintes en fonction du retour à la vie coutumière. La peur de voir l'évolution actuelle arrêtée se manifestait, par contre, surtout chez les jeunes et les scolarisés, où d'ailleurs les différentes catégories de réponses étaient plus également représentées. On retrouvait dans les commentaires soit les thèmes exprimés à propos du refus de retourner au village, soit une description complétant celles des questions précédentes, du rôle attribué aux Européens. Ceux-ci apparaissent aujourd'hui aux yeux d'une grande partie des sans travail -et sans doute avec eux d'autres éléments de la population ayant un niveau scolaire ou professionnel comparable- comme les garants de la libération de la vie coutumière, avec ses contraintes internes, ses rivalités et ses guerres entre races dont les luttes politiques semblent avoir réactualisé le souvenir jusque chez les jeunes. En même temps, ils ont apporté des conditions de travail et d'existence nouvelles parées du double prestige de la réussite technique et d'une opulence inconnues avant eux. C'est dans la mesure où l'on désire atteindre ces objectifs et que l'on n' imagine pas pouvoir le faire sans la présence physique et sans l'aide maté-

rielle des Européens, que l'on se déclare désireux de les voir rester ici, ou même venir plus nombreux. Tous les schémas explicatifs que nous avons rencontrés, relatifs soit à la crise et au travail, soit à la source des richesses ou à leur répartition, soit au rôle de la politique et des élus locaux, font apparaître un système fondé essentiellement sur la dépendance vis à vis d'eux et ne faisant pratiquement jamais appel à une initiative locale, à une auto-crédation. Les Européens amènent avec eux l'argent et le travail -le rôle des élus africains est avant tout de leur en faire apporter davantage.

Dans ce schéma, des nuances commencent pourtant à apparaître: tous les Européens ne sont pas également riches: il y en a aussi de pauvres; de même, il y a des Africains "malins" qui pourraient les remplacer ou qui devraient le pouvoir dans l'avenir. Les biens en circulation ne proviennent pas uniquement de la Métropole. Le Moyen-Congo participe également -davantage d'ailleurs par le moyen des impôts que par celui de la production- à sa propre richesse et aussi à celle des Européens qui y vivent. Certes, les thèmes politiques de la décolonisation, les divers schémas marxistes d'explication de la société, le désir de revaloriser la culture coutumière, n'apparaissent pas encore comme des ferments actifs au niveau des populations étudiées ici, composées d'illettrés ou de jeunes n'ayant que rarement atteint le niveau du certificat d'études. Ils existent toutefois déjà parmi les éléments les plus cultivés ou les plus informés et particulièrement parmi ceux -hommes politiques, militaires ou étudiants- ayant déjà pris un contact direct avec l'Europe. Il est certainement raisonnable de penser que ces thèmes sont, dans l'avenir, destinés à être répandus dans des couches plus larges de la population, atteignant particulièrement celles qui font l'objet de ce rapport.

CONCLUSION GENERALE

Sans vouloir reprendre ici les conclusions partielles des chapitres précédents, on peut essayer, au terme de ce rapport, de dégager une vue d'ensemble du chômage. (1)

I. La première constatation qui s'impose est que la crise, malgré sa durée et sa gravité, n'a pas réussi à faire régresser la population de Brazzaville. L'analyse des recensements et des grands mouvements de population montre en effet que, si le chômage a stoppé l'immigration des hommes adultes, il n'a pu contraindre à repartir ceux qui étaient venus. Les réquisitions gratuites de passage offertes aux chômeurs pour leur permettre de regagner leur pays d'origine n'ont pratiquement été utilisées que par un très petit nombre de sans-travail. Par contre, l'apparition d'un exode de femmes jeunes vers la ville, accompagné d'un relèvement de la nuptialité, entre les années 1950 et 1955, montrent que les émigrés se sont efforcés de s'installer sur place de façon définitive et d'y fonder une famille. Il apparaît en outre que, d'une façon difficile à chiffrer dans son volume, mais indiscutable, les jeunes scolarisés de brousse continuent à venir tenter leur chance auprès des parents de Brazzaville. Considérée à l'échelle de l'ensemble de la ville, la crise apparaît donc comme un phénomène "intégré", c'est à dire accepté par les populations comme sans fin prévisible et faisant partie en quelque sorte de l'ordre naturel des choses.

II. Pour se maintenir sur place dans ces conditions, les citoyens ont dû adapter leurs modes de vie à une détérioration générale et progressive de leurs moyens. Le développement dans les cités africaines de certains signes apparents de richesses: bicyclette, scooters, appareils de radio, maisons "en dur", etc... ne doit pas faire illusion. Ces apparences de luxe ne sont l'apanage que d'un tout petit nombre de fonctionnaires ou de commerçants et bénéficient, pour cette raison, de l'effet de contraste. En réalité, trois causes corrélatives ont contribué à abaisser le niveau de vie: la réduction du nombre des emplois -le chômage- est la plus apparente mais non la seule; le phénomène très répandu du réembauchage à des niveaux de qualification inférieure (qu'il s'agisse d'une sous qualification effective ou d'un retour à la normale après les salaires "soufflés" de la période de prospérité) a également contribué à réduire le volume d'argent en circulation; enfin, dans le même temps que diminuaient les rentrées d'argent frais, les charges des actifs ne cessaient de s'accroître par le gonflement démographique, ralenti mais constant, de la population. On conçoit que, dans cette perspective, des mesures pourtant salutaires telles que la promulgation du Code du Travail ou certaines augmentations de salaires, n'aient eu qu'un effet très amorti.

(1) Ces conclusions constituent, rappelons-le, des résumés des chapitres et sont destinés à faciliter l'utilisation pratique du rapport.

Or, les possibilités offertes aux chômeurs en dehors du salariat sont très faibles. L'absence générale d'argent, en retentissant sur la consommation, empêche ceux qui possèdent certains métiers d'artisans, tels que maçon, menuisier, tailleur, etc..., de trouver du travail en quantité suffisante dans les cités. Elle limite également la possibilité d'exercer des petites activités commerciales, en admettant que les chômeurs possèdent le minimum de capital nécessaire à les faire démarrer. Les possibilités du milieu naturel ne sont pas mieux distribuées. La culture est limitée par le manque de terres fertiles dans un rayon étendu. La pêche au bord du fleuve est peu productive; celle à grande distance est réservée à des groupes privilégiés. On peut donc estimer que la charge des chômeurs -surtout des jeunes qui n'ont, dans la plupart des cas, jamais eu l'occasion d'apprendre un métier- incombe dans sa quasi-totalité à une population active qui n'a cessé de diminuer dans son volume et dans ses moyens.

III. Il est certes facile et tentant de penser, comme on l'entend dire parfois sous des formes diverses, que si les gens sont malheureux en ville c'est de leur faute et qu'ils n'ont qu'à retourner dans leur village. Strictement parlant, cela n'est pas entièrement inexact encore qu'il ne soit pas sûr que le faible rendement des terrains, abandonnés aux méthodes coutumières, permette encore de nourrir une population qui s'est considérablement accrue depuis le départ des émigrants. Mais il faut comprendre que si les Africains sont demeurés sur place dans des conditions aussi défavorables, c'est parce qu'ils y étaient poussés par un ensemble de tendances particulièrement puissantes. La vie en ville permet, en effet, l'actualisation de tout un processus d'évolution qui, entravé chez les broussards, ne demandait que des circonstances favorables pour pouvoir s'exercer. Débarrassé de l'acceptation vaguement péjorative dans laquelle on le prend quelquefois, le terme d'"évolué" correspond bien en ce sens à une réalité. Il s'applique à l'individu parti de la vie en brousse, caractérisée par son caractère traditionnel et sa grande fixité, et placé en ville dans un milieu nouveau qui agit sur lui à la fois par force et par persuasion. Il y rencontre non seulement les conditions de travail et les modes de vie européens qui servent dans une large mesure de modèle, mais aussi d'autres races au contact desquelles le sentiment du relativisme des coutumes, même s'il n'est pas explicitement formulé, n'a pu manquer de se faire sentir.

Au contact de ce milieu, l'individu perd des habitudes, des possibilités aussi, qu'il répugne ensuite profondément à reprendre. La plupart des courants d'opinion que nous avons analysés dans le cours de ce rapport exprimaient, tantôt sous forme de refus, tantôt sous forme d'aspiration, ce désir de se dégager des pratiques traditionnelles et de s'orienter vers de nouveaux modes de vie.

IV. S'il est donc vain d'espérer une résorption spontanée vers la brousse du trop plein de population de Brazzaville, il est non moins évident que la situation actuelle ne peut se poursuivre encore longtemps sans danger. Même si le niveau de vie paraît aujourd'hui à peu près stabilisé à un niveau minimum, l'état de crise entraîne des conséquences profondes qui, d'une façon générale, tendent à entraver les dynamisme évolutifs de la population. Ce fait ^{les} stimuli de l'évolution continuant à agir- risque de provoquer à la longue des réactions aussi difficiles à prévoir qu'à contrôler.

= Mais surtout le chômage actuel -et c'en est la conséquence la plus dramatique- contraint les jeunes à demeurer dans un état d'oisiveté

forcée au sortir de l'école. Cette situation entrave le renouvellement et -en un sens- l'amélioration de la main d'oeuvre, les jeunes étant généralement plus scolarisés que leurs aînés et, de ce fait, plus aptes, nous l'avons souvent constaté, à s'adapter à des situations nouvelles. Elle provoque en outre -ce qui est plus grave encore- une véritable détérioration de ce potentiel humain pour qui le maintien dans l'état de dépendance vis à vis des aînés, associé à de mauvaises conditions d'existence et surtout à cette absence complète d'activité suivie, entraîne une désadaptation profonde. C'est sans doute le jour où ils seront susceptibles de trouver du travail que cette désadaptation fera sentir tous ses effets: la formation professionnelle se doublera alors de problèmes redoutables de rééducation à l'effort et à une activité régulière et efficiente.

V. Il n'est certainement pas de la compétence de cette étude d'indiquer ni même de suggérer les solutions à apporter à ces maux. Elle doit, par contre, être en mesure d'indiquer un certain nombre de conditionnements fondamentaux dont ces solutions devront tenir compte si elles veulent aller dans le sens des tendances de la population et bénéficier ainsi de sa coopération:

- il est certain que les professions spécialisées, celles donnant à l'individu l'impression d'un acquis réel et, en un sens, d'une promotion, seront toujours mieux accueillies que les métiers sous-spécialisés, qui ont constitué pendant longtemps l'essentiel des activités réservées à la main d'oeuvre africaine. Compte tenu des problèmes de rééducation dont nous venons de parler, il n'est pas douteux -comme le prouve l'exemple des Centres de formation rapide- que, pas plus que pour les emplois de bureau, on ne manquera de candidats pour toutes ces activités que nous avons désignées du terme général de métiers d'atelier et d'industrie. Certes, il est de fait que certains chômeurs ont refusé des occupations qui leur étaient offertes. Mais dans les cas que nous connaissons, il s'agissait d'activités temporaires ou sous-spécialisées et, de ce fait, mal payées, dont il n'y a pas trop lieu de s'étonner que les intéressés les aient refusées.

- Quel que soit l'avenir des projets industriels en cours, la reconstitution d'une agriculture apparaît comme une nécessité vitale pour l'équilibre de la société. Or, en dépit de la répugnance des jeunes à retourner en brousse, la formule du paysannat nous est apparue susceptible de recruter des volontaires. Mais les réponses des jeunes montrent que, même dans cette voie, ils ne renonçaient pas à leur désir d'aller dans le sens de ce qu'ils considèrent comme un progrès. Des formules mal étudiées ou qui voudraient être de simples étapes vers un retour pur et simple à la vie coutumière et à la brousse, ne parviendraient certainement pas à faire illusion et seraient vouées à l'échec.

- Qu'ils soient d'origine industrielle ou agricole, on sait aujourd'hui que les grands appels de main-d'oeuvre se feront à des distances variables mais presque toujours en dehors de Brazzaville. Le problème, cette fois, n'est pas tout à fait comparable à ce qu'il était vers les années 1947-1950. A cette époque, l'exode se faisait de la brousse ou du petit centre de province vers Brazzaville et l'on put constater l'enthousiasme avec lequel ce mouvement a été suivi. Aujourd'hui, il s'agit de déplacer des gens d'un milieu d'élection dont ils ne s'éloigneront qu'avec regret. Il ressort toutefois de cette étude que, poussées par le désir de trouver du travail, des quantités variables mais importantes de chômeurs ne refuseront pas de quitter Brazzaville. Un certain nombre de facteurs relatifs surtout aux lieux

d'embauche, à la possibilité de déplacer les familles, aux conditions d'emploi ou aux garanties offertes, sont apparues de nature à faciliter ces mouvements de migration.

VI. Quelle que soit la nature des solutions qui se présenteront dans l'avenir pour résoudre la crise, il reste un problème qui, tant à partir de certains commentaires d'interviewés que des problèmes pratiques soulevés par cette enquête, est apparu comme essentiel. C'est celui de l'information -sous des formes qui lui soient accessibles- de la main d'oeuvre africaine.

Le premier aspect de ce problème nous paraît être celui de la confiance dans les employeurs et dans les contrats. Nous avons analysé ici des cas de chômeurs ayant refusé du travail pour des régions éloignées car ils n'étaient pas en mesure de se faire une opinion sur les garanties qui leur étaient offertes. D'autres cas de ce genre ont été signalés et sont relativement fréquents. Il semble que la meilleure façon de faire disparaître ces méfiances -qui ont souvent à l'origine, soit de mauvais souvenirs soit des rumeurs plus ou moins fondées et parfois intéressées- serait de centraliser de plus en plus le recrutement de la main d'oeuvre, surtout pour les lieux de travail éloignés, sous la direction des Inspecteurs du Travail. Ces organismes qui jouissent de la confiance des Africains, sont en outre seuls en mesure d'appliquer une politique planifiée et coordonnée en matière de main d'oeuvre.

Mais toutes les mesures d'organisation et d'amélioration risquent d'être inopérantes si elles demeurent mal connues ou mal comprises par les intéressés. Les méfiances et les refus que nous venons de signaler étaient en grande partie dûs à l'ignorance ou à la mauvaise interprétation des mots. Il faut bien se dire, en effet, que, même pour les scolarisés, le Français demeure une langue rare, utilisée presque uniquement dans les rapports avec les Européens. En dehors des phrases banales ou des expressions consacrées par la routine du travail, les cas d'incompréhension sont fréquents. Ils risquent de l'être plus encore avec les chômeurs qui restent pratiquement confinés dans le milieu africain. Il paraît donc essentiel de mettre au point une véritable technique d'explication et d'information, lors de l'établissement des programmes de recrutement. Celles-ci concerneraient aussi bien les modalités des contrats d'engagement avec les droits et les obligations réciproques des parties contractantes, que, lorsqu'il s'agit d'un déplacement à grande distance, les conditions pratiques d'installation, de ravitaillement, etc... qui seront trouvées sur place.

Sur un plan plus général, enfin, nous savons sur quels mécanismes sommaires reposaient les idées sur l'économie, la politique, les Européens, etc... Ces idées proviennent certes d'un manque d'information dont on ne peut tenir les intéressés pour responsables. Mais elles n'en contribuent pas moins à maintenir dans la méfiance et l'instabilité des populations que leur ignorance des réalités rend aussi prompts aux espoirs démesurés qu'au découragement. Elles demeurent toujours par là susceptibles de provoquer des réactions imprévisibles. Il semble donc souhaitable de développer une certaine information parmi les travailleurs. En ce qui nous concerne, celle-ci devrait porter d'abord sur les questions d'économie, de production, d'organisation du travail, etc... Parallèlement à l'action des syndicats et des organismes politiques, elle devrait être le fait d'organismes indépendants -dans le cadre, par exemple, des Inspections du Travail- qui fourniraient seuls les garanties nécessaires, à la fois, de qualité de la documentation et -surtout- d'impartialité.

Au niveau du travail quotidien des entreprises, il y aurait également intérêt à organiser un système d'information réciproque permettant de conserver le contact entre organisateurs et responsables d'une part, et exécutants de l'autre. Cela permettrait aux premiers de connaître, autrement que par des situations conflictuelles, les difficultés et les aspirations des seconds et à ceux-ci de participer en connaissance de cause et dans de meilleures conditions matérielles à la tâche à accomplir.

Il s'agirait donc dans l'ensemble d'une véritable organisation des relations publiques qui, outre qu'elle devrait faire l'économie de fausses manoeuvres et de conflits à résoudre, aurait le mérite de situer les contacts sociaux sur le plan du réalisme et de la compréhension. Il apparaît, en effet, de plus en plus -et parfois la leçon est longue et coûte chère, bon gré mal gré, les problèmes humains constituent des impératifs tout aussi catégoriques que les nécessités de la technique ou les exigences de l'économie. Placer d'emblée ces problèmes sur le plan des efforts à faire et des difficultés à vaincre, mais aussi des buts à atteindre, devrait constituer des bases saines pour établir des rapports utiles et durables.

Brazzaville, le 7 août 1958.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- BALANDIER (G.) - Sociologie des Brazzavilles noires - H. Colin, 1955, Bibl.
 - " - Le "Tiers-Monde" - P.U.F. 1956
 - " - Déséquilibre socio-culturels et Modernisation des Pays sous-développés. Cahiers Intern. de Sociol. vol. XVI.1956
 - BUILE - Rapport annuel à l'Inspection du Travail. 1956
 - CHANTRAN (P.), GUILLEMIN (R.) et MULLENDER (J.) - Encadrement et Modernisation rurale en AEF - Gouvernement Général de l'AEF.1956
 - Doctrine et Bilans de la Modernisation rurale en AEF. Gouv. Gén.de l'AEF
 - DORMEAU (Mme) et LATOUCHE (Dr.G.) - Quelques aspects particuliers des¹⁹⁵⁶ Problèmes humains du Travail en AEF. Bull. Centre d'Et. de Rech. Psychol. 4e an. T.IV, N° 4, 1955
 - Economie de l'AEF - Dir. Gén. des Services Economie et du Plan. 1955
 - Enseignement Outremer N° 8 - Déc. 1958.
 - FREY (R.) - Brazzaville, Encyclopédie mensuelle d'Outre-Mer, 1954.
 - HUMBERT - Rapport annuel à l'Inspection du Travail, 1955
 - LATOUCHE (Dr.G.) et DORMEAU (Mme) - La Formation professionnelle rapide en AEF - Rapport Insp. Gén. du Travail, 1956.
 - PELISSON, LATOUCHE et DORMEAU - Les Facteurs humains de la Productivité - Rap. I.G.T. AEF, Conf. de Baira, 1955.
 - Recensement de Baongo - 1955-1956, Service de la Statistique Générale.
 - Recensement de Poto-Poto, -id-
 - SAUTTER - L'exode vers les grands centres en AEF - sd. Institut d'Etude Centrafricaines. Brazzaville.
 - SORET (M.) - Démographie et Problèmes urbains en AEF, 1954.
 - Travail en Afrique Noire (Le) - Présence Africaine, 1952.
 - VENNETIER - Banlieue noire de Brazzaville - Cahiers d'Outre-Mer. 1957.
-

S O M M A I R E

- <u>Introduction</u>	I
- A. La Prise de Contact	I
- B. Les Groupes étudiés	II
- C. La Détermination des Echantillons	III
- D. Les Problèmes étudiés et la Composition des Questionnaires	VIII
- E. Le Plan du Rapport	X

I^{ère} Partie

<u>La SITUATION GENERALE</u>	1
- <u>Chap. I - L'Arrêt de l'Exode rural et la Fixation des Immigrés</u>	1
- A. L'Evolution de la Population active	1
- B. L'Evolution de l'Exode rural	4
- C. Le Retour vers les Villages	10
- D. L'Immigration des Femmes et la Nuptialité	12
- E. Le Retard de la Natalité	14
- Conclusion	20
- <u>Chap. II - Le Marché du Travail et le Chômage</u>	23
- A. La Réduction du Marché du Travail au Moyen-Congo	23
- B. Le Marché du Travail à Brazzaville	25
- C. La Composition des Professions déclarées	27
- D. Evaluation de nombre des Chômeurs "vrais"	28
- E. Les "Sans-Profession"	32
- Conclusion	34
- <u>Chap. III - Les Conditions de Travail en Période de Crise</u>	36
- A. L'Effort administratif d'Organisation du Travail	36
- B. Les Conditions générales d'Emploi	38

- C. Les Relations dans l'Entreprise	44
- Conclusion	49

II ème Partie

<u>LES CONDITIONS DE VIE DES CHÔMEURS</u>	52
- <u>Chap. IV - Les Différentes Catégories de Chômeurs</u>	52
- A. Les Groupes d'Age	53
- B. Le Degré d'Instruction	54
- C. Les Chômeurs ayant déjà travaillé et les Sans-Profession	57
- D. La Situation de Famille des Chômeurs	59
- E. Les principaux Types de Chômeurs	59
- <u>Chap. V - Les Conditions de Vie des Chômeurs : Les Activités de Remplacement.</u>	62
- A. Les Chômeurs "actifs" et les Chômeurs "passifs"	63
- B. Les Activités de Remplacement des Chômeurs	71
1) Les Petits Commerces	71
2) Les Activités artisanales et le Travail dans le Métier	73
3) Les Activités de Type traditionnel	74
4) Les Travaux et les Commerces réservés aux Femmes	76
- Conclusion	79
- <u>Chap. VI - Les Conditions de Vie des Chômeurs (suite): Les Réseaux d'Entraide</u>	82
- A. Les Réseaux d'Entraide et Les Types de Besoins	82
1) Les Conditions de Logement	82
2) Les Ressources relatives à la Nourriture	84
3) Les Ressources relatives au Vêtement	87
- B. Les Réseaux d'Entraide et les Liens de Parenté	89
1) Les Cadres traditionnels de la Famille africaine	89
2) La Hiérarchie, en ville, des Liens de Parenté	91
- Conclusion	98

- <u>Chap. VII - La Formation Scolaire et le Chômage</u>	101
- A. L'Evolution Numérique de la Population scolaire Africaine	101
1) La Population scolaire primaire	102
2) Les Déscolarisés	104
3) L'Enseignement secondaire	104
4) Les Résultats aux Examens	105
- B. Les Problèmes Scolaires vus par les Enseignants	106
1) Les programmes et les Conditions générales de Travail	106
2) L'Effort au Travail	107
3) La Réussite dans les différentes Matières	107
4) Les Contacts des Maîtres avec les Parents	109
- C. Les Africains et l'Adaptation à l'Enseignement	110
1) L'Age d'entrée à l'Ecole	110
2) Les Causes de Départ de l'Ecole	111
3) L'Age d'Entrée à l'Ecole et le Niveau scolaire atteint	112
4) Les Conditions particulières de la Vie scolaire en Brousse	114
5) La Réussite dans les Matières	115
- D. Les Problèmes de la Communication et le Rôle de l'Acquis Scolaire	119
1) Le Polyglottisme des Africains	119
2) Monokutuba et Lingala	121
3) Le Type de Langue le plus fréquemment parlé	122
4) L'Usage du Français	123
5) L'Attachement à l'Instruction	125
6) Les Parents et l'Ecole	126
- Conclusion	127

III ème. Partie

<u>LES POSSIBILITES D'UTILISATION DES CHOMEURS</u>	131
- <u>Chap. VIII - Les Chômeurs et les Professions</u>	133
- A. Les Professions des Chômeurs	133
- B. Les Désirs en Matière de Profession	137
1) Les Choix exprimés par les Chômeurs	137
2) La Satisfaction dans la Profession	142
3) Les Opinions des Jeunes sur les Professions	146
- Conclusion	151
- <u>Chap. IX - Les Possibilités de Migration des Chômeurs</u>	153
- A. Les Choix exprimés en Matière de Migration	153
1) Les Migrations à l'intérieur du Territoire	154
2) Les Migrations hors-Territoire	156

- B. Un Exemple de Refus de Migration	158
1) Nature et Conditions de l'Offre	159
2) Les Causes de Refus et les Conditions d'Acceptation	159
- Conclusion	162
- <u>Chap. X - Le Retour au Village et ses Problèmes</u>	164
- A. Les Problèmes posés par le Retour au Village	164
1) Les Facteurs positifs d'Attachement à la Vie urbaine	164
2) Les Facteurs négatifs s'opposant à la Réintégration au Village	166
- B. Les Courants d'Opinion et le Retour au Village	168
1) Les Contacts effectifs avec le village	169
2) Les Choix en matière de Retour au Village	170
3) Migrations urbaines et Retour au Village	174
4) Les Catégories les plus réceptives et les plus réfractaires aux Migrations	174
5) Les Motivations des Refus et des Acceptations	177
- C. Les Activités envisagées en Cas de Retour au Village	178
- Conclusion	183
- <u>Chap. XI - La Solution du Paysannat</u>	186
- A. Les Jeunes et les Paysannats	186
1) Les Acceptations et les Refus de principe	186
2) Retour au Village et Paysannat	187
3) Endroits préférés, Endroits refusés	188
4) Le Mélange ou la Séparation des Races	
- B. Un Paysannat de Brazzaville	190
1) La Composition de l'Echantillon	191
2) Les Antécédents professionnels	192
3) Métiers appris et Métiers désirés	194
4) Opinions sur le Paysannat	194
5) Les Projets à la sortie du Paysannat	197
- Conclusion	200
- <u>Chap. XII - Les Relations Humaines</u>	203
- A. Le "Racisme" chez les Africains	203
1) La position du problème	204
a) la phase de détribalisation	204
b) la reconstitution des familles à Brazzaville	205
c) la reconstitution des milieux ethniques à Poto-Poto	206
d) le regroupement ethno-politique	207

2) Mélange ou Ségrégation des Races dans les Relations de Travail	208
3) Mélange ou Ségrégation dans les Paysannats	209
- B. La Crise vue par les Sans-Travail	211
1) La Crise va-t-elle ou non finir?	211
2) Les Responsables de la Crise	212
3) Les Européens peuvent-ils "donner le travail" ?	216
4) Les Africains riches peuvent-ils "donner du travail"?	217
5) Le Motif des Elections du 31 mars 1957	221
6) Les Elections et le Travail	224
- C . L'Economie et la Société vues par les Sans-Travail	228
1) Le Moyen-Congo est-il riche ou pauvre?	228
2) L'Origine de l'Argent au Moyen-Congo	232
3) Les Européens et la Richesse au Moyen-Congo	234
4) Les Africains riches du Moyen-Congo	235
5) Le Départ des Européens	238
- Conclusion	243
- <u>CONCLUSION GENERALE</u>	248
- <u>BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE</u>	253
- <u>TABLE</u>	254
